This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

1038

Per. 23835 d 17
11.12

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

TOME XI^e.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE A. DECQ,
Rue de la Madelaine, 9.
LIBRAIRIE NATIONALE D'A. JAMAR ET CH. HEN,
Rue des Minimes, 8 bis.

1844.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE N. REDOUTÉ.

Digitized by Google

VIE DE RANCÉ;

PAR M. LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND.

Nous n'avons tant tardé à exprimer notre opinion sur ce livre que pour laisser passer le premier feu des éloges qui accueillent chez nos voisins chaque production nouvelle de l'auteur des *Martyrs*, éloges si bruyants cette fois qu'on eût dit que la critique, résolue d'avance à ne point troubler le repos d'un vieillard, s'assourdissait elle-même pour ne point entendre le cri de la vérité. Ce n'est pas nous qui trouverons mauvais qu'elle ait montré tant d'égards pour une des gloires littéraires de la France; cela prouve que la religion du génie est impérissable et qu'il y a dans la décadence des poètes comme dans le déclin de l'astre du jour une majesté triste qui impose l'admiration. Cependant, en ceci comme en toute chose, il faudrait garder une certaine mesure ; s'il est décent de ne pas siffler l'*Attila*, il est ridicule de se pâmer devant l'*Irène*. Sans arracher la couronne d'un front sexagénaire, il ne faut pas jeter sur les lauriers d'or une tresse banale de fleurs qui seront flétries demain. On peut s'abstenir de la satire inutile ; mais il faut savoir dire avec ménagement ce que le public pense et satisfaire l'opinion qui parle

Digitized by Google

toujours plus mordante et plus amère, quand elle s'aperçoit que l'opinion qui s'imprime essaie de lui donner le change. C'est cette dernière considération qui nous engage à exposer avec franchise, notre sentiment sur la *Vie de Rancé.*

Ce n'est pas la première fois que le nom du fondateur de la Trappe paraît dans notre recueil. L'ouvrage dramatique d'un jeune poète belge, M. Edouard Wacken, a familiarisé nos lecteurs avec ce sombre et ascétique personnage, qui a étonné même la piété de son époque, quoique les figures austères n'étaient pas manqué au XVII^e^ siècle. C'est déjà un contraste singulier que l'existence de Port-Royal à côté de Versailles ; mais la maison de la Trappe, une thébaïde dans le dernier âge de la ferveur chrétienne, au sein d'un peuple prêt à briser tous ses liens religieux ; un réformateur de la règle monastique mourant lorsque Voltaire était déjà venu au monde ; voilà un phénomène qui semble d'abord inexplicable, qui irrite la curiosité et sur lequel mieux que tout autre, l'auteur du *Génie du Christianisme* pouvait jeter une ingénieuse lumière. L'abbé de Rancé et son institution, quelque étrangers que l'un et l'autre paraissent au siècle dans lequel ils s'encadrent, ne sont point un pur accident, pas plus que le jansénisme, ses luttes, ses querelles, l'oppression dont il fut la victime, ne sont un simple épisode du règne de Louis XIV. Au dessus de ces deux faits religieux, il y a des causes générales qu'on soupçonne et que, dans une biographie du fondateur de la Trappe, on s'attend à trouver développées ; nous les avons cherchées vainement dans l'ouvrage de M. de Châteaubriand ; et le dépit que nous en avons conçu, s'est moins tourné contre le grand écrivain dont l'affaiblissement ne nous étonne pas, que contre la critique qui n'a pas eu l'air de regretter le moins du monde ce beau livre manqué, ce livre encore inédit qu'à présent plus personne peut-être ne sera tenté de refaire.

Il y a dans cet événement chrétien qui nous étonne, la réforme de la Trappe, l'établissement de cette règle surhumaine, nous allions presque dire inhumaine, connue sous le nom d'Étroite Observance, presque autant de l'homme qui l'accomplit que de l'époque où cet homme a vécu. Dire que, venu dans un autre temps, ayant dévoré de même en quinze années de jeunesse, sa force, son

Digitized by Google

espoir et sa vie, il n'eût pas fini par le renoncement de soi-même et par la pénitence, ce serait accorder trop à l'influence de la société sur l'individu, ce serait ne point reconnaître tout ce qu'il peut y avoir de personnel et de spontané dans un esprit supérieur. Un grand événement auquel un homme a su attacher son nom dérive avant tout de lui; sa part est la plus grande, celle de son époque vient ensuite; et il faut bien plutôt tenir compte du tempérament et du génie de l'un que du caractère de l'autre.

Un rapprochement que M. de Châteaubriand nous fournit lui-même, fera mieux comprendre notre pensée; s'il est un homme dans ce même dix-septième siècle qui aurait dû racheter par une fin ascétique les fautes de ses premières années, c'est bien le cardinal de Retz. Sans doute le héros de la Fronde, oublié, disgracié, édifia les âmes pieuses par la sincérité de ses regrets, par son détachement des vanités qui l'avaient séduit autrefois; mais plongé dans une douce retraite où les bruits du monde lui arrivaient encore, où les applaudissements de quelques amis restés fidèles à sa fortune le consolaient de l'oubli, ne poussant point la résipiscence jusqu'à la mortification volontaire, il se résigna plutôt qu'il ne se repentit.

Rancé, au contraire, qui n'avait pas commis de si grandes fautes, qui ne s'égara point dans la politique tortueuse de son temps, qui, bien qu'engagé dans les ordres, n'était ni archevêque, ni grand dignitaire de l'église, ne trouva point, parmi ses refuges consacrés à la vie claustrale, de règle assez rigoureuse pour expier ce qu'il appelait les crimes de sa vie.

A quoi tenait cette différence dans les routes qu'ils prirent pour faire leur salut? C'est que dans l'âme de Rancé, il y avait de la passion, et par conséquent un entraînement irrésistible vers les grands sacrifices et les nobles démences, au lieu que la nature froide et sèche de Gondi avait été trop pénétrée par la corruption pour qu'il lui restât la force de demander à la souffrance ces larmes cuisantes qui purifient le cœur, de rechercher l'amère volupté de ces longs suicides chrétiens, qui tiennent l'homme entre la haine de la vie et les espérances de la mort.

Toutefois, il est juste de dire que les tendances de l'époque où vécut Rancé contribuèrent à diriger sa résolution. Tout chrétien qu'il

Digitized by Google

était (et nous ne le concevons pas autrement), il n'aurait point fini de même dans tous les âges du christianisme. Il y a des temps où les hommes agissent et des temps où ils se reposent, étudient et contemplent. Dans l'ère des croisades, qui fut une de ces périodes d'activité dont nous parlons, Rancé aurait été homme à saisir l'épée afin d'aller mourir en face de la tombe du Sauveur. De nos jours (car nous aussi nous vivons avant tout pour l'action), ni les rigueurs de son cloître, ni les âpres solitudes de la grande Chartreuse, ni les persécutions qui ont été la suite de nos troubles n'auraient suffi à l'impétuosité de son remords; il aurait couru chercher sans doute dans les mystérieuses profondeurs des empires asiatiques les périls féconds de l'apostolat, les joies divines du martyre. Le dix-septième siècle, quoi qu'il ait fourni une belle carrière, a été plutôt un siècle d'étude et de contemplation. Placé à égale distance de la réforme et de la révolution, il est une de ces haltes pendant lesquelles la société prend haleine, ce que le règne de Louis XIV en France semble indiquer par sa durée même. La grande affaire des hommes alors, après qu'ils ont pris part dans leur jeunesse aux choses de leur temps, est de se retirer à l'écart et de faire leur salut. Il arrive un moment où tout le siècle semble être vieux et s'être jeté dans la retraite. L'âme impétueuse de Rancé fait comme ses contemporains; mais bientôt son impétuosité habituelle l'emporte et il pousse jusqu'au sublime.

Quel sujet à traiter : la vie d'un homme de cette trempe, l'étude d'un siècle par le côté moral et religieux! Comment se fait-il que M. de Châteaubriand ait à peine entrevu toute la beauté d'une pareille biographie et que le nom de Rancé ne l'ait pas même mis sur la trace d'un nouveau poëme chrétien? L'âge, les revers, les secousses de toute espèce que son âme a reçues, ont exercé une influence fâcheuse sur ses facultés littéraires; il faut bien le reconnaître, il n'a plus cette faculté nette et logique du jugement qui chez lui réglait autrefois les écarts de la fantaisie; sa pensée, loin d'être d'un seul jet, se brise et s'interrompt à chaque ligne; tout dans son livre est un prétexte de digression, et il a si peu groupé les événements de la vie du grand législateur de la solitude, autour des deux grands points indiqués par le sujet même, que c'est à

Digitized by Google

peine s'il a la force de suivre pas à pas la biographie de Dom Pierre le Nain, dont il s'est réduit dès la première page à présenter le commentaire. Cette biographie (la comparaison n'a rien que nous croyons déplacé), est comme une rampe dont il s'aide pour gravir son pénible sujet; mais à chaque montée, il s'arrête et quitte son appui pour s'asseoir et reprendre haleine. Il en résulte qu'après qu'on a cru vingt fois qu'il était arrivé, on est tout surpris qu'il se remette en route, et à la fin on s'attend à le voir poursuivre sa course lorsqu'il en a réellement touché le terme. Oui, cela est fâcheux à dire, la vie de Rancé n'est pour M. de Châteaubriand qu'une occasion de parler de lui-même et de tout ce qui passe sous ses yeux, de nous donner un avant-goût de ses mémoires qu'il semble regretter de s'être engagé à ne publier qu'après sa mort, de nous initier à ses doutes, à ses chagrins, à toutes les souffrances intimes que ranime en lui chacun des mots qu'il prononce. Fallait-il un prétexte pour écrire toutes ces choses et que ce prétexte fût la vie d'un homme tel que Rancé? M. de Châteaubriand causant avec ses contemporains est toujours sûr de les intéresser; dans un livre sans objet, où il laisserait courir sa plume, le désordre des idées serait moins apparent et causerait moins de fatigue. Mais tirer ce sombre moine de la poussière de son cloître aujourd'hui dévasté, pour venir nous parler, par exemple, des jeunes *lionnes*, de Mme. Sand et de Mlle. Taglioni; il y a là une profanation que ne couvrent pas assez le grand nom littéraire de M. de Châteaubriand et le respect qu'il inspire, et pour notre part, nous ne croyons pas que les égards de la critique, du moment qu'elle ne prend point le parti du silence, doivent aller jusqu'à dissimuler le blâme que mérite un si étrange égarement.

Cela dit, oublions que M. de Châteaubriand a voulu écrire la biographie de Rancé; perdons de vue le prétexte et ne voyons que les choses et les hommes qu'il a trouvé par là l'occasion de passer en revue. Cette production de la vieillesse d'un poète, même considérée à ce point de vue, est peut-être aussi affligeante. Ce qui surprend toujours, c'est la diversité des sujets touchés en passant par l'écrivain, le peu de cohérence qu'il y a entre eux, et l'étrange figure qu'ils font autour de la personnalité, cachée sous le nom de Rancé, qui leur sert de lien. M. de Châteaubriand plus qu'en au-

Digitized by Google

cun autre de ses ouvrages, entretient le lecteur de lui-même; comme il se considère comme n'étant plus de ce monde et qu'en effet il le voit fort peu, c'est avec humeur qu'il se juge, c'est avec une tristesse misanthropique qu'il parle de lui-même. Plus il se dit solitaire et sauvage, plus il tient à prouver qu'il connaît tout ce qui se passe autour de lui, et la crainte qu'on ne le croie sur parole quand il se représente comme aux trois quarts descendu dans la tombe, le conduit à des puérilités qui, malgré nous, plus d'une fois, nous ont fait sourire. Voilà pourquoi les *lionnes* et les danseuses se sont trouvées au bout de sa plume; comment les amène-t-il dans son récit? on ne saurait trop le dire. Il a parlé de l'hôtel Rambouillet, puis tout à coup il ajoute: « Les femmes portaient le jour une canne comme les châtelaines du quatorzième siècle; les mouchoirs de poche étaient garnis de dentelle, et l'on appelait *lionnes* les jeunes femmes blondes. Rien de nouveau sous le soleil. » Pour Mlle Taglioni, voici comment M. de Châteaubriand trouve moyen de mettre la sylphide en scène; c'est à propos de la correspondance de Voltaire, et la correspondance de Voltaire vient à propos des lettres nombreuses qui restent de l'abbé de Rancé; parmi les femmes auxquelles écrivait le seigneur de Ferney, se trouvaient la princesse de Bareith, etc. et, poursuit M. de Châteaubriand, « ces créatures de plaisir qui traversent en riant la vie, les Lecouvreur, les Lubert, les Gaussin, les Sallé, les Camargo, *Terpsichores aux pas mesurés par les grâces*, dit le poète, et dont les cendres légères sont aujourd'hui effleurées par les danses aériennes de Taglioni. » L'auteur aurait fait une gageure qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

Plus jeune, M. de Châteaubriand aurait surtout évité de faire de la *Vie de Rancé* un ouvrage de circonstance, une de ces brochures qui sentent leur saison et qui, la saison finie, jaunissent et disparaissent au vent d'automne, différentes en cela de ces livres lentement venus et surtout venus en leur temps qu'on peut comparer à ces arbres vigoureux du midi dont la verdure est éternelle. La *Vie de Rancé* a paru au printemps de cette année; il y avait à peine six mois que M. de Châteaubriand était allé en Angleterre rendre hommage à un malheureux prince, dans une entrevue qui honore

Digitized by Google

à la fois le jeune homme et le vieillard. Celui-ci pouvait-il résister à la tentation de parler de ce dernier événement de sa vie. De Rancé au duc de Bordeaux, il y a loin; mais le jeune Bourbon a pris le nom de comte de Chambor (M. de Châteaubriand écrit ainsi); le Bouthillier, c'est le nom sous lequel le réformateur de la Trappe [1] était connu dans sa jeunesse, possédait un prieuré de l'ordre de Grammont, près du parc de Chambor; Chambor est comme un de ces sons qui font frémir les cordes de la mémoire. Aussitôt une réminiscence douloureuse vient couper le récit cent fois interrompu: «Cet orphelin, dit alors M. de Châteaubriand égaré dans ses souvenirs, vient de m'appeler à Londres, j'ai obéi à sa lettre close du malheur. Henri m'a donné l'hospitalité dans une terre qui fuit sous ses pas. J'ai revu cette ville témoin de mes rapides grandeurs.» — Ici le souvenir devient plus personnel. — « Que de temps déjà écoulé depuis les jours où je rêvais René dans Kensington jusqu'à ces dernières heures! Le vieux banni s'est trouvé chargé de montrer à l'orphelin une ville que mes yeux peuvent à peine reconnaître. Réfugié en Angleterre pendant huit années, ensuite ambassadeur à Londres, lié avec lord Liverpool, avec M. Canning et avec M. Croker (le nom de M. *Croker* associé à celui de M. Canning!), que de changements n'ai-je pas vus dans ces lieux, depuis Georges III qui m'honorait de sa familiarité jusqu'à cette Charlotte que vous verrez dans mes mémoires! Que sont devenus mes frères en bannissement? Les uns sont morts, les autres ont subi diverses destinées: ils ont vu comme moi disparaître leurs proches et leurs amis. Sur cette terre où l'on ne nous apercevait pas, nous avions cependant nos fêtes et surtout notre jeunesse. Des adolescents, qui commençaient la vie par l'adversité, apportaient le fruit semainier de leur labeur afin de s'éjouir à quelques danses de la patrie. Des attachements se formaient; nous priions dans des chapelles que je viens de revoir et qui n'ont point changé. Nous faisions entendre nos pleurs

[1] L'étymologie du nom de la Trappe frappera le lecteur belge. La Trappe dans le patois du Perche, signifie *degré*. Notre Dame de la Trappe, dit l'historien de Rancé, veut donc dire Notre Dame des degrés. -- En flamand, *trap* signifie aussi *escalier*.

Digitized by Google

le 21 janvier, tout émus que nous étions d'une oraison funèbre prononcée par le curé émigré de notre village. Nous allions aussi, le long de la Tamise, voir entrer au port des vaisseaux chargés des richesses du monde, admirer la maison de campagne de Richmond, nous si pauvres, nous privés du toit paternel! Toutes ces choses étaient de véritables félicités. Reviendrez-vous félicités de ma misère? Ah! ressuscitez, compagnons de mon exil, camarades de la couche de paille, me voici revenu! Rendons-nous encore dans les petits jardins d'une taverne dédaignée pour boire une tasse de mauvais thé en parlant de notre pays : mais je n'aperçois personne, je suis resté seul. »

Cette citation peut donner une idée complète da la façon dont M. de Châteaubriand a conçu son livre, si tant est qu'il en ait même combiné la forme. C'est un fragment d'autobiographie jeté dans une biographie. On trouvera dans les lignes que nous venons de copier, tous les charmes et tous les défauts de sa manière. Une pensée unique domine dans ces pages rêveuses, c'est le chagrin de vieillir, qui semble s'être emparé de l'âme du poète; l'image de la mort qui s'approche, le regret de la jeunesse qui s'en est allée pour ne plus revenir, tourmentent à chaque instant sa pensée. Il s'arrête sans cesse pour écrire sur ce sujet qui l'obsède, des mots pleins de mélancolie: « La vieillesse est une voyageuse de nuit: la terre lui est cachée; elle ne découvre plus que le ciel. » — « Les danses s'établissent sur la poussière des morts, et les tombeaux poussent sous les pas de la joie » — « Que retire l'homme des choses de ce monde, quand elles ont tour à tour disparu? » — « Ces jours dits heureux qui coulent ignorés dans l'obcurité des soins domestiques, et qui ne laissent à l'homme ni l'envie de perdre ni celle de recommencer sa vie. » — « Je tarde tant à m'en aller que j'ai envoyé devant moi tous ceux que je devais précéder. » — « Pour moi, tout épris que je puisse être de ma chétive personne, je sais bien que je ne dépasserai pas ma vie. » — « On déterre dans les îles de Norwège quelques urnes gravées de caractères indéchiffrables. A qui appartiennent ces cendres? les vents n'en savent rien. » — « Pour m'enquérir des printemps, il faudrait en avoir. Viendront des jeunes gens qui auront le loisir de chercher ce que j'indique. Le temps a pris mes mains dans les siennes; il n'y a plus rien à cueillir dans des jours

Digitized by Google

défleuris. » Ne croirait-on pas entendre gémir René absorbé dans son incurable douleur, non plus René, jeune, aspirant vers la mort, mais René devenu vieux et désespéré de mourir? Le style de M. de Châteaubriand, comme on a pu le voir, a conservé un grand charme ; il y a surtout dans ce livre une admirable digression de deux pages sur les nuances que le refroidissement de la passion glisse, à leur insu, dans le commerce épistolaire de deux personnes qui s'aiment. C'est vraiment un morceau achevé. Malheureusement dans le reste de l'ouvrage, l'inégalité du style est comparable seulement à l'incohérence de la pensée. Croirait-on que le goût de M. de Châteaubriand ne l'ait pas éclairé sur l'expression presque grotesque d'images telles que celles-ci : « La Fronde, gourme du siécle de Louis XIV encore au pâturage. » — « Le coadjuteur finit toujours en silence, vieux réveille-matin détraqué. » — « Rancé qui tirait parti de l'innocence comme du repentir, a écrit sa vie (celle du père Benoît) de même qu'un jardinier fait une petite croix sur des paquets de graines pour étiqueter un parfum. » — « Rancé engraissait ses déserts avec des débris de passions », et vingt autres formules semblables que nous pourrions citer encore.

Dans ce livre mal fait et parfois mal écrit, mais d'une lecture attachante, M. de Châteaubriand, avec ses obscurités, ses interruptions et ses éclairs de génie, nous a rappelé ces grands vieillards des sociétés primitives, autour desquels la tribu faisait silence, quand ils élevaient tout-à-coup la voix, et dont les discours traitant des choses du passé, avaient pour les auditeurs superstitieux un sens mystérieux et prophétique. Ces vieillards se taisaient aussi brusquement qu'ils avaient pris la parole et on voyait au mouvement de leurs lèvres qu'ils parlaient encore, mais on ne les entendait plus. Ainsi M. de Châteaubriand pense parfois en-dedans; le torrent de ses réflexions se perd plus d'une fois dans les abîmes; c'est ce qui produit notre surprise chaque fois qu'il remonte au jour et que nous le voyons, pour ainsi dire, reparaître à la surface de la phrase.

Quoique nous soyons de ceux qui écoutent religieusement les paroles d'un aussi noble vieillard, nous aurions préféré pour son repos et pour sa gloire qu'il n'eût pas écrit ce livre. La *Vie de*

Digitized by Google

Rancé n'a satisfait personne : brochure politique, en mettant le *moi* au premier plan elle, a indisposé le parti à qui elle s'adresse ; histoire frivole d'un cénobite, elle a scandalisé les âmes pieuses ; œuvre littéraire, elle a désappointé les admirateurs les plus fervents du vénérable poète.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA CHUTE DES JÉSUITES AU XVIIIe SIÈCLE,

PAR LE COMTE DE SAINT PRIEST, PAIR DE FRANCE [1].

L'écrit de M. de Saint-Priest a le mérite d'être puisé presqu'en entier à des sources officielles et inédites. L'auteur paraît avoir eu à sa disposition les archives des affaires étrangères. Il a beaucoup emprunté surtout aux dépêches de l'ambassade française à Rome. Son récit, que domine généralement le désir d'une rigoureuse impartialité, entre dans des détails fort curieux, et présente plusieurs faces de cet événement historique sous un aspect nouveau. Ce qui en ressort avec clarté, c'est que les jésuites ont bien moins succombé sous la haine des philosophes que sous celle des gouvernements, et que, dans la guerre à mort que les cours leur déclarèrent, la France est loin d'avoir rempli le premier rôle. En les expulsant, elle ne fit que suivre la voie ouverte par le Portugal, et, dans la négociation qui eut pour but d'obtenir du pape la suppression complète de l'ordre, c'est l'attitude et les efforts de l'Espagne qui furent décisifs. L'Espagne donnait l'impulsion à la France qui la suivait avec un zèle peu soutenu et très-peu de passion. Les détails de cette négociation et la position de Clément XIV entre les cours et les jésuites présentent un vif intérêt. Les cinq années du pontificat de Clément XIV (1769-1774) sont un véritable drame auquel les intrigues du con-

[1] Paris, 1844, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

clave qui l'élut servent d'introduction et dont la triste fin de ce pape forme le dénouement.

La guerre des gouvernements contre les jésuites ne mit pas moins de quinze ans à s'étendre d'un État à l'autre (1758—1773) et à triompher de la résistance et des hésitations de la papauté. On sait que le premier coup partit du Portugal, et que ce fut la main du marquis de Pombal qui le porta. La mesure d'expulsion avait-elle été inspirée par la France? Le ministre portugais était-il en rapport avec les encyclopédistes? Reçut-il, comme les défenseurs des jésuites le prétendent encore aujourd'hui, l'impulsion du ministre français Choiseul? M. de Saint-Priest s'attache à démontrer que non. Pombal n'avait point de rapports avec les philosophes de France, qui montrèrent assez peu de sympathie pour lui. Voltaire le traita fort mal. Pombal n'accusait pas les jésuites d'appartenir à un institut coupable ni de professer des maximes immorales, mais d'être restés moins fidèles que leurs devanciers aux principes de Saint-Ignace; il se faisait même gloire d'être attaché au tiers-ordre de Jésus et d'en observer scrupuleusement les pratiques. Ce ne fut nullement au nom de la philosophie qu'il chassa les jésuites; ses manifestes ne reposaient pas sur des idées générales, mais sur des faits particuliers. Pombal ne s'éleva pas même aux libertés de l'église gallicane; il fut de plus le protecteur de l'inquisition. Car, si les jésuites étaient un obstacle pour le gouvernement, l'inquisition était un instrument entre ses mains, et il ne manqua pas de s'en servir contre les jésuites eux-mêmes.

Quant à la coopération du duc de Choiseul, M. de Saint-Priest a vu les correspondances diplomatiques, les lettres les plus intimes de ce ministre: elles prouvent que cette coopération n'exista pas. Jamais Choiseul n'applaudit pas aux mesures de Pombal; il n'en parle qu'avec froideur, souvent avec mépris. Il s'en moquait avec le prince de Kaunitz. «Ce monsieur, disaient-ils, a toujours un jésuite à cheval sur le nez.» Tout dans Pombal choquait le grand seigneur élégant et léger de la cour de Louis XV, qui le trouvait injuste, cruel, et en outre grossier et de mauvais goût.

Ce n'était pas en France, c'était en Angleterre que Pombal avait puisé ses premières idées de réforme pendant le séjour qu'il y fit comme chargé d'affaires. Il était issu d'une famille bourgeoise ou tout au plus très-mince gentilhomme. Un premier mariage l'avait uni à une femme plébéienne qui éleva un nouvel obstacle entre lui et l'une des noblesses les plus exclusives de l'Europe. Vainement il avait essayé de se faire adopter par elle; tous ses efforts avaient échoué. En Angleterre il trouva au contraire une aristocratie qui ouvrait ses rangs à toutes les illustrations, et dans le sein de laquelle il eût certainement trouvé sa place, s'il fût né Anglais. Il envia à la grande Bretagne cette carrière ouverte au mérite. Les libertés du peuple anglais le pré-

Digitized by Google

occupèrent peu ; mais il fut frappé de la prospérité matérielle du pays, et reconnut quelle grande tâche restait, sous ce rapport, à accomplir à l'homme d'État dans sa patrie.

Les jésuites pesaient sur le gouvernement du Portugal ; depuis le milieu du seizième siècle le pouvoir leur avait appartenu. Et malheureusement pour eux, la décadence de ce royaume coïncide avec leur domination. A la Chine et aux Indes, ils avaient jeté de l'éclat sur le nom portugais ; mais leur puissance même dans le Nouveau Monde était devenue telle, qu'un conflit devait éclater. En 1753, ils avaient porté l'audace jusqu'à y instiguer la résistance contre l'exécution d'un traité solennellement conclu entre le Portugal et l'Espagne.

Disposant de l'esprit du roi Joseph Ier, et arrivé à un crédit sans bornes, Pombal ne songea plus qu'à l'exécution de ses deux grands projets : l'abaissement de l'aristocratie et la suppression des jésuites.

Qu'on se range parmi les amis ou les ennemis des jésuites, on doit convenir, dit M. de Saint-Priest, que Pombal fut conduit par des considérations d'une politique élevée, et non, comme on l'assure aujourd'hui, par la froide inspiration de l'égoïsme. Il frappa les jésuites comme dangereux au bien public et non comme dangereux à son crédit. Ils n'étaient pas ses ennemis ; c'étaient eux au contraire qui l'avaient élevé au pouvoir. Ils comptaient sur lui et Pombal entretint en eux cette confiance jusqu'au moment où il se déclara leur adversaire. Il commença par bannir du palais les confesseurs jésuites, et les remplaça par des confesseurs réguliers. Ses manifestes firent peser sur la société des charges terribles. Il fit part de ses griefs au pape Benoit XIV qui n'aimait pas les jésuites et invoqua l'appui de ses armes apostoliques. Le pape ordonna la visite des maisons de l'ordre par le patriarche de Lisbonne, mais il mourut, en 1758, avant de s'être prononcé.

Un soir, dans sa voiture, le roi de Portugal fut atteint au bras de deux coups de pistolets. Deux familles puissantes furent accusées du complot. Le duc d'Aveïro, le marquis de Tavora, sa femme, ses fils et plusieurs de ses serviteurs périrent dans d'affreux supplices. Les jésuites étaient leurs amis, leurs conseillers ; ils avaient pris une part certaine aux mécontentements, aux murmures. Pombal n'hésita pas à les accuser d'avoir trempé dans la conspiration. Ils furent consignés dans leurs maisons, leurs chefs furent jetés en prison, trois d'entr'eux Mattos, Alexandre et Malagrida furent accusés d'avoir fomenté la conjuration. Malagrida reconnu hérétique par l'inquisition, fut étranglé et brûlé dans un auto-da-fé. L'Europe lut avec avidité les détails de ce régicide qui suivait immédiatement celui de Damiens.

A Benoit XIV, avait succédé Clément XIII, entièrement dévoué aux jésuites. Pombal demanda au St.-Siége l'autorisation de soustraire les accusés au

Digitized by Google

tribunal du nonce qui avait jusqu'alors conservé le droit de prononcer sur les ecclésiastiques. Le pape différa l'envoi d'un bref. Le ministre s'impatienta; le bref se croisa avec l'ordre d'expulsion des jésuites. En quelques jours, tous les jésuites du Portugal furent transportés sur les côtes d'Italie ; ceux du Brésil furent également expulsés. Le pape, à cette nouvelle, fit brûler en place publique le manifeste de Pombal. Pour toute réponse, le ministre portugais confisqua les biens de la société et les déclara réunis à la couronne.

Il envoya au nonce ses passeports et rappela de Rome avec éclat l'ambassadeur de Portugal, accrédité près du Saint-Siége.

Les amis des jésuites ont prétendu que l'attentat contre le roi était imaginaire. M. de St.-Priest montre qu'il est certain que le roi fut blessé. Lui-même consacra le souvenir du fait, en déposant en *ex-voto* dans une des églises de Lisbonne le modèle de son bras troué de balles. Faut-il supposer que Pombal ait fait tirer sur le roi, ou que le roi ait été de connivence avec son ministre pour feindre une blessure ? Ni l'une ni l'autre version ne peut être sérieusement admise. Tous les accusés étaient-ils entrés dans le complot? Voilà seulement où le doute est permis. Il faut dire cependant, qu'à l'époque où une réaction se prononça contre Pombal, le parti triomphant ne parvint à appuyer ses accusations contre lui sur aucune preuve.

On s'étonna en France de la facilité avec laquelle l'expulsion des jésuites portugais s'était accomplie. Ils s'étaient rendus sans combattre, et la rupture d'une petite cour avec le Saint-Siége n'avait amené aucun trouble, n'avait pas même causé une sensation profonde. Le défaut de résistance enhardit l'inimitié et la probabilité du succès doubla le nombre des adversaires de la société. Ce ne fut point sous l'effort des philosophes, mais devant l'hostilité des parlements et de la cour, que les jésuites succombèrent en France. Le père Lavalette se trouvait à la tête d'un grand établissement de jésuites à la Martinique. Hardi spéculateur, il créa une banque. On entrava ses opérations. Ses lettres de change furent protestées en France et à la Martinique. Une maison de Marseille réduite à déposer son bilan, accusa le jésuite de sa déconfiture et intenta une action contre la société tout entière, comme solidaire d'un de ses membres. Le général de l'ordre commit la faute d'abandonner le père Lavalette, au lieu de venir à son secours avec toutes les ressources de la société. Le procès fut porté à la grande chambre du parlement de Paris, et les jésuites, déclarés solidaires de la dette du père Lavalette, furent condamnés à payer un million et demi à la maison de Marseille ; leurs biens mis en sequestre devaient être vendus au besoin pour le parfait paiement. Cette affaire eût un retentissement immense. Dans le cours du procès, la société avait été sommée de produire ses statuts que jusqu'alors on avait mis tant de soin à tenir secrets. Dès lors, les détails du procès s'effacèrent

Digitized by Google

devant l'institution même. Tout le monde voulut voir ces constitutions mystérieuses. Dans les conversations, dans les écrits, il n'était plus question que des jésuites. Tous les sexes, tous les âges, toutes les classes se mêlaient au débat.

Les philosophes furent loin d'être les adversaires les plus ardents de l'ordre. Les jansénistes devenaient trop puissants à leurs yeux. Ils étaient bien aises de voir tomber les jésuites comme moines; mais comme jésuites, ils commençèrent à les plaindre et penchaient de leur côté.

Louis XV résistait. Il avait été élevé dans le respect des jésuites, et il les craignait. Les anciennes accusations de régicide n'avaient pas fait un médiocre effet sur son esprit. A l'exemple de tous ses prédécesseurs depuis Henri IV, il voyait dans le maintien d'un confesseur jésuite non-seulement une bienséance morale, mais une garantie matérielle; se brouiller avec les pères lui semblait hasardé et même dangereux. D'ailleurs Louis XV avait hérité de Louis XIV cette singulière doctrine très-franchement professée par le grand monarque, que le dévouement des rois à la religion et à ses ministres rachète suffisamment leurs faiblesses et les maintient dans une sphère séparée de la foule des pécheurs. La résistance de Louis XV eût été insurmontable, si Mme. de Pompadour et le duc de Choiseul, pour plaire à cette favorite, n'avaient circonvenu le monarque. Les jésuites étaient hostiles à Mme. de Pompadour; elle s'était adressée au pape pour qu'il intervînt en sa faveur auprès d'eux, mais la négociation avait échoué. M. de Saint-Priest publie à ce sujet un document fort curieux qu'il a trouvé dans les manuscrits du duc de Choiseul. Ce sont les instructions données par la marquise de Pompadour à l'agent secret qu'elle envoya à Rome. La marquise veut que le pape et le cardinal Spinelli connaissent la suite véritable des faits : au commencement de 1752, déterminée par des motifs dont il est inutile, dit-elle, de rendre compte, à ne conserver pour le roi que les sentiments de la reconnaissance et de l'attachement le plus pur, elle le déclara à sa Majesté, en la suppliant de consulter son confesseur et des docteurs de Sorbonne, pour trouver les moyens de la laisser auprès de sa personne (puisqu'elle le désirait) sans être exposée au soupçon d'une faiblesse qu'elle n'avait plus. Le père Perusseau, confesseur du roi, exigea une séparation totale. Le roi s'y refusa, disant que la marquise était nécessaire à son bonheur et au bien des affaires, qu'elle était la seule qui lui osât dire la vérité si utile aux rois; la marquise assura, dit-elle, que si le père Perusseau n'enchaînait pas le roi par les sacrements, il se livrerait à une façon de vivre dont tout le monde serait fâché. Les sacrements furent refusés, et l'on vit en peu de temps qu'elle ne s'était pas trompée. Quant le père Desmarets succéda au père Perusseau, le roi fit son possible pour remplir ses devoirs de chrétien, mais il en fut encore privé, et retomba peu à peu dans

Digitized by Google

les mêmes erreurs. Le père Desmarets, selon la marquise, était plus borné que son prédécesseur et entouré des mêmes personnes qui voulaient l'éloigner de la cour. L'objet de la négociation était donc d'engager le pape à lever les obstacles qui empêchaient le roi de remplir un devoir saint pour lui et édifiant pour les peuples. Le négociateur pouvait assurer avec la vérité la plus pure que, depuis quatre ans et plus, il ne se passait dans le commerce du roi et de Mme. de Pompadour, rien qui pût être taxé de passion, et par conséquent rien qui fût contraire à la régularité des mœurs la plus exacte. Quant à la marquise elle-même, elle avait d'abord montré son âme toute nue au père de Sacy, qui l'avait éprouvée en secret pendant cinq mois, lui avait prescrit une règle de conduite qu'elle avait exactement observée, et avait fait enlever l'escalier qui donne dans son appartement où le roi n'entrait plus que par la pièce de compagnie. Mais le père de Sacy fût entouré, et finit par lui dire qu'il lui refuserait les sacrements tant qu'elle serait à la cour. On s'était trop moqué, disait-il, du confesseur de Louis XIV, quand le comte de Toulouse était venu au monde, il ne voulait pas qu'il lui en arrivât autant. « A un semblable motif, ajoute la marquise, je n'eus rien à répondre.» Mais elle changea de confesseur ; elle s'adressa à des personnes qui pensèrent qu'elle ne méritait pas la peine qu'on lui faisait éprouver. Après un nouveau tems d'épreuve, il lui a été permis d'approcher secrètement des sacrements, et quoi qu'elle sente quelque peine du secret qu'il faut garder pour éviter des noirceurs à son confesseur, c'est cependant une grande consolation pour son âme. Il ne s'agit donc pas d'elle dans la négociation, et elle ne s'y intéresse que pour le roi.

La négociation, comme nous l'avons dit, avait échoué. La favorite vint donc en aide aux parlements. On fit peur au roi d'une nouvelle Fronde. Choiseul le mit dans l'alternative de l'expulsion des jésuites ou du renvoi des parlements. Louis XV n'était pas encore préparé à ce coup d'Etat. La suppression de l'ordre lui parut plus facile. On lui représenta que la religion chrétienne avait subsisté quinze siècles sans les jésuites ; on lui remit sous les yeux les maximes régicides de quelques casuistes. Fatigué plutôt que convaincu, cherchant d'ailleurs en toutes choses son repos bien plus que les lumières, il se rendit. Il voulut cependant une dernière tentative de conciliation : cinquante-un évêques furent réunis, ils décidèrent à l'unanimité moins six voix, que l'autorité illimitée d'un général résidant à Rome était inconciliable avec les lois du royaume et que, pour concilier toutes les convenances, le général devait nommer un vicaire qui résiderait en France. Cette transaction ne fut point acceptée : la réponse des jésuites : *sint ut sunt, aut non sint* est niée aujourd'hui par leurs défenseurs. Malgré les efforts d'un parti puissant à la tête duquel étaient le dauphin et Mesdames, Louis XV renvoya de France la compagnie (1764).

Digitized by Google

Trois ans après ce fut le tour de l'Espagne. Ici une grande obscurité enveloppe les causes de la mesure. Une émeute avait éclaté à Madrid, la maison du ministre Squillace avait été saccagée. Les gardes wallonnes et le roi lui-même avaient vainement cherché à apaiser le tumulte qui avait été amené par une ordonnance prohibant une coiffure d'homme, espèce de chapeau à la Basile, dont l'usage joint à celui de grands manteaux avait occasionné des abus. Les jésuites furent accusés d'avoir fomenté l'émeute. Mais le fait était resté impuni depuis un an, et le souvenir en était déjà presqu'effacé. Le roi Charles III ne l'avait pas oublié. Pendant tout ce temps une procédure secrète s'était instruite dans le silence le plus profond et sans que personne en eût dévoilé le mystère. Le roi se tenait sûr des manœuvres coupables des jésuites : ils avaient distribué de l'argent aux groupes; la conspiration n'avait avorté, disait-il, que parce qu'elle avait éclaté quelques jours trop tôt ; il devait être surpris et entouré au pied de la croix. On n'en voulait pas à sa vie, mais on prétendait recourir à la violence pour lui imposer des conditions. Qu'on se représente l'étonnement de l'Europe à la nouvelle si imprévue que le roi d'Espagne venait à son tour d'expulser les jésuites de ses Etats. Les jésuites eux-mêmes ne savaient quelle explication donner du fait. S'ils pouvaient représenter d'Aranda et les autres ministres espagnols comme imprégnés du venin des doctrines modernes, Charles III était d'une piété aussi vive que sincère ; il recherchait les faveurs spirituelles de la cour de Rome. La canonisation de quelque moine figurait toujours en première ligne dans les instructions de ses ambassadeurs près du Saint-Siége. Charles III d'ailleurs n'était pas, comme les rois de France et de Portugal, assoupi par la paresse ou énervé par les plaisirs ; il voyait tout avec l'œil du maître, n'était pas soumis à ses ministres, et conciliait dans l'exercice du pouvoir un sens droit et une âme ardente. Choiseul de la légèreté et des indiscrétions de qui l'on se défiait, n'avait été averti qu'au moment où la publication de l'édit allait avoir lieu. Un simple courrier porta au pape une lettre autographe avec l'édit lui-même qui était déjà publié.

Au même jour (2 avril 1767), à la même heure, en Espagne, en Afrique, en Asie et en Amérique, les gouverneurs et les alcades ouvrirent deux dépêches munies d'un triple sceau qui leur ordonnaient, sous peine de mort, de transporter les jésuites dans les vingt-quatre heures à un port désigné et de les y embarquer à l'instant même. La mesure fut exécutée avec une rigueur barbare. Six mille prêtres de tout âge et de toutes conditions furent ainsi embarqués sans direction précise. Circonstance étrange : les exilés furent repoussés des côtes d'Italie, aussi bien des États du pape, que de la Toscane et de Gênes. Cependant le cardinal Torrigiani qui gouvernait le pape, n'avait d'au-

Digitized by Google

tre volonté que celle du père Ricci, le général des jésuites. C'est qu'il importait aux jésuites, dit M. de Saint-Priest, de paraître cruellement persécutés, et le général sacrifia les individus à la communauté. Après que les exilés eurent erré pendant six mois sur les mers, ce fut Choiseul qui, sur les instances du roi d'Espagne, leur accorda un misérable asile dans l'île de Corse.

Le parlement de Paris voulait quelque chose de plus que l'expulsion des jésuites; un changement de règne, le caprice d'une maîtresse ou un accès de dévotion du roi pouvait les rendre à la France. On aspirait à une abolition complète et générale de la Société de Jésus. Choiseul, qui n'avait pas de haine profonde contre les Jésuites, mais qui était ennuyé de ces querelles de moines, crut aussi que c'était le meilleur moyen d'en finir; d'ailleurs les persécutions lui déplaisaient, et, une fois l'ordre aboli, les déportés pourraient rentrer en paix dans l'intérieur de leur famille. Il proposa donc au roi d'Espagne de demander au pape, de concert avec la France et Naples, la suppression de l'ordre. Mais la proposition fut froidement reçue. L'expulsion des jésuites n'était qu'une mesure de police, la suppression de leur ordre paraissait un holocauste à la philosophie voltairienne. Naples, Venise, le Portugal même s'arrêtèrent tout court aussi devant une résolution si tranchée. Clément XIII était, disait-on, trop favorable aux jésuites; il fallait attendre sa mort et la réunion d'un conclave. Le moment, on le voit, n'était pas venu; mais les dispositions d'esprit ne tardèrent pas à changer. C'est à cette négociation avec le Saint-Siége qu'est consacrée la partie la plus intéressante et la plus étendue de l'écrit de M. de Saint-Priest.

Ce fut le pape lui-même qui, par un acte imprudent qu'il posa, donna une énergie nouvelle aux cours d'Espagne et de France, et provoqua l'explosion. Naples et Parme avaient suivi l'exemple de l'Espagne. Le duc de Parme était un très-petit prince; son duché était un ancien fief du Saint-Siége. Le pape résolut d'agir avec vigueur à son égard. Une bulle prononça la déchéance du duc de Parme. Le Saint-Siége avait oublié que ce prince tenait à la maison de Bourbon. Dès ce moment, pour toute la famille des Bourbons, l'affaire prit une face nouvelle. Pour les rois de cette maison, ce fut désormais une question d'honneur, d'amour-propre de famille. Les ambassadeurs de France, d'Espagne et de Naples reçurent des instructions pour agir de concert. Tous les trois demandèrent une prompte audience au papé. Les jésuites n'avaient rien négligé pour inspirer à Clément XIII, déjà affaissé par l'âge une résistance énergique. Les trois ambassadeurs le menacèrent de l'occupation d'Avignon et de Bénévent, s'il ne retirait la bulle. L'énergie du pape eut peine à se soutenir jusqu'au bout; en lisant le mémoire des trois cours, il versa un torrent de larmes. Cependant il résista. Aussitôt la France s'empara d'Avignon, Naples de Bénévent et de Ponte-Corvo. Leurs ministres déclarèrent ne

Digitized by Google

plus vouloir conserver de relations avec le cardinal Torrigiani, et s'opposèrent à ce qu'il correspondît avec les nonces de France et d'Espagne.

La république de Venise, le duc de Modène, l'électeur de Bavière suivirent l'exemple de l'infant de Parme. Le pape n'avait d'espoir que dans la maison d'Autriche. Mais Marie-Thérèse qui avait quelque désir de faire revivre ses prétentions à la suzeraineté de Plaisance, prit une attitude équivoque ; elle consolait le pape, prêtait l'oreille à ses plaintes, et donnait en même tems des assurances de sympathie aux cours de Versailles et de l'Escurial.

L'irritation des Bourbons alla croissant. Le marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France à Rome, proposa l'envoi de quelques troupes françaises et napolitaines sur les bords du Tibre, pour empêcher l'arrivage des vivres; réduit à la famine, le peuple aurait forcé le pape à céder. On crut devoir recourir à un moyen moins brutal. Un mémoire présenté par l'ambassadeur de France, au nom des trois cours, le 10 décembre 1768, exigea d'une manière impérieuse et décisive l'abolition totale de la Société de Jésus et la sécularisation de ses membres. Clément XIII, resta anéanti, sans parole et sans regard. Le choc fut si violent que peu de jours après, à la suite d'un léger rhume et de la fatigue d'une solennité religieuse, il se trouva mal et mourut subitement.

Désormais tous les efforts de la diplomatie allaient se tourner vers le conclave.

Les ambassadeurs des trois cours crurent devoir commencer par intimider les cardinaux. Avant l'ouverture du conclave, ils représentèrent à chacun des membres du sacré collége, qu'une élection hostile amènerait une rupture entre le saint-siége et les princes de la maison de Bourbon, que leurs ambassadeurs ne reconnaîtraient pas le pape élu et se retireraient à Frascati, en attendant de nouveaux ordres. Les cardinaux promirent d'attendre leurs collègues de France et d'Espagne, et se formèrent en conclave.

Les jésuites de leurs côté usaient de la plus grande activité. Ils ne cessaient de faire des visites aux confesseurs et aux amis des éminences. Ils portaient des présents aux princes et aux dames romaines. Ricci, leur général, fut introduit dans le conclave avant sa clôture définitive; il embrassait les genoux des cardinaux, les mouillait de larmes en leur recommandant cette société, qu'un concile général avait confirmée, qui avait rendu tant de services ; il représentait aux princes de l'église, l'indignité du joug sous lequel on voulait la courber. Il les excitait à précipiter l'élection, à ne pas attendre l'arrivée des cardinaux français et espagnols, et à les contraindre à baiser les pieds d'un pape nommé sans leur aveu. Les conseils de Ricci furent sur le point de l'emporter. Il ne s'en fallut que de deux voix que le cardinal Chigi, candidat des jésuites, ne fût nommé avant l'arrivée des cardinaux français et espagnols.

La France envoya le cardinal de Bernis, ancien ministre, retiré dans son

Digitized by Google

diocèse, que Choiseul était charmé de pouvoir éloigner de France, et qui s'était rendu fort agréable à Benoit XIV, dans son ambassade de Venise. C'était un homme d'esprit, de manières agréables et bienveillantes, mais dont l'amour-propre s'exagérait singulièrement sa propre influence. Il reçut pour instruction de subordonner toutes ses démarches à un accord parfait avec les représentants de l'Espagne et de négocier secrètement le retour du comtat d'Avignon à la France.

Les cardinaux espagnols tardèrent à arriver. Le plan de la cour de Madrid, était d'enchaîner le pape futur par la promesse écrite et signée d'abolir l'ordre des jésuites. Mais Bernis eut des scrupules que ni d'Aubeterre l'ambassadeur de France, ni Azpurgu, ministre d'Espagne, ne purent vaincre ; il les fit partager par Louis XV, qui accordait toujours au dogme le respect qu'il refusait à la morale.

Le conclave durait depuis près de trois mois, quand les cardinaux espagnols arrivèrent enfin. Ils flattèrent l'amour-propre de Bernis, lui laissèrent les dehors de l'influence, mais s'emparèrent à son insu de la négociation. Tandis que Bernis, dans l'effusion de la vanité, s'écriait : « Jamais les cardinaux de France n'ont eu plus de pouvoir que dans ce conclave », les espagnols avaient jeté les yeux sur le cardinal Ganganelli et munis de renseignements particuliers, ils entamèrent avec lui une négociation mystérieuse dans le conclave même. Ganganelli n'était point le candidat de prédilection de la France, son nom avait été inscrit sur une liste de *bons sujets* qui ne seraient pas désagréables aux Bourbons, mais au milieu de beaucoup d'autres et avec des notes restrictives ; la France le soupçonnait de manège et de duplicité.

« Est-il vrai, se demande M. de Saint Priest, que Ganganelli ait pris des engagements formels contre les jésuites? Est-il vrai que pour gage de son élection future, il ait remis aux espagnols, sur leur sollicitation, un écrit *signé de sa main*, qui, sans impliquer formellement la promesse de la destruction des jésuites, en eût donné l'espérance? Est-il vrai que ce billet ait été conçu en ces termes : *Je reconnais que le souverain pontife peut en conscience éteindre la Société de Jésus en observant les règles canoniques* ? » M. de Saint Priest doute et ne se prononce pas.

Le cardinal de Bernis qui finit par se douter de ce qui se passait, voulut au moins sauver les apparences. Il se rendit auprès de Ganganelli et espéra lui donner le change en se vantant d'avoir disposé tous les suffrages en sa faveur. Ganganelli se prêta volontiers à la fiction et s'épuisa en protestations de reconnaissance pour la France et pour son ministre. Bernis, avec le ton d'un homme qui va décider du destin de l'église, demanda nettement au cardinal ses intentions à l'égard des jésuites et de l'infant de Parme. Ganganelli

Digitized by Google

promit de se réconcilier avec l'infant, de bénir même son prochain mariage. Quant aux jésuites, il reconnut l'abolition utile, mais insista sur la nécessité d'y procéder avec prudence et réserve ; pressé par Bernis qui demandait la destruction immédiate de la société, il le pria de bien croire qu'une fois intrônisé, le pape futur ne s'en tiendrait pas aux paroles. Enfin, Ganganelli promit à Bernis tout ce qu'il voulut, il laissa même entrevoir la possibilité du retour d'Avignon à la France, et s'engagea à nommer aux premières places de l'état ecclésiatique les sujets qu'indiquait la cour de Versailles.

Bernis courut chez le cardinal Pozzo-Bonelli, chargé du secret de l'Autriche qui avait affecté une complète indifférence pour le résultat de cette lutte. Pozzo-Bonelli adhéra sur-le-champ au nouveau choix. Et après un scrutin de pure formalité, Ganganelli fut proclamé pape sous le nom de Clément XIV.

La politique du nouveau pape fut de temporiser, d'amuser les princes par des promesses, de contenir les jésuites par des hésitations concertées ; son pontificat fut voué à toutes les ressources, à tous les artifices d'une faiblesse laborieuse. Il ne négligea rien pour se concilier le cardinal de Bernis, devenu définitivement ambassadeur de France à Rome en remplacement du marquis d'Aubeterre. « La Providence, s'écriait-il en embrassant Bernis, s'est servie de la maison de Bourbon pour m'élever sur la chaise du prince des apôtres. Elle a permis que vous fussiez le ministre du roi auprès du St-Siége, toutes ces circonstances inespérées semblent m'assurer la protection du ciel....Nous sommes seuls, personne ne nous voit, laissons là l'étiquette et vivons dans l'ancienne égalité du cardinalat... J'aurai en vous, mon cher cardinal, une confiance sans bornes. Point de voies indirectes, point de mystères entre nous ; je vous communiquerai tout, je ne ferai rien sans vous consulter. » Dans sa vanité, Bernis se croyait maître de Rome. Il écrivait sans cesse pour prier sa cour d'approuver les délais nécessaires à la dignité du pape et inévitables en ces matières. Le duc de Choiseul, sans se tromper sur les motifs du pape, était devenu assez indifférent à l'issue d'une affaire qu'il trouvait d'une longueur fastidieuse. Dans ses dépêches, il allait jusqu'à blâmer sa propre politique, il désapprouvait et l'expulsion des jésuites et la démarche faite pour la suppression de leur ordre ; mais enfin la question était posée entre les rois de la maison de Bourbon et les jésuites. Il était indécent, disait-il, de voir le père Ricci antagoniste du roi de France. Louis XV s'était également refroidi. Ses velléités de dévotion, ses remords intermittents lui inspiraient beaucoup d'indulgence pour le pape. Auprès de la cour de France donc la politique dilatoire de Clément XIV avait obtenu un succès assez heureux. Les plus grandes difficultés n'étaient plus là ; le roi d'Espagne Charles III était beaucoup moins traitable. Il redoublait d'instance, s'emportait jusqu'à la menace, poussait le cabinet français et dénonçait

Digitized by Google

Bernis. Les jésuites de leur côté cherchaient à exercer une veritable terreur sur l'esprit du Pape. Il craignit pour sa vie; sa santé s'altéra, les traces d'une inquiétude extrême s'imprimaient sur son visage; il rechercha de plus en plus la solitude, et veilla plus que jamais à ce que les mets de sa table fussent tous préparés par Francesco, vieux moine, compagnon de son enfance. Le malheureux pape prenait tous les tons pour calmer les Bourbons ; il feignait de craindre le ressentiment de Marie Thérèse et d'autres princes catholiques; il en appelait même à la Prusse et à la Russie; ou bien il promettait de chasser les jésuites après avoir obtenu le consentement de toutes les cours sans exception. Il promettait de ne point donner de successeur à Ricci, de ne plus admettre de novices. Il parlait même d'assembler un concile pour se décharger sur lui du soin de juger cette haute question. Ses angoisses étaient extrêmes. « Hélas ! disait-il à Bernis, je ne suis pas né pour le trône. Je m'en aperçois tous les jours. »

Charles III, excité par ses ministres, demeurait inflexible. Pour ôter tout prétexte à Clément, il lui offrit de faire débarquer six mille hommes à Civita-Vecchia pour le défendre contre ses ennemis (1770). Bernis sentit la nécessité de regagner les bonnes grâces de Charles III, qui venait de solliciter son rappel. Il donna au pape un conseil perfide. Il l'amena à écrire au roi d'Espagne une lettre dans laquelle Clément refusait le secours offert, demandait du temps pour opérer la suppression des jésuites, mais la reconnaissait indispensable et convenait que les membres de cette société avaient mérité leur ruine par l'inquiétude de leur esprit et l'audace de leurs menées. Ce fait est parfaitement prouvé par la correspondance officielle de Bernis que rapporte M. de Saint-Priest. La lettre dont il s'agit avait été confondue avec l'engagement beaucoup plus vague, signé, dit-on, par le cardinal Ganganelli avant son élection.

En possession d'un pareil engagement, Charles III devenait maître de la négociation. La cour de Naples n'épargnait pas non plus les humiliations au souverain pontife. Elle fit enlever les marbres qui depuis longtemps ornaient le palais Farnèse. Le grand-duc de Toscane fit dépouiller d'autres chefs-d'œuvre la villa Médicis. Les Romains s'irritèrent de plus en plus. Le séquestre d'Avignon et de Bénévent se prolongeait. Clément XIV tomba dans le mépris. Les jésuites relevaient la tête. Le duc de Choiseul vint à mourir et le duc D'Aiguillon lui succéda (1770). L'exaltation de la société s'en accrut. C'était par son influence que D'Aiguillon avait été porté au ministère; elle voulut exploiter la haine du duc pour son prédécesseur. Dans un mémoire qui existe encore, elle demanda la mise en jugement de plusieurs subalternes de Choiseul. On avait fait entrevoir à Mme Dubarry qu'en accordant le pouvoir aux jésuites, elle s'assurait d'ardents défenseurs ; la favorite allait devenir une

Digitized by Google

Maintenon. Ce plan s'écroula devant les exigences du roi d'Espagne et la nécessité où se crut le nouveau ministre de le ménager. D'Aiguillon, pour désarmer la défiance de Charles III, n'eut rien à lui refuser et alla jusqu'à livrer les dépêches de Bernis à l'ambassadeur d'Espagne. La situation de Clément XIV devenait chaque jour plus malheureuse. Les menaces des jésuites prenaient une nouvelle énergie. Ils accusaient Clément et flétrissaient son nom. L'idée de sa déposition, de son remplacement n'effrayait pas leur audace. Des images insultantes, des tableaux hideux annonçaient une catastrophe prochaine sous la forme d'une vengeance providentielle. Une paysanne du village de Valentano, avec laquelle le père Ricci eut une entrevue, annonçait la vacance du saint Siége par des signes mystérieux.

Charles III perdit entièrement patience. Il menaça le pape de le déshonorer en imprimant sa lettre. Son ambassadeur était mort, il fit pour le remplacer, le choix le plus significatif, en nommant Monino, depuis comte de Florida Blanca, connu par sa fermeté et son hostilité contre les jésuites. Le pape en fut accablé. Le nouvel ambassadeur prit le ton le plus décidé, il n'épargna ni les menaces ni les sarcasmes. Il rejetait avec mépris tous les délais. « Non, Saint Père, s'écriait-il; c'est en arrachant la racine d'une dent qu'on fait cesser la douleur. Par les entrailles de Jésus-Christ, je conjure votre sainteté de voir en moi un homme plein d'amour pour la paix ; mais craignez que le roi mon maître n'approuve le projet adopté par plus d'une cour, celui de supprimer tous les ordres religieux. Si vous voulez les sauver, ne confondez pas leur cause avec celle des jésuites. » Comme le pape cherchait à éveiller la pitié, qu'il parlait de sa santé et que l'espagnol laissait percer une dédaigneuse incrédulité, le malheureux Clément, rejetant en arrière une partie de ses vêtements, lui montra ses bras nus couverts d'une éruption dartreuse.

Vainement les jésuites recommencèrent à semer la terreur. Il fallait se décider. La cour de Vienne venait de consentir à faire cause commune avec les Bourbons, à la condition de disposer arbitrairement des biens des jésuites, sauf à compenser les pertes des individus par des pensions. Le pape prit enfin un parti ; il se fit apporter le bref, le relut, leva les yeux au ciel, prit la plume et signa ; puis regardant son ouvrage, il dit en soupirant : « Je ne me repens pas de ce que j'ai fait. Je ne m'y suis déterminé qu'après l'avoir bien pesé. Je le ferais encore, mais cette suppression me tuera, *mi dara la morte.* »

Le 21 juillet 1773, le bref *dominus ac redemptor* parut. Les scellés furent mis sur les maisons des jésuites ; on ferma leurs écoles ; leurs églises furent desservies par des capucins. Le père Ricci fut dépouillé de sa dignité, revêtu des habits d'un simple prêtre, et gardé à vue. Après une longue et subtile procédure, on l'incarcéra au château Saint-Ange, où il fut traité avec une ri-

Digitized by Google

gueur que les ennemis même des jésuites n'attendaient ni n'exigeaient du pape.

Clément XIV était heureux du succès de sa décision. La noblesse et le sacré collége gardaient le silence. Le peuple dont il craignait la colère, le reçut avec enthousiasme ; une diminution adroite sur le prix de quelques denrées avait préparé cet accueil. Jamais l'humeur du pape n'avait été plus gaie ; sa santé même redevint florissante. Hors une éruption cutanée qui le soulageait plus qu'elle ne lui était nuisible, il n'avait jamais éprouvé aucune infirmité ; sa forte constitution lui promettait encore une longue carrière. Cependant, tandis qu'aux cérémonies publiques, dans les rues, dans les églises, partout enfin, on le voyait plein de force et de santé, le bruit de sa mort se renouvelait sans cesse. La paysanne de Valentano continuait de l'annoncer avec une singulière persistance. Huit mois s'étaient écoulés depuis la signature du bref, lorsqu'un jour, vers la semaine sainte de 1774, Clément sentit en se levant de table une commotion intérieure suivie d'un grand froid. Il en fut troublé, mais il finit par l'attribuer à une digestion mal faite. Bientôt cependant sa voix jusqu'alors pleine et sonore, fut entièrement voilée par un enrouement d'un genre singulier. Une inflammation de la gorge le forçait à tenir la bouche ouverte ; des vomissements, des faiblesses dans les jambes lui interdirent ces longues promenades que naguère il achevait sans fatigue. Une prostration de force, une dissolution anticipée succéda à une vigueur peu différente de la jeunesse, et la douloureuse conviction d'un attentat qu'il avait toujours redouté, finit par le rendre méconnaissable à ses propres yeux. Lorsqu'après s'être enfermé pendant cinq mois, il reçut enfin les ministres des grandes puissances, ce n'était plus qu'un squelette qui se dressait devant eux. Dans ce désordre de la nature physique, le moral céda à son tour. Sa raison s'égara, il s'agenouillait devant la madone, en s'écriant : « Grâce, grâce... on m'a fait violence. *Compulsus feci* ! » Toutefois il ne fit jamais de rétractation écrite. Au moment suprême, la raison lui fut rendue. Ce fut dans la plénitude de son intelligence, qu'il entra en agonie. Il voulut parler, un moine murmura quelques mots à son oreille, sa parole s'éteignit et il expira.

Les ennemis du pape firent éclater une joie indécente. Ils applaudissaient aux satires les plus infâmes qu'eux-mêmes colportaient de palais en palais. Le cadavre présentait un visage livide, des lèvres noires, l'abdomen enflé, les membres amaigris et couverts de taches violettes. Le volume du cœur était très diminué, les muscles détachés et décomposés dans l'épine dorsale. Les aromates, ni les parfuns ne purent dissiper les exhalaisons méphitiques. Lorsqu'on enleva les habits pontificaux, une grande partie de la peau y resta collée. La chevelure resta tout entière sur le coussin de velours qui soutenait la tête ; et un simple frottement fit tomber les ongles l'un après l'autre,

Digitized by Google

Rome entière s'écria : Clément XIV a péri par *l'aqua tofana de Peruggia*. Dans le moment personne n'en douta, les dénégations vinrent plus tard. Cet événement, dit M. de Saint-Priest, passe encore pour un problème historique. L'auteur termine en rapportant les dépêches de Bernis, dont il est difficile de récuser le témoignage. Bernis commença par le doute, mais il finit par être convaincu de la réalité de l'empoisonnement. Il parle de documens certains que le feu pape lui a communiqués ; il annonce dans une de ses dépêches qu'il rassemble les vraies circonstances de la maladie et de la mort de Clément XIV qui excitent l'horreur et la compassion. « Nous avons vainement cherché cette relation, dit M. de Saint-Priest, elle a disparu. »

Digitized by Google

VOYAGE AUX MONTAGNES ROCHEUSES,

Et une année de séjour chez les tribus indiennes du vaste territoire de l'Orégon dépendant des Etats Unis d'Amérique, par LE R. P. PIERRE DE SMET, *missionnaire de la Compagnie de Jésus.*

Aspect du pays, accueil des sauvages. — Périls. — La peuplade des Serpents. — Les Dignes-de-Pitié. — Caractère des Têtes Plates. — Costume des sauvages. — Leur malpropreté, leurs soupières. — Leurs croyances. — Les jeux de hasard. — Le gouvernement. — Jeûnes. — Mutilations. — Cruautés, horrible sort des prisonniers. — Cérémonies funèbres. — Les veuves. — Circonspection et discrétion des sauvages. — Leur sagacité. — Les songes. — Les effets du tabac.

Cet ouvrage est la relation de deux voyages l'un de huit, l'autre de six mois, qu'un jésuite belge, le père De Smet, de Termonde, a faits dans les contrées sauvages situées à l'Ouest des États-Unis, au-delà du Missouri. Le voyageur missionnaire part de St-Louis du Missouri, il remonte pendant une dixaine de jours

[1] Malines, 1844, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

cette rivière, dont les bords par leur riche végétation présentent le spectacle le plus ravissant à l'œil de l'Européen qui les parcourt pour la première fois. Ici c'est le sycomore, ce géant de la forêt de l'Ouest, qui étend ses vastes et gracieuses branches couvertes d'une écorce d'un blanc brillant ; là, ce sont les mille hautes colonnes du cotonnier, cet autre géant, enveloppé de la terre jusqu'aux branches, d'une draperie de lierre d'un vert foncé et diapré jusque dans ses sommets d'une profusion de grandes fleurs couleur de flamme qu'y entremêle le *Bignonia radicans* ; puis viennent *l'accacia triacanthos* au parfum délicieux, le cornouiller aux branches en parapluie, aux feuilles en cœur, aux brillantes fleurs blanches, aux baies écarlates ; le bouton rouge présentant tout une superficie de campanules dont les masses éclatantes forment un contraste grâcieux avec le brun dominant de la forêt. Mais quand on a quitté les rives du Missouri et ses principaux affluens pour s'avancer vers les Montagnes Rocheuses, la scène change d'aspect. A cette nature riche et puissante succède une désolante stérilité. Ce n'est plus qu'au bord des rivières et des ruisseaux qu'on retrouve quelque fertilité. Toute cette région est une bruyère rocheuse et sablonneuse. Le chasseur et son coursier y manquent de nourriture. Les animaux se retirent sur les bords de la verdure expirante. D'espace en espace la monotonie de ce désert est interrompue par des bancs de rochers qui le traversent ou par des monceaux de pierres confusément entassées comme des ruines. Au fond se dressent les Montagnes Rocheuses, dont les gorges et les vallées donnent asile à un grand nombre de tribus sauvages, restes mutilés de plusieurs peuples autrefois possesseurs des prairies, aujourd'hui refoulés dans ces défilés inaccessibles.

C'est parmi ces peuplades diverses dont chacune compte 500, 1000 à 4000 hommes, que le père De Smet va porter les lumières de la foi. Ce qui frappe dans son récit, c'est le désir que montrent toutes ces tribus d'embrasser la religion chrétienne. Partout la *robe-noire* (c'est le nom qu'ils donnent au prêtre) est accueillie avec enthousiasme et cordialité. Leur naïve hospitalité contraint le père De Smet, à son arrivée au sein d'une tribu nouvelle, à assister à vingt banquets en un jour ; on sait que le sauvage qui au besoin se passe si long-temps de nourriture, a la faculté de manger à

Digitized by Google

peu près autant qu'il veut, et l'étiquette locale ne permet pas à l'étranger de refuser un seul des mets homériques qu'on lui sert. Heureusement pour l'estomac plus civilisé de notre révérend compatriote, elle admet un accommodement; quand on n'est pas de force à remplir soi-même son rôle tout entier, on peut amener à ces copieux dîners un second sur lequel on se décharge d'une partie de ses fonctions de convive, et les services de ce consommateur auxiliaire s'achètent au prix de quelques onces de tabac. A part leurs guerres et leurs vengeances de tribu à tribu qui sont cruelles et sanglantes, la plupart de ces peuplades montrent au père De Smet un très-doux et très-heureux naturel. Il en est même dont il dit tant de bien qu'on est tenté de croire que sa tendresse pour ces êtres naïfs auxquels il se dévoue, embellit un peu leur portrait. Il avertit au reste qu'il en est tout autrement des sauvages qui habitent sur la lisière des parties cultivées des États-Unis, et qui, en contact avec les aventuriers de la civilisation, en ont contracté les vices. Aussi, quoique notre voyageur, dans son expédition à travers ces contrées désertes, redoute beaucoup les mauvaises rencontres et prenne de grandes précautions pour les éviter, il nous semble que le péril y consiste presqu'exclusivement dans les obstacles naturels d'un terrain où il n'y a pas de chemin frayé, où l'on n'a que la boussole pour guide; le passage et la navigation des rivières offrent des dangers auxquels succombèrent un jour cinq matelots qui dirigeaient la berge du père De Smet, pendant que lui-même marchait le long du rivage. Une tribu, connue par ses brigandages et qui porte le nom de *Pieds-noirs* est reputée particulièrement hostile aux blancs. Quand il approcha des plaines qu'elle parcourt, M. De Smet marchait au fond des ravins pour se cacher à l'œil des sauvages qui rôdaient dans la plaine. Tout-à-coup les voyageurs furent surpris par une bande de *Pieds-noirs* qui avaient suivi leurs traces depuis plusieurs heures et qui fondirent sur eux au galop. Mais bientôt le chef sauvage fit mettre bas les armes; on se donna la main; on fuma, on soupa ensemble; la *robe-noire* fût même portée en triomphe et on lui donna une escorte à son départ. D'autres tribus auxquelles on avait fait une réputation redoutable, se montrèrent également animées des sentiments les plus hospitaliers. Nous allons emprunter

Digitized by Google

aux lettres du père De Smet quelques détails sur les usages et les mœurs de plusieurs des tribus chez lesquelles son zèle courageux l'a conduit.

Les *Soshonies*, c'est-à-dire les déterreurs de racines, surnommés les *Serpents*, habitent la partie méridionale du territoire de l'*Orégon*, dans le voisinage de la haute Californie. Leur population d'environ 10,000 âmes se partage en plusieurs peuplades disséminées çà et là dans le pays le plus inculte de toute la région à l'ouest des montagnes; presque toute la surface y est couverte de scories et d'autres productions volcaniques. On les a surnommés *Serpents*, parce que, dans leur indigence, ils sont réduits comme ces reptiles à fouiller la terre et à se nourrir de racines. Quelques bandes de chasseurs se rendent parfois à l'est des montagnes à la chasse des buffles, et dans la saison où le poisson remonte, ils descendent sur les bords de la *Rivière-aux-Saumons* et de ses tributaires pour faire leurs provisions d'hiver. Ils sont assez bien pourvus de chevaux. Trois cents de leurs guerriers se rendirent en ordre et au grand galop au milieu de notre camp. Ils étaient hideusement barbouillés, armés de leurs massues et tout couverts de plumes, de perles, de queues de loups, de dents et de griffes d'animaux, bizarres ornements, dont chacun s'était paré selon son caprice. Ceux qui avaient reçu des blessures dans les batailles, et ceux qui avaient tué des ennemis de leur tribu, montraient avec ostentation leurs cicatrices et faisaient flotter au bout de perches en forme d'étendards les chevelures qu'ils avaient enlevées. Après avoir fait plusieurs fois le tour du camp, en poussant par intervalles des cris de joie, ils descendirent de cheval et vinrent donner la main à tous les blancs en signe d'amitié.

Les principaux chefs, au nombre d'environ trente, m'invitèrent à un conseil. Comme parmi les *Sheyennes*, il fallut aussi passer par toutes les cérémonies du calumet : le chef fit d'abord un petit cercle sur la terre, y plaça un petit morceau brûlant de fiente sèche de vache, et y alluma son calumet. Il offrit ensuite la pipe au Grand-Esprit, au soleil, à la terre et aux quatre points cardinaux. Les autres observaient tous le plus profond silence et restaient assis immobiles comme des statues. Le calumet passa de main en main, et je remarquai que chacun avait une manière différente de s'en saisir. L'un tournait le calumet avant de mettre le manche à la bouche, le suivant faisait un demi-cercle en l'acceptant, un autre tenait la coupe en l'air, un quatrième la baissait jusqu'à terre et ainsi de suite. Je suis naturellement enclin à rire ; j'avoue qu'en cette occasion j'ai dû faire des efforts sérieux pour ne pas éclater, en contemplant la gravité que ces pauvres sauvages observaient au mi-

Digitized by Google

lieu de toutes ces simagrées ridicules. Ces façons de fumer entrent dans leurs pratiques superstitieuses de religion; chacun a la sienne, dont il n'oserait dévier pendant toute sa vie, de peur de déplaire à ses Manitous. Je leur fis connaître les motifs de ma visite, le commandement que Dieu avait fait aux Robes-noires d'aller prêcher sa sainte loi à toutes les nations de la terre, l'obligation que tous les peuples avaient de la suivre dès qu'ils la connaîtraient, le bonheur éternel qu'elle procure à tous ceux qui la suivraient fidèlement jusqu'à la mort, et l'enfer avec tous ses tourments qui serait le partage de quiconque fermerait l'oreille à la parole de Jésus-Christ. Je leur fis concevoir les avantages que leur procurerait une mission, et je finis en leur prêchant les principaux points du christianisme. Les sauvages m'accordèrent la plus grande attention et parurent dans l'admiration de la sainte doctrine que je venais de leur expliquer. Ils tinrent conseil entr'eux pendant l'espace d'une demi-heure, et l'orateur, au nom de tous les chefs, m'adressa les paroles suivantes : « Robe-noire, vos paroles ont trouvé accès dans nos cœurs, elles » n'en sortiront jamais. Nous désirons de connaître et de pratiquer la sublime loi dont vous venez de nous faire part, au nom du Grand-Esprit, que » nous aimons. Tout notre pays vous est ouvert, vous n'avez qu'à faire » votre choix pour y former un établissement. Tous, tant que nous sommes, » nous quitterons les plaines et les forêts, pour venir nous placer sous vos » ordres, autour de vous. »

Les *Serpents* croient que le Grand-Esprit réside particulièrement dans le soleil, le feu et la terre. Lorsqu'ils font une promesse solennelle, ils prennent le soleil, le feu et la terre à témoins de l'obligation qu'ils contractent. Lorsqu'un chef ou un brave de la nation meurt, ses femmes, ses enfants et ses plus proches parents se coupent les cheveux ; c'est leur grand deuil. Ils rasent même les crinières et les queues à tous les chevaux que le défunt possédait, ce qui donne à ces pauvres animaux un air bien triste. Ils font ensuite au milieu de sa loge un tas de tout son butin, coupent en petits bouts les perches qui la supportent, et brûlent tout son avoir à la fois. Le cadavre est garrotté sur son coursier favori et conduit sur le bord de la rivière voisine. Là, les guerriers poursuivent l'animal, et le cernent de près en jetant des cris si affreux, qu'ils le forcent à s'élancer dans le courant avec le corps de son maître. Alors redoublant leurs cris, ils recommandent au cheval de transporter sans délai son maître au pays des âmes. Ce n'est pas tout. Pour témoigner leur douleur, ils se font des incisions sur toutes les parties charnues du corps; et plus l'attachement au défunt est grand, plus les incisions qu'ils se font sont profondes. On m'a assuré qu'ils prétendent que la douleur s'échappe par ces plaies. Croiriez-vous que ces mêmes gens, si sensibles à la mort d'un parent, ont, comme les *Scioux*, les *Pawnées* et la plupart des nations no-

Digitized by Google

mades, la coutume barbare d'abandonner sans pitié aux bêtes féroces du désert les vieillards et les malades, dès qu'ils commencent à leur causer de l'embarras dans leurs expéditions de chasse ?

Tandis que je me trouvais dans leur camp, les *Serpents* se préparaient à une expédition contre les *Pieds-noirs*. Aussitôt que le chef eut annoncé à tous les jeunes guerriers sa résolution de porter la guerre sur les terres de l'ennemi, tous ceux qui se proposaient de le suivre, préparèrent leurs munitions, souliers, arcs et flèches. La veille du départ, le chef, à la tête de ses soldats, fit sa danse d'adieu à chaque loge: partout il reçut un morceau de tabac ou quelqu'autre présent....

Les *Sompeetches*, les *Payoots* et les *Ampayouts* sont les plus proches voisins des *Serpents*. Il n'y a peut-être dans tout l'univers pas un peuple plus misérable, plus dégradé et plus pauvre. Les français les appellent communément les *Dignes-de-pitié*, et ce nom leur convient à merveille. Le pays qu'ils habitent est une véritable bruyère ; ils logent dans les crevasses des rochers, ou dans des trous creusés en terre ; ils n'ont pas d'habillements ; pour toute arme, un arc ; des flèches et un bâton pointu ; ils parcourent les plaines incultes à la recherche des fourmis et des sauterelles, dont ils se nourrissent, et ils croient faire un festin quand ils rencontrent quelques racines insipides ou quelques graines nauséabondes. Des personnes respectables et dignes de foi m'ont assuré qu'ils se repaissent des cadavres de leurs proches et qu'ils mangent même quelquefois leurs propres enfants. On ne connaît pas leur nombre; car ils ne sont guère que deux, trois ou quatre ensemble. Ils sont si timides qu'un étranger aurait bien de la peine de les aborder. Dès qu'ils en aperçoivent un, soit blanc, soit sauvage, ils donnent l'alarme en faisant un boucan (fumée de bois) ; un instant après le même signal se multiplie dans tous les endroits où ils se trouvent. On en a compté plus de quatre cents à la fois, qui, à ce signal, couraient se cacher dans des roches inaccessibles ; ce qui fait présumer qu'ils sont très-nombreux. Lorsqu'ils vont à la recherche des racines et des fourmis, ils cachent leurs petits enfants dans les herbes ou dans les trous des rochers. Quelques-uns de temps en temps se hasardent à quitter leurs cachettes, viennent trouver les blancs, et leur vendent leurs enfants pour des bagatelles. Les Espagnols de la Californie font quelquefois des incursions dans leur pays pour leur enlever leurs enfants. On m'a assuré qu'ils les traitent avec humanité, qu'ils les instruisent dans la religion, et que, lorsqu'ils sont parvenus à un certain âge, ils leur accordent la liberté, ou les retiennent dans une espèce d'esclavage en leur confiant la garde de leurs chevaux ou en les faisant travailler dans leurs fermes. J'ai eu la consolation de baptiser plusieurs de ces êtres malheureux ; eux aussi m'ont raconté les circonstances que je vous rapporte...

Digitized by Google

Le pays de mes chères *Têtes-plates* est plus à l'est et au sud-est, et s'étend jusqu'aux montagnes Rocheuses. Cette tribu est sans contredit la plus intéressante de tout l'Orégon. Francs, nobles et généreux dans leurs dispositions, ils ont toujours montré une grande bienveillance envers les blancs, et un grand désir de connaître la Religion Chrétienne. Ils sont au nombre d'environ 800; ils mènent une vie nomade; ils chassent le buffle sur les rivières *Clark* ou *du Saumon*; et tous les printemps ils traversent les montagnes et descendent jusqu'à l'embouchure des trois fourches du Missouri. Cette nation a été beaucoup réduite par les assauts continuels que lui ont livrés les *Pieds-noirs*. Quoique d'une grande bravoure, ils sont très-paisibles dans leurs dispositions, et, pour éviter leurs ennemis, ils désirent s'établir en permanence sur leurs terres. Ils attendent le retour de nos missionnaires pour exécuter leurs louables desseins. « Cultiver la terre et vivre en bons et fer- » vents chrétiens, tel est, disent-ils, l'objet de tous nos désirs. » Leur pays est montagneux, mais entrecoupé de vallées riantes et fertiles, très-riches en pâturages. Les montagnes sont froides, couvertes de neige pendant une grande partie de l'année; mais dans les vallées le climat est doux.

Les *Pondéras*, communément appelés les *Pends-d'oreille*, ressemblent aux *Têtes-plates*, de corps, de caractère, de manières, de dispositions, de mœurs et de langage; ils ne font maintenant avec eux qu'un seul et même peuple. Leur nombre s'élève à plus de 1,200; ils habitent au Nord de la rivière Clark et aux bords d'un lac qui porte leur nom. Leur pays possède des endroits très-fertiles...

A mon approche, hommes, femmes et enfants vinrent tous ensemble à ma rencontre pour me donner la main, et pour me souhaiter la bien-venue; ils étaient au nombre d'environ 1,600. Les plus anciens pleuraient de joie, tandis que les jeunes gens exprimaient leur contentement par des sauts et des cris d'allégresse. Ces bons sauvages me conduisirent à la loge du vieux chef, appelé dans sa langue le *Grand-visage*. Il avait l'aspect d'un véritable patriarche, et me reçut au milieu de tout son conseil avec la plus vive cordialité. Il m'adressa ensuite les paroles suivantes, que je vous rapporte mot à mot, pour vous donner une idée de son éloquence et de son caractère : « *Robe-noire*, soyez le bien-venu dans ma nation. C'est aujourd'hui que » *Kyleéeyou* (le Grand-Esprit) a accompli nos vœux. Nos cœurs sont gros, » car notre grand désir est rempli. Vous êtes au milieu d'un peuple pauvre » et grossier, plongé dans les ténèbres de l'ignorance. J'ai toujours exhorté » mes enfants à aimer *Kyleéeyou*. Nous n'ignorons pas que tout ce qui existe » est à lui, et que notre entière dépendance repose dans sa main libérale. » De temps en temps de bons blancs nous ont donné de sages avis, et » nous les avons suivis; et dans l'ardeur de notre cœur, pour nous faire

Digitized by Google

» instruire de tout ce qui concerne notre salut, nous avons député de nos » gens, à différentes reprises, à la *grande Robe-noire* de St-Louis (Mgr. » l'Evêque) afin qu'il envoie un Père pour nous parler.... *Robe-noire*, nous » suivrons les paroles de votre bouche. » J'eus ensuite un long entretien sur la religion avec ces braves gens ; je leur expliquai l'objet et les avantages de ma mission et la nécessité de se fixer en permanence dans un endroit avantageux et fertile. Tous m'exprimaient le plus grand contentement et montraient beaucoup d'ardeur pour échanger l'arc et le carquois contre la bêche et la charrue.

J'établis avec eux un réglement pour les exercices spirituels, particulièrement pour les prières du matin et du soir en commun, et pour les heures des instructions...

Je n'ai pu découvrir parmi ces gens le moindre acte répréhensible, si ce n'est les jeux de hasard, dans lesquels ils risquent souvent tout ce qu'ils possèdent. Ces jeux ont été abolis à l'unanimité, aussitôt que je leur eus expliqué qu'ils étaient contraires au commandement de Dieu qui dit : « Vous ne désirerez aucune chose qui appartient à votre prochain. » Ils sont scrupuleusement honnêtes dans leurs ventes et achats ; jamais ils n'ont été accusés d'avoir commis un vol ; tout ce qu'on trouve est porté à la loge du chef, qui proclame les objets et les remet au propriétaire. La médisance est inconnue même aux femmes ; le mensonge surtout leur est odieux. Ils craignent, disent-ils, d'offenser Dieu, c'est pourquoi ils n'ont qu'un cœur, et ils abhorrent une *langue fourchue* (un menteur). Toute querelle, tout emportement serait puni avec sévérité. Nul ne souffre sans que ses frères ne s'intéressent à son malheur, et ne viennent au secours de sa détresse; aussi n'ont-ils point d'orphelins parmi eux. Ils sont polis, toujours d'une humeur joviale, très-hospitaliers, et s'aident mutuellement dans leurs besoins. Leurs loges sont toujours ouvertes à tout le monde ; il ne connaissent pas même l'usage des clefs et des serrures. Un seul homme, par l'inflence qu'il a justement acquise par sa bravoure dans les combats et sa sagesse dans les conseils, conduit la peuplade entière : il n'a besoin ni de gardes, ni de verroux, ni de barres de fer, ni de prison d'état. Souvent je me suis répété : Sont-ce là des peuples que les gens civilisés osent appeler du nom de sauvages ?...

Dans toutes les tribus des montagnes le costume est à peu près le même. Les hommes portent une tunique très-longue de peau de gazelle ou de grosse-corne ; des guêtres de peau de chevreuil ou de biche ; des souliers de la même étoffe, et un manteau de peau de buffle ou une couverture de laine rouge, bleue, verte ou blanche. Les coutures de leurs habillements sont ornées de longues franches ; ils en ôtent la crasse en les frottant avec de la terre blanche (c'est le savon des sauvages). L'Indien aime à entasser parrure sur parure; il

Digitized by Google

attache à sa longue chevelure des plumes de toute espèce ; la plume de l'aigle occupe toujours la place principale ; c'est le grand oiseau de médecine, le Manitou ou l'esprit tutélaire du guerrier sauvage. Ils y attachent en outre toutes tortes de colifichets, des rubans de toutes couleurs, des anneaux, des osselets et des écailles. Ils portent au cou des colliers de perles entrelacées d'apocoins (une écaille oblongue qu'ils ramassent sur les bords de la mer Pacifique). Le matin, tous se lavent ; mais, faute d'essuie-main, ils se servent du bout de leur tunique. Chacun rentre ensuite dans sa loge pour faire sa toilette, c'est-à-dire, pour se frotter la figure, les cheveux, les bras et la poitrine de graisse d'ours sur laquelle ils étendent une forte couche de vermillon, ce qui leur donne un aspect farouche et hideux : souvent je m'imaginais, en les rencontrant, de voir devant moi ces visages boursouflés qu'on appelle en Belgique *vagevuers gezichten...*

Les femmes se couvrent d'une grande pélerine, ornée de dents d'élan et de plusieurs rangées de perles de diverses couleurs. Cet habillement, lorsque la peau est blanche et propre, fait un bel effet. Le sauvage met autant de soin à orner son coursier, qu'il en emploie pour sa propre personne ; la tête, la poitrine et les flancs de l'animal sont couverts de pendants de drap d'écarlate, brodés de perles, et ornés de longues franches, auxquelles ils attachent de petites sonnettes.

On peut dire en général que la propreté ne compte pas au nombre des vertus du sauvage ; il m'a fallu quelque temps pour les supporter ; il m'en faudra peut-être bien plus pour les corriger. Pardonnez-moi si j'entre ici dans quelques détails bien dégoûtants ; celui qui se croit appelé à ces missions doit connaître ce qu'on y rencontre. J'ai vu les *Sheyennes*, les *Serpents*, les *Youts*, etc. manger la vermine les uns des autres à pleins peignes. Souvent de grands chefs, pendant qu'ils m'entretenaient, ôtaient sans cérémonie leur tunique en ma présence, et, tout en causant, s'amusaient à faire cette espèce de chasse dans les coutures ; à mesure qu'ils délogeaient le gibier, ils le croquaient avec autant d'appétit que des bouches plus civilisées croquent les amandes et les noisettes, les pattes d'écrevisses et de crabes. Leurs chaudières, leurs marmites et leurs plats, à moins de tomber par accident dans l'eau, ne touchent jamais cet élément pour être lavés. Les femmes portent des espèces de chapeaux sans bords, faits de paille, très-serrés et gommés ; dans leurs loges, ces chapeaux leur servent de vases à boire et de plats pour manger la soupe, et, ce qui vous paraîtra incroyable au premier abord, elles s'en servent même pour bouillir la viande ; c'est à l'aide de cailloux chauffés que l'eau bout dans cette espèce de marmite.

La grande ambition d'un sauvage et toute sa richesse consiste à avoir des chevaux, une belle loge, une bonne couverture ou casaque et un bon fusil.

Digitized by Google

Au delà, à peine y a-t-il quelque chose qui puisse le tenter. Le seul avantage que lui donnent ses chevaux, c'est qu'au temps de la chasse il peut tuer autant de buffles qu'il le désire et emporter beaucoup de viande.....

En général, les sauvages des montagnes admettent l'existence d'un Être-Suprême, le Grand-Esprit, créateur de toutes choses, l'immortalité de l'âme, et une vie future où l'homme est récompensé ou puni d'après ses mérites. Ce sont les points principaux de leur croyance. Leurs idées religieuses sont très-bornées. Ils croient que le Grand-Esprit dirige tous les événements importants, qu'il est l'auteur de tout bien, et par conséquent seul digne d'adoration; que, par leur mauvaise conduite, ils s'attirent son indignation et sa colère, et qu'il leur envoie des calamités pour les punir. Ils disent encore que l'âme entre dans l'autre monde avec la même forme qu'avait le corps sur la terre. Ils s'imaginent que leur bonheur consistera dans la jouissance et l'abondance de ces mêmes choses qu'ils ont le plus estimées pendant la vie, que les sources de leur bonheur présent seront portées à la perfection, et que la punition des méchants consistera dans une privation de tout bonheur, tandis que le démon les accablera de misères d'une manière effrayante. Cette croyance du bonheur et du malheur éternel varie d'après les circonstances dans lesquelles ils ont vécu sur la terre.

Les sauvages à l'ouest des montagnes sont très-pacifiques et se font rarement la guerre; ils ne se battent jamais que pour se défendre. C'est avec les *Pieds-Noirs* seuls, qui habitent à l'est, qu'ils ont souvent des rencontres sanglantes. Ces maraudeurs sont toujours en marche, pillant et tuant tous ceux qu'ils rencontrent. Lorsque les sauvages de l'ouest aperçoivent cet ennemi, ils l'évitent s'il est possible; mais s'ils sont obligés de se battre, ils montrent un courage ferme et invincible, et chargent leurs adversaires avec la plus grande impétuosité. Ils s'élancent pêle mêle sur eux en jetant le cri de guerre, déchargent leur coup de fusil et leurs flèches, portent des coups de lance, de sabre ou de casse-tête, reculent pour recharger, retournent à la charge, et bravent la mort avec le plus grand sang-froid. Ils répètent ces attaques jusqu'à ce que la victoire soit décidée.

Les courses de chevaux et les jeux de hasard sont au nombre des passions dominantes des sauvages, j'en ai déjà fait mention plus haut. Les Indiens de la Columbie ont porté les jeux de hasard au dernier excès. Après avoir perdu tout ce qu'ils ont, ils se mettent eux-mêmes sur le tapis, d'abord une main, ensuite l'autre; s'ils les perdent, les bras, et ainsi de suite tous les membres du corps; la tête suit, et s'ils la perdent, ils deviennent esclaves pour la vie avec leurs femmes et leurs enfants.

Le gouvernement parmi les nations sauvages est entre les mains des chefs, qui deviennent tels par leur mérite ou leurs exploits. Leur pouvoir consiste

Digitized by Google

seulement dans leur influence ; elle est grande ou petite en proportion de la sagesse, de la bienveillance et du courage qu'ils ont montrés. Le chef n'exerce pas l'autorité en commandant, mais par la persuasion. Il ne lève jamais de taxe ; au contraire il a tellement l'habitude de contribuer de ses propres biens, soit à soulager un individu dans le besoin, soit à procurer le bien public, qu'il est ordinairement un des plus pauvres du village. Son autorité est néanmoins très-grande ; son désir est accompli aussitôt que connu ; son opinion est généralement suivie. Si quelqu'un s'obstine déraisonnablement, la voix de la nation y met fin aussitôt. Je ne connais pas de gouvernement qui accorde plus de liberté personnelle, et où il y ait en même temps si peu d'anarchie, tant de subordination et de dévouement.....

Les guerriers des *Arikaras* et des *Gros-ventres*, avant de partir pour la guerre, observent un jeûne rigoureux, ou plutôt ils s'abstiennent totalement de boire et de manger pendant quatre jours. Dans cet intervalle leur imagination s'exalte jusqu'au délire ; soit affaiblissement de leurs organes, soit effet naturel des projets belliqueux qu'ils nourrissent, ils prétendent avoir d'étranges visions. Les anciens et les sages de la tribu, appelés à donner l'interprétation de ces rêves, en tirent des augures plus ou moins favorables au succès de l'entreprise : leurs explications sont reçues comme des oracles sur lesquels l'expédition sera fidèlement réglée. Tant que dure le jeûne préparatoire, les guerriers se font des incisions sur le corps, s'enfoncent dans la chair des morceaux de bois au-dessous de l'omoplate, y attachent des liens de cuir, et se font suspendre à un poteau fixé horizontalement sur le bord d'un abîme qui a cent cinquante pieds de profondeur ; souvent même ils se coupent un ou deux doigts, qu'ils offrent en sacrifice au Grand-Esprit, afin qu'il leur accorde des chevelures dans la guerre qu'ils vont entreprendre. Dans une de leurs dernières escarmouches contre les *Scious*, les *Arikaras* tuèrent vingt de leurs ennemis et en placèrent les cadavres en tas au milieu de leur village. Alors commença leur grande danse de guerre ; hommes, femmes et enfants y assistaient. Après avoir longuement célébré les exploits de leurs braves, ils se jetèrent comme des bêtes féroces sur ces corps inanimés, les hâchèrent en pièces et en attachèrent les lambeaux au bout de longues perches, qu'ils portèrent en dansant jusqu'à ce qu'ils eussent faits plusieurs fois le tour du village.

On ne saurait se faire une idée de la cruauté d'un grand nombre de ces tribus sauvages dans les guerres continuelles qu'ils font à leurs voisins. Quand ils savent que les guerriers d'une tribu rivale sont partis pour la chasse, ils entrent inopinément dans leur village, massacrent les enfants, les femmes et les vieillards, et emmènent prisonniers tous les hommes qu'ils peuvent conduire. Quelquefois ils se placent en embuscade, ils laissent passer tran-

Digitized by Google

quillement une partie de la bande, tout-à-coup ils jettent un cri affreux et font pleuvoir sur l'ennemi une grêle de balles et de flèches. Un combat à mort commence aussitôt, ils s'élancent les uns sur les autres le casse-tête et la hâche à la main, et font une horrible boucherie, se glorifiant de leur valeur, et vomissant un torrent d'injures contre les malheureux vaincus; la mort s'y montre sous mille formes hideuses, dont le spectacle, qui glacerait d'épouvante tout homme civilisé, ne fait au contraire qu'enflammer la rage de ces barbares. Ils insultent et foulent aux pieds les cadavres mutilés; ils arrachent les chevelures, se roulent dans le sang comme des bêtes féroces, souvent même ils dévorent les membres palpitants de ceux qui respirent encore. Les vainqueurs retournent à leur village entraînant avec eux leurs prisonniers destinés au supplice. Les femmes viennent à leur rencontre en jetant des hurlements épouvantables dans la supposition qu'elles auront à pleurer la mort de leurs maris ou de leurs frères. Un héraut proclame les détails circonstanciés de l'expédition; on fait l'appel nominal des guerriers, et leur absence indique qu'ils ont succombé. Alors les cris perçants des femmes se renouvellent et leur désespoir présente une scène de rage et de douleur qui passe l'imagination. La dernière cérémonie est la proclamation de la victoire : oubliant aussitôt leurs propres malheurs, elles s'empressent de célébrer le triomphe de leur nation; par une transition inexplicable, elles passent dans un instant d'un deuil frénétique à la joie la plus extravagante.

Je ne saurais trouver de paroles pour vous décrire les tourments qu'ils infligent au pauvre prisonnier dévoué à la mort : l'un lui arrache les ongles jusqu'à la racine, un autre lui mord la chair des doigs, fait entrer le doigt déchiré dans son calumet, et en fume le sang; on leur écrase les doigts des pieds entre deux pierres, on leur applique des fers rouges sur toutes les parties du corps; on les écorche vifs, et on se repait de leurs chairs palpitantes. Ces cruautés continuent pendant plusieurs heures, quelquefois pendant une journée entière, jusqu'à ce que la victime succombe à tant d'affreux tourments. Les femmes, comme de véritables furies, l'emportent souvent en cruauté sur les hommes dans ces scènes d'horreur. Pendant tout cet horrible drame, les chefs de la tribu sont tranquillement assis autour du poteau où se débat la victime; ils fument et regardent ces scènes tragiques sans la moindre émotion. Souvent le prisonnier ose braver ses bourreaux avec une froideur vraiment stoïque : « Je ne crains point la mort, s'écrie-t-il, ceux » qui craignent vos tourments sont des poltrons, ils sont au-dessous des » femmes. Que mes ennemis soient confondus, ils ne m'arracheront aucune » plainte; qu'ils enragent, qu'ils se désespèrent. Oh ! si je pouvais les dé- » vorer et boire leur sang dans leur crâne jusqu'à la dernière goutte ! »...

Les cérémonies d'enterrement parmi les *Talkotins*, qui habitent la nouvelle

Digitized by Google

Calédonie à l'ouest des montagnes, sont bizarres et révoltantes. Le corps du défunt est exposé devant sa loge durant neuf jours; le dixième tous les parents et voisins se réunissent dans un endroit élevé : on y place le cadavre sur un bûcher, et l'on y met le feu, au milieu des manifestations de joie des spectateurs. Tout ce que le défunt possédait est placé autour du corps; si c'est un personnage de distinction, ses amis y ajoutent un habillement neuf et complet. Cependant le médecin a recours une dernière fois à tous les sortiléges en usage pour rappeler le défunt à la vie : voyant qu'il ne peut réussir, il étend sur le cadavre une couverture de peau, cérémonie dont le but et l'effet est d'apaiser les parents irrités du mauvais succès de sa cure. Pendant les neuf jours que le cadavre reste exposé, la veuve du défunt est obligée de se tenir auprès, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, quelque temps qu'il fasse, fût-on au plus fort de l'été ou de l'hiver. Sur le bûcher, on l'étend à côté du cadavre; elle y reste jusqu'à ce qu'il plaise au charlatan de la faire retirer, c'est-à-dire jusqu'à ce que de la tête aux pieds elle est couverte de brûlures. Alors on la force à recueillir avec ses mains du milieu des flammes la graisse qui découle du cadavre, et à s'en frotter le visage et tout le corps. Lorsque les nerfs des jambes et des bras commencent à se contracter, la malheureuse doit retourner sur le bûcher, et redresser ces membres. Si la femme a été infidèle à son mari ou négligente à pourvoir à ses besoins, les parents du défunt la jettent sur le bûcher en flammes, les siens l'en retirent, les autres l'y jettent de nouveau : elle est ainsi ballottée jusqu'à ce qu'elle tombe dans un état d'insensibilité complète.

Lorsque le corps est brûlé, la veuve doit ramasser les plus grands os, les envelopper dans une écorce de bouleau, et les porter au cou pendant plusieurs années. Dans cet état on la considère comme esclave : les travaux les plus pénibles deviennent son partage; elle est la servante de toutes les femmes, même des enfants, et la moindre désobéissance de sa part lui attire un châtiment sévère. Les cendres de son mari étant mises en terre, elle est chargée de surveiller l'endroit et d'en ôter les herbes. Souvent les malheureuses veuves se suicident pour éviter tant de cruautés. Au bout de trois ou quatre ans, les parents se concertent pour la relever de son deuil. Ils préparent un grand festin, et y invitent tout le voisinage. On introduit la veuve, portant encore les ossements de son mari : on les lui ôte pour les renfermer dans un cercueil qu'on attache à l'extrémité d'un poteau d'environ douze pieds. Les convives célèbrent son veuvage par les plus grands éloges; l'un d'eux lui verse sur la tête un vase plein d'huile, un autre la couvre de duvet. Cette dernière cérémonie lui donne le droit de se remarier; mais, comme on peut facilement se l'imaginer, le nombre de celles qui se hasardent une seconde fois est très-petit.....

Digitized by Google

Le sauvage est circonspect et discret dans ses paroles et dans ses actions ; rarement il s'emporte. S'il s'agit des ennemis héréditaires de sa nation, alors il ne respire que haine et vengeance ; mais on peut lui appliquer ce qu'un auteur Espagnol a dit des Maures: «Que l'Indien ne se venge pas, parce que sa colère dure encore, mais parce que la vengeance seule peut distraire sa pensée du poids d'infamie dont il est accablé; il se venge, parce que, à ses yeux, il n'y a qu'une âme basse qui puisse pardonner les affronts ; il nourrit sa rancune, parce que, s'il la sentait s'éteindre, il croirait avoir dégénéré. » Dans toute autre occasion, il est froid et délibère, étouffant avec soin la moindre agitation. Découvre-t-il, par exemple, que son ami est en danger d'être tué par quelqu'ennemi aux aguets, on ne le verra pas accourir précipitamment pour le lui annoncer, comme s'il était dominé par le sentiment de la crainte : il lui dira paisiblement : « Mon frère où vas-tu aujourd'hui? » Sur sa réponse, il ajoutera avec le même air d'indifférence : « Une bête féroce » se trouve cachée sur ta route. » Cette allusion suffit, et son ami évite le danger avec autant de soin, que s'il avait connu tous les détails relatifs au piége qu'on lui tendait. Si la chasse d'un sauvage a été infructueuse pendant plusieurs jours, et que la faim le dévore, il ne le fera pas connaître aux autres par son impatience ou son mécontentement ; mais fumera son calumet comme si tout lui eût réussi à son gré : en agir autrement, serait manquer de courage et s'exposer à être flétri par le sobriquet le plus injurieux que puisse recevoir le sauvage, celui de *vieille femme*.

Dites à un sauvage que ses enfants se sont signalés dans les combats, qu'ils ont enlevé des chevelures, qu'ils amènent des prisonniers et des chevaux : le père ne montre aucune émotion de joie, et se borne à répondre : « Ils ont bien fait. » Si, au contraire, on lui apprend que ses enfants sont morts ou prisonniers, il se contente de dire : « C'est malheureux. » Pour les circonstances de l'événement, il ne s'en informera que quelques jours après.

L'Indien montre une sagacité étonnante, et apprend avec la plus grande facilité tout ce qui exige l'application de l'esprit. L'expérience et l'observation lui donnent des connaissances que n'a pas l'homme civilisé. C'est ainsi qu'il traversera une forêt ou une plaine de deux cents milles, avec autant de précision qu'un nautonnier guidé par sa boussole sillonne l'océan, sans jamais dévier en rien de la ligne droite. Avec la même justesse, et à quelque heure que ce soit, il vous indiquera le soleil, n'importe l'épaisseur des brouillards ou des nuages qui l'offusquent. A la piste, il découvrira un homme ou un animal, eût-il marché sur les feuilles ou sur l'herbe. Cette merveilleuse perspicacité ne lui vient pas de la nature seule; elle est plutôt le fruit de son application constante à réfléchir sur les connaissances déjà acquises par l'expérience des aïeux; elle tient aussi à une mémoire excellente qui doit sup-

Digitized by Google

pléer dans les Indiens l'avantage qui leur manque, de fixer comme nous leurs souvenirs sur le papier. Ainsi ils se rappellent, avec une minutieuse exactitude, tous les points des traités conclus entre leurs chefs, et l'époque exacte où les conseils ont été tenus.

Bien qu'ils n'aient aucune connaissance de la géographie et des sciences qui en sont la base, ils font néanmoins avec précision, sur des écorces d'arbres ou sur des peaux, le plan des pays qu'ils ont parcourus, marquant les distances par journées, demi journées et quarts de journées. Ces plans leur servent à régler en conseil leurs excursions lointaines pour la guerre ou pour la chasse. Leur seule astronomie consiste à pouvoir montrer l'étoile pôlaire, qui est leur guide dans les voyages de nuit.

Le calumet entre dans toutes les cérémonies religieuses ; c'est l'instrument par lequel ils préludent à toutes leurs invocations. Fumer est leur préparation prochaine, lorsqu'ils s'adressent au Grand-Esprit, au soleil, à la lune, à la terre et à l'eau, et qu'ils les prennent pour témoins de leur sincérité et pour garants de leurs engagements. Cette coutume des sauvages, quoique ridicule en apparence, a cependant son bon côté. L'expérience leur a appris, que fumer tend à dissiper les vapeurs du cerveau, à relever leur courage, à les habituer à penser et à juger avec justesse ; c'est pourquoi le calumet est encore introduit dans leurs conseils comme prologue, et devient le sceau de leurs décrets, lorsque les résolutions sont prises. Ils l'envoient comme gage de fidélité et de respect à ceux qu'ils veulent consulter ou avec qui ils sont en alliance ou en traités.

L'opinion des sauvages sur les bons effets du tabac ne sera peut-être pas admise de tout le monde, car l'expérience semble démontrer que la fumée du tabac agit puissamment sur le système nerveux. Je répondrai pour les sauvages : si la fumée du tabac est tirée et rejetée par la bouche, elle produit sans doute les effets d'un narcotique stupéfiant ; mais lorsqu'elle est aspirée dans les poumons (et c'est la pratique universelle des sauvages), alors c'est toute autre chose. Qu'on essaie...

Digitized by Google

GEOFFROY SAINT HILAIRE,

SON CARACTÈRE, SES DÉCOUVERTES.

Geoffroy Saint Hilaire qui vient de suivre dans la tombe son glorieux émule, George Cuvier, est un de ces hommes d'élite qui ont donné les impulsions les plus décisives au progrès scientifique de notre tems. Des premiers en France, et plus puissamment qu'aucun autre, il a contribué à imprimer aux sciences naturelles, la direction nouvelle que nous signalions naguères [1], qui fait sortir de l'observation des faits ces vues d'ensemble, ces lois générales qui les embrassent tous dans un vaste lien. Les lecteurs de la *Revue Nationale* ne seront pas surpris de nous voir consacrer quelques pages à sa mémoire. Soumettre à leur appréciation le caractère général des travaux de ce naturaliste célèbre, c'est résumer toute une phase de ce mouvement des sciences auquel nous assistons et qui forme un des traits les plus brillans de l'histoire de notre époque.

Avant de parler du savant, qu'on nous permette de dire quelques mots sur l'homme. L'alliance d'une âme noble et d'une forte intelligence est un si doux et si imposant spectacle, qu'il ne faut jamais oublier de la signaler, ne fût-ce que dans l'intérêt

[1] Voir, *Revue Nationale* tome X page 527, article relatif à la *Statique chimique* de MM. Dumas et Boussingault.

Digitized by Google

de ces *grandes pensées* dont Vauvenargue plaçait l'origine dans le cœur et, pour mieux constater quelle est, dans les hautes entreprises intellectuelles, la solidarité du caractère et de l'esprit.

Dès le début de sa carrière, Geoffroy Saint Hilaire donna la mesure de son dévouement et de son courage. C'était pendant le règne de la convention ; la terreur allait dévorer de nouvelles victimes, et parmi elles se trouvait le célèbre abbé Haüy, le fondateur de la cristallographie, le maître chéri de Geoffroy ; la guillotine était déjà dressée; mais Geoffroy avait résolu de le sauver, et il y réussit par un trait d'audace qui fait frémir, quand on se reporte à cette époque sanglante. Usurpant les insignes d'un de ces municipaux célèbres par leur férocité, il se transporte à la prison, s'en fait ouvrir les portes, pénètre jusqu'à son ami, l'entraîne avec lui et le rend à la liberté. Deux jours après, les circonstances avaient changé, et Geoffroy put se glorifier d'avoir rendu à la science une de ses plus grandes illustrations.

Son désintéressement égalait son intrépidité. Le 15 brumaire an II, Geoffroy travaillait paisiblement dans son cabinet, lorsque une agitation extrême, un vacarme étourdissant vint troubler la tranquillité ordinaire du quartier qu'il habitait ; l'entrée de sa maison et la rue entière étaient obstruées par des lions, des tigres et une foule d'autres animaux féroces qui mêlaient des cris sauvages aux vociférations de leurs cornacs. Le procureur-général de la commune de Paris s'était arbitrairement avisé de dépouiller les bateleurs qui, parcourant la capitale avec des animaux rares, compromettaient la sûreté publique. Il avait confisqué au profit du jardin des plantes toute cette collection d'animaux et les envoyait à Geoffroy, sans l'avoir prévenu, et sans qu'aucun subside eût été alloué pour l'entretien des bêtes et la subsistance de leurs gardiens. Geoffroy, sans se déconcerter, et pressentant l'immense avantage que les sciences pourraient un jour retirer de cet événement, fit face à toutes les difficultés, improvisa une organisation et fit nourrir, à ses frais, pendant plus d'une année, toute cette ménagerie. Voilà comment fut formé le premier noyau de la célèbre ménagerie royale.

Quelques années après, on le retrouve avec toute son énergie et

Digitized by Google

toute son ardeur, en Egypte, où il accompagnait Bonaparte comme naturaliste attaché à l'expédition scientifique; il parcourt les déserts de ces régions brûlantes, au milieu des périls de la guerre et de ceux d'un climat perfide, il remonte le Nil à une hauteur où, dans les temps modernes, on n'avait pas encore pénétré, se consacre nuit et jour à rassembler des richesses zoologiques, les défend avec héroïsme contre un commissaire anglais qui, après la capitulation d'Alexandrie, lui en conteste la propriété, et amène intactes, au jardin des plantes de Paris, les conquêtes scientifiques sur lesquelles il avait veillé avec tant de sollicitude.

Plus tard, Geoffroy alla compléter en Portugal la collection du Musée zoologique. Dans cette mission, il se signala par un sentiment de probité, dont il faut bien le dire, l'exemple n'était pas commun à cette époque; chargé d'apporter en France tout ce que la collection d'Ajuda avait de remarquable, il refusa d'user du droit que la victoire donne aux conquérants et ne consentit qu'à opérer des échanges également avantageux pour les deux pays. Aussi après les événements de 1815, le gouvernement portugais donna-t-il un témoignage éclatant de l'intégrité de Geoffroy en déclarant qu'il n'avait rien à réclamer de la France en fait d'objets d'histoire naturelle.

Animé de la tendresse la plus dévouée pour ceux qui lui appartenaient, il était de leur part l'objet d'une sainte vénération. Bienveillant et affectueux pour ses amis, il ne perdit jamais leur sympathie et leur admiration. C'est surtout, pendant les dernières années de sa vie que son âme s'est montrée dans toute sa noblesse; il était sublime de résignation. Lorsque, après une longue carrière toute consacrée aux sciences, le corps s'affaissant sous le poids de l'âge et les efforts de l'étude, il perdit l'usage de ses yeux, son caractère ne s'aigrit point par les souffrances physiques qui venaient l'assaillir de toutes parts; jamais son esprit n'avait été plus calme ni plus serein, jamais son affection pour les siens ne s'était manifestée par plus de bienveillance. L'homme vertueux sentait, sans doute, que sa vie avait été bien remplie et qu'en se repliant sur lui-même, il ne trouvait pas un reproche à se faire; l'homme de génie comprenait combien ses puissantes idées avait déjà fait de progrès et quel triomphe leur réservait l'avenir.

Digitized by Google

Des voix amies ont raconté récemment, sur sa tombe encore ouverte, les derniers jours de ce vieillard affectueux dont les mains cherchaient ses proches pour les attirer sur son cœur, dont la bouche ne trouvait de paroles que pour remercier et bénir ceux qui l'entouraient de leurs soins. Dans l'exaltation de la reconnaissance il s'écriait : *Je suis presque heureux d'être aveugle* ! » Nobles paroles qui font également l'éloge de celui qui les prononça et de ceux qui, par leur dévouement et leur tendresse, méritèrent de se les entendre adresser.

Geoffroy Saint Hilaire, considéré comme savant, est une de ces grandes intelligences qui semblent avoir reçu la mission d'ouvrir à la science des voies inconnues.

Pour apprécier ce que la zoologie lui doit, il faut se rappeler ce qu'elle était avant qu'il parût.

Vers le milieu du seizième siècle les études de l'histoire naturelle furent restaurées par Conrad Gesner, de Zurich. Son *Histoire des Animaux* renferme, en un faisceau, toutes les connaissances zoologiques que l'antiquité et le moyen-âge avaient transmises aux temps modernes; mais, ce qui caractérise ce livre comme œuvre de progrès, c'est que Gesner, abandonnant quelquefois la trace des anciens, étudie, observe la nature et consigne des faits nouveaux, résultats de ses recherches directes.

Quand la science est en progrès, rien ne peut plus l'arrêter dans sa marche ; si vingt siècles avaient été stériles pour la zoologie, une fois que la carrière du perfectionnement fut indiquée, deux cents ans ont suffi pour amener des résultats dont l'importance étonne l'imagination même la plus audacieuse.

Nous ne pouvons ici ni passer en revue tous les savants qui se sont illustrés dans les sciences naturelles, ni indiquer la part que chacun a prise à leur développement ; tout le règne animal, depuis le degré le plus élevé jusqu'au plus infime a été étudié et observé ; les animaux qui vivent dans l'air, dans l'eau, dans les profondeurs et à la surface de la terre ont été tour-à-tour l'objet d'investigations profondes. Parmi les découvertes dont les deux derniers siècles ont enrichi la zoologie, il faut surtout signaler les résultats obtenus par Leuwenhock, Hartsæker et Cuvier. En appliquant le microscope aux recherches de la science, les deux premiers dé-

Digitized by Google

couvrent tout un monde et font connaître cette multitude d'infusoires, animaux qui, par leur petitesse, avaient jusqu'alors échappé à nos sens ; George Cuvier, interrogeant les vestiges du monde antédiluvien, retrouve les traces de ses antiques habitants, reconstruit leur organisme, décrit leurs mœurs et, les évoquant en quelque sorte par la puissance de son génie, les oblige à venir témoigner des grandes révolutions qu'a subies le globe que nous habitons.

Au milieu de ce nombre immense d'animaux répandus dans toutes les parties de la terre, l'esprit humain sentit le besoin d'éviter le désordre et s'efforça d'arriver à une classification méthodique des êtres animés, c'est-à-dire de les grouper en *genres, ordres, classes, espèces et variétés.*

Les travaux des naturalistes tendaient donc à arriver à une classification parfaite fondée sur les ressemblances et les différences *de la forme, de la fonction et de la composition des organes*; mais le caractère spécial des études des zoologistes, c'est qu'elles portaient plus sur les différences que sur les analogies, ce qui les disposait à admettre, avec Aristote, que les diverses espèces animales ont reçu de la nature des organes spéciaux, exclusivement adaptés au genre de vie que la puissance créatrice leur a imposé. L'anatomie et la physiologie comparées semblaient appuyer de toute leur autorité cette opinion ; en effet, si l'on admettait quelques analogies générales régnant dans toute l'échelle animale, elles disparaissaient bientôt sous les différences énormes que présentaient en apparence ces grandes catégories ; il semblait irrévocablement prouvé, par l'observation, qu'il n'y avait pas de ressemblance possible entre la structure des oiseaux qui respirent et volent dans l'air et celle des poissons qui respirent et nagent dans l'eau. Ce système trouvait surtout sa preuve la plus convaincante dans la comparaison des animaux vertébrés avec ceux qui n'ont pas de vertèbres. On considérait les animaux articulés et les mollusques comme des êtres construits sur un modèle spécial, composés d'organes particuliers qu'ils possèdent à l'exclusion des autres ; il n'était donc pas possible de soutenir que les animaux étaient créés sur un même plan, qu'il y avait unité de composition organique.

Jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle cette doctrine

Digitized by Google

prévalut, ou plutôt régna sans partage dans la science. Les naturalistes l'avaient tous adoptée, et les immenses travaux de Linnée, de Buffon, de Cuvier, ces grands régularisateurs de l'histoire naturelle furent conçus et exécutés sous l'influence de ses principes.

Le début de M. Geoffroy Saint Hilaire, comme zoologiste, date de 1793. Il est à remarquer que sa première éducation scientifique avait été dirigée vers la minéralogie, par les leçons du célèbre Haüy; un ordre de la convention, le détourna des études de son choix; il fut nommé démonstrateur de zoologie au jardin des plantes. Cette faveur inattendue et qu'il devait à la reconnaissance de Haüy, effraya le modeste savant; il reculait devant la tâche qui lui était imposée et il ne lui fallut pas moins, que les encouragements du vieux Daubenton, pour le décider à entrer résolument dans sa nouvelle carrière. « Osez accepter votre mission, lui-dit le collaborateur de Buffon, et faites que dans vingt ans on puisse dire : La » zoologie est une science française ! »

Dès ses premiers pas, on put s'apercevoir qu'il avait dominé cette science de toute la hauteur de son intelligence. Son premier ouvrage fut un traité sur la classification des mammifères qu'il publia en commun avec Cuvier. Jamais les principes des analogies et des différences n'avaient été combinés avec plus d'habileté; mais, si l'on y découvrait déjà ce que serait un jour le génie de Cuvier, on pouvait également pressentir les tendances de celui de Geoffroy: le livre était l'œuvre de ces deux brillantes intelligences qui, après avoir suivi les mêmes voies, devaient un jour se séparer irrévocablement.

Cuvier resta le partisan convaincu de la doctrine différentielle; Geoffroy Saint Hilaire consacra toute son existence à l'établissement de la doctrine unitaire, dont il fut le plus ardent propagateur et que nous allons essayer d'esquisser.

Pour arriver à la confirmation de son système qu'il désigne par le nom de *théorie des analogues*, Geoffroy eût recours à une méthode qui lui appartient, dont il est l'inventeur et qui diffère essentiellement de la méthode employée avant lui. En effet, depuis Aristote, les naturalistes, pour établir les différences et les ressemblances que présentent les animaux, s'étaient guidés d'après *la forme et la fonction* des organes; ils ne voyaient l'analogie que là où

Digitized by Google

la structure et les fonctions des parties offraient des ressemblances; mais dès que celles-ci disparaissaient, ils se croyaient en présence d'objets nouveaux. Geoffroy suit une tout autre route; il rejette comme éléments essentiels de sa méthode, la considération *des formes* et *des fonctions* des organes, pour ne s'occuper que des matériaux qui les composent; ces matériaux peuvent ne pas se ressembler par leur forme et leur usage; mais il y a dans tout le règne animal une analogie constante, immuable entre leur nombre, leur situation, leurs dépendances, les uns des autres, leurs rapports réciproques, leurs relations mutuelles, en un mot, leurs connexions.

La loi des connexions, comme il la nomme, n'admet ni caprice, ni exception; on trouve partout, dans l'échelle animale, quel que soit le dégré où l'on porte les recherches, tous les matériaux organiques qu'on rencontre aux autres degrés; ainsi l'homme, le singe, l'éléphant, l'oiseau, le poisson sont composés d'un certain nombre de pièces, placées les unes par rapport aux autres dans le même arrangement. Puis pour arriver à l'explication de la différence des formes, qui n'obtient dans sa méthode qu'une importance tout-à-fait secondaire, il a recours à une autre loi qu'il désigne sous le nom de *loi du balancement des organes.* D'après ce principe, un organe ne prend jamais un développement extraordinaire, sans qu'un autre organe ne subisse un décroissement proportionnel. De là naît cette incroyable variété de formes répandue dans le règne animal.

Au moyen de cette méthode, c'est-à-dire, par la combinaison de *la loi des connexions* avec la *loi du balancement des organes*, Geoffroy est arrivé à cette formule définitive que les animaux sont tous créés *sur un même plan*, qu'il y a pour le règne animal *unité de composition organique.* Aussi la conclusion finale de la *théorie des analogues* est qu'il n'y a dans la nature qu'un seul animal dont les organes sont composés par des matériaux identiques dans toutes les espèces, mais dont la forme varie à l'infini par le développement inégal des diverses parties qui le constituent.

Telle a été l'immense pensée que Geoffroy conçut dès son entrée dans la science zoologique. Sa vie entière fut vouée à en chercher la démonstration; toute son intelligence fut employée à vaincre les difficultés, à surmonter les obstacles qu'il rencontrait à chaque

Digitized by Google

pas; il fut, en un mot, si complètement absorbé par la recherche et l'exposition des preuves de sa théorie, qu'il s'applique à lui-même la qualification de *homo unius libri*, l'homme d'une seule pensée.

Suivons cette pensée dans les diverses phases de son développement.

Entre certaines limites, l'analogie est évidente pour tout le monde. Ainsi chacun a pu remarquer que dans la classe des oiseaux, par exemple, c'est toujours le même type, reproduit avec des ressemblances si frappantes quelquefois, que la distinction devient fort difficile: la tête, le cou, le tronc, la queue, les ailes, les pieds, sont formés sur le même modèle; partout des plumes pour téguments, partout un bec de corne entourant les mâchoires, et, si l'on pénètre dans l'intérieur de l'organisme, on retrouve la même ressemblance, la même analogie; tous les organes sont exactement répétés, et se trouvent dans des places respectivement les mêmes; et pour trouver les caractères différentiels, il faut les chercher dans les altérations des dimensions des organes, qui ne peuvent rien changer à leurs rapports essentiels.

Mais si l'on élargit le cercle de l'observation, si avec les oiseaux on y comprend tous les mammifères depuis l'homme jusqu'à la baleine, les similitudes s'obscurcissent ou disparaissent, et ce qui nous frappe c'est au contraire les dissemblances. Pour éviter la confusion, bornons-nous à la comparaison d'un seul organe, à l'une des extrémités antérieures. Chez l'homme ce sont des bras, des jambes chez le cheval, des rames chez le phoque, des nageoires chez la baleine, des ailes chez les oiseaux. Voilà des organes bien différents en apparence, mais que la doctrine de Geoffroy ramène en quelque sorte à un même type en saisissant, sous les différences qui les séparent, l'identité de leur composition et celle de la disposition de leurs matériaux.

En effet, chez tous les animaux vertébrés, mammifères, oiseaux, poissons, l'extrémité antérieure est formée de quatre portions : l'épaule, le bras, l'avant-bras, et cette portion terminale qui chez l'homme forme la main. A ne considérer que la charpente osseuse, les mêmes matériaux se rencontrent partout : l'omoplate pour l'épaule, l'humérus pour le bras, le radius et le cubitus pour

Digitized by Google

l'avant-bras et les osselets du carpe, du métacarpe et des doigts pour la partie terminale, main, aile, nageoire ou patte. Si les recherches portent sur les appareils musculaires, sanguins ou nerveux de ces organes, la même similitude se montre sans exception ; et, si l'on veut poursuivre la variété des formes, on n'aura qu'à appliquer *la loi du balancement des organes ;* on se convaincra aisément que le développement excessif de l'un ou de plusieurs des matériaux constitutifs a lieu aux dépens d'un ou de plusieurs autres, restés à leur état rudimentaire, et on reconnaîtra que de cette loi dépend la forme si diverse en apparence que contractent les membres antérieurs. Ainsi lorsqu'à la partie terminale il y a cinq doigts, bien distincts, ces doigts n'arrivent qu'à une dimension peu considérable et à peu près la même, et l'ongle n'est qu'une coiffe épidermique mince et petite; mais si, comme dans les ruminants, les doigts latéraux sont atrophiés au profit de deux doigts intermédiaires, ou, comme chez le cheval, au profit d'un seul doigt, alors celui-ci acquiert des proportions très-grandes, et l'ongle, suivant également son cours de développement, devient consistant, dur, épais, en un mot devient un sabot. Lorsqu'un cheval naît avec un pied monstrueux séparé en plusieurs parties, c'est-à-dire, que les doigts de la partie terminale sont ramenés à la pluralité des doigts, le sabot disparaît et devient ongle.

On comprend qu'à mesure que le champ de l'observation s'étendait, la difficulté de saisir le lien des analogies devenait plus grande. Quand des mammifères et des oiseaux, il fallût rapprocher les poissons, les obstacles s'accrurent singulièrement ; mais Geoffroy les surmonta tous, et ce fut un des plus beaux triomphes de sa méthode.

Comment, par exemple, pour les organes de la respiration établir l'analogie entre les animaux qui vivent dans l'air et ceux qui vivent dans l'eau? Par le poumon nous prenons à l'air qui y entre son oxigène, pour ranimer notre sang veineux. Les poissons font sur l'eau la même opération que nous faisons sur l'air, ils s'approprient l'oxigène de l'air qu'elle contient pour le transmettre à leur sang veineux. L'office que fait chez nous le poumon, est dévolu chez eux à l'organe qu'on appelle les *branchies.* Le

Digitized by Google

poumon est une espèce de bourse membraneuse dans laquelle s'épanouissent une multitude de vaisseaux sanguins d'une telle ténuité qu'ils sont perméables à l'air qui vient se mettre en contact avec eux. Les *branchies* des poissons se composent également d'une membrane qui est labourée dans toutes ses parties par une foule de vaisseaux sanguins ; la principale différence consiste, en ce que la bourse ici est percée par le fond, et ramenée dehors à la manière d'un doigt de gant retourné. Ainsi, tandis que le poumon se borne à donner entrée à l'air qui vient s'y précipiter, les branchies se portent vers le dehors et vont en quelque sorte au devant de l'eau.

Sur un autre point encore, l'unité de composition de l'organisme des poissons et de celui des mammifères était si difficile à établir, que Geoffroy lui-même s'arrêta quelque temps devant cet obstacle.

La charpente osseuse de la tête des poissons, se compose d'un nombre d'os beaucoup plus considérable que celle des autres vertébrés; il paraissait, au premier coup d'œil, impossible de retrouver l'analogie entre le crâne des poissons et celui des mammifères. Geoffroy dirigea donc ses recherches sur ce point important, et, après quelque tems, il mit le crâne des poissons en regard de celui de l'homme et démontra l'analogie parfaite; il avait découvert les éléments qui lui manquaient dans les noyaux osseux dont se compose le crâne de l'embryon humain.

Il étendit avec un égal succès sa théorie aux reptiles et à toute la classe des animaux articulés (les crustacés et les insectes).

Il ne restait donc plus que les mollusques [1]; c'était le dernier effort pour arriver à la généralisation du système; mais il fallait qu'il triomphât d'obstacles qui paraissaient insurmontables.

George Cuvier, dont le témoignage est si imposant dans les sciences naturelles, avait dit en parlant des mollusques : « Nous » voyons ici la nature passer d'un plan à un autre, laisser entre

[1] On sait que les mollusques sont des animaux dont le tronc n'est pas formé de pièces distinctes ou mobiles, dont la peau molle est souvent protégée par une croûte calcaire ou par des coquilles. Les huitres, les moules etc. sont au nombre des mollusques.

Digitized by Google

» ses productions un hiatus manifeste. *Les céphalopodes ne sont* » *le passage de rien :* ils ne sont pas les résultats du développement » d'autres animaux et leur propre développement n'a rien pro- » duit de supérieur à eux. » Si de l'autorité on passait au témoignage des sens, si on observait la forme des mollusques, la difficulté paraissait encore plus grande. Prenons pour exemple un de ces animaux, un céphalopode, la seiche, par exemple (*sepia officinalis.*) Le corps de cet animal forme un sac aplati, à fond circulaire, avec une large entrée, et composé de deux surfaces, l'une vivement teintée et légèrement convexe et l'autre blanche et méplatte. De l'entrée du sac et comme du fond d'un entonnoir sort une masse arrondie, laquelle commence par un col rétréci, et se termine par huit tentacules [1] charnus, au milieu desquels se trouve la bouche armée d'un bec, comme celui des perroquets; en arrière et sur les flancs existent deux gros yeux. La partie arrondie qui sort de la fissure du sac est considérée comme formant la tête. Les tentacules disposés autour de la bouche sont les organes de la locomotion, et comme, par suite de cette conformation, ces mollusques ont l'air de marcher sur la tête, on les désigne, eux et leurs semblables par le nom scientifique de *céphalopodes*, c'est-à-dire, pieds en tête.

D'après l'ancienne méthode, l'unité de composition entre ces animaux et les vertébrés était impossible à établir; il n'y a effectivement pas la moindre ressemblance entre leur forme apparente. Cuvier reconnaissait, il est vrai, que les céphalopodes ont une organisation déjà fort élevée; elle présente des analogies remarquables avec celle des vertébrés; car ils ont un système nerveux central, souvent des yeux, parfois des oreilles, des glandes salitaires, des estomacs nombreux, un foie très-large, de la bile, un système circulatoire complet et double, des organes des sens distincts, des organes mâles et femelles très-compliqués, produisant des œufs analogues à ceux des vertébrés. Mais tous ces points de similitude ne prouvaient rien en faveur de l'unité de plan,

[1] On appelle *tentacules* certains organes ordinairement filamenteux dont plusieurs animaux sont pourvus et qu'ils *tendent* en avant, soit pour reconnaître les objets qui les environnent, soit pour saisir leur proie. Les cornes des limaçons sont des *tentacules.*

Digitized by Google

puisque les organes que nous venons de citer occupent des situations bien diverses chez ces mollusques et chez les autres vertébrés; en effet, pendant leur progression, soit sur la terre, soit dans l'eau, la tête des céphalopodes présente le vertex en bas, les yeux en arrière, la nuque et le cloaque en avant; d'ailleurs les organes intérieurs offrent le même désordre apparent dans leur arrangement.

Deux jeunes naturalistes, MM. Laurencet et Meyranx, essayèrent en 1830 de lever toutes ces difficultés : au moyen de recherches anatomiques, ils établirent que les céphalopodes sont des animaux dont le tronc est ployé en arrière vers sa moitié et dont les deux portions en retour sont soudées l'une à l'autre; de manière que la disposition de leur corps ressemble à celle d'un bateleur qui renverse sa tête et ses épaules en arrière pour marcher sur ses mains et ses pieds.

Ceci étant admis, si par l'imagination on redresse l'animal, de manière à ramener son corps à la position verticale, tous les organes reprennent la situation qu'ils ont chez les autres vertébrés; *la loi des connexions* se rétablit partout et l'unité de plan ressort si évidente de cette épreuve que, à la région centrale des viscères de la sèche, se trouve comme chez les animaux supérieurs une lame musculaire, un vrai diaphragme, séparant les viscères gastriques des viscères respiratoires.

Ce fut à l'occasion de ce travail de MM. Laurencet et Meyranx que s'éleva, en 1830, dans le sein de l'Académie des Sciences de Paris, entre Cuvier et Geoffroy Saint Hilaire, une discussion devenue célèbre. Le mémoire de ces ingénieux observateurs avait été présenté à l'Académie. MM. La Treille et Geoffroy Saint Hilaire, chargés de l'apprécier, en firent à la savante compagnie un rapport très-favorable et tendant à l'adoption de leurs principes. C'était provoquer solennellement l'admission de la théorie des analogues et de l'unité de composition organique pour tout le règne animal. Comme on devait s'y attendre, Cuvier éleva la voix pour combattre ces conclusions, et il s'établit entre lui et Geoffroy une discussion qui a retenti dans tout le monde savant. Malheureusement le débat entre les deux anciens amis avait pris des formes irritantes; des raisons de convenance que de part et d'autre

Digitized by Google

on avait comprises, y mirent fin, avant qu'il eût amené un résultat. Le temps seul devait décider cette grande question.

Jusqu'à présent, nous avons suivi Geoffroy Saint Hilaire dans ses efforts pour établir sa théorie en démontrant l'analogie à travers les formes si diverses des êtres animés. Mais là ne se bornèrent pas ses travaux scientifiques. Il fit d'importantes découvertes dans l'embryologie; et ce fut surtouten étudiant les lois que suit la nature dans la formation des organes des animaux, qu'il trouva la démonstration de ses principes sur l'unité de composition organique.

C'est en suivant la route qu'il avait tracée que les naturalistes rejetèrent le principe de la préexistence des germes et qu'ils prouvèrent que l'embryon des animaux n'est pas la miniature de leur état parfait; grâce à l'impulsion qu'il donna aux études organogéniques, les efforts réunis des savants démontrèrent que les animaux inférieurs sont l'ébauche des animaux d'un degré plus élevé, que ceux-ci n'acquièrent le degré de perfectionnement assigné à leur espèce, qu'après avoir subi, pendant leur vie embryonnaire, une foule de transformations, de métamorphoses successives, et que l'homme enfin, qui est placé au sommet du règne animal, n'atteint cette hauteur qu'après avoir traversé en quelque sorte, pendant son état d'embryon, les organismes de toutes les classes d'animaux qui sont au-dessous de lui.

La découverte d'une vérité mène toujours à une autre vérité: l'organogénie fit naître la *tératologie*, ou la science des anomalies de l'organisation, des monstruosités. Ce fut encore Geoffroy Saint Hilaire qui créa cette science, en la posant sur la seule base rationnelle, l'observation.

Ainsi les monstres ne sont plus, comme le croyaient les anciens et même comme on le pensait encore il y a un demi-siècle, des produits bizarres dûs à la colère de Dieu ou à l'intervention de l'esprit malin; mais de simples déviations des lois ordinaires de l'organogénie, déviations dont la science moderne recherche les causes, indique le principe pour les faire rentrer dans le domaine d'autres lois tout aussi bien déterminées que celles qui régissen l'organisation normale.

Indiquons rapidement les plus importantes de ces lois auxquelles les monstruosités sont soumises. La théorie *de l'arrêt ou*

Digitized by Google

du retardement de développement montre que tous les monstres par défaut, c'est-à-dire, ceux auxquels manque un organe, sont des êtres dont le développement a été entravé, et chez lesquels l'organe qui fait défaut s'est arrêté à une certaine période de la vie embryonnaire et est resté stationnaire jusqu'à la naissance. Quant aux monstres par excès, c'est-à-dire, ceux chez lesquels s'est développé un organe de plus que dans la structure normale, c'est dans le système sanguin ou vasculaire qu'il faut chercher l'origine de l'anomalie. Lorsqu'un organe est double, le tronc vasculaire qui le nourrit est double aussi. C'est que le vaisseau sanguin est le générateur de l'organe qu'il nourrit. C'est donc dans les premiers temps de l'incubation et dans la déviation d'un rameau vasculaire qu'on trouve l'origine, la cause prochaine des organes surajoutés.

La *loi de position similaire* démontre que des monstres partiellement ou complètement doubles, sont toujours unis par les faces homologues de leurs corps, c'est-à-dire, opposés côte à côte, se regardant l'un l'autre, ou adossés l'un à l'autre. Les organes de l'un correspondent aux organes identiques de l'autre; les vaisseaux, les nerfs, les muscles placés au point d'union, chez l'un des deux sujets vont rejoindre les vaisseaux, les nerfs, les muscles du même nom appartenant à l'autre sujet, absolument de la même manière que, dans l'état normal, les moitiés des organes placés sur la ligne médiane de l'embryon, finissent par se réunir sous l'influence de *la loi de conjugaison* des organes. Un monstre double n'est donc, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'un être composé de quatre moitiés plus ou moins complètes, au lieu de deux. C'est ici surtout que l'on reconnaît l'importance de la *loi de l'affinité de soi pour soi*, découverte et proclamée par Geoffroy, et, d'après laquelle, il existe pendant le développement de l'embryon, une affinité intime, une irrésistible attraction entre les parties organiques de même nature, de telle sorte que les éléments nerveux, vasculaires, musculaires, osseux, etc., ne se réunissent jamais intimement qu'à des éléments identiques [1].

(1) L'article que nous avons publié sur l'*organogénie* (tom. X, pag. 5) a expliqué avec clarté les deux dernières lois auxquelles il vient d'être fait allusion. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs, à qui ces dernières lignes pourraient présenter encore quelque obscurité.

Digitized by Google

Tels sont les grands résultats que les travaux de Geoffroy Saint Hilaire ont atteints dans les sciences naturelles.

Le savant septuagénaire a été plus heureux que bien d'autres grands novateurs, il a vu pendant sa vie ses idées se développer, grandir, se répandre au loin. Ce qui n'a pas dû être la récompense la moins douce de ses travaux, c'est de voir son grand principe de l'unité de composition franchir les limites du règne animal et s'étendre au règne végétal, à la suite de deux théories également brillantes, dont l'honneur revient au célèbre poète Goëthe et au naturaliste Génevois Pyrame de Candolle. Enfin combien les mânes de Geoffroy Saint Hilaire n'ont-ils pas dû tressaillir, en entendant la voix du célèbre chimiste Dumas prononcer, en lui adressant le suprême adieu, ces paroles fatidiques : *le principe unitaire pénètre maintenant dans les sciences chimiques, et y prépare peut-être une révolution dans les idées !*

Digitized by Google

Digitized by Google

LA BALANCE COMMERCIALE DE LA BELGIQUE.

Dans une livraison précédente, nous avons jeté un coup d'œil sur le mouvement que suit l'exportation des produits de la Belgique. Nous avons constaté que deux grandes branches de notre commerce d'exportation, les toiles et le lin, ont gravement souffert depuis quelques années, mais que le mouvement ascendant du reste de notre commerce extérieur est tel que, prise dans son ensemble, notre exportation est en progrès. En effet l'exportation des produits belges pour les trois années réunies de 1834, 1835 et 1836 avait été de 401 millions de francs; pour les trois années suivantes elle s'est élevée à 424 millions, et, pour la période triennale de 1840 à 1842, elle a été de 435 millons. Si du chiffre total on retranche les toiles et le lin, on obtient pour l'exportation des autres produits belges la progression suivante, 278 millions pour la période 1834 à 1836, 290 millions pour celle de 1837 à 1839, et 334 millions pour celle de 1840 à 1842.

En nous occupant du commerce extérieur, nous avons complètement négligé une considération que beaucoup de personnes regardent comme devant exercer une très-grande influence sur l'appréciation de la situation commerciale d'un pays. Les do-

Digitized by Google

cuments statistiques publiés par le gouvernement constatent que la Belgique consomme plus de marchandises étrangères qu'elle n'exporte de produits belges. Qu'importe, dit-on, que nos exportations augmentent, si les importations les dépassent, si nous achetons plus que nous ne vendons ? Or, cette différence entre la valeur de nos importations et celle de nos exportations est considérable, puisque, pour les trois années réunies de 1840 à 1842, elle ne s'élève pas à moins de 214 millions. Et, de plus, elle va croissant ; car, dans la période triennale précédente, elle n'avait été que 156 millions. D'où l'on conclut que notre commerce extérieur est dans une situation telle que loin de nous enrichir, il nous apprauvrit de plus en plus.

On voit qu'il s'agit ici de la *balance commerciale* du pays. *La balance commerciale*, comme on l'appelle, est la comparaison de la valeur des importations et de celle des exportations que fait une nation ; quand les exportations l'emportent, on dit que la *balance commerciale* est favorable ; elle est jugée défavorable au contraire, quand c'est la valeur des importations qui est la plus considérable. A la suite de la réaction prohibitive qui se manifeste en Belgique, cette idée de l'influence de la balance commerciale a pris cours depuis quelque tems. Sans cesse elle intervient dans les discussions industrielles; aux chambres surtout on entend jusqu'à des hommes fort influents en ces matières se plaindre amèrement de ce qu'ils appellent l'état déplorable et ruineux de la balance de notre commerce.

Nous concevons la divergence des opinions sur les grands principes de l'économie politique. L'économie politique est une science jeune encore ; elle est loin d'avoir dit son dernier mot sur toutes les questions qui sont de son domaine. Il en est qui présentent de grandes difficultés, une complication extrême. Leur discussion n'amène pas seulement une lutte d'opinions diverses, mais une lutte d'intérêts opposés, ce qui doit nécessairement les obscurcir davantage encore et en retarder la véritable solution. Mais il en est aussi, il faut le reconnaître, que chacun peut aujourd'hui résoudre avec les connaissances les plus vulgaires. Il est des erreurs devenues si palpables, si évidentes, que désormais la moindre réflexion suffit à un homme sensé pour les reconnaître, et

Digitized by Google

que, quelque doctrine générale qu'on adopte du reste en matière de commerce, qu'on se range sous le drapeau de la liberté ou sous celui de la prohibition, il n'est réellement plus permis de les professer.

Dans quel système, pourrait-on, par exemple, soutenir encore que la richesse d'un pays consiste exclusivement dans le numéraire et les métaux précieux qu'il possède ? L'importance qu'on attache à la balance du commerce est une erreur du même genre, elle dérive même de l'autre. Lorsqu'on pensait que le seul avantage qu'un pays pût retirer du commerce extérieur, c'était d'augmenter son numéraire, il était naturel qu'on désirât que l'exportation ne fût pas équilibrée par l'importation, dans l'espoir que l'étranger paierait le solde en argent.

Dans le système de la balance commerciale, il faut admettre que toute exportation qui amène une importation de marchandises d'une valeur supérieure est un désavantage pour le pays;

Que toute exportation qui donne lieu à une importation de marchandises de valeur égale, n'est ni avantageuse, ni nuisible, reste par conséquent sans influence sur la prospérité du pays ;

Enfin que toute exportation qui amène en retour une importation de valeur moindre, est un fait heureux.

Un négociant belge exporte en Amérique pour 100,000 francs d'armes ; sa marchandise arrive en Amérique dans un moment favorable, et se vend à un prix assez élevé pour lui donner, tous frais déduits, un bénéfice de 25,000 francs; il consacre les 125,000 francs à acheter en Amérique, à un prix très-avantageux, du coton brut, qui, parvenu à Anvers lui donne 150,000 francs nets. Il a gagné 50 pour cent à l'opération. Dans le système de la balance du commerce, c'est là une opération désastreuse pour le pays. Car l'exportation de 100,000 francs d'armes a amené une importation de plus de 150,000 frs. de marchandises étrangères.

Supposez que des opérations semblables se fassent par des négociants belges sur une échelle de 100 millions; elles présenteront, d'après la balance du commerce, un désavantage de 50 millions pour le pays, bien que les négociants belges y aient gagné 50 millions, et que personne n'y ait perdu.

Que si au contraire le négociant exportateur a fait une opération

Digitized by Google

mauvaise pour lui, si ses armes ne lui ont donné que 75,000 francs: si le coton auquel il a consacré cette somme ne s'est plus trouvé valoir à Anvers que 50,000 francs, il aura perdu 50,000 francs. Mais la balance du commerce établira que c'est là une opération fort avantageuse au pays, car la valeur de l'exportation l'emporte de moitié sur celle de l'importation. Si tous les négociants du pays faisaient des affaires de ce genre, ils se ruineraient tous; mais la balance commerciale deviendrait extrêmement favorable.

Enfin, allez un peu plus loin encore. Supposez que, le prix des armes ayant été converti en coton, le vaisseau qui rapporte le coton en Europe, périsse en mer. Le négociant y perdra 100,000 fr. plus les frais. Mais cette fois, à en croire la balance commerciale, c'est le *nec plus ultrà* des bénéfices commerciaux pour le pays; impossible d'imaginer une opération qui lui soit plus avantageuse ; car c'est une exportation qui n'occasionne pas l'importation d'un denier de marchandise étrangère. Le pays y gagne cent pour cent !

Voilà donc un système dans lequel le pays s'enrichit de la ruine de ses négociants et s'appauvrit de leurs bénéfices.

Les partisans du système de la balance du commerce supposent que l'excédent de la valeur des importations sur celle des exportations est toujours couverte par un solde en numéraire, et qu'il en résulte une exportation équivalente d'écus. L'exemple ci-dessus fait voir que c'est une erreur. La valeur des marchandises importées, en règle générale, doit être supérieure à celle des marchandises exportées, précisément parce que les négociants du pays peuvent convertir leurs bénéfices sur les marchandises exportées en marchandises étrangères qu'ils importent, et ce surcroît de valeur que présente la cargaison de retour sur celle de sortie ne nécessite aucune exportation d'argent. Aussi, dans le système de la balance du commerce, est-on singulièrement embarrassé de l'objection suivante : dans un pays qui n'a pas de mines de métaux précieux, quand la balance du commerce est constamment défavorable, où trouve-t-on au bout d'un certain laps de temps, l'argent nécessaire pour liquider avec l'étranger ? Si, par exemple, le commerce belge paie en trois ans à l'étranger au-delà de 200 millions de numéraire de plus qu'il n'en reçoit, où la Belgique

Digitized by Google

trouve-t-elle le numéraire nécessaire à la continuation d'une pareille liquidation ? Elle n'en crée pas, elle bat fort peu de monnaie, l'argent ou les lingots doivent lui venir du dehors. Mais le numéraire ou les lingots qui arrivent dans le pays, pour combler ce vide qui se renouvelle sans cesse, l'étranger ne nous en fait pas cadeau; ils n'arrivent qu'en échange de marchandises que nous exportons. De quoi donc les partisans de la balance du commerce se plaignent-ils? si l'argent sort en paiement des marchandises; ce mouvement ne peut continuer qu'à condition qu'il rentre d'un autre côté; et il ne peut rentrer qu'en échange de marchandises. Or, si l'argent qui sort en paiement de marchandises étrangères, rentre en paiement de marchandises belges, l'équilibre de la balance commerciale est rétabli.

Serait-ce peut-être en vendant leurs propriétés aux étrangers que les Belges parviennent à faire rentrer l'argent que le commerce fait sortir? Mais c'est précisément le contraire qui a lieu depuis quelque temps; les fonds belges placés naguères dans des mains étrangères rentrent constamment dans le pays ; les propriétés immobilières que les étrangers possèdent en Belgique passent dans des mains belges. D'ailleurs, quand l'argent manque aux besoins d'un pays, cette situation ne peut se prolonger sans que la valeur de l'argent augmente en proportion de sa rareté, c'est-à-dire sans que le prix de toute chose diminue ; c'est même précisément cette circonstance qui fait refluer le numéraire des pays où il abonde vers ceux où il manque. Or, observe-t-on un symptôme semblable en Belgique? l'argent y augmente-t-il de valeur ? tous les prix sont-ils en baisse? Voyez les céréales, les prix des propriétés, etc. ; n'est-ce pas le fait contraire qui est évident pour tout le monde ?

Plus d'une fois déja, on a prouvé que la différence qui existe réellement entre nos importations et nos exportations n'est pas aussi grande que la font les documents statistiques publiés par le gouvernement. On a démontré qu'il y a dans le taux d'évaluation de plusieurs articles d'exportation des erreurs en moins tellement majeures, que, si on les rectifiait, la différence de valeur des importations et des exportations se trouverait considérablement réduite. Mais prenons les chiffres officiels tels qu'ils ont été publiés, en les groupant par période de trois ans.

Digitized by Google

PÉRIODE TRIENNALE DE 1837 A 1839.

	Matières prem.	Objets de consomm. naturels.	Objets fabriqués.
Marchandises étrangères importées et mises en consommation en Belgique.	222 mil.	226 mil. de fr.	151 mil.
Marchandises belges exportées.	151 mil.	67 mil.	205 mil.

PÉRIODE TRIENNALE DE 1840 A 1842.

	Matières prem.	Objets de consomm. naturels.	Objets fabriqués.
Marchandises étrangères importées et mises en consommation en Belgique.	258 mil.	264 mil.	126 mil.
Marchandises belges exportées.	155 mil.	66 mil.	214 mil.

Il résulte de ces chiffres, en les prenant tels que les documents officiels nous les donnent, que ce n'est pas l'importation des fabricats qui l'emporte sur l'exportation du même genre ; au contraire, les chiffres établissent que la Belgique a exporté dans la période de 1837-1839 pour 74 millions de fabricats de plus qu'elle n'en a importé; et, dans la période 1840-1842, cette supériorité de l'exportation s'est accrue jusqu'à 88 millions. Ce n'est donc pas en ce point qu'on peut trouver la balance défavorable. Elle est au contraire toute en notre faveur. C'est dans le commerce des deux autres classes de marchandises, les matières premières et les objets de consommation naturels, qu'il faut chercher le prétendu désavantage de notre balance commerciale.

Il y a une observation à faire sur ces deux classes de marchandises, c'est que, parmi les marchandises que les documents statistiques comprennent sous la dénomination de *denrées ou objets de consommation naturels*, figurent à l'importation de véritables matières premières de nos industries, tels sont le sucre brut, les graines,

Digitized by Google

le sel brut. Ces trois articles sont portés dans l'importation de la période de 1837 à 1839 pour 100 millions, et dans celle de la période de 1840 à 1842 pour 110 millions. Si donc, changeant la classification adoptée par les tableaux officiels, on range toutes les marchandises importées et exportées en deux classes seulement, savoir: d'une part toutes les matières premières de l'industrie, et d'autre part toutes les autres marchandises soit denrées, soit fabricats, on arrivera aux chiffres suivants :

IMPORTATIONS.

	Matières premières.	Autres marchandises.
1837 à 1839 (3 années réunies)	322 mil. de fr.	257 mil. de fr.
1840 à 1842 (idem)	368	280
1837 à 1842 (6 années réunies)	690 millions.	537 millions.

EXPORTATIONS.

	Matières premières.	Autres marchandises.
1837 à 1839 (3 années réunies)	151	272
1840 à 1842 (idem)	155	280
1837 à 1842 (6 années réunies)	306 millions.	552 millions.

Ainsi donc, pour l'ensemble de toutes les marchandises autres que les matières premières, les partisans du système de la balance du commerce n'ont pas à se plaindre; les exportations dépassent les importations. Mais il n'en est pas de même pour les matières premières de l'industrie; nous en importons deux fois autant que nous en exportons. Il faut bien se rappeler que, dans le système de la balance commerciale, on ne soutient pas qu'il est de l'intérêt d'un pays d'étendre ses exportations, qu'il importe à la Belgique, par exemple, d'augmenter la masse des produits qu'elle vend chaque année à l'étranger ; sur ce point il ne peut y avoir de contestation. La thèse des partisans de la balance commerciale est tout autre. Dans ce système, la seule chose qui importe, c'est la proportion entre la valeur des marchandises que le pays reçoit de l'étranger et celle des marchandises qu'il lui vend. Exporter 10, si l'on n'importe que 9, vaut mieux qu'exporter 20, si l'importation est de 25. La balance commerciale cesserait donc d'être défavorable

Digitized by Google

à la Belgique, si elle importait moitié moins de matières premières. Son malheur depuis six ans, c'est d'avoir importé 384 millions de matières premières de trop. En d'autres termes, dans ce système, le malheur est que notre industrie est trop active. Tuez quelques-unes de nos grandes industries, l'importation des matières premières qu'elles consommaient sera supprimée, et peut-être la balance commerciale se trouvera-t-elle, du coup, favorable à la Belgique. Il est clair en effet qu'aux yeux des partisans de la doctrine de la balance commerciale, toute industrie qui a besoin de tirer du dehors une quantité de matières premières d'une valeur supérieure à celle de la totalité des produits qu'elle envoie à l'étranger, doit être une industrie dommageable au pays; car, occasionnant plus d'importation que d'exportation, elle contribue à faire pencher la balance commerciale dans un sens défavorable. Ainsi, l'industrie cotonnière qui, en six ans, a importé pour 69 millions de matière première en coton brut seulement, tandis que l'exportation de tous ses produits fabriqués, pendant la même période, ne s'élève pas à 50 millions, doit compter au moins pour une vingtaine de millions dans le déficit de notre balance commerciale.

Avons-nous tort de croire qu'il serait temps que les hommes sensés, quels que soient à d'autres égards leurs principes d'économie politique, renonçassent à une doctrine qui aboutit à des conséquences si ridiculement absurdes, et que la tribune nationale supprimât désormais ses doléances sur la déplorable situation de la balance de notre commerce extérieur? Que le pays dans tous les cas ne s'en laisse pas alarmer. L'industrie doit désirer sans doute que le chiffre de ses exportations s'élève, mais ce ne sera pas un malheur pour elle, si les importations, au lieu de se restreindre, suivent la même voie d'accroissement. Nous lui souhaitons assez d'activité pour que, dans une nouvelle période de six années, les 384 millions de matières premières que la balance commerciale lui reproche d'avoir importés de trop, s'élèvent à 600 millions. Le pays supportera à merveille ce singulier dommage.

Digitized by Google

UNE EXCURSION DE BELGIQUE EN BAVIÈRE.

Mayence — Une exposition de l'industrie. — Les fleurs en Allemagne. — Strasbourg. — La tour d'Anvers et la tour de Strasbourg. — Le Chemin de Fer de Strasbourg. — Mulhouse. — Bâle. — Zurich. — Lavater. — Specimen d'une révolution cantonnale. — Schaffhouse. — L'ancien Munich. — Popularité de deux anciens artistes Belges à Munich. — Munich moderne. — Les fresques à Munich. — Les fresques en Belgique. — La peinture à l'encaustique. — La peinture sur verre. — Les briques. — L'art du fondeur. — La peinture à l'huile. — Opinion de l'académie des beaux arts de Munich sur les tableaux de MM. Gallait et de Biefve. — L'architecture. — Les peintures de la nouvelle résidence. — Les salons du roi et de la reine. — Le salon des jolies femmes. — Les tableaux. religieux. — La pinakothèque. — Rubens, roi de la pinakothèque.

Nous avions quitté le matin, les uns les bords de la Senne, les autres ceux de l'Escaut. quatre heures après, abandonné à ses propres forces et comme soutenu sur des ailes invisibles, le convoi descendait majestueusement les montagnes à double étage qui couronnent la ville de Liége ; il semblait ralentir son vol pour nous laisser le tems d'admirer et pour se lancer ensuite avec un nouvel essor à travers cette charmante vallée de la Vesdre, où les hardiesses de l'art égalent presque aujourd'hui les merveilles de la nature. Le soir nous touchions aux rives du Rhin, et, par le clair de lune le plus propice, nous contemplions le sublime et mélancolique spectacle du dôme inachevé de Cologne.

Digitized by Google

Un voyage qui, il y a à peine deux siècles, faisait reculer par ses difficultés Rubens lui-même, Rubens l'intrépide visiteur de l'Italie, de l'Espagne et de l'Angleterre, un voyage qui, il n'y a pas dix ans, coûtait aux malheureuses victimes des voitures publiques, trois jours d'ennui et d'insupportable cahot, dix heures y avaient suffi. Le lendemain, dans le même temps, tout en luttant contre le courant du fleuve, et en faisant passer sous nos yeux ces mille assemblages de montagnes, de ruines, de vignes et de rochers, féeriques tableaux trop connus des Belges aujourd'hui, pour qu'il faille encore les leur décrire, le Steamboat nous transporta de Cologne à Mayence; quatre-vingt lieues déjà nous séparaient de nos amis.

La Bavière était le but principal de notre excursion; nous ne prîmes pas le plus court chemin pour y arriver. La vapeur continuant de nous entraîner tant sur eau que sur terre jusqu'à Manheim et Heidelberg, nous pouvions en 48 heures nous rendre de Mayence à Munich par Stuttgart, Ulm et Augsbourg; mais nous ne connaissions pas Strasbourg. Comment voir Strasbourg sans pousser jusqu'à Bâle qui, grâce au chemin de fer de M. Koechlin, n'en est plus séparé que de quatre heures? Bâle est une des portes de la Suisse; se trouver sur le seuil de la Suisse et ne pas y entrer, ne fût-ce que pour voir Zurich et son beau lac, c'eût été d'un indifférentisme dont nous ne nous sentîmes pas capables; et voilà dans quel agréable détour nous fûmes entraînés, avant d'aller reprendre à Ulm, non sans avoir traversé Schaffhouse, la route de Mayence à Munich.

Mayence nous était connue, mais plusieurs choses nouvelles y attirèrent notre attention. Ce n'est pas la garnison mi-Prussienne, mi-Autrichienne, qui continue de garder fidèlement cette forteresse du grand-duc de Hesse. Soit que la vue de ces uniformes étrangers ne plaise pas à S. A. R., soit tout autre motif que nous ignorons, les habitants de Mayence sont rarement appelés à jouir de la présence de leur souverain. S. A. avait traversé Mayence en même temps que nous. C'était la seconde fois seulement qu'elle s'y montrait. Elle allait à la rencontre du roi de Prusse dont la présence venait d'électriser toutes les rives du Rhin et qui visitait la formidable forteresse d'Ehrenbreitstein, au moment même où notre bateau à vapeur, *le Cockerill*, passait aux pieds du géant, qui protège de son inattaquable égide l'union de la Moselle et du Rhin.

Mayence offrait alors aux curieux un congrès scientifique, une exposition de tableaux et une exposition des produits de l'industrie allemande. Nous ne dirons rien du congrès scientifique, parce que nous n'y avons pas assisté; nous ne dirons rien de l'exposition de tableaux, quoique nous l'ayons vue. Chaque ville d'Allemagne a sa société des beaux-arts et son expo-

Digitized by Google

sition périodique. Il en résulte les mêmes inconvénients que chez nous. On encourage des artistes d'un mérite plus que douteux, qui trouveraient à vivre honnêtement dans toute autre carrière ; on étale aux yeux des étrangers les médiocrités les plus compromettantes pour l'honneur artistique du pays, et l'on finit par détourner des grandes expositions nationales les œuvres capitales qui devaient en être le premier ornement. La manie d'encourager les arts à tort et à travers a quelquefois les mêmes conséquences que l'indifférence absolue.

L'exposition de l'industrie à Mayence nous a plus intéressés. Les produits étaient étalés dans l'ancien palais des évêques électeurs. Un moment nous nous sommes crus à l'exposition de Bruxelles. Voitures de luxe, pianos, machines, toiles, draps, papiers, meubles, cuirs, vernis, cristaux, coutellerie, armes, produits chimiques, rien n'y manquait ; et l'on est à se demander, vraiment, quels produits, la frontière douanière entre la Belgique et l'Allemagne disparue, l'une aurait à fournir à l'autre dont celle-ci ne serait pas déjà en possession. Nous avons particulièrement remarqué les beaux draps de Berlin, Esslingen et Eupen, les toiles de Wurtemberg, le napage de Leipsick, les meubles, les cuirs vernis de Mayence, les porcelaines de Meissen, les tapis de Berlin, l'orfèvrerie de Vienne, etc.

Les salles de l'exposition étaient disposées avec beaucoup d'art; on y avait ménagé l'emplacement de manière à ne pas fatiguer l'attention des visiteurs, et même à la stimuler par un classement en quelque sorte hiérarchique des produits, suivant le degré de beauté et d'intérêt qu'ils pouvaient offrir. Ajoutons, ce qui ne gâte rien, qu'on avait orné le vestibule, les corridors, de fleurs fraîches et odorantes. Le goût des fleurs paraît très-répandu dans plusieurs parties de l'Allemagne; et rien n'est réjouissant et rafraîchissant pour les yeux comme de voir dans les villes, les fenêtres et les balcons transformés en véritables parterres d'où s'échappent de belles plantes et de belles fleurs qui pendent le plus gracieusement du monde aux blanches façades des maisons. Plus d'une fois, dans ce voyage, il nous est arrivé de transformer par la pensée les balcons vides et poudreux de cette longue, droite et monotone rue Royale de Bruxelles, en jolies corbeilles toutes émaillées, toutes parfumées qu'animeraient de gracieux visages. La rue Royale vient aboutir par ses deux extrémités au Parc et au Jardin Botanique, l'un des plus beaux monuments de Bruxelles, en dépit des échancrures que l'aveugle furie des bâtisses lui a fait subir. Quoi de plus agréable et de plus naturel que d'arriver à ce beau domaine de Flore par une double avenue de jardins suspendus? A l'œuvre donc, ingénieuses dames! Qu'ainsi la ca

Digitized by Google

pitale soit par vous deux fois embellie ! qu'il naisse de balcon à balcon une douce rivalité à qui sera le mieux orné ! Les villes de province suivront cet exemple ; les sociétés de Flore vous inscriront au nombre de leurs bienfaitrices, et l'œil charmé du passant portera vers vous un regard tout rempli de sérénité et de reconnaissance.

La cathédrale de Mayence, que nous revîmes avec plaisir, est un assemblage de divers styles d'architecture, depuis l'époque très-reculée de sa fondation, jusqu'au 17me siècle. Sur les portes en bronze se trouve gravée une charte de 1136 ; c'est un acte de gratitude officielle ; l'archevêque exempte ses sujets de l'impôt pour reconnaître le service qu'*ils lui* avaient rendu en obtenant sa liberté de l'empereur Henri V, dont il était le prisonnier et que les habitants de Mayence avaient arrêté *à leur* tour. Ces portes sont bien conservées. On y remarque un seul enfoncement, c'est la trace d'un boulet de canon de la guerre de trente *ans*. Le cloître qui joint la cathédrale vient d'être restauré avec beaucoup de soin. On y trouve, comme dans l'église, les tombeaux des archevêques de Mayence. Souvent sur la pierre tumulaire on voit à la fois l'évêque et l'empereur ou les empereurs couronnés par lui ; et toujours, dans la naïve sculpture du temps, l'évêque dépasse l'empereur de toute la tête. La cathédrale de Mayence offre un phénomène acoustique assez singulier. De divers points de l'une des nefs, si l'on donne à la voix un son clair et aigu, on l'entend frapper le mur opposé, parcourir l'église de nef en nef, et par un prolongement infini revenir fidèle au point de départ. Cet étrange écho nous rappelait celui du château de Westerloo, dans la Campine ; ce dernier répète si fidèlement toute une période qu'on lui adresse qu'il vous faut recommencer plusieurs fois l'expérience pour ne pas croire que quelqu'ancêtre des comtes de Mérode a été réveillé par vos cris, et que, de la fenêtre du château, il veut se délivrer de vos importunités en se moquant de vous.

Depuis 1837, Mayence est en possession de la statue de Guttemberg. Elle a été moulée à Rome par Thorwaldsen, et fondue à Paris par Crozatier. L'œuvre du grand sculpteur brille par une simplicité pleine de noblesse et d'énergie. Le manteau est d'une légèreté remarquable. Quant au piédestal, il est défiguré par des inscriptions latines d'une pureté douteuse. Elles nous annoncent entr'autres choses, que la statue est la *propriété de Mayence*, *proprietas Maguntiæ*, bien qu'élevée aux frais de l'Europe.

Strasbourg, où nous arrivâmes le lendemain, a aussi sa statue de Guttemberg ; elle est de David d'Angers. Mais le contraste est grand entre les deux œuvres. Si la dernière n'était pas signée de son auteur, on serait

Digitized by Google

tenté de l'attribuer à quelque méchant praticien. La pose est guindée, tout y est disgracieux; le manteau est assez bien drapé; mais il porte entièrement à vide. Le corps manque. Tout autre est, dans une église de Strasbourg, l'effet du manteau de la statue de la Mort au mausolée du maréchal de Saxe par Pigal. Quatre figures principales le composent. La plus remarquable est, sans contredit, celle qui lève la pierre du tombeau. Un manteau la recouvre tout entière; mais à certaines saillies et à certains vides on devine en frémissant qu'il y a là-dessous un squelette. Le monument élevé au général *Kléber* par ses compatriotes est remarquable, quoique d'un sculpteur peu connu. Le général porte le costume républicain. Il s'appuie sur son sabre; son attitude est ferme et fière, sans être déclamatoire. L'année et le jour même où Kléber expirait au Caire (14 juin 1800) sous quatre coups de poignards, la mort frappait à Marengo le brave général Desaix; et, à cette nouvelle, l'armée du Rhin improvisait à la mémoire de cet autre héros un monument que l'on voit encore entre Strasbourg et Kehl, où le général Desaix avait reçu une blessure glorieuse.

Strasbourg est une ville toute militaire et toute industrielle. Resserrée dans ses murailles, son enceinte ne suffit pas à sa population et, l'espace manquant aux habitants, on est forcé de retrouver sur la hauteur ce qui manque en étendue. De là, cette physionomie particulière des maisons Strasbourgeoises. Chaque toit est habité jusqu'au faîte, et il n'est pas rare d'y voir jusqu'à quatre rangées de petites fenêtres ou lucarnes superposées qui donnent le jour et l'air à des milliers d'habitants.

Strasbourg s'est rajeuni et embelli depuis quelques années dans plusieurs de ses quartiers. Mais il y reste encore beaucoup à faire. Les principaux magasins sont situés dans une grande rue, bordée des deux côtés d'une galerie à arcades, étroite, obscure et basse, sous laquelle un tambour-major de taille ordinaire doit avoir peine à passer sans offenser le plumet de son colbach.

Le plus beau fleuron de la couronne de Strasbourg, c'est, on le sait, la tour de la cathédrale. Nous professons, nous l'avouerons pour mettre le lecteur en garde contre la partialité de notre jugement, une tendresse et une admiration toute particulière, pour la tour de Notre-Dame d'Anvers. Chaque fois qu'il nous est arrivé de nous en entretenir avec des voyageurs en Belgique, nous nous sentions humiliés de la supériorité qui semblait résulter pour la tour de Strasbourg de sa plus grande élévation. Aujourd'hui, notre patriotisme archéologique se sent délivré d'un grand poids, car, après avoir examiné le monument alsacien de bas en haut et *vice-versâ*, nous n'hésitons pas à proclamer que, si géométriquement il est le plus haut, artistiquement, c'est-à-dire, pour l'effet, c'est la tour d'Anvers qui

Digitized by Google

est la plus élevée. L'architecture extérieure de l'église de Strasbourg est plus belle; elle présente une masse plus imposante; mais la tour, mais la flèche n'a pas, à l'œil du moins, l'élévation de celle d'Anvers. Tout le monument est, d'ailleurs, dans un parfait état de conservation. Par une mesure administrative qu'on pourrait peut-être imiter ailleurs, la tour elle-même contribue à payer les frais d'entretien. La porte en est ouverte à toute heure et à tout venant, moyennant une légère rétribution. Un registre est destiné à recevoir les noms des visiteurs. Pendant longtemps ces noms furent transportés du registre sur les pierres de l'église; de manière qu'arrivé à une certaine hauteur, il n'est plus une pierre qui ne soit polluée du nom de quelque visiteur effronté. Il est vrai qu'on rencontre çà et là le nom de quelque prince russe ou de quelque comte allemand; on pourrait même avec un peu de bonne volonté, découvrir jusqu'au nom de Voltaire; mais cela ne compense pas les outrages qu'un usage barbare a fait subir à la virginité de ce pur monument.

Hélas! cet outrage n'est pas le seul. On maudit souvent la fatalité qui a voulu que les plus beaux monuments de l'Europe fussent déformés à l'intérieur par d'indignes ornements, et surtout à l'extérieur par de hideuses habitation humaines. En voyant à Strasbourg la façade de la cathédrale, débarrassée de cet ignoble voisinage, nous nous disions : En voici une au moins qui a échappé aux barbares. Puis, tout-à-coup levant les yeux vers la tour, nous entrevîmes, dans une des niches, une statue équestre avec le nom de Louis XIV. Cet homme avait la manie de se fourrer partout. Mais ce n'est pas cela. Nous aperçûmes au dessus du second balcon.... une maison; oui, une maison tout entière, à cinq ou six fenêtres, perchée là pour le logement des gardes et transformée en un cabaret où se désaltèrent les voyageurs fatigués de la haute montée. La barbarie n'avait disparu en bas que pour se réfugier plus haut, ce n'est pas gagner au change. Toujours et invariablement pendant notre voyage nous l'avons retrouvée au pied de chaque cathédrale. Ici un marchand de sabots, là un potier, ailleurs un savetier. Trop heureuses et trop fières celles qui abritent quelque magasin d'épicier. Il nous a fallu aller jusqu'à Munich pour rencontrer des monuments affranchis de cette odieuse vermine. Là, les monuments sont isolés et vierges de tout contact deshonorant. Mais ils ne font que de naître. Attendez.

Sur cette même plate-forme où est établi le cabaret à bierre, lors du dernier congrès scientifique, MM. les savants eurent l'idée ingénieuse de se donner un dîner de trente couverts, planant ainsi au physique comme au moral au-dessus des vulgaires mortels. Une de nos compatriotes a tiré parti de la tour de Strasbourg d'une autre façon. Dans le registre destiné à recevoir les noms des visiteurs, nous avons recueilli l'avis suivant : « Mademoiselle

Digitized by Google

Van Ishoven d'Anvers, fait savoir qu'elle demeure à Nancy. Elle invite ses amis et connaissances à venir l'y trouver. »

Mais Nancy n'était pas sur notre route; et, malgré toute notre sympathie pour une compatriote qui a voué à l'amitié un cœur si expansif et une imagination si ingénieuse, nous fûmes obligés de lui tourner le dos, en nous éloignant de Strasbourg par une course de 9 lieues à l'heure.

De tous les chemins de fer que nous avons parcourus, il n'en est pas qui nous ait paru mieux construit et mieux exploité que celui de Strasbourg à Bâle. Des voyageurs qui l'ont vu après nous en ont été, il est vrai, beaucoup moins charmés. La voie étant presque constamment de niveau, et ne rencontrant ni rivière, ni montagne, elle n'a exigé que peu de travaux d'art, surtout entre Strasbourg et Mulhouse. Les stations, dont plusieurs sont couvertes, se font toutes remarquer par l'élégance, la coquetterie même, et l'heureuse distribution des bâtiments. Celles de Schelestadt, de Mulhouse et de St-Louis mériteraient de servir de modèles. Du reste, le chemin de fer alsacien a assez emprunté au chemin de fer belge pour lui rendre quelque chose. Le garde qui nous accompagnait avait fait son éducation sur notre rail-way. Forme des voitures, règlements, uniformes, tout y est d'importation belge. Le tarif des marchandises y était d'abord adopté également ; mais il est douteux que l'administration alsacienne ait suivi la nôtre dans les nombreux essais où elle s'est capricieusement égarée. Quelques-unes des voitures ont été construites en Belgique. La plupart des locomotives sortent des ateliers de M. André Koechlin. A notre passage, on en essayait une nouvelle de la maison J. J. Meyer et Ce, à Mulhouse, dont on se louait beaucoup, tant pour la rapidité de la course que pour l'économie du chauffage : huit à dix kilogrammes par kilomètre. Il y a entre Strasbourg et Bâle 140 kilomètres et 28 haltes ; mais la rapidité du parcours en souffre peu.

Rien de plus pittoresque et de plus varié que les contrées parcourues par le rail-way alsacien. En quittant Strasbourg, ce sont des cantons agricoles que l'on traverse. Nous n'avons vu nulle part, si ce n'est aux environs de Paris, tant de cultures à la fois sur un même espace. Céréales, chanvre, pommes de terre, maïs, légumes, tabacs, vignes, tout cela est mêlé, pour ainsi dire, de sillon en sillon, et tout cela croît à merveille. Bientôt on découvre la belle chaîne des Vosges avec leurs forêts, leurs ruines, et de florissants et gais villages éparpillés sur leur penchant, ou à leur pied. Mais quand on vient à quitter le département du Bas-Rhin pour le Haut-Rhin, le spectacle change. De riant et de verdoyant qu'il était, il devient sévère et même aride. L'agriculture régnait tout-à-l'heure; c'est le tour maintenant de l'industrie; et nous voici à Mulhouse, la ville industrielle par excellence. Mulhouse est, il faut le dire, comme beaucoup

Digitized by Google

d'autres villes industrielles, fort laide pour les neuf dixièmes. Mais le quartier neuf, habité par les Biolley et les Simonis de l'endroit, qui se nomment à Mulhouse les Koechlin et les Dollfus, se distingue par une élégance et une somptuosité dignes d'une capitale.

Dans la vieille ville, sur une place assez misérable, nous avons découvert une colonne à la mémoire du célèbre Lambert, l'une des illustrations scientifiques du siècle dernier, qui naquit à Mulhouse d'un pauvre tailleur. En voyant la modestie du monument on est tenté de se demander si ce sont les descendants, à défaut des riches concitoyens de Lambert, qui en ont fait les frais. Le contact du chemin de fer avec Mulhouse, qui en est, comme notre Malines, le point central, créera de précieuse relations à cette ville industrielle déjà en possession, depuis 1834, du beau canal du Rhône au Rhin, décrété au fort de la révolution française et repris en 1822. Il a 87 lieues de long. Quand le canal de jonction du Rhin au Danube, dont nous avons vu plus tard les travaux en Bavière, sera complètement achevé, la Méditerranée sera réunie par le continent à la mer Noire, comme elle l'est à la mer du Nord par la jonction de l'Escaut au Rhin. Ainsi, Anvers sera reliée par le Rhin et le Danube à Odessa, et par le Rhin et le Rhône à Marseille.

Bâle est une ville de banque plus que d'industrie. C'est elle qui fournit les capitaux à l'industrieuse Mulhouse. Bâle est destinée à devenir un point central de haute importance pour le commerce de la Suisse avec la France, l'Allemagne, la Belgique et la Hollande. Bâle a déjà le Rhin et le chemin de fer français. Avant peu de temps un nouveau chemin de fer viendra également y aboutir. C'est celui qui, de Manheim sur Heidelberg et Carlsruhe, traverse dans toute la longueur le grand-duché de Bade, suivant la rive droite du Rhin à la même distance à peu près que le chemin de Strasbourg à Bâle suit la rive gauche. C'est-là un double emploi qu'une entente cordiale entre la France et le gouvernement Badois aurait pu faire éviter. Quand le voyageur sortira de la Suisse par Bâle, une de ses deux portes au Nord, il aura le choix entre le Rhin à la descente, le chemin de fer de la rive droite et le chemin de la rive gauche. Un pareil voisinage changera inévitablement la physionomie et les destinées de Bâle. Aujourd'hui, c'est une ville tranquille, à belles maisons fermées, d'une éblouissante propreté. Le Rhin, si insignifiant depuis Mayence, y redevient magnifique à voir. Ses eaux y ont déjà le vert foncé et bleuâtre des fleuves du midi; les montagnes sont rendues à ses rives. En entrant à Bâle, nous avons vu pour la première fois ce que nous avons retrouvé dans plusieurs des villes que nous avons visitées ensuite : des fresques peintes à l'extérieur des bâtiments publics et des maisons particulières. Le

Digitized by Google

côté de la porte de la ville qui regarde Saint-Louis est orné d'une grande peinture à fresque. L'Hôtel-de-Ville en est également décoré à l'extérieur et à l'intérieur. Les *Guides des Voyageurs* n'en parlent pas. En revanche, ils livrent à l'admiration le pont de Bâle qui n'est rien moins que beau, mais d'où la vue du Rhin et de la ville est délicieuse. Ils recommandent aussi de voir à Bâle la *Danse des Morts* d'Holbein. Nous l'y avons vainement cherchée. Tout ce que nous avons vu au Musée, c'est une esquisse ou dessin de cette philosophique et spirituelle caricature, plus quelques bras et morceaux de figure qui passent pour être les débris de la danse des morts et qui peuvent avoir été tout ce qu'on voudra.

Le Musée de Bâle n'est pas grand; mais il renferme des choses précieuses. C'est là qu'on voit le célèbre tableau d'Holbein représentant sa femme et ses deux enfants, amaigris par la misère et la faim. C'est d'une vérité déchirante. Il y a là aussi un admirable portrait du premier typographe de Bâle par Holbein; un Christ mort, 1521; un portrait d'Erasme, celui de Luther et de sa femme, par Kranack, 1526. Dans la bibliothèque qui touche au Musée, on nous a montré des lettres originales de Martin Luther, 1542, et le testament original d'Erasme, sous la date de 1537, qui légua sa bibliothèque à la ville de Bâle, en reconnaissance de l'hospitalité qu'il y reçut. Le cachet est un terme avec l'énergique légende : *cedo nulli*.

Tandis qu'Erasme était à Bâle, il reçut du secrétaire de François Ier une lettre où il était invité à se rendre auprès du monarque. François Ier ajouta à la lettre l'apostille suivante: « Je vous avertys que, si vous voulez venir, vous serez le bien venu. 6 juillet 1532. Signé (en très-grandes lettres) FRANÇOIS. » Erasme attacha sans aucun doute beaucoup de prix à cette invitation autographe : car il ajouta lui-même en marge : *hoc rex scripsit propria manu*. L'adresse porte : *à notre cher et bon ami*.

La Basilique de Bâle, bien conservée avec sa crypte, son cloître et son cimetière, est comme celles de Mayence et de Strasbourg, construite avec ce grès rouge que l'on retrouve dans presque tous les édifices des villes riveraines du Rhin. Le chœur en serait fort beau, s'il n'était obstrué par une masse de bancs de bois qui interdisent, en quelque sorte, le passage. C'est aujourd'hui un temple protestant; et si beaucoup de nos églises ont été défigurées par le mauvais goût et l'ignorance des marguilliers, les protestants ne se sont montrés ni plus soigneux ni plus respectueux. D'une terrasse derrière l'église de Bâle se déroule un magnifique panorama sur le Rhin.

De Bâle à Zurich le trajet se fait en douze heures. A Zurich, on ne touche pas aux glaciers; mais des montagnes avoisinantes, on en aperçoit distinctement les divers sommets entassés par étages découpés en mille figures gigan-

Digitized by Google

tesques, et à cette distance le spectacle a peut-être plus de majesté et de poésie que vu de près.

Au milieu d'une belle promenade, on voit à Zurich un monument élevé à Gessner avec l'inscription suivante, en allemand. Ce sont quatre vers de la *mort d'Abel :*

Erigé à la mémoire de Salomon-Gessner, par ses concitoyens.

» La postérité rend un hommage mérité au poëte que les muses se sont » approprié pour enseigner au monde l'innocence et la vertu. »

Parmi le peu d'objets d'art dignes d'être retenus, que nous a présentés Zurich nous avons annoté deux bustes, celui de Pestalozzi, petite figure sillonnée de grandes rides, et celui de Lavater par Dannecker. On connait la fin déplorable de Lavater. On montre à Zurich le lieu où il reçut le coup de fusil dont il mourut après avoir langui une année dans les souffrances. Ce malheur arriva le 25 septembre 1799, le jour même où Masséna entra à Zurich, après la défaite des russes. Le général fit faire beaucoup de recherches pour découvrir le meurtrier, mais sans succès. Cette balle était-elle une réponse de quelque farouche républicain à la lettre que Lavater adressa à Hérault de Séchelle, après la mort de Louis XVI ? Elle exprimait des sentiments qui devaient plaire médiocrement à un montagnard exalté. On pourra en juger par l'extrait suivant : « Depuis que vous avez tué et massacré votre bon » roi..... de la façon la plus despotique, depuis que vous avez introduit la » guillotine ambulante au lieu de la bastille détruite,..... j'ai horreur de vous » entendre parler de liberté.... j'admire votre génie, j'aime votre cœur... » Devenez plus humains, et ne forcez pas vos frères à être vos esclaves sous » le nom de liberté. »

Zurich et son lac forment, sans contredit, un des endroits les plus pittoresques de la Suisse. Depuis dix ans, la ville a, en quelque sorte, changé d'aspect. Des travaux nombreux et considérables y ont été exécutés. Indépendamment des routes nouvelles, on y a construit deux hôpitaux ; un institut des sourds-et-muets, une école cantonnale, une halle-au-blé. Ces embellissements sont dûs à une administration dite libérale, qui occupa le pouvoir depuis 1834, et qui fut renouvelée, en 1839, par ce que l'on appelle tout crument à Zurich le parti aristocrate. Voici à qu'elle occasion. Qu'on nous permette quelques détails ; ils feront connaitre la physionomie et la marche ordinaire de ces commotions qui agitent si fréquemment l'un ou l'autre des cantons. C'est un programme ou, si l'on veut, un *specimen* de révolution helvétique.

Le mouvement de 1834 d'où sortit une constitution démocratique, avait amené aux affaires les libéraux qui y avaient joué le principal rôle. Il parait que les trois membres qui constituaient le comité d'instruction

Digitized by Google

publique professaient en matière de religion des sentiments d'indifférentisme ou, si l'on veut, de tolérance qui ne convenaient pas à une partie de la population d'un protestantisme très-exalté. Le comité avait appelé d'Allemagne, pour en faire un professeur en théologie, le fameux docteur Strauss, auteur d'un livre récemment traduit en français, dans lequel il raconte la vie de Jésus-Christ, en la dépouillant des traditions sacrées et de tout caractère divin. Le clergé fut révolté de cette nomination et entraîna à sa suite la population des campagnes. Un comité central, se constitua. Une réunion de quinze à vingt mille hommes eut lieu à Kloten près de Zurich, et formula, dans un style menaçant, des demandes en réparation de griefs.

Le gouvernement donna satisfaction à la réclamation faite contre la nomination du docteur Strauss. Il annonça qu'il ne viendrait pas à Zurich et qu'une pension lui avait été accordée.

L'émeute ne se tint pas pour satisfaite. Il fut question alors de réclamer le secours des troupes fédérales. Cette nouvelle exaspéra les insurgés, et, dans la matinée du 7 septembre, une foule de paysans armés de fusils, de bâtons, se précipitèrent, leurs ministres en tête, dans la ville, dont la défense était confiée à quelques dragons, quelques gardes cantonnaux et aux cadets de l'école militaire. Une décharge eut lieu sur le peuple; une centaine d'hommes furent tués ou blessés. Mais les insurgés ne tardèrent pas à se rendre maîtres de tous les postes; la force armée se sauva sous divers déguisements; le grand conseil abdiqua; un gouvernement provisoire lui fut substitué, dans lequel on maintint l'ancien bourgmestre, mais d'où l'on exclut les trois membres du comité d'instruction publique.

Le 8 septembre plus de trente mille hommes étaient entrés dans la ville.

Le gouvernement provisoire harangua le peuple du haut d'un échafaudage dressé sur la place; après quoi, la foule se retira en silence, et dans le plus grand ordre. Et voilà comment les libéraux furent précipités du pouvoir, après une administration de cinq années, pendant laquelle ils avaient fait de grandes dépenses en établissements populaires, ce qui les fit accuser d'avoir épuisé les caisses de l'état. Mieux valait, répondent-ils, créer des établissements utiles à la masse du peuple que de laisser dormir dans les caisses des capitaux sans emploi.

Huit jours avant notre arrivée à Schaffhouse, ce canton avait eu aussi sa révolution. Il s'agissait de la construction d'un pont. L'opposition le voulait d'une façon, le gouvernement d'un autre. Que fit l'opposition? Elle donna un charivari au gouvernement; il céda immédiatement, et le pont fut fait selon les vœux si hautement manifestés des citoyens.

Le bruit de toutes ces petites commotions ne parvient pas toujours jusqu'en Belgique. Ne faisons pas trop les fiers, cependant; si nous ignorons ce qui se

Digitized by Google

passe à Schaffhouse, nous nous sommes assurés qu'on n'y est pas beaucoup mieux au courant de ce qui se passe chez nous. Un journal de l'hôtel qui nous tomba sous la main nous apportait la nouvelle que voici, rubrique : *Bruxelles*. « Le Ministre de l'intérieur fait savoir que toutes les pétitions adressées à son » département doivent être écrites sur timbre. » Nous eûmes l'avantage d'obtenir, en arrivant à Munich, la confirmation de cette importante nouvelle, et durant notre séjour dans la capitale de la Bavière, il ne nous fut pas donné d'en obtenir d'autres de notre pays par la voie des journaux.

Les partis se divisent en Suisse suivant certaines dénominations et certains intérêts. Le parti libéral, appelé aussi radical en opposition au parti aristocrate ou *conservateur*, tend à centraliser le gouvernement. Les grands cantons sont favorables à ce système ; les petits y résistent. Ils craignent d'y perdre de leur influence. Il se forme aussi en Suisse une autre division amenée par le voisinage du *Zollverein*. Les industriels, et Zurich est un des points les plus industriels de la Suisse, voudraient entrer dans l'union allemande ; ceux qui tiennent avant tout à conserver intacte leur nationalité redoutent cette absorption de leur pays dans la confédération germanique.

La Suisse a encore de grands progrès à faire en unité politique : on n'en est pas encore arrivé à avoir une seule et même monnaie coursable dans toute la confédération ; et l'on a l'agrément d'en changer de canton en canton, c'est-à-dire trois ou quatre fois par jour, quand on va un peu vite.

Mais si les institutions de l'homme sont quelque peu mesquines en Suisse, la nature y est grande. Il y a compensation.

Ce serait le moment de parler de la chûte du Rhin ; mais que ferait une description de plus, après mille autres, pour donner à ceux qui ne l'ont pas vue, l'idée de ce que Byron appelait un *enfer d'eau?*

Sonnez pour voir la cascade. Entrez, Messieurs, entrez, Mesdames ; il n'en coûte que la bagatelle d'un franc. *Les enfants au-dessous de dix ans paient demi-place.* Telles sont les inscriptions qu'on lit aux portes du château, par où la spéculation, qui poursuit partout le voyageur, le fait passer pour approcher de la cascade. Un de nos amis qui arrivait de l'*Oberland* est venu à son tour refroidir notre enthousiasme, en soutenant que la chûte du Rhin qui est de 80 pieds n'est rien auprès de celle de l'Aar qui fait un saut de 200. Aussi n'a-t-il jeté qu'un regard de pitié sur la première.

Imitons le Rhin, et, après nous être attardés dans les détours du voyage, précipitons notre course, et, franchissant d'un saut les transitions, arrivons dans la capitale de la Bavière.

« Si vous êtes d'une bonne constitution et si vous croyez que Dieu est » en disposition de vous prêter encore quelques années, attendez et ne » faites le voyage de Munich que dans cinq ans. Dans cinq ans, les

Digitized by Google

» monuments qui s'élèvent à Munich, seront finis. La peinture, la sculp-
» ture, l'architecture auront achevé leurs merveilles. Avant tout, il faut
» voir Munich. Il faut voir Munich pour avoir une idée de la vie et
» du mouvement que les beaux-arts répandent. »

M. Saint-Marc Girardin écrivait ceci en 1835. Nous étions donc de plusieurs années en retard pour voir Munich à point nommé.

On fait vite, bien et à bon marché à Munich, et on achève. La plupart des monuments étaient donc finis. Ce qui en 1830 était en projet, ce qui en 1835 était commencé, nous allions le voir terminé, musées, églises, statues, palais. Le fameux temple de la Walhalla, près de Ratisbonne, devait être inauguré huit jours après que nous l'eûmes visité. On fondait dans les ateliers de M. J. B. Stiglmayer la statue colossale de la Bavière, d'après le modèle de Louis Schwanthaler; quelques travaux d'intérieur s'exécutaient à l'église St-Louis, à l'extrémité de la rue de ce nom; l'immense bâtiment destiné à la bibliothèque, même rue, touchait à sa fin; on peignait les dernières fresques de l'église St-Boniface, et l'on mettait la dernière main, à grands renforts d'ouvriers, à l'un des deux nouveaux palais du souverain, appelés ici *résidences*, où devaient se donner, quelques jours après, de grandes fêtes à l'occasion du mariage du fils aîné du roi avec une princesse de Prusse.

Parmi les travaux en construction, on remarquait un palais pour les expositions publiques et un portique destiné aux statues de Tilly et du général de Vrède.

Étaient entièrement achevés la Pinakothèque (Musée de tableaux), la Glyptothèque (Musée de sculptures), la chapelle de *tous les saints*, attenant au nouveau palais, celle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, dans le faubourg d'Au, l'université et le séminaire qui se regardent à l'extrémité de la rue St-Louis, l'hôtel des postes, la nouvelle *résidence*, demeure habituelle du roi, la porte de l'Isar, le monument du roi Maximilien-Joseph Ier, la statue équestre de l'électeur Maximilien; sans parler des ministères, des casernes, du temple protestant, de l'Odéon ou salle de concerts, de l'institut des aveugles, du manége royal, de la prison, du théâtre, de la synagogue, toutes constructions, qui, pour être un peu plus anciennes que celles qui ouvrent la nomenclature, ne remontent pas, cependant, à plus de vingt années en arrière.

C'est assez dire que la ville de Munich s'est entièrement métamorphosée sous l'inspiration de son roi et la main infatigable de ses artistes; qu'il y a, non pas une ville agrandie, embellie, mais une seconde ville entièrement faite à neuf. Nous ne savons vraiment si tous les travaux réunis des principales capitales de l'Europe, depuis un quart de siècle surpassent en

Digitized by Google

nombre, en importance, ou en beauté, ceux que l'énergique et féconde volonté d'un seul monarque d'un pays de troisième ordre, est parvenu à terminer, grâce à sa passion pour les arts, jointe, si l'on veut, au désir de se faire un nom.

En même temps qu'il fondait une ville sur ce patron grandiose, le même roi couvrait son pays de chemins de fer, et, reprenant l'idée de Charlemagne, terminait le canal de jonction du Danube au Rhin, dont il confiait les travaux d'art à son principal architecte, Léon de Klenze.

Que le lecteur se rassure. Il ne sera pas condamné à nous suivre dans la dissection méthodique de tous les monuments dont nous venons de donner la liste. Il ne peut s'agir ici que d'aperçus plus ou moins généraux et non d'une analyse minutieuse de chacune de nos impressions. Parlons d'abord de l'ancien Munich.

L'ancien Munich, qui se trouve aujourd'hui complètement effacé par le nouveau, n'était pas cependant, de son temps, une ville de peu. On connaît le mot de Gustave-Adolphe faisant allusion à la situation de Munich au milieu de plaines stériles; il la comparait à *une selle d'or sur un cheval maigre.* Le palais des ducs appelé aujourd'hui *ancienne résidence*, faisait surtout envie au héros suédois. Il eût voulu pouvoir le transporter sur roulettes jusqu'à Stockholm. La chambre dite *du trésor* et la *riche chapelle* renferment en objets d'art, et en objets précieux de tout genre, or, cristaux, émail, rubis, émeraudes, perles, diamants, des richesses incalculables, dont la description seule demanderait un volume.

La construction de l'*ancienne résidence* remonte au commencement du 17e siècle. Une inscription de la façade nous apprend qu'elle fut commencée en 1600 et finie en 1616 par un certain *Candido*, qui a joué un grand rôle à cette époque. Le nom de *Candido* se retrouve partout. Peintre, sculpteur, architecte, il n'est pas un monument auquel il n'ait mis la main. En quittant le palais de l'architecte *Candido*, entrez dans l'église de Notre-Dame, dont la construction en briques rouges remonte à la fin du 15e siècle. Le tableau du maître autel, qui l'a peint? *Candido.* Et le morceau capital de l'église, le tombeau de l'empereur Louis de Bavière, tombeau monumental, en marbre noir, aux figures colossales d'airain, qui en fut l'architecte? *Candido.* Et cette colonne en marbre rouge élevée à Marie, patronne de la Bavière comme elle l'est de la Belgique, sur la place Schram, en souvenir de la bataille de Prague, qui en donna le plan? *Candido.* Et les sculptures et les peintures de l'église St. Michel? Toujours et partout même réponse : *Candido.* Quel était donc cet artiste universel assez peu connu, il faut le dire, en dehors de Munich, et qui n'eut, d'ailleurs, d'italien que le nom? Commençons

Digitized by Google

d'abord par le dépouiller de son enveloppe méridionale. Candido ou Candito, cela veut dire Candide, ou Le Blanc. Autre traduction, et c'est la bonne : Candido, c'est en flamand *De Witte*.

Cet artiste remarquable est en effet un vrai flamand de Flandre, né à Bruges vers le milieu du seizième siècle, et mort à Munich à 80 ans. Il habita long-temps l'Italie où il eut pour maître Vasari qui lui-même fut l'élève de Michel-Ange. Pierre De Witte avait été successivement employé avec Vasari à Rome et à Florence par le pape et par le grand-duc, lorsqu'il fut appelé à Munich par l'empereur Maximilien qui déploya, comme on peut le voir, pour les grands travaux, une passion dont le roi Louis ne paraît être que l'héritier. De Witte, comme Michel-Ange, était à la fois peintre, sculpteur et architecte; c'était bien l'homme que Maximilien devait juger propre à l'exécution de ses vastes projets. Le nom de l'artiste qui importa le culte des arts du dessin à Munich, qui fut l'inspecteur et le directeur de ces grands travaux accomplis sous Maximilien, dont les merveilles du Munich moderne ne sont pour ainsi dire que la tradition continuée, ce nom est presque ignoré chez nous. C'est un de ceux que le Belgique nouvelle doit se hâter de relever d'un injuste et trop long oubli.

Tout-à-l'heure, nous étions dans l'église de St-Michel, toujours en société de notre De Witte. C'est dans cette église que chaque année, pendant le carême, on exécute la musique de cet autre Belge, Orlando Lasso, qui, aussi fécond et plus célèbre, a répandu les trésors de son harmonie sur la ville que, peu de temps après, De Witte embellissait de ses sculptures, de ses tableaux, de ses monuments, de ses palais.

Orlando di Lasso ou plutôt, pour le dépouiller aussi de son habit étranger, Roland de Lattre, le montois, fut appelé à Munich, par le duc Albert V, non moins connu par son goût effréné pour la chasse, que par sa passion pour les arts. Grâces aux recherches du savant Delmotte, on connaît aujourd'hui la carrière si remplie et si variée de celui qui porta le glorieux surnom de prince des musiciens.

Né à Mons en 1520, rue dite Gerlande, il eut pour père un faux monnayeur, qui « avait été par sentence judicielle contraint de porter » en son col un pendant de fausses monnoies, et avec icelui, faire trois » pourmaines publiquement à l'entour d'un hour (échafaud). »

On peut supposer que ce malheur de famille, détermina Roland qui faisait preuve, comme enfant de chœur, de grandes dispositions musicales, à quitter son nom et son pays; il partit à l'âge de seize ans pour l'Italie avec Ferdinand de Gonzague, général de Charles-Quint.

Les honneurs et la faveur des princes ne manquèrent pas au fils du

Digitized by Google

faux monnoyeur. Il fut anobli, lui et ses descendants, par l'empereur Maximilien, créé chevalier par le pape Grégoire XIII. Charles IX voulut en faire son maître de chapelle. Albert V qui le surnommait la perle de sa chapelle, composa un panégyrique en son honneur. Quand Gustave-Adolphe entra à Munich, il honora d'une visite le fils de Roland de Lattre. Sa carrière fut longue, heureuse et laborieuse. D'après M. Fétis, le nombre de ses compositions religieuses et profanes s'éleverait à 2557. La fin de sa vie fut toutefois assez triste. Il eut quelques difficultés pour conserver le traitement de 200 fls., que lui avait assuré Albert-le-Généreux. Son esprit, comme épuisé par le travail, paraît avoir fini par lui faire complètement défaut. Il mourut à Munich le 3 juin 1595. Un tombeau magnifique, en marbre rouge, lui fût élevé dans le cimetière de l'église des Franciscains. Delmotte nous en a donné la description. Ce tombeau, dit-il, resta dans l'église des Franciscains jusqu'en 1800; il fut sauvé, lors de la destruction de ce lieu de sépulture par Heigel, artiste du théâtre de la cour. Il le déposa dans son jardin qui devint la propriété de mademoiselle de Manntich et qui appartenait encore à cette demoiselle en 1830.

Nous n'avons trouvé à Munich aucune trace du tombeau de Roland de Lattre. Mais il y vit encore dans ses œuvres. Chaque année, pendant le carême, on exécute sa musique dans l'église Saint-Michel.

Les églises Belges ne lui font pas le même honneur. Ce serait à la ville de Mons à donner l'exemple. Une pareille restauration reviendrait de droit à la belle église de Sainte-Vaudru et la consolerait un peu de la réparation si coûteuse et si malheureuse, dont elle a été récemment victime.

L'Église St-Michel, dont nous venons de parler et qu'on appelle aussi l'église des Jésuites (elle avait été donnée aux jésuites par le duc Guillaume V, lorsqu'il les appela à Munich pour combattre la réforme), renferme le tombeau d'Eugène Beauharnais, mort à Munich le 21 février 1824. Sa veuve, Auguste-Amélie, fille du défunt roi de Bavière, en a confié l'exécution à Thorwaldsen. On y lit l'inscription française: *honneur* et *fidélité*.

A côté de l'église St-Michel se trouve la très-riche bibliothèque, fondée par Albert V, et qui doit être transférée dans l'immense bâtiment construit par l'architecte Gaertner, dans la rue Louis, de la nouvelle ville.

Entrons maintenant dans le Munich moderne; pénétrons dans cette jeune et fraîche cité, musée immense, gigantesque mosaïque, où nous allons voir renaître avec leur architecture, leurs marbres et leurs fresques, la Grèce, Rome, Florence, le bas-empire, le moyen-âge, où l'histoire, la poésie et la religion se réveillent aux doux et fécondants rayons des arts.

Digitized by Google

Ce qui frappe surtout l'attention de l'étranger parcourant Munich, ce qui donne à cette ville une physionomie imprévue et toute originale, ce n'est pas seulement le nombre et la variété de ses constructions et de ses monuments, c'est tout d'abord la peinture à fresque que l'on a prodiguée partout, non pas seulement à l'intérieur, mais à l'extérieur des édifices.

Notre première sortie nous conduisit sur la place Maximilien. Nous avions en face de nous le théâtre, à gauche le palais de la nouvelle résidence, à droite l'hôtel de la poste. Le double fronton du théâtre arrêta nos regards étonnés. Deux grandes fresques le décorent. Au fronton supérieur, Pégase et les Heures, au fronton inférieur Apollon et les Muses. Ces vives peintures, se détachant par un beau soleil sur le fond clair de l'édifice, sont d'un effet saisissant. A Bâle, à Schaffhouse, à Augsbourg, déjà nous avions été frappés de ces peintures extérieures appliquées aux portes de la ville, aux murs de l'hôtel-de-ville, aux façades des maisons. Mais c'étaient choses anciennes et plus ou moins attendues. A Munich, ces mêmes fresques avaient un air de fraîcheur, un éclat de jeunesse qui leur donnait un aspect tout différent. La façade de l'hôtel des postes, présente une galerie ouverte soutenue par des colonnes de marbre. L'intérieur de la galerie est peint en rouge, et sur ce fond rouge six tableaux, dans le style des fresques anciennes, représentant par allusion à la destination de l'édifice, des chevaux domptés. Non loin de là, *le jardin de la cour*, qui avoisine le palais, est entouré d'arcades couvertes où les fresques jouent aussi un grand rôle. Seize sujets historiques entremêlés de fresques allégoriques les décorent. Les seize tableaux embrassent l'histoire de huit siècles et reproduisent les hauts faits de la maison de Bavière. C'est là que les promeneurs rencontrent, pour ainsi-dire, à toute heure et à chaque pas, la vie de leurs princes et les souvenirs glorieux du pays. Ce n'était pas assez de rappeler sans cesse à l'esprit des Munichois les grandes traditions nationales; on a voulu aussi les familiariser avec les contrées étrangères; et vingt-huit paysages, vues de villes ou de sites d'Italie récréent l'œil du promeneur, et lui font faire au-delà des Alpes, une excursion des plus agréables. Ici Florence, plus loin Terracine, ailleurs l'Etna, Palerme, Rome. Ce sont autant de souvenirs rapportés de ses voyages par le roi, qui n'a pas dédaigné d'ajouter à chaque paysage un distique de sa façon. La fin du distique consacré à Rome est heureuse :

« Ruhe, ermüdete stadt. »
Repose-toi, ville fatiguée.

On commençait à peindre dans une autre aile des arcades, les paysages

Digitized by Google

de la Grèce. Ce travail était confié au vigoureux crayon du peintre Rottman, auteur des vues d'Italie, et cet artiste distingué avait voyagé pendant deux ans en Grèce, pour choisir et étudier sur les lieux mêmes, les sites qu'il avait à reproduire.

En présence de ces surprenantes nouveautés, une de nos premières réflexions fut celle-ci : combien nos villes gagneraient en pittoresque, en sérénité, en agrément, à voir ainsi quelques-uns de leurs monuments ornés de grandes pages vivantes d'histoire et de paysages nationaux ! Les galeries de l'hôtel de la poste, les arcades du jardin, nous rappelaient les charmantes galeries de la bourse d'Anvers, affligées à l'intérieur de longues affiches déchirées, les galeries sévères du palais de Liége, si tristement décorées de boutiques hideuses. Ne serait-ce pas là de bons champs d'épreuve, si l'on veut essayer de transporter chez nous ce genre de peinture à fresque, qui ouvriraient à tant de nos peintres une nouvelle carrière, sinon de gloire pour tous, au moins de profit pour tous? Combien de gens maniant le pinceau qui se consument misérablement en efforts stériles, trouveraient dans la fresque une occupation utile, un stimulant ! N'est-il pas aussi de véritables artistes à la fougue desquels les dimensions ordinaires de la toile ne semblent pas suffire et qui ne seraient, pour ainsi-dire, dans leur élément, que du jour où ils pourraient développer toute l'énergie et l'étendue de leur talent sur de larges pans de murailles?

Notre chambre des représentants présente, de chaque côté de la tribune, deux grands panneaux vides. On hésite à y placer des toiles de peur de nuire à la sonorité de la salle. La fresque n'aurait pas cet inconvénient. Mais un pareil travail ne devrait pas être confié à une main malhabile. La peinture devrait se souvenir que, si elle est faite pour se marier à l'architecture, c'est *pour orner ses attraits et non pour les cacher* ; c'est à la condition d'en respecter les lignes, et de ne pas en dénaturer le caractère. Autant une fresque appliquée avec goût et à propos peut donner de relief à un monument, autant son emploi irréfléchi peut lui devenir fatal.

Si on veut avoir une idée de ce que deviendraient nos villes livrées avec discernement et mesure à la peinture à fresque, qu'on se rappelle la physionomie d'Anvers en 1840, pendant les fêtes de Rubens. N'était-ce pas un monde jusqu'alors inconnu, et plusieurs artistes n'ont-ils pas trouvé dans les décors des places et des rues l'occasion de faire apprécier leur talent sous un jour tout nouveau?

Sans doute il y a contre la fresque dans nos pays septentrionaux l'objection du climat. Mais cette objection ne s'applique pas à l'intérieur

Digitized by Google

des bâtiments. Est-elle bien décisive même pour des murs qui se trouvent en contact immédiat avec l'air extérieur? On ne le pense plus à Londres, où le climat n'est certes pas plus favorable que le nôtre. On ne s'y borne pas, en ce moment, à orner de grandes fresques les salles du nouveau parlement. Mais la galerie de la nouvelle bourse qui est près d'être achevée et qui s'ouvre sur une cour, comme celle de la bourse d'Anvers, est décorée par des artistes de Munich, non pas, il est vrai, à la fresque proprement dite, mais à l'encaustique, procédé qui présente à peu près les mêmes avantages et plus de solidité. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que, si la latitude de Munich est plus méridionale que la nôtre, sa température n'est guère meilleure. Située au milieu d'une plaine aride, la ville n'est point protégée contre les vents humides et glacés qui descendent des montagnes du Tyrol. Les fresques des arcades du jardin royal portent la date de 1829; et si elles sont quelque peu détériorées, ce n'est que dans certaines parties plus mal exposées que d'autres, ce qui prouve seulement qu'il faut choisir la situation. Supposez que les fresques ou les peintures à l'encaustique exposées à l'air extérieur ne durent en Belgique qu'un siècle ou même un demi-siècle, serait-ce une raison suffisante pour priver nos édifices de ce brillant ornement? Faut-il que tout absolument soit impérissable dans les œuvres de nos peintres? La toile leur restera toujours, la fresque ne la tuera pas. Ils auront seulement un vaste champ de plus pour les grandes peintures en quelque sorte improvisées.

Depuis quelque temps, les anciennes portes des villes en Belgique ont commencé à disparaître sous le marteau; elles sont invariablement remplacées par des aubettes et un grillage auxquels les inspirations de l'art restent fort étrangères. La porte d'Isar à Munich a été restaurée; mais voici comment. Sur sa frise, haute de huit pieds et longue de soixante-quinze, est représentée l'entrée triomphante de l'empereur Louis qui, cinq siècles auparavant, était déjà entré triomphalement par la même porte. D'autres fresques embellissent les parties accessoires, ainsi que des statues en pierre. Car la peinture n'est pas appelée seule à orner les constructions architecturales. La sculpture y apporte aussi son contingent. Ces trois arts se donnent la main l'un à l'autre, se complètent, se relèvent l'un par l'autre.

Le moyen de ne pas insister sur les effets de la fresque, lorsque l'hôtel où nous étions descendus, bâtiment remarquable, il est vrai, qui porte le nom d'*hôtel de Bavière*, se dispose, non content de ses peintures à l'intérieur, à orner également sa façade de fresques. Cet usage, il faut le reconnaître vaut bien celui de nos enseignes de cabaret, qui semblent faites pour montrer le pays à l'étranger sous son aspect grotesque.

Digitized by Google

A l'intérieur des édifices publics de Munich, la fresque a été prodiguée à pleines mains. L'église St. Louis, fresques; l'église de tous les saints, fresques; le temple protestant, la basilique St. Boniface, l'Odéon, les deux palais de la nouvelle résidence, fresques; la glyptothèque, la Pinakothèque, fresques.

Le premier artiste de nos jours qui imagina d'associer de nouveau, à l'imitation des anciens, la peinture et l'architecture, ce fut M. de Klenze, qui a joué le premier rôle comme architecte dans la création du Munich moderne, tandis que Cornelius remplissait le premier rôle comme peintre et Schwanthaler comme sculpteur et dessinateur.

A coté et au-dessus de la peinture à fresque, il faut placer un autre genre de peinture monumentale, dont le procédé a été découvert ou plutôt retrouvé par le directeur de la fabrique de porcelaine, c'est la peinture à l'encaustique. Le roi de Bavière, nous disait un de nos introducteurs, en a acheté le secret, et il parait qu'il ne veut pas le faire connaître avant que les travaux de la nouvelle résidence soient entièrement achevés. On sait toutefois que ces couleurs sont broyées avec de la cire mêlée à une certaine quantité d'essence de térébenthine. On assure que ce procédé est le même que celui des anciens dont il existe de nombreux fragmens à Herculanum et à Pompéïa. Il a un immense avantage sur la fresque, en ce qu'il permet à l'artiste de revenir sur son ouvrage, comme dans la peinture à l'huile, tandis que la fresque doit être exécutée d'un seul coup. Il donne, en outre, des tons chauds et vigoureux que la fresque ne peut pas produire.

Malgré toutes ses qualités, la fresque est nécessairement moins souple, plus sèche et plus froide que la peinture à l'huile; et, quand elle se trouve mêlée aux tableaux ordinaires, le parallèle n'est pas à son avantage. C'est une étude comparative qui s'offre à la Pinakothèque.

Les deux genres *al fresco* et à l'encaustique ont été mêlés à l'intérieur de la nouvelle résidence; la fresque est employée au plafond, l'encaustique aux murailles. Ce dernier genre l'emporte de beaucoup sur le premier, en ce qu'il imite tellement la peinture à l'huile, qu'à distance il faut y regarder attentivement pour ne pas s'y tromper. A effet égal ou presque égal, les tableaux à l'encaustique auraient donc sur ceux à l'huile ces deux grands avantages: de pouvoir s'exécuter beaucoup plus rapidement et d'enrichir les monuments et les musées, d'œuvres qui ne peuvent être enlevées à leur destination première. Ces tableaux à demeure, faisant corps avec le bâtiment, échappent en effet soit à l'avidité de la conquête ou de la spéculation, soit, il faut bien le dire, aux conséquences du code civil, cet incessant destructeur de collections. N'est-

Digitized by Google

il pas triste de voir comment notre Belgique a été successivement dépouillée d'inestimables chefs-d'œuvre et à quelle pénurie cette terre, si féconde en artistes, se trouve réduite, en fait de collections particulières ?

Le prince de***, qui ne porte pas toutes les institutions de l'ancien régime dans son cœur, nous disait un jour : « Je possède une collection d'objets d'art que je crois précieuse; mais il faudra peut-être, si je veux la conserver dans ma famille, que je l'envoie en Allemagne.» Et comme son interlocuteur se récriait : « Que voulez-vous? reprit-il ; j'ai beaucoup d'enfants ; il y aura partage à ma mort, et, en supposant que la première génération conserve le musée patrimonial, qui me répond qu'il en sera de même de la seconde? Ne pourrait-on rétablir les fideï-commis au moins pour les collections d'art? » A coup sûr la question du morcellement des collections artistiques, littéraires et scientifiques, si elle était spécialement traitée devant une assemblée de législateurs amis des lettres et des arts, se présenterait sous un tout autre aspect que celle de la division de la propriété territoriale. Nous n'oserions pas affirmer qu'il n'y ait là rien à faire dans un intérêt national.

La peinture sur verre n'est certes pas ce qu'il y a de moins remarquable dans le mouvement de rénovation artistique qui place Munich, sous ce rapport, à la tête des pays les plus avancés de l'Europe. C'est aux frères Boisférée que l'on doit les grands perfectionnements apportés à cette branche de l'art. Ils ont consacré des sommes considérables à faire des recherches et des essais. On voit chez eux des peintures sur verre d'après les grands maîtres, qui sont d'une exécution admirable et d'un effet étonnant.

Les vitraux de l'église gothique du faubourg d'Au, d'après les délicieux dessins de M. H. Hess, sont sans contredit des plus beaux qui existent. Jamais peut-être les artistes du moyen-âge n'ont approché de cet éclat et de cette harmonie de couleur. Ajoutons que chaque fenêtre est un tableau parfait, qui ne le cède, sous le rapport de la compotion et du dessin, à nul autre tableau à l'huile ou à la fresque.

Il serait bien à désirer qu'avant de continuer la restauration des vitraux de nos églises, on envoyât étudier sérieusement sur les lieux les procédés de Munich. Sans doute, il y a progrès dans la manière de M. Caperonnier; les derniers vitraux placés à Ste-Gudule en font foi. Mais quelle distance encore entre ceux-ci et ceux-là !

Il faut le reconnaître, si l'architecture s'est placée à Munich, à une hauteur qu'elle n'atteint pas ailleurs, elle est merveilleusement secondée par tous les autres arts. La sculpture, statues et bas-reliefs, la peinture à

Digitized by Google

fresque, à l'encaustique ou sur verrre, viennent se mettre à son service, s'identifiant à sa pensée, se pliant à toutes ses exigences, et faisant de cette union l'ensemble le plus brillant et le plus harmonieux.

L'Architecture y a encore d'autres avantages. Le marbre, le stuc et la brique ne se prêtent nullepart avec plus de bonheur aux effets architectoniques.

En montant le magnifique escalier de la nouvelle résidence, accompagné de l'architecte de Glenze : le beau marbre, s'écria involontairement l'un de nous, la main appliquée à la muraille. Ce n'est pas du marbre, reprit M. de Glenze, mais un stuc particulier qui l'imite, en effet, de manière à s'y méprendre. Cette préparation merveilleuse est due, dit-on, à un ouvrier Italien, établi à Munich depuis plusieurs années.

L'art de faire les briques est aussi très-avancé à Munich. On leur donne dans la cuisson différentes couleurs et des formes particulières, suivant l'exigence des édifices et de leurs ornements. Or, à la nouvelle basilique de St-Boniface, tous les ornements extérieurs sont en briques. On en a fait également usage pour la charmante église du faubourg d'Au. La façade de la bibliothèque est de deux couleurs; les corniches et les ornements sont en rouge, et se détachent fort bien sur un fond jaune. Les toits de l'église St-Louis sont recouverts de tuiles de diverses couleurs, imitant un tapis. C'est encore un effet pittoresque de plus. Nous avons eu occasion de remarquer ce genre de toit, à grande mosaïque de tuiles, aux vieilles églises de Bâle et de Ratisbonne.

Cette sorte de façade à briques colorées s'appelle ici façade *dychromatique*; si c'est de fresques de diverses couleurs qu'il s'agit, cela s'appelle style *polychrôme*. Il faut avoir soin, avant de venir à Munich, de se rafraîchir la mémoire du souvenir de ses racines grecques.

L'art du fondeur semble être également parvenu à ses dernières limites en Bavière, et M. Stiglmayer, directeur de la fonderie royale, s'est placé, par la hardiesse et la vigueur de ses travaux, presque à la hauteur des sculpteurs dont il reproduit les modèles.

C'est des ateliers de Stiglmayer que sont sortis le monument en l'honneur du roi Maximilien par Rauch, de Berlin (1835), la statue équestre de l'électeur Maximilien, chef-d'œuvre de Thorwaldsen (1839), l'obélisque haut de 100 pieds à la mémoire des 30,000 Bavarois morts dans la campagne de Russie (1833, 18 octobre), les douze statues colossales d'airain doré, qui sont d'un si magnifique effet dans la salle du trône de la nouvelle résidence; enfin, c'est la même fonderie qui a coulé cette gigantesque statue de la Bavière, haute de plus de 50 pieds, qui dominera le Panthéon, consacré par le roi Louis à toutes les illustrations de

Digitized by Google

la Bavière, comme pendant à la Walhalla, fièrement élevée sur les bords du Danube à toutes les gloires de l'Allemagne.

Ce n'est pas une des moindres fortunes du sculpteur Schwanthaler que d'avoir à sa disposition un fondeur de cette force. Et ce n'est pas la seule. Tout conspire au succès toujours croissant du grand artiste. Il faudrait remonter peut-être à Michel-Ange ou à Rubens pour en trouver qui aient été à la tête de plus de travaux. Églises, palais, musées, monuments de toute espèce, tout lui est ouvert, tout se remplit de ses statues, de ses bas-reliefs, de fresques peintes d'après ses dessins. Et ce n'est pas seulement pour le gouvernement Bavarois et pour Munich qu'il travaille; il trouve encore le temps d'envoyer ses œuvres au dehors. Nous avons vu dans ses ateliers le modèle de la statue de Mozart, récemment inaugurée à Strasbourg, celle de Goëthe pour Francfort, des figures de danseuses pour le duc de Nassau, etc., etc. Enfin, le beau et curieux cimetière de Munich, à la porte de Sendling n'est pas, pour Schwanthaler et pour les artistes en général, un *débouché* à dédaigner. Les monuments de sculpture et d'architecture y abondent. L'art, à Munich, pénètre partout, domine tout, à chaque pas et sous toutes les formes. Il faut aller à Munich pour étudier l'art de couler le bronze en jets hardis, comme il faut y aller pour étudier l'architecture dans toutes ses variétés historiques, l'art de marier la peinture et la sculpture à l'architecture, l'art de peindre sur verre, l'art de préparer et d'assortir les briques, l'art de faire le stuc égal au marbre, l'art d'associer les souvenirs nationaux aux créations modernes, l'art enfin de faire de grandes et belles choses avec des ressources bornées.

Mais pour voir utilement Munich, nous le disons particulièrement à nos jeunes artistes, n'y venez pas dépourvus de connaissances historiques et littéraires.

Ce qui distingue les artistes à Munich et leurs œuvres, ce sont les études historiques, les souvenirs classiques et nationaux. Sans doute l'imagination et la sensibilité seront toujours l'attribut essentiel du grand artiste; il ne faudrait pas que la préoccupation littéraire ou historique poussée trop loin vînt prendre la place de l'invention et de l'originalité; mais il ne faut pas, non plus, que la crainte de ces inconvéniens serve de prétexte à l'ignorance. Et Schwanthaler et Cornélius et de Klenze, les trois grands prêtres de l'église artistique de Munich prouvent bien que l'éducation classique et même un peu d'érudition ne nuisent point aux facultés innées. Le secret est de savoir assortir et assouplir la science aux exigences de l'art, aux caprices de l'imagination. Notre grand Rubens pourrait encore servir de modèle sous ce rapport. Il avait beaucoup lu beaucoup vu, beaucoup voyagé, et l'on ne sache pas que sa verve en ait souffert.

Digitized by Google

Si la fresque prédomine absorbe en quelque sorte, les forces de la plupart des artistes bavarois, ce n'est pas à dire qu'on néglige entièrement la peinture sur toile. Hesse, P. Kaulback, Rottman, quoiqu'ayant fourni un immense contingent aux diverses décorations à fresque, se livrent avec un grand succès à la peinture à l'huile.

Si ce genre n'est pas généralement cultivé à Munich, ce n'est pas que le goût public y soit insensible. Il n'en faudrait pour preuve que la faveur avec laquelle y ont été accueillis les tableaux de deux de nos peintres qui ont eu l'heureux privilége de produire une impression extrêmement vive dans la plupart des capitales de l'Allemagne, auxquelles le gouvernement Belge a fait la galanterie de les prêter.

L'Académie royale des beaux-arts de Munich a formulé son opinion sur les tableaux de MM. Gallait et de Biefve. Ce document est intéressant; nous le reproduisons ici, d'abord, comme hommage bien flatteur rendu par des juges compétents au talent de nos compatriotes, puis comme indication de la manière dont la critique allemande apprécie la peinture historique :

« Après avoir saisi toutes les occasions qui se sont présentées de l'exprimer verbalement, l'Académie royale des beaux arts est heureuse de pouvoir aussi faire connaître par écrit sa haute estime pour les deux tableaux de MM. de Biefve et Gallait, qu'on a pu admirer à Munich, grâce à des démarches dont l'initiative lui est dûe principalement.

» Le jugement exposé ici peut également, quant à sa teneur essentielle, être considéré comme étant celui de tous les autres artistes et connaisseurs qui habitent Munich et ne font pas partie de l'Académie.

» On a été généralement d'accord sur ce point, que les deux toiles en question ont répondu complètement à la réputation brillante qui les avait précédées parmi nous; qu'elles ont droit à notre entière admiration, non-seulement à cause de la grandeur imposante de leurs dimensions, mais surtout, à cause de leur exécution, et qu'elles possèdent, sous ce rapport, des qualités aussi extraordinaires et d'une nature aussi originales que celles que peuvent présenter les modèles vénitiens des meilleures époques.

» Il est évident, en effet, que la science de la couleur forme dans ces deux œuvres l'élément le plus saillant et le plus parfait; que le coloris, traité avec une entente, un esprit, un art, une suite, une énergie et une harmonie admirables, donne à ces tableaux un charme qui ne saurait manquer de frapper et d'étonner l'esprit même le plus défavorablement prévenu.

» Ils montrent, mis en pratique et perfectionné par le goût, tout ce

Digitized by Google

que les plus grands maîtres du coloris nous ont transmis de plus digne d'être exalté et imité, joint à l'étude la plus profonde de la nature ; et les résultats ainsi obtenus révèlent un sentiment si exquis du vrai et du beau qu'on ne saurait le considérer comme le produit d'une habileté technique acquise par le travail, mais qu'il doit nécessairement découler d'un sentiment euphonique inné de la lumière, de la couleur et de leurs effets. Ce sentiment on peut le perfectionner, mais on ne saurait l'acquérir par des procédés mécaniques, lorsque le germe au moins n'en est pas préexistant.

» Les deux maîtres ont fait preuve d'un talent réel, solide, véritablement artistique qui, exempt de toute manière de convention, se manifeste dans la façon dont la lumière est traitée, dans le choix, le mélange et la distribution de la couleur et produit des effets de style grandiose.

» Des qualités d'un si haut prix peuvent déjà suffire à elles seules à produire une impression satisfaisante et parfaitement conforme à la nature ; elles peuvent même dissimuler et faire oublier les défauts et les contradictions que peut présenter une œuvre d'art sous le rapport de la composition et du dessin.

» Pour apprécier dignement, comme invention et composition, ces deux tableaux si pleins d'intérêt, conçus tous les deux sous l'impression d'un même sentiment et convergeant tous les deux vers un but commun, il nous paraît qu'il est nécessaire, avant tout, de se placer au point de vue dominant adopté par leurs auteurs au moment où ils ont entrepris leur œuvre.

» Il nous semble, en conséquence, que les deux peintres ayant à retracer des faits remarquables et gros de conséquences, empruntés à l'histoire de leur nation, et leur œuvre achevée devant servir à orner un monument essentiellement national, ont dû s'attacher à reproduire ces événements de telle manière que les personnages, acteurs ou spectateurs dont la tradition a fait vivre la mémoire parmi le peuple, fussent représentés tels qu'ils ont agi, et fussent, en quelque sorte, ressuscités en ce qui touche la forme et le costume.

» MM. Gallait et de Biefve avaient à retracer des faits de l'histoire isolés et qui n'étaient pas tout-à-fait favorables à l'art et à la destination essentiellement monumentale, réservée aux œuvres qui allaient naître sous leur pinceau ; et c'est là sans doute le motif pour lequel, évitant peut-être à dessein la région élevée de la peinture historique, ils se sont placés sur le terrain qui leur permettait d'approcher le plus près de la nature telle qu'elle est, sous le rapport de la fidélité du portrait et du modèle.

» Ce n'est pas ici le lieu de nous occuper de la question de savoir si de ce

Digitized by Google

point de vue lui-même, il n'est pas possible de donner aux œuvres de peinture un intérêt plus élevé, plus intellectuel. Cette question est vaste et touche à la nature constitutive et la plus intime de l'art. Il nous suffira d'indiquer ici, en passant, que notre opinion est, sauf meilleur avis, que le souffle d'une vie plus essentiellement intellectuelle et idéale, telle qu'on peut prétendre le rencontrer dans les œuvres de la haute peinture historique, n'apparaît dans les deux tableaux dont nous nous occupons qu'épisodiquement, pour ainsi dire, dans quelques figures isolées et traitées avec une préférence et un art particuliers. »

« Le directeur, GAERTNER. »

Toute l'architecture de Munich n'est que la résurrection très-ingénieuse de celle d'autres temps. Mais comme cette architecture a varié suivant les époques dont elle n'était que l'expression, il en résulte que, sans qu'il y ait invention nulle part, la réunion de ces œuvres diverses forme un ensemble aussi varié qu'intéressant. Munich est, en un mot, pour l'architecture ce qu'est un Musée pour les tableaux et les statues. Tous les genres, toutes les époques se trouvent là rassemblés et reproduits souvent avec la plus scrupuleuse fidélité.

La Glyptothèque, avec son portique à colonnes ïoniennes, c'est le style grec pur; la Pinakothèque, c'est l'architecture des palais romains; dans la basilique de St.-Boniface, M. Ziebland a reconstruit trait pour trait le temple des premiers chrétiens avec la crypte et le cloître; dans la chapelle de la cour, M. de Klenze a remis en honneur le style byzantin; l'église de Notre-Dame dans le faubourg d'Au par M. Ohlmüller égale, par sa légèreté et ses heureuses proportions, les plus belles cathédrales du style ogival; l'église St.-Louis de M. Gaertner et toute la rue St.-Louis elle-même sont construites dans le style florentin.

Il ne manquerait à Munich, si la sévérité de ses principes classiques n'y faisait obstacle, qu'un édifice dans le goût du merveilleux château de Chambord ou du délicieux château de Chenonceau, ces deux merveilles de la renaissance.

Comme l'architecture, la peinture à Munich, est soumise, à la loi des traditions classiques. A peine a-t-on mis le pied dans les deux palais de la nouvelle résidence, qu'on se voit entouré et comme imprégné de souvenirs historiques et littéraires. L'un des rez-de-chaussée est consacré aux traditions populaires d'Allemagne connues sous le nom de Nibelungen; les chants de l'Odyssée remplissent l'autre. Tous les poètes Grecs à partir d'Orphée décorent de leurs chants les appartements du roi; Pindare la salle du trône, Anacréon la salle à manger; à Théocrite la chambre à coucher, le cabinet de toilette à Aristophane.

Sous la direction de Kaulbach, les poëtes allemands ont jeté les fleurs de

Digitized by Google

leur imagination et les richesses de leur poésie dans les appartements de la reine et en ont chassé, comme de ceux du roi, tout autre ornement étranger. N'y cherchez, en effet, ni tapis moëlleux, ni tentures de soie, ni rideaux ou portières de velours, ni meubles somptueux. C'est Burger qui a été seul chargé d'orner la chambre de service : Schiller seul a tapissé de sa Jeanne d'Arc, de son Wallenstein, de son Guillaume-Tell, le cabinet de travail. Goëthe et Méphistophélès dominent en maîtres absolus dans la chambre à coucher. Arrêtons-nous un moment ici. Voici du moderne et du réel. C'est le salon des jolies femmes de Munich au mois d'octobre 1842 ; la bourgeoise y figure à côté de la grande dame ; la fille de l'artisan à côté de la princesse. Il n'y a pas ici à se prévaloir de ses titres de noblesses. La préférence est à la plus belle. La sœur du roi a été admise au nombre des élues, et elle y tient son rang d'une manière distinguée.

Le frais et innocent harem, élevé par la galanterie royale à toutes les beautés bavaroises du jour, est voisin de la salle du trône. Cette salle, que décorent majestueusement les douze statues de bronze doré de douze ancêtres du roi actuel, est précédée de trois salons, où l'on retombe en pleine histoire. M. Schnorr y a peint à l'encaustique, et avec un remarquable talent, les trois grandes époques de l'histoire d'Allemagne personnifiées dans les trois grandes figures de Charlemagne, de Barberousse et de Rodolphe de Habsbourg.

Les tableaux religieux sont naturellement dans le domaine des églises. Sans doute beaucoup de ces peintures sont empreintes d'un caractère de piété douce et sereine ; mais, là encore, c'est le genre historique, ou, si l'on veut, la mode de l'histoire qui domine. Quelque bonne volonté que l'artiste y mette, on y sent plus la science que la foi ; plus l'imitation des anciens maîtres que l'imagination. Tout cela est, au surplus, d'une exécution presque irréprochable au point de vue de la composition et du dessin.

Les œuvres de M. de Cornélius, qui couvrent l'intérieur de l'église St. Louis, revêtent un caractère plus philosophique et plus mystique. Son jugement dernier au-dessus du maître autel, qui est son œuvre capitale, est tout un poëme où la richesse du dessin et l'immensité des détails répondent admirablement à la hardiesse et à la profondeur de la conception. A la Pinakothèque, M. de Cornélius est rentré plus directement dans le genre historique, tout en prodiguant le symbole et l'allégorie.

Puisque nous venons de nommer la Pinakothèque, entrons-y, sans plus nous effrayer des deux grands lions qui en défendent les portes que du hallebardier géant qui vous l'ouvre. Il n'est pas possible d'allier des manières plus polies à des formes plus herculéennes. Le rez-de-chaussée est occupé par le cabinet

Digitized by Google

de gravures, l'un des plus riches du monde, et par une collection de vases grecs. Le Musée de peinture est au premier. Cet étage unique est divisé en trois galeries parallèles; celle du milieu, la plus large, est partagée en neuf grands salons; celle de droite en vingt-trois cabinets communiquant avec les salons; celle de gauche est toute d'une pièce; on la désigne comme la galerie si précieuse du château de Windsor, sous le modeste nom de *corridor*. Ce corridor occupe la façade principale du monument et porte à l'extérieur les statues des peintres célèbres, dont il renferme l'histoire. C'est ici que M. de Cornélius, aidé de MM. Zimmerman et Gassen, a tracé l'histoire de la peinture; c'est ici que la fresque a osé braver le périlleux voisinage de la peinture à l'huile; parallèle difficile à soutenir en effet; car, si la fresque peut parvenir à produire le prestige de la peinture à l'huile, c'est à la condition d'être vue de loin. Ici l'espace est tellement resserré, la fresque montre de si près ses défauts, raideur, sécheresse, absence de transparence, que la comparaison même n'est pas possible. C'est donc moins au point de vue de l'art proprement dit, qu'au point de vue poétique et historique qu'il faut étudier le corridor. L'histoire de la peinture s'y trouve écrite en vingt-cinq loges, treize pour l'art Italien, douze pour l'art Allemand et Flamand. La première série vient finir à Michel-Ange, la seconde à Rubens. Raphaël, placé entre les deux, forme comme l'anneau qui réunit cette double chaîne céleste. Cornélius a jeté ici à pleines mains l'allégorie, le symbole et la poésie au milieu de l'histoire.

Les treize cents tableaux que renferme le Musée sont distribués avec un art particulier. Au lieu d'être éparpillés au hasard et sans ordre, ils sont répartis dans les salons et les cabinets adjacents, suivant les écoles et les époques. Les vingt-trois cabinets ont été disposés pour recevoir les tableaux qui, par la finesse des détails et la délicatesse du toucher, demandent à être vus de plus près Ainsi, l'on se repose des grands salons dans les cabinets; on y trouve l'isolement et la méditation si favorables aux jouissances artistiques; on y passe de délicieux moments en société des artistes qui brillent par l'esprit, la grâce, la naïveté, la gaîté; puis, on vient retremper son enthousiasme aux sources du sublime dans les salons réservés aux grandes pages.

La vieille école allemande et flamande ouvre cette marche véritablement triomphale. Le premier salon, une partie du second et les cabinets adjacents sont occupés par les Holbein, les Cranack, les Albert Durer, et, ce qui ne pouvait manquer, les Van Eyk, les Hemling.

Dans le troisième salon brillent Van Dyck, Jordaens et Philippe de Champagne, qui n'est peut-être pas assez apprécié en Belgique, Champagne dont on voit au Louvre de si belles pages et qui a déposé ici un magnifique portrait de Turenne.

Nous voici arrivés à Rubens. *Parlons en à notre aise*, pour nous servir de l'expression de Montesquieu parlant d'Alexandre.

Digitized by Google

Rubens est en effet le héros, le roi, le Dieu de la Pinakothèque.

A lui seul il occupe au centre de l'édifice le salon principal auquel on a donné son nom, et qu'il remplit de la splendeur de ses œuvres. Quand on a vu ce qui reste à Anvers des travaux de son glorieux enfant, on se flatte de le connaître. Il y est admirable comme peintre religieux, mais qu'on est loin de le connaître tout entier. Pour apprécier sous toutes ses faces ce prodigieux artiste, il faut l'avoir vu en Angleterre, en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne; car il est partout ce Dieu de la peinture. Sa main généreuse a semé dans le monde les fruits merveilleux de son inépuisable génie, comme le créateur les fleurs et les moissons. Si vous ne pouvez le suivre dans tous les musées que ses toiles illuminent, ouvrez la collection gravée de ses œuvres, comptez-les, regardez-les une à une, et là même vous resterez confondu devant les magnificences de ce talent si hardi, si varié, si souple, si puissant. Histoire, mythologie, religion, fêtes, batailles, portraits, paysages, chasses; rien n'a échappé à la fougue de son insatiable pinceau. Jugez en seulement par les titres de quelques-uns des tableaux qui ornent le salon et les cabinets de la Pinakothèque.

Le voici d'abord, le grand artiste, avec sa première femme Elisabeth Brants. Plus loin, et au milieu d'une foule d'autres, vivants et parlants, deux ou trois portraits de sa seconde femme, Héléne Forman, vêtue de noir, plumet blanc au chapeau. Le Christ et les Pêcheurs repentants, la Ste.-Vierge et les Anges, le Massacre de Bethléem (des fleurs et des palmes tombent du ciel sur les innocentes victimes), le martyr de St.-Laurent, voilà pour la peinture religieuse; la lutte des Romains et des Sabins, Sénèque mourant debout, les veines ouvertes, le célèbre combat des Amazones, voilà pour l'histoire. On sait que ce combat se livre au passage d'un pont. Femmes, cavaliers, chevaux, sont précipités pêle-mêle dans la rivière, d'autres surnagent morts ou blessés. Quelle horrible mêlée, quel mouvement, quel drame sur un mètre carré! Voulez-vous des paysages comme Rubens sait les faire, c'est-à-dire ni froids, ni inanimés, ni monotones? En voici un illuminé par un arc-en-ciel; en voici un autre que vous voyez à peine, tant il est effacé par une chasse aux lions et aux sangliers. Voulez-vous du grâcieux pur? Voyez ces sept enfants portant des guirlandes de fruits; Du grâcieux, du voluptueux et quelque chose même de plus? Jetez un coup d'œil sur ces nymphes endormies sous le regard brûlant d'un faune. Du gracieux et du grotesque? Riez de ce vieux Silène avec les Bacchantes qui l'entourent. Du grâcieux et du terrible? Arrêtez-vous devant cette scène où Dalila tranche d'un coup de ciseau la chevelure du terrible Samson, dont la lourde et forte tête repose sur ses genoux. Nous ne savons trop à quel genre rapporter un autre tableau, qui nous a laissé une impression bien vive et bien nouvelle. C'est Latone et les paysans. Soit artifice de la

Digitized by Google

composition, soit prestige de la couleur, il se passe sur la figure des paysans un phénomène réel. Ce ne sont plus des visages humains, ce ne sont pas encore des têtes de grenouilles ; mais le charme opère ; par un mouvement lent, mais sensible, l'ancienne nature se transforme; on assiste au progrès de la métempsychose.

Enfin, voulez-vous du terrible, du grâcieux, du sublime, une épopée tout entière où le talent du grand poëte étincelle de toutes ses splendeurs, arrêtez-vous devant le tableau du *Jugement dernier*. A lui la première place du salon, à lui l'honneur incontesté d'être le plus riche trésor de la Pinakothèque.

Oh! Rubens, ô notre peintre, que tu nous as fait battre le cœur d'orgueil et de joie! Poëte, grand comme Homère; artiste incommensurable, du ciel où tu es retourné pour prendre place parmi les hommes d'*élite* que Dieu a envoyés sur la terre, jette un regard bienveillant sur la génération d'artistes qui grandit au soleil de la jeune et libre Belgique. Donne-lui l'ardeur qui entreprend, le courage qui achève, la pensée qui approfondit, l'imagination qui crée, l'inspiration qui vivifie. Peintres, sculpteurs, architectes, musiciens, sois leur guide à tous. Qu'ils grandissent en t'admirant, qu'ils s'échauffent aux rayons de ton génie, qu'ils donnent à leur tour des jours de gloire à la patrie!

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

L'INDE ANGLAISE EN 1843,

Par Ed. de WARREN, ancien officier au service de S. M. Britannique dans l'Inde[1].

Organisation de la Compagnie des Indes. — Etat des populations indigènes. — Leur misère croissante. — Etat de la civilisation. — Ce que la domination anglaise a à redouter de l'intérieur du pays. — La Russie peut s'emparer de l'Inde. — Moyens d'exécution.

—

L'ouvrage de M. de Warren se divise en deux parties distinctes; la première est consacrée au récit des aventures et des impressions de son séjour dans l'Inde : l'autre est une appréciation de l'état moral et matériel des possessions anglaises en Asie, des résultats de l'administration de la Compagnie des Indes et des dangers qui l'attendent dans l'avenir. Ce qui donne à cette publication un caractère particulier et assez extraordinaire, c'est que l'auteur, fils d'un émigré français, qui prit du service aux Indes anglaises et revint plus tard en France, a suivi depuis 1830 les traces de son père, en entrant dans l'armée britannique de l'Indoustan, et que, malgré ses antécédents, le fond de son livre est tellement hostile à la domination de l'Angleterre en Asie, qu'il va jusqu'à exciter la Russie à aller expulser les Anglais, lui montre tous les moyens de succès, lui indique la route à suivre, trace son plan de campagne, lui dicte sa politique pendant l'invasion et même rédige les proclamations qu'elle devra répandre parmi les

[1] L'édition de Bruxelles (1844) a trois volumes in-12.

Digitized by Google

populations indigènes pour les soulever. Ce livre doit produire un singulier effet en Angleterre. Que dirait-on en France, si un Anglais, après avoir servi comme officier dans l'armée d'Alger, mettait au jour un ouvrage qui dévoilerait tous les côtés faibles de la conquête française et indiquerait aux ennemis ou aux rivaux de la France les moyens de la faire échouer. A la vérité, M. de Warren dit avoir eu pour but de signaler à l'Angleterre les dangers qui la menacent et de la rapprocher plus intimement ainsi de la France. Les conditions de cette alliance nouvelle entre les deux peuples seraient: *une réparation éclatante et solennelle de l'insulte du 15 juillet, un désaveu formel de l'outrage que lord Palmerston a osé jeter à la face de la France*, un nouveau traité pour la répression du commerce des esclaves, la reconnaissance formelle de la souveraineté française en Algérie, et enfin l'abandon de Malte et des îles Ioniennes (l'auteur ne parle pas de Gibraltar) à la France, pour lui donner l'empire incontesté de la Méditerrannée. A l'Angleterre l'Océan sans limites, la Chine et les Indes; à la France, le beau lac qui baigne ses rivages et la sépare de sa colonie. A défaut de cette alliance, M. de Warren en veut une autre, l'alliance russe, et il en parle avec une chaleur qui pourrait faire croire que, dans son esprit, ce ne serait pas tout-à-fait un pis-aller. Aussi les résultats de l'alliance russe auraient une bien autre portée encore que ceux de l'alliance anglaise. La Russie a tous les moyens d'exécution pour conquérir l'empire de l'Inde et le monopole de l'Asie centrale; la Pologne est soumise; la guerre du Caucase n'est pas une entrave; la Perse est à ses pieds; Bokhara lui est dévoué; l'Afghanistan l'appelle; elle peut se rendre la Prusse et l'Autriche favorables en leur abandonnant sa couronne d'épine de Pologne; il ne lui manque donc plus que l'appui ou le consentement de la France. Et ce consentement l'auteur ne le soumet qu'à deux conditions: L'Egypte et la ligne du Rhin pour la France. On voit que la politique de M. de Warren a de grandes proportions; elle va vîte et loin.

Nous passerons sur la première partie du livre, espèce de journal de voyageur dont les journaux ont déjà reproduit les pages les plus intéressantes, pour faire connaître plus spécialement celle dont nous venons de parler, la plus importante dans l'intention de l'auteur, en vue de laquelle même l'ouvrage tout entier a évidemment été publié. Avant d'en venir aux résultats de la domination anglaise et aux conclusions de M. de Warren, exposons en quelques mots les traits principaux de l'organisation de la célèbre compagnie qui gouverne cette vaste possession dont la population actuelle, d'après des données qui, à la vérité, ne peuvent être qu'approximatives, ne s'élève pas à moins de 106 1/2 millions d'âmes (celle des Etats alliés, vassaux et tributaires, qui sont dans la dépendance plus ou mois complète de la Compagnie, est évaluée en outre à 52 1/2 millions).

Digitized by Google

La Compagnie des Indes était autrefois une société de commerce; aujourd'hui elle n'a plus ce caractère; c'est purement et simplement une institution politique, une société de gouvernement. Cette transformation a été solennellement reconnue par la nouvelle charte de la compagnie, en date du 28 août 1833. La Compagnie s'y interdit indéfiniment tout négoce et elle est investie du gouvernement immédiat de l'empire indou-britannique jusqu'au 30 avril 1854, époque où la charte devra être renouvelée.

Le capital de la Compagnie, originairement de six millions sterling, est divisé en six mille actions réparties, d'après les renseignements les plus récents, entre 3,579 propriétaires, qui perçoivent un intérêt de 10 p. c. prélevé sur le revenu public de l'Inde.

Les actionnaires s'assemblent tous les trois mois. Pour avoir droit de voter il faut posséder au moins 1000 livres sterling d'actions depuis un an; on estime le nombre des ayant-droit de voter à 2,000. Les femmes et les étrangers ont droit de voter comme les autres actionnaires. Il suffit de posséder depuis un an 500 livres sterling d'actions pour pouvoir siéger et prendre part aux débats, mais non au vote. Les actionnaires nomment les directeurs au nombre de trente; ils doivent être anglais, posséder des actions pour 2,000 livres sterling et ne peuvent être simultanément directeurs de la Banque d'Angleterre.

Des trente directeurs, vingt-quatre seulement sont en activité. A tour de rôle six d'entr'eux se retirent tous les ans, et quoi qu'ils puissent être remplacés, en fait ils rentrent toujours en fonctions, quand l'année est accomplie.

Les directeurs s'assemblent une fois par semaine; toutes les questions sont décidées au scrutin. Ils élisent leur président et leur vice-président qui devient président l'année suivante. Ils se divisent en trois comités, intérieur et comptabilité, affaires politiques et militaires, législation financière et justice. Mais presque tout leur pouvoir est concentré entre les mains du président et du vice-président. Ceux-ci assistés quelquefois d'un troisième délégué forment le comité secret, chargé seul de presque toute la direction politique, sous l'influence du gouvernement; car ses actes sont soumis au *bureau de contrôle*, administration nommée par la couronne et dont un des ministres est toujours président. C'est le comité secret, subordonné au *bureau de contrôle*, qui décide exclusivement et en dernier ressort de la paix ou de la guerre, des traités et des négociations diplomatiques, et de toute la politique extérieure de l'Inde. Les autres directeurs et les actionnaires ignorent complètement ce qui se passe dans les conférences du comité secret avec le *bureau de contrôle*. Les membres du comité s'engagent par serment au secret le plus rigoureux. La nouvelle charte de 1833 a beaucoup étendu le pouvoir du *bureau de contrôle*; bien que les agents de la Compagnie au dehors ne reconnaissent que l'autorité

Digitized by Google

de la cour des directeurs et ne correspondent qu'avec elle, l'autorité suprême et l'initiative de toutes les grandes mesures appartiennent au *bureau de contrôle*, et les directeurs n'ont en réalité dans ces matières, que le droit de remontrance. Quand ce droit est épuisé, ils doivent exécuter et signer les ordres du *bureau de contrôle*.

Le gouverneur-général, comme les gouverneurs des deux présidences secondaires et les généraux en chef, sont nommés par les directeurs, mais ces nominations sont soumises à l'approbation du gouvernement. Aussi le gouverneur-général est toujours l'ami des ministres du jour, quelles que soient les opinions politiques des directeurs.

Le traitement des directeurs n'est que de 300 liv. sterling. Ce qui donne le plus d'importance à ses fonctions, c'est le patronage qui y est attaché par suite de la manière étrange dont se font les nominations. Le nombre des nominations à faire chaque année aux emplois administratifs est divisé entre tous les directeurs, de manière que chacun ait sa part; le président du bureau de contrôle a deux parts, de même que le président et le vice-président de la cour des directeurs. Ordinairement le nombre des places à la disposition d'un directeur pendant une année est de trente à quarante. La nomination des juges des cours royales (juridiction spéciale), des évêques et des officiers de l'armée royale (différente de l'armée de la Compagnie) appartient au gouvernement.

Il n'y a de comparable à la singularité de ce mode de nomination des employés de la Compagnie, que celle de la règle qui préside à leur avancement. Cette règle pour l'administration civile n'est autre que le principe unique et exclusif de l'ancienneté. Aucun degré de mérite reconnu ou de talent supérieur n'élève un employé civil avant que son tour soit arrivé : aucune médiocrité d'intelligence, aucun degré de paresse ou d'immoralité, tant qu'un délit n'est pas constaté, n'arrête sa marche ascendante. Le commis de la perception de l'impôt territorial finit inévitablement, quelqu'il soit, par devenir un jour l'arbitre de toute une province avec des pouvoirs presque discrétionnaires; « et s'il est incapable, dit M. de Warren, ses pouvoirs deviennent la proie d'une légion de fonctionnaires inférieurs et irresponsables qui en abuseront pour dévorer cette province, et marqueront les traces de son passage, comme si un ennemi l'avait ravagée. » On conçoit quel doit être sur l'administration l'effet de cette règle fixe d'avancement, de cette absence d'émulation, de cette abstraction faite si complètement du mérite et de l'intelligence de l'employé.

Les voies et moyens de la Compagnie s'élèvent à environ 22 million sterlings par an. C'est l'impôt territorial qui forme la branche la plus importante de ce revenu; il s'élève à 13 millions. Cet impôt est affermé par localités plus

Digitized by Google

ou moins étendues à des indigènes appelés *zemindars*; c'était autrefois une classe considérable et puissante de la société. Mais par suite de fausses mesures prises par la Compagnie, elle a été complètement ruinée pendant que de leur côté les cultivateurs, qu'on nomme *rayots*, ont été réduits à l'état le plus déplorable. M. de Warren, fait de leur misère actuelle un tableau hideux.

Les tributs et subsides que paient les États voisins dépendants de la Compagnie s'élèvent à environ 2 millions sterl., sans compter les contributions extraordinaires qu'on en exige sous différents prétextes.

Le monopole du sel rapporte un million st. Le cultivateur est obligé de livrer à vil prix l'opium à la Compagnie qui le revend aux enchères avec 200 à 300 pour cent de bénéfice. On emploie les moyens les plus vexatoires pour amener le rayot à cultiver l'opium; aussi cette culture s'étend-elle considérablement; on en peut juger par le chiffre des exportations d'opium faites des divers ports de l'Inde à Canton et à Macao. Elles ne s'élevaient qu'à 737,778 liv. sterl. en 1817-1818; en 1839-1840 elles ont été de 4 millions sterl.; ce chiffre avait momentanément baissé pendant la guerre de la Chine; mais dès 1842 il était de nouveau de 4 millions. Le bénéfice ne de la Compagnie sur le monopole de l'opium est de 2 millions sterl.

Les douanes ne rapportent qu'un produit de 350,000 liv. sterl.; cette branche du revenu public va sans cesse déclinant; ce qui atteste, suivant M. de Warren, la ruine de l'industrie de l'Inde. Il en attribue la cause aux droits énormes qui repoussent de l'Angleterre les produits bruts ou fabriqués de l'Inde, tandis que les habitants de l'Inde, en vertu des lois du parlement anglais, sont obligés de recevoir les produits anglais, à un droit presque nominal de 2 ou 3 p. c. L'auteur cite à ce sujet plusieurs chiffres très-remarquables. En 1805, les exportations de l'Inde dépassaient une valeur de 24 millions de roupies (la roupie vaut fr. 2-50), savoir 13 millions de produits bruts et 11 millions d'objets manufacturés. A cette époque la Compagnie n'avait que 57 millions de sujets. En 1835 le nombre de ses sujets était de 100 millions, et les exportations n'étaient que de 22 1/2 millions de roupies (non compris aux deux époques l'opium et l'indigo manufacturés sur capitaux européens), savoir: 18 millions de produits bruts et seulement 4 1/2 millions d'objets manufacturés. Les habitants de l'Inde ont si peu de ressources qu'ils ne consomment par an que pour une moyenne de 60 centimes de produits européens, tandis que la plus pauvre des autres colonies anglaises en consomme au moins pour un franc par tête. De 1825 à 1835, l'exportation des cotons manufacturés est tombée de 967,685 roupies à 82,151. Celle des châles de 218,846 à 76,698; les exportations de l'indigo, de la soie, ont également subi des réductions considérables.

Toutes les classes des indigènes sont ainsi, suivant M. Warren, réduites à

Digitized by Google

l'état le plus malheureux. Des mères sont souvent forcées de livrer leurs filles à la prostitution pour se procurer un morceau de pain. Des milliers d'infortunés, couverts de haillons, aux joues creuses, aux yeux hagards, aux genoux plus gros que les cuisses, véritables squelettes ambulants, errent autour des villages et le long des fleuves, en criant qu'ils meurent de faim. Beaucoup d'entr'eux se livrent au vol et au brigandage. Quelle est l'existence des rayots en général? Leur demeure est une hutte de boue. Leur mobilier un lit de cordes tressé avec des herbes, une natte de roseaux, quelques écuelles de bois ou d'argile. Leurs vêtements se bornent pour l'homme à un langouti qui suffit à peine à la pudeur, à un linge grossier pour turban et une mauvaise couverture de laine pour le garantir des froids de l'hiver, et pour la femme à un haillon déchiré qui tombe en lambeaux sur sa poitrine et sur ses genoux. Leur nourriture se compose de quelques légumes grossiers que l'on donne aux animaux, plus souvent encore c'est de la farine délayée dans de l'eau froide et dont ils ne peuvent même corriger la fadeur avec le sel; la Compagnie le vend trop cher!

La cause de cette misère n'est pas dans le manque de terre, car des provinces entières restent incultes. Ce n'est pas non plus que l'impôt dépasse les trois cinquièmes du produit du sol qu'exigeait le despotisme Mogol. Mais ce que celui-ci demandait, il ne le recevait pas. Le gouvernement de la Compagnie est plus habile, il a les moyens de se faire payer ce qui lui est dû. C'est une première solution du problème. Puis le cultivateur trompé par le caprice des saisons n'a plus la ressource des manufactures indigènes. Elles n'existent plus, elles ont été persécutées, anéanties, afin d'épargner une concurrence fâcheuse à celles de la métropole. Enfin, il y avait autrefois, sous les rajahs de l'Inde ou sous les conquérants Afghans ou Mogols, des constructions prodigieuses qui faisaient circuler des millions et employaient des milliers de bras. Aujourd'hui, il se fait deux fois plus de travaux publics dans un seul département français que sur toute la surface de l'Inde. La Compagnie n'a pas ouvert un puits, creusé un étang ou un canal, bâti un pont pour l'avantage de ses sujets indiens; elle n'a pas tracé une route, si ce n'est pour le passage de ses armées; encore est-ce ordinairement un ouvrage si éphémère que dès l'année suivante il faut remettre la main à l'œuvre. Les plus beaux fleuves du monde, qui, au moyen de quelques travaux pourraient fertiliser d'immenses régions, vont perdre inutilement leurs eaux dans la mer ou les sables. Non-seulement on ne crée rien, mais on n'entretient pas ce qui existe. L'*Indian-News*, espèce de revue mensuelle de la statistique indienne, dit dans sa livraison de mai 1843, que, dans une seule année, en 1827, le nombre des étangs crevés, emportés ou détruits par les inondations, dans un seul district de la présidence de Madras, ne s'élevait pas à moins de

Digitized by Google

onze cents ; et ainsi, ajoute l'écrivain anglais, des districts entiers sont dépeuplés et retournent à l'état de nature.

Pour ces classes supérieures et moyennes, auxquels leurs préjugés et leur éducation de caste interdisent de travailler à la terre, les moyens d'existence ont diminué à mesure que le prix des denrées s'est élevé. L'administration et les armées n'offrent plus, comme sous les empereurs, des carrières ouvertes à leur intelligence et à leur courage. Aujourd'hui toutes les places sont dévolues aux étrangers. Dans l'armée un grade de soubadad-major équivalent à celui d'adjudant-sous-officier, dans l'administration quelques places d'huissiers et de commis, voilà les rangs les plus élevés offerts à l'ambition des hautes classes indigènes.

M. de Warren pense que l'administration de la compagnie anglaise n'a pas été plus favorable aux intérêts moraux et à la civilisation des peuples de l'Asie qu'à leur situation matérielle. « S'il est un fait constaté et généralement reconnu, dit-il, c'est que la civilisation dans l'Inde n'a pas fait un pas depuis le temps d'Alexandre jusqu'à nos jours. Croyances religieuses, mœurs, usages, habillement, culture, tout est resté immuable comme les temples d'Ellora taillés dans ses montagnes de granit. L'influence tant vantée des missions protestantes et des missions anglaises en général est absolument nulle : elles n'ont d'autres prosélytes que des enfants sans parens que les missionnaires achètent en bas-âge et qui plus tard retournent tous à la religion de leurs compatriotes. »

L'auteur attache une faible importance à quelques collèges anglais formés dans les grandes villes et qui ont peu d'élèves. Les nombreuses écoles fondées par les missionnaires où l'on enseigne le latin, l'anglais, l'arithmétique et une géographie tronquée n'ont servi, dit-il, qu'à faire des pédants ignorans qui deviennent une plaie pour leurs compatriotes et pas un néophyte de bonne foi. Il conteste d'ailleurs aux Anglais le mérite de la situation remarquable de l'instruction primaire, qui présente, pour la proportion du nombre des enfants sachant lire et écrire au chiffre de la population totale, le rapport de 1 à 5. Cette situation était la même avant la domination anglaise; elle est la même dans tous les pays orientaux. Dans l'ancienne organisation du village Indou, un fonds est alloué sur ses revenus pour entretenir un brahme faisant les fonctions de maître d'école, outre celui qui est chargé du culte. Dans les villes, les écoles primaires sont rétribuées non par le gouvernement, mais par les parens des élèves. La rétribution, suivant les localités et la position de fortune des parents, varie de 15 centimes à 10 fr. par mois.

Le seul élément de civilisation que M. de Warren reconnaisse avoir été apporté véritablement dans l'Inde par l'Angleterre, c'est le mécanisme et

Digitized by Google

la liberté de la presse. Plus de quatre-vingts journaux et publications périodiques s'impriment à Calcutta, Bombay, Madras et autres grandes villes, tant en anglais qu'en persan et en bengali, et ne sont assujétis à aucune taxe ni aucune entrave. Les journaux rédigés dans la langue des indigènes se bornent à donner les nouvelles du jour ; s'ils traitent des sujets plus élevés, ils ne peuvent guère être compris que dans les chefs-lieux des trois présidences (Calcutta, Madras, Bombay) et ne s'étendent pas au-delà. L'auteur regarde cette presse comme l'instrument qui finira par détruire et refondre dans le creuset de la civilisation les institutions indoues. Mais il lui faudra des siècles pour accomplir cette tâche, et son effet jusqu'à présent est à peu près imperceptible.

« Le pouvoir des Anglais dans l'Inde, dit M. de Warren, est basé sur la crainte. Chez les Indiens cette crainte est multiple dans sa nature et dans son origine. Elle a d'abord sa source dans une conviction profonde, générale et parfaitement fondée de leur impuissance à secouer le joug britannique sans un appui européen, et de leur infériorité vis-à-vis des conquérants en force physique, en courage, en talent ; elle vient encore du prestige de la discipline, de l'artillerie et surtout de cette fortune qui, jusqu'à l'expédition d'Afghanistan, s'était toujours montrée si fidèle au drapeau anglais; de leur connaissance de la persévérance et de l'invincible obstination anglaise. Elle vient enfin d'une idée exagérée des ressources de la Compagnie en hommes et en argent : c'est pour eux une hydre dont on couperait vainement les cent têtes, il en renaîtrait toujours pour les dévorer....

» Le cipaye est parfaitement convaincu que tout soulèvement de sa part amènerait sa destruction, que tous ses bataillons se briseraient en vain contre un régiment d'Européens. D'ailleurs, comme le chien, il ne sait qu'obéir à son maître....

» Dans la classe industrielle la crainte des révolutions a son origine ailleurs. Bien loin de prendre part à aucun soulèvement, elle verrait une pareille crise avec effroi, sachant bien que ce qu'elle aurait de plus précieux et de plus sacré deviendrait la proie de bandes pillardes et licencieuses, sans frein et sans discipline... Aussi dans les temps de crise les banyans (petits marchands), les mahadjouns (négociants), les surrâfs (changeurs), les sahocars (banquiers) et l'innombrable classe des saudagars (colporteurs) enfouissent leurs trésors et leurs marchandises, puis attendent patiemment les résultats de la guerre. On ne voit pas comme en Europe les diverses peuplades prendre les armes pour attaquer ou repousser un ennemi commun : il n'y a chez elles aucune nationalité, si ce n'est celle de la caste qui ne peut soulever de passions que lors des fêtes religieuses.

Digitized by Google

» Il y a bien de temps à autre des insurrections partielles chez quelques peuplades musulmanes d'humeur turbulente ; mais ces insurrections ne tendent pas à un but unique dans l'intérêt général, et, n'ayant point de racines dans l'amour de la patrie, ne trouvent aucun écho chez les peuplades voisines et tombent d'elles-mêmes ou disparaissent à l'aspect d'un ou deux régiments souvent formés de soldats nés dans le même pays.

» Pour qu'il y eût soulèvement général, il faudrait que les masses y fussent intéressées, qu'elles ne fussent divisées par aucun sentiment de haine, et c'est ce que les différences entre leurs croyances religieuses ne permettront jamais. Il n'y aura jamais de mouvement simultané, parce que du moment que deux sectes se réuniront dans une même conspiration, on est toujours sûr que l'une trahira l'autre, avant le moment de l'explosion. C'est ce qui est arrivé pour la conspiration de Bangalore en 1833, c'est ce qui s'est représenté pour le complot de Keurnoul en 1839, c'est ce qui se représentera toujours.

» L'Angleterre n'a donc évidemment rien à craindre de ces peuples tant qu'ils sont livrés à eux-mêmes. En serait-il encore ainsi si elle était attaquée par une autre puissance européenne ?

» Si un autre géant de force égale venait se présenter sur les rives de l'Indus, la position serait entièrement changée ; le choc même de ces deux colonnes ferait naître la tempête, ébranlerait toute l'atmosphère politique. Notre ennemi c'est notre maître, voilà l'expression de tous les peuples esclaves. Plus la lutte se prolongerait, plus les défections, les attaques se multiplieraient au dedans, en arrière ; plus les nouvelles fédérations se consolideraient et gagneraient de force expansive, plus le nombre des ennemis du pouvoir actuel s'accroîtrait, jusqu'à ce que la marée immense finit par l'entraîner et le jeter après de vains efforts, tout meurtri et mourant, sous les canons de Calcutta et de Bombay.

» Nous n'en pouvons douter d'après les éléments mêmes qui composent cette vaste puissance. Du jour où une armée *égale à celle dont elle pourra disposer au point de contact* se présentera pour la combattre sur les rives de l'Indus, l'heure de sa destinée aura sonné. Au lieu de s'appuyer sur le pays, elle le sentira se dérober sous elle, et, entraînée par son propre poids s'écroulera aux pieds, de son ennemi tout surpris lui-même de cette chute soudaine. »

L'auteur se demande quelle serait la force de l'armée anglaise qui pourrait être opposée aux Russes, s'ils venaient déboucher sur l'Indus supérieur, devant Peshawer ou Dera-Ismaël.

On trouve la mesure de cette force, suivant M. de Warren, dans celle que lord Ellenborough crut devoir déployer pour ressaisir la haute po

Digitized by Google

sition que le gouvernement de l'Inde occupait dans l'opinion de ce pays avant le désastre de l'Afghanistan. On peut être sûr, dit-il, que lord Ellenborough avait fait subir au système toute la tension dont il était capable ; car la puissance Anglaise avait besoin de se relever de toute sa hauteur pour en imposer au monde. Or, le gouvernement Anglo-Indien rangea en bataille deux armées actives et deux armées de réserve, dont l'auteur donne les tableaux très-détaillés. Si l'on ajoute à ces deux armées, celle qui a été détruite à Caboul, on arrive à une force de 71,000 hommes, dont seulement 15,000 européens.

L'auteur soutient que le gouvernement Indien ne pourrait opposer aux Russes sur l'Indus une force plus considérable, même en supposant qu'on maintint l'établissement militaire de 1842, qui était de 313,000 hommes pour l'Inde tout entière, établissement ruineux, puisqu'il entraînait un déficit de 63 millions de francs dans les finances. Bien plus, on ne pourrait plus disposer du même effectif. Car lors de la guerre de l'Afghanistan, on avait dégarni à l'intérieur des points de la plus haute importance, ce qu'on ne pourrait faire en présence de l'émotion que produirait dans tout le pays une invasion Russe. Il faudrait aujourd'hui douze mille hommes pour garder la conquête récente du Scinde, contre des nuées d'ennemis toujours prêts à fondre sur elle du haut des monts Soliman ; lors de l'expédition de l'Afghanistan, le Scinde n'était pas encore conquis. L'armée qu'on pourrait présenter aux Russes au point de contact, se réduit donc à 50 mille hommes, dont 13 mille Européens.

L'Angleterre, quel renfort pourrait-elle fournir en expédiant dans l'Inde toute son armée régulière, moins ce qui serait indispensable pour maintenir l'Irlande, et en retirant quelques troupes d'autres colonies moins exposées? L'auteur est certain, dit-il, d'exagérer cette force que l'Angleterre pourrait ainsi détacher, en l'estimant à 15,000 hommes. Et en supposant qu'elle arrive tout entière à temps pour la première affaire, elle n'élèverait l'armée entière qu'à 60 et quelque mille hommes, dont 25 à 28 mille Européens, ne laissant dans le reste de l'Inde que les forces strictement nécessaires pour maintenir l'obéissance et commander les ressources. L'Angleterre ne pourrait plus, avant une couple d'années, envoyer d'autres renforts ; car elle n'a pas la ressource des contributions, ne lève des hommes que très-lentement et très-chèrement par les enrôlemens volontaires, et il faut un an d'instruction pour faire un soldat anglais bon à quelque chose.

Cette armée serait divisée à peu-près de la manière suivante :

Européens : Infanterie, 20 mille hommes ; cavalerie, 2,600 ; artillerie, 2,400.

Indigènes : Infanterie, 25 à 30 mille hommes ; cavalerie, 7,600 ; artillerie, 1,200.

Digitized by Google

Il suffira aux russes d'une armée de même force ; car si l'infanterie anglais est supérieure à l'infanterie russe, s'il faut 30 mille fantassins russes pour contrebalancer les 20 mille fantassins anglais, en revanche, c'est faire trop d'honneur aux 30 mille fantassins indiens de leur opposer 15 mille russes. Quant à la cavalerie et à l'artillerie, on leur opposera victorieusement le même chiffre.

Seulement il faut prévoir que l'ancienne armée de Runjet-Sing, sera forcée de marcher sous la bannière anglaise. Mais elle est aujourd'hui livrée à une anarchie perpétuelle et redescendra au niveau des milices Indiennes. Elle créera des embarras, plus qu'elle ne sera utile. A sa cavalerie, on pourra opposer la cavalerie afghane, et dix mille hommes de plus ajoutés à l'infanterie russe, suffiront non-seulement pour détruire l'infanterie de cette armée sikhe, mais pour parer à tous les accidents possibles, pour conserver après la victoire la possession de Lahore et commander les ressources du pays.

M. de Warren conclut de ces chiffres, qu'il suffirait d'une armée d'environ 70,000 européens pour balayer l'Indoustan tout entier, sans trouver un seul obstacle qui pût sérieusement l'arrêter, et il fait remarquer que lorsque Napoléon rédigea son plan d'invasion de l'Inde par une armée de français et de russes, ce fût exactement la même force qu'il jugea suffisante. Et à cette époque, il existait plus de difficultés qu'aujourd'hui. Il y avait alors des trônes indépendants, que l'Angleterre aurait su jeter entr'elles et l'envahisseur ; la géographie de l'Afghanistan était inconnue, les guérillas de ce pays auraient inquiété la marche incertaine de l'armée ; aujourd'hui ces guérillas se leveraient comme un seul homme contre les Anglais à la voix d'un vengeur quel qu'il fût.

Le général russe devrait avoir pour instruction de présenter le combat à l'armée le plus tôt qu'il pourrait, afin d'agir sur le moral des Indigènes. Il faut qu'il s'attende à une résistance héroïque de la part des anglais ; suivant l'admirable devise d'un de leurs régiments, *they will die hard*, ils seront durs à mourir ; mais aussi on ne les remplacera pas avant deux ans, et un an suffit à la destruction de leur puissance dans l'Inde. Quand, au contraire, le général russe n'aura que des cipayes devant lui, « il marchera sur cette canaille, sans la compter. » Leurs officiers européens mourront seuls dans les rangs moscovites, et, ceux-ci hors de combat, les indigènes jetteront leurs armes, fuiront et ne se rallieront plus.

Une fois parvenu aux frontières de l'Inde, le commandant russe n'a plus besoin de s'inquiéter de la subsistance et des approvisionnements de son armée ; pourvu qu'il ait de l'argent et qu'il puisse tirer à discrétion sur des banquiers de Caboul et de Téhéran, il trouvera un service immense.

Digitized by Google

admirable, écomique, organisé depuis des siècles, destiné à servir tous les conquérants et prêt à se ranger autour d'eux à la première sommation. C'est une espèce de caste, connue dans toute l'Inde, sous le nom de *Lambadies* ou *Brinjaries*. Ce sont eux qui dans toute l'Inde font le commerce de grains à dos de bœufs et de chameaux, et en convois si nombreux, qu'on dirait des corps d'armée. Les camps des armées sont leurs rendez-vous ordinaires. Il n'est pas à craindre que l'Angleterre les achète tous, ils sont si nombreux, que ce serait vouloir tarir l'Océan.

Les Anglais se plaisent à répéter qu'une armée anglaise, concentrée sur la rive gauche de l'Indus, peut en interdire le passage à telle autre armée, qu'elle ne pourrait arrêter dans la plaine. Mais après l'expérience des dernières guerres de l'Europe, comment soutenir qu'on peut disputer à une armée supérieure, le passage d'un fleuve sur un développement de plus de soixante lieues (entre Dera-Ismaël et Attock), et surtout d'un fleuve aussi peu rapide que l'Indus, avec un courant d'une lieue à l'heure tout au plus, et d'une profondeur moyenne de douze à quinze pieds, avec des gués nombreux sur la ligne d'opérations.

M. de Warren suit l'armée russe presque d'étape en étape, depuis la Russie jusqu'à Calcutta.

D'Astrakhan, elle se rendrait à Asterabad en traversant la mer Caspienne, sur laquelle les Anglais ne possèdent pas une coquille de noix. La Perse est aujourd'hui aux pieds de la Russie, et, moyennant quelques avantages qu'on lui promettrait, fournirait un immense matériel de transport en chameaux et en bêtes de somme de toute espèce ; d'Asterabad à Hérat, par une vallée fertile et délicieuse, il ne se présente point de difficultés d'approvisionnements. A Hérat, se trouve aujourd'hui un pouvoir entièrement dévoué à la Russie et devenu l'ennemi mortel de l'Angleterre. De Herat à Candahar, dans le royaume de Caboul, l'expérience faite pendant le séjour de l'ambassade anglaise à Hérat (1839 - 1841) a montré la facilité du trajet pour les convois d'artillerie et tous autres. De Candahar à Caboul, l'expédition du général Nott, en 1842, a montré et les ressources du pays et l'aisance avec laquelle on pouvait le traverser, même quand les populations étaient hostiles. Enfin à Caboul, le nouveau conquérant de l'Inde serait accueilli avec enthousiasme. Il n'y aurait qu'un cri dans cette population, célèbre par la persistance de ses haines, contre les auteurs de l'humiliation de Caboul, de la destruction du grand bazar, de la profanation de Ghiznée.

De Caboul, la route que M. de Warren conseille, est celle de Peshawer, Lahore et Dehli. A Dehli, on rétablirait le trône vénéré du Grand-Mogol. Partout on rétablirait les anciens pouvoirs indiens. On répandrait des procla-

Digitized by Google

mations incendiaires. Les messagers se présenteraient en foule; Faquirs, Joghis, Calenders, seraient autant d'apôtres zélés de l'insurrection qui s'étendrait d'une extrémité à l'autre de la péninsule, avec une rapidité électrique. On prendrait pour devise la restauration de l'indépendance de l'Inde et la destruction de la puissance britannique. « Il faudrait voiler tous les projets ambitieux pour l'avenir, sous un désintéressement étudié.... La Russie devra commencer par replacer sur leurs trônes vermoulus, tous les vieux noms consacrés de l'Inde; il lui sera toujours facile de les en faire descendre, quand cela pourra convenir à sa politique. »

De Delhi, l'armée se dirigera, non vers Calcutta, mais immédiatement sur Bombay, en insurgeant les populations sur sa route, en donnant le pouvoir à des hommes d'action et d'énergie appartenant aux anciennes familles. Calcutta n'est qu'un entrepôt de commerce au centre de populations lâches et molles; c'est à Bombay que la puissance anglaise doit recevoir le coup mortel. C'est par Bombay qu'elle respire, c'est son point de contact avec l'Europe par les bateaux à vapeur. En le lui enlevant, on couperait les communications, on raserait ses ressources les plus fécondes, les plus vitales. De Bombay, on soulèverait le Nizam et le Maïssore, les populations porteraient l'armée russe sous les murs de Madras, médiocre place de guerre qui succomberait en quelques semaines. Jusqu'à Calcutta, ce ne serait plus qu'une marche triomphale. Là, on trouverait une forteresse des plus redoutables, mais qui exige une armée de dix à quinze mille hommes, qu'il serait impossible de nourrir, vu la difficulté pour les vaisseaux de remonter et de descendre le fleuve, surtout en présence des batteries d'un ennemi en possession du pays. La place toute forte qu'elle est, ne pourrait donc résister soit à un blocus prolongé, soit à un siége dont on trouverait tout le matériel à Hyderabad, Madras ou Bombay. « Le vœu de Catherine serait alors réalisé » et la Russie n'aurait plus qu'à se demander ce qu'elle conserverait de sa conquête..... »

Digitized by Google

CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.--- France.

Paris, 1er septembre.

Il y a un mois, il n'était question ici que de remaniements ministériels. M. Guizot ne pouvait manquer de tomber dans la quinzaine. Il était usé, il était à bout d'expédients. Déconcerté par les échecs de sa politique extérieure, ne pouvant s'en prendre qu'à lui-même des difficultés survenues dans l'Océanie, privé de l'appui d'une alliance pour laquelle il avait tout sacrifié et avait poussé le courage de l'impopularité jusqu'à l'héroïsme, il aspirait, disait-on, à quitter la direction des affaires et ne demandait pas mieux que de la céder à de plus habiles. Deux ministères semblaient appelés à se disputer un héritage si longtemps convoité, celui de M. Thiers et celui de M. Molé. Le premier avait moins de chances dans l'état actuel des relations, nous ne dirons pas entre les gouvernements de France et d'Angleterre, mais entre deux peuples condamnés à une rivalité éternelle. M. Thiers semblait sentir lui-même qu'il est impossible, attendu que son nom seul suffirait pour précipiter la rupture. On prétend qu'il se réserve pour la guerre et qu'il attend, pour reparaître à la place où son ambition l'appelle, que la paix du monde soit sérieusement troublée. Il ne veut pas que ce soit sa présence aux affaires qui ramène les chances d'une guerre européenne; il veut être l'homme indispensable, dès qu'on ne pourra plus éviter cette collision terrible. M. Thiers compte-t-il de bonne foi sur la possibilité de la guerre générale? ou bien, sachant qu'il n'est pas destiné à remplacer M. Guizot, fait-il semblant de croire que son heure est marquée dans un prochain avenir? Le doute est permis. Pour M. Molé, il pouvait espérer avec plus de raison se venger enfin de la coalition (qu'il n'a pas oubliée et qu'il n'oubliera jamais) sur M. Guizot lui-même, en allant occuper triomphalement

Digitized by Google

son lit de douleur à l'hôtel des Capucines. Il paraît que pour rendre son retour plus acceptable et pour effacer le souvenir des fautes qu'on reproche au chef du cabinet qui a consenti à l'évacuation d'Ancône, quelques-uns des amis politiques de M. Thiers, des membres du ministère du 1er. mars, devaient se prêter à la combinaison Molé, laquelle pouvait également compter sur le secours de M. Dufaure et de M. Passy. Cependant les amis de M. Thiers et les amis de M. Molé faisaient également les difficiles. Il ne fallait point que l'un ni l'autre prît la place de M. Guizot, avant que le malencontreux conquérant des îles Marquises et de Taïti eût dévoré jusqu'aux pepins les fruits amers de sa politique modeste. Il était revenu de l'autre côté du détroit un mot de M. Guizot qu'on croit avoir été confié par un de ses familiers aux indiscrétions complaisantes de la presse Anglaise : « Je laisserai faire, avait dit le ministre avec son dédain accoutumé, ou la couardise à M. Molé, ou la guerre générale à M. Thiers. » Malgré le défi, M. Molé était bien décidé à ne pas accepter tout le passif de la succession Guizot, sans bénéfice d'inventaire.

Mais, depuis quelques jours, voilà que, pour le moment, tout est changé. M. Guizot est plus raffermi que jamais, et M. Thiers peut aller respirer la brise de l'Océan sur les falaises de Dieppe, M. Molé promener ses regrets d'homme d'État, qui se fait vieux et qui compte les heures, sous les ombrages de Champlâtreux; ils ne verront point arriver dans leur retraite cet ordre tant désiré qui semblait devoir les appeler bientôt à Neuilly. Quelques coups frappés rapidement et à propos dans le Maroc ont amené ce changement rapide. Pour ne parler que de l'opinion publique en France, il est certain que la politique de M. Guizot triomphe. L'affaire de Taïti, quoiqu'elle soit loin d'être finie, est rejetée au second plan. Des succès sur lesquels on ne comptait point, ont fait oublier les humiliations de l'Océan pacifique. Il faut convenir que M. Guizot a bien caché son jeu. Les journaux de l'opposition affirmaient qu'il ne serait pas tiré un seul coup de canon en face de Gibraltar, par la raison que l'Angleterre devant laquelle le cabinet est censé trembler ne le souffrirait pas : arrive une dépêche télégraphique qui annonce que Tanger a été bombardé, ou pour parler plus correctement, canonné du côté de la mer. L'opposition est interdite d'abord; mais elle trouve bientôt que l'Angleterre a défendu au maréchal Bugeaud de marcher contre l'armée marocaine et au prince de Joinville de débarquer un seul homme sur la côte. Le 14 août, le maréchal quitte son camp, va attaquer les troupes commandées par le fils d'Abd-el-Rahman en personne et remporte la victoire la plus complète qui ait signalé les armes françaises depuis qu'elles combattent l'islamisme en Afrique. Ce n'est pas tout, le lende-

Digitized by Google

main, le prince de Joinville bombarde Mogador et s'empare de l'île qui ferme le port de cette ville commerçante, la plus rapprochée de la capitale et la plus riche de tout l'empire. Ces trois actes d'énergie, ces trois exploits dont la nouvelle est arrivée coup sur coup à Paris et sans laisser à l'opposition le temps de respirer, ou plutôt en lui laissant juste le temps de faire des prophéties que l'événement devait démentir, a donné à M. Guizot plus de force qu'il n'en a jamais eu, et maintenant il n'est plus question le moins du monde de le renverser.

Il est bien vrai que des adversaires de M. Guizot lui contestent l'honneur de tout ce qui vient de se faire. Suivant les uns, c'est le roi qui a agi malgré son ministre; suivant d'autres, le maréchal Bugeaud et le prince de Joinville auraient suivi leur propre impulsion peut-être même sans se concerter. Mais de pareils bruits ne sont pas de nature à exercer une grande influence. Les mêmes personnes prétendent que le jeune prince de Joinville a été imposé par le roi à M. Guizot comme chef de l'escadre. Quoique cette nomination, dans le système de politique extérieure de M. Guizot ressemble singulièrement à une imprudence, il n'est pas vraisemblable que s'il avait voulu s'y opposer sérieusement, elle eût eu lieu.

Si la position du ministère du 29 octobre est excellente en ce moment vis-à-vis du pays, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle est on ne peut plus délicate vis-à-vis de l'Angleterre. Voilà un cabinet qui était venu pour réparer les fautes de M. Thiers, pour réconcilier la France avec l'Europe et qui y était parvenu, qui a inventé la politique de *l'entente cordiale* après le traité du 15 juillet 1840, qui ne conçoit pas le maintien de la paix universelle sans l'alliance étroite des intérêts des grandes monarchies constitutionnelles de l'Occident, et ce même cabinet se fait, sans le vouloir il est vrai, deux grosses querelles avec le peuple anglais. Dans l'Océanie, une entreprise qu'il a conçue et conduite lui même va blesser ce peuple à l'endroit de son égoïsme commercial et dans ses préjugés religieux : il a cru qu'il pourrait gouverner à trois mille lieues de la métropole, et il faut qu'il réponde de la conduite d'officiers, abandonnés à eux-mêmes, qui ont soutenu à leur manière les droits de leur gouvernement. Sans attendre que les faits aient été éclaircis sur la simple dénonciation de la partie intéressée, des ministres anglais somment en plein parlement M. Guizot de désavouer, de châtier même de braves gens qui ont cru faire leur devoir, et cette sommation est faite dans des termes qui eussent semblé même outrageants partant d'un orateur whig. Première difficulté que le cabinet ne peut cette fois rejeter sur aucun des ministères précédents, et qui est aggravée par

Digitized by Google

les paroles hautaines du gouvernement étranger dont il avait cultivé l'amitié, au risque même de froisser la susceptibilité nationale, et sur les égards de qui il devait au moins compter. Et comme si cette difficulté ne suffisait pas, une circonstance qui devait arriver tôt ou tard dans les affaires d'Afrique, la rupture avec le Maroc, vient dans le même moment augmenter les jalousies et les craintes de l'Angleterre. Et M. Guizot a beau faire, il a beau comprendre qu'il marche de ce côté sur un terrain brûlant, il faut qu'il marche, qu'il fasse tirer des coups de canon en face de Gibraltar, qu'il ordonne aux armées de terre et de mer de faire le plus de mal possible à l'empereur du Maroc, ce client de la Grande-Bretagne, sous peine de compromettre le sort de l'Algérie. Il faut avouer que quand on s'est montré partisan aussi prononcé de l'alliance anglaise, quand on n'est venu que pour rapatrier l'Angleterre et la France brouillées en 1840, c'est avoir la main bien malheureuse.

Ces difficultés sont-elles de nature à compromettre la paix du monde? Les symptômes d'irritation qui se sont manifestés depuis quelque temps des deux côtés du détroit sont très-graves. Il est vrai qu'il y a quatre ans l'animosité contre l'Angleterre éclatait en France avec tout autant de force, et cependant la paix fut conservée. Mais l'Angleterre à cette époque la voulait; les dispositions envers la France y étaient tout autres qu'aujourd'hui ; lord Palmerston était fort passionné contre Louis-Philippe, mais la nation était calme. Aujourd'hui c'est le contraire, le gouvernement est moins hostile que le pays. On peut dire que l'irritation est aujourd'hui plus vive en Angleterre qu'en France. Que sir Robert Peel veuille le maintien de la paix, cela paraît peu douteux. Mais il est poussé à la fois par son propre parti et par l'opposition. Son discours dans l'affaire de Taïti prouve qu'il se sent obligé de céder au torrent pour ne pas être débordé. Là est le danger. La nomination du prince de Joinville, ses rapports avec l'amiral anglais, accompagnés, dit-on, de circonstances qui ont laissé une nouvelle aigreur après elles, et surtout les récentes opérations de la marine française contre le Maroc ont donné plus d'énergie encore aux passions anti-françaises qui se sont réveillées de l'autre côté du détroit.

Tout cela présage des difficultés, des complications, des nuages, des dangers. Mais tout cela n'est pas la guerre. Les deux gouvernements, il ne faut pas l'oublier, ne la veulent pas, et ils ont de bonnes raisons pour ne la pas vouloir.

L'industrie et le commerce anglais sortent d'une crise terrible. Aujourd'hui la prospérité est revenue. Les affaires ont repris, leur situation est très-satisfaisante, le pays se remet Le gouvernement ira-t-il l'exposer

Digitized by Google

aux chances d'un bouleversement continental. Rien n'annonce que le cabinet anglais se prépare à faire face aux exigences d'une période belliqueuse. Il n'y a pas un mouvement inusité dans les arsenaux britanniques ; dans la presse, les journaux qui accordent leur ton sur celui du cabinet, se montrent pacifiques, animés du désir d'effacer tout sentiment d'aigreur entre les deux peuples ; et pour ce qui est des alliances continentales, quelque importance qu'on attache au voyage de M. de Nesselrode, à Londres, ce diplomate ne forme pas à lui seul un congrès et il ne faudrait rien moins que cela pour établir une coalition, comme au temps des guerres impériales. Aux yeux du gouvernement britannique, comme de tout le monde, la rupture de la paix entre la France et l'Angleterre est un événement si grave, si énorme que la puissance d'où partira l'agression ne s'y résoudra qu'avec une espèce de crainte et d'hésitation solennelles. Il faudra des motifs bien plus imposants, bien plus irrésistibles que cette querelle à propos de M. Pritchard, que l'interruption momentanée des relations commerciales avec le Maroc; il faudra une accumulation de griefs, une combinaison d'intérêts, une ardeur de colère, d'ambition, de jalousie, qui n'existent point encore en ce moment

Quant au gouvernement français, quelle guerre ferait-il à l'Angleterre ? Une guerre maritime ? Mais quels résultats en espérerait-on ? Ne serait-ce pas exposer l'Algérie pour laquelle on fait aujourd'hui tant de sacrifices ? Le prince de Joinville lui-même, d'après sa brochure, ne la jugerait il pas imprudente ? Et sur terre, comment la France atteindrait-elle l'Angleterre ? Courrait-elle les chances d'un débarquement en Irlande ? Ou déborderait-elle sur l'Europe, pour se trouver seule contre tous ?

Il est à remarquer que si la guerre du Maroc a créé des difficultés de l'autre côte de la Manche, il en résulte d'autre part en France des dispositions plus favorables aux négociations. Les succès remportés en Afrique, rendent la négociation au sujet de Taïti beaucoup plus facile qu'elle ne l'était il y a quelques temps. L'opinion publique ici n'est pas bien loin de comprendre que ce qu'il peut arriver de plus raisonnable, c'est que les deux gouvernements fassent un pas de chaque côté, c'est que le cabinet Anglais blâme l'intempérance du consul Pritchard, et le cabinet Français les rigueurs déployées par M. d'Aubigny. S'il est permis à M. Guizot de terminer l'affaire actuellement, pendant que la satisfaction. produite par les nouvelles de Mogador et de la frontière du Maroc dure encore, c'est à peine si l'opposition osera élever la voix. Les têtes sont trop échauffées aujourd'hui par la fumée du canon Africain pour qu'on s'occupe beaucoup de ce que va devenir Taïti.

La difficulté créée dans le Maroc a plus d'importance. On ne peut s'em-

Digitized by Google

pêcher de reconnaître que la France et l'Angleterre ont un intérêt tout-à-fait opposé dans cette question et qu'il est impossible à toutes les deux de ne pas suivre une marche contraire. La France ne peut souffrir que des rassemblements considérables de troupes marocaines continuent à inquiéter la province d'Oran et à entretenir l'esprit de révolte dans les tribus de cette partie de l'Algérie qu'elle a eu tant de peine à soumettre. L'Angleterre ne peut pas souffrir non plus qu'une puissance européenne qui s'est jetée, pour ainsi dire, à cheval sur la route anglaise de Gibraltar à Alexandrie, acquière au point le plus vulnérable de cette route, à l'entrée du détroit, une attitude qui en compromette la sécurité. L'Angleterre, depuis près d'un siècle et demi, a acheté au prix des plus grands sacrifices la position qu'elle occupe dans la Méditerranée : elle n'hésiterait point à se lancer de nouveau dans la carrière aventureuse de la guerre, si elle pouvait se croire au moment de perdre des avantages acquis au prix de tant d'or et de sang, de se voir ravir Gibraltar qui a été son lot superbe dans le partage de la succession d'Espagne, et que l'ancienne monarchie française réunie aux forces expirantes de la puissance castillane n'a pu lui arracher dans le dernier siècle, et Malte qu'elle n'a pu se résoudre à évacuer après la paix d'Amiens. Depuis l'application de la vapeur à la navigation, le passage libre à travers la Méditerranée importe plus que jamais à la conservation de son empire de l'Inde. Deux pavillons rivaux ne peuvent flotter sur les colonnes d'Hercule : c'est là un axiôme de la politique anglaise ; mais c'est précisément parce qu'il est évident et irrévocable, qu'aucun conflit sérieux entre l'Angleterre et la France n'est à craindre dans cette affaire du Maroc. Le gouvernement du roi des Français a formellement déclaré qu'il ne ferait pas une seule acquisition territoriale dans l'empire du Maroc, et si la force des événements l'a contraint de faire occuper une petite île vis-à-vis du port de Mogador, il n'est personne qui ne doive être convaincu dans les conseils de la couronne britannique, de son ardente et sincère détermination de l'évacuer aussitôt qu'il aura obtenu de l'empereur Abd-el-Rhaman les satisfactions qu'exige la sécurité de l'Algérie.

Si donc aucun intérêt vital de l'Angleterre n'est réellement menacé par la guerre actuelle du Maroc, s'il est évident, comme cela ressort de la conduite même du maréchal Bugeaud et du prince de Joinville, que cette guerre est purement défensive, il est impossible que le cabinet de Saint-James se laisse entraîner par l'opinion publique et prenne sérieusement ombrage de la prétendue ambition du ministère le moins ambitieux au fond qui depuis quatorze ans ait gouverné la France. Il faut s'attendre à beaucoup de bruit encore, à beaucoup de menaces

Digitized by Google

de la part de la presse anglaise, à un redoublement d'aigreur ; c'est la conséquence inévitable des succès récemment obtenus par une armée et surtout, par une escadre française. Mais pour cette fois encore, il est bien probable que les choses en resteront là.

En attendant, on ne découvre à Paris aucun de ces signes de folie belliqueuse que la presse de Londres, trompée par ses correspondants, se complaît à enregistrer. Si les villes du Midi qui comprennent mieux toute l'importance de la conservation de l'Algérie se sont illuminées spontanément, à la première nouvelle de l'avantage remarquable remporté sur les bords de l'Isly, si le canon de réjouissance a retenti à Marseille et à Lyon, Paris n'a cessé d'offrir son aspect accoutumé, et le bronze des Invalides est demeuré muet. A part un refrain de mauvais goût qui a été chanté au festival de l'industrie et dans un banquet de la garde nationale, aucune manifestation populaire n'est venue embarrasser le gouvernement, et se jeter à la traverse de son système de réconciliation. Il serait à désirer que les écrivains anonymes qui s'étudient à représenter aux yeux prévenus des Anglais la population parisienne comme atteinte d'un accès furieux d'anglophobie, voulussent montrer les choses telles qu'elles sont en réalité ; ils pourraient dire que les dernières nouvelles d'Afrique, loin d'exalter les esprits, les ont singulièrement disposés à la modération et que, s'il y a en ce moment une opinion publique qui ne veut pas entendre la raison, ce n'est point de ce côté-ci du détroit qu'il faut la chercher.

En France, plus qu'en aucun autre pays du monde, on ne peut s'occuper que d'une affaire à la fois. Ainsi, comme nous le disions tout à l'heure, celle de Taïti a été rejetée à l'arrière plan par les opérations de la guerre marocaine. Le licenciement de l'école polytechnique était un événement, il y a une semaine. A présent, il n'en est plus question dans le public. Cependant cette question tout intérieure ne laisse pas que d'embarrasser singulièrement le ministère. Parmi les quatre cents élèves dont le sort est compromis par cette rigoureuse mesure, il y en a un grand nombre qui touchent de près ou de loin à une trentaine au moins de députés conservateurs. C'est trente voix que M. Guizot pourrait voir commises à l'ouverture de la session, s'il ne se hâtait de réorganiser l'école et d'y faire rentrer tous ces jeunes gens, parmi lesquels on ne peut choisir des coupables, sans s'exposer au retour des mêmes manifestations. Cependant le gouvernement ne veut pas et, il faut bien en convenir, ne doit pas avoir l'air de céder ; il cherche en ce moment un biais qui lui laisse toutes les apparences de la fermeté, en offrant toute satisfaction à cet appoint de sa majorité parlementaire dont il ne saurait se passer. Ce milieu n'est pas facile à trouver.

Digitized by Google

M. Guizot est plus que jamais premier ministre. Il y a eu un moment où il représentait pour ainsi dire à lui seul, le gouvernement à Paris. Le président du conseil, M. le maréchal Soult, pour qui il ne cesse de montrer les plus grands égards, s'obstine à demeurer enfermé dans son château de Saint-Amand (qu'il a décoré du nom teuton de Soultberg), malgré l'importance des événements qui depuis trois semaines surtout auraient dû déterminer son retour. Le vieux maréchal a une manie très coûteuse pour l'Etat ; il veut conduire l'administration de la guerre de la frontière des Pyrénées. Toutes les dépêches de quelque importance sont envoyées à sa signature, et il se passe huit jours quelquefois avant qu'il donne signe de vie aux principaux fonctionnaires de son département. Ce n'est pas tout : les lettres du maréchal Bugeaud, les aides-de-camp qu'il envoie en France, n'arrivent à Paris qu'après avoir fait le détour obligé de Saint-Amand. L'expédition des affaires en souffre beaucoup ; l'impatience naturelle du public s'est indignée ; mais M. Guizot qui sent plus que tout autre les inconvénients de cette manie du vieux ministre, se garde bien de le témoigner. Il ne tient à presque rien que M. le duc de Dalmatie ne quitte les affaires : la moindre contrariété pourrait le déterminer à la retraite. Or, comme un remaniement ministériel pourrait être fatal à M. Guizot, quelque raffermi qu'il soit en ce moment, il n'est point d'avances que ce fier homme d'Etat ne fasse à son ombrageux collègue pour l'engager à conserver, avec le portefeuille de la guerre, la présidence nominale du conseil. C'est ce que l'on a vu lors du licenciement de l'Ecole Polytechnique: M. de Mackau, nommé ministre de la guerre par *interim*, l'a été juste le temps nécessaire pour signer une ordonnance qui ne pouvait pas se différer et la nouvelle de la prompte démission de l'intérimaire à dû arriver à Saint-Amand, en même temps que l'explication des causes qui ont contraint le reste du cabinet à remplacer le maréchal Soult pour vingt-quatre heures.

Voilà à peu près tout ce qui se dit et se fait à Paris dans ce moment. S'il n'est question que de politique dans cette lettre, c'est qu'on ne s'occupe guère d'autre chose ici. Paris est désert, ou peu s'en faut, à cette époque de l'année. Il ne se passe rien, absolument rien dans les arts et dans la littérature. Il faut attendre six semaines encore avant que le mouvement renaisse de ce côté là. N'en déplaise aux Parisiens, Paris n'est plus au mois d'août qu'une très-grande ville de province.

La fureur des excursions est si contagieuse vers l'automne, qu'elle a gagné tous les souverains de l'Europe ; mais s'il en est un qui aurait de bonnes raisons pour s'y soustraire, c'est le roi des Français. Cependant il est question plus que jamais de son voyage en Angleterre.

Digitized by Google

Quand le roi Louis Philippe a pris son parti, il n'en revient pas aisément. Certes à l'heure qu'il est, il semble que la présence du monarque français à Windsor serait regardée comme une faute politique dans les deux pays. Mais l'intelligence puissante qui a déja détourné tant de tempêtes ne se laisse pas troubler par les nuages qui obscurcissent en ce moment l'horizon. Ceux qui approchent de sa personne assurent qu'il n'a pas l'air plus préoccupé que d'ordinaire et qu'il semble compter sur la fin de toutes les complications diplomatiques actuelles pour le commencement du mois d'octobre, époque à la quelle on pense qu'il s'embarquera pour l'Angleterre.

Digitized by Google

LES FRANÇAIS EN BELGIQUE, EN 1794.

Conquête de la Belgique par l'armée française. — Retour des réfugiés. — Système du comité de salut public à l'égard des pays conquis. — Le maximum, les assignats, les contributions militaires, les réquisitions. — Résultats. — Position déplorable des autorités belges. — Liége et le Hainaut. — Les tribunaux criminels et les comités de surveillance — L'administration centrale. — Quelques réparations. — Maintien provisoire du maximum. — Réclamations. — Arrêté réparateur du comité de salut public. — Détails sur la contribution militaire et sur le numéraire enlevé en Belgique.

(Cet article peut être considéré comme faisant suite à un travail sur la première invasion française, qui a été inséré dans notre recueil. [1] Il formera un chapitre du second volume de *l'Histoire des Belges à la fin du dix-huitième siècle par M. Borgnet*, dont le tome premier vient de paraître. L'auteur a refondu dans ce livre et les articles qu'il avait publiés dans notre recueil, et un ouvrage écrit antérieurement par lui sur la révolution brabançonne. Nous n'analyserons pas cette nouvelle production historique de M. Borgnet, dont une partie est déjà connue de nos lecteurs. Ils ont pu apprécier ce qu'il y a de consciencieux dans les travaux de l'auteur, de judicieux dans ses appréciations, de lucide dans son récit. L'histoire de M. Borgnet est un ouvrage sérieux qui restera. On pourrait

[1] Tome VII, pag. 3, 103, 241 312 et tom. VIII, pag. 96.

Digitized by Google

y désirer peut-être un peu plus de mouvement dans le style, une proportion plus égale dans le développement des diverses parties qui le composent ; mais ce qui le distingue surtout à nos yeux, c'est un sentiment de nationalité grave et profond, une intelligence sage et modérée dans ses vues, mais qui ne ment jamais à sa pensée et ne craint pas de la dire. Sous les influences qui prédominent, cette qualité qui honore autant le caractère que l'esprit, devient assez rare dans notre littérature naissante, pour qu'il faille plus que jamais la tenir en haute estime. En rendant cette justice à l'ouvrage, nous ne craignons pas d'être taxés de partialité envers l'honorable écrivain qui, de puis l'origine de notre recueil, nous a communiqué des travaux dont, à l'étranger même, l'intérêt et le mérite ont été appréciés.)

La victoire venait d'ouvrir une seconde fois la Belgique à l'invasion des troupes françaises.

Après quelques jours de repos accordé à ses soldats harassés, Jourdan donna l'ordre de marcher sur Mons, dont il s'empara à la suite d'un combat insignifiant. Le 9 juillet 1794 (21 messidor an II), son avant-garde entra dans Bruxelles, et il y effectua sa jonction avec l'armée du Nord. Pichegru, ne rencontrant plus de résistance en Flandre où Clerfayt était délaissé sans renforts, avait aisément conquis cette importante province. A Bruxelles, les vainqueurs se séparèrent de nouveau pour continuer de poursuivre les ennemis : les Anglais et les Hollandais battaient en retraite par Malines vers l'embouchure de l'Escaut, les Autrichiens par Louvain vers la Meuse. Cette coalition formidable, si présomptueuse une année auparavant, était alors en pleine dissolution. La Prusse se préparait à la paix de Bâle, l'Autriche prêtait l'oreille aux décevantes paroles du comité de salut public, l'Angleterre seule, dirigée par le génie de Pitt, persistait sérieusement à continuer la lutte.

Anvers se rendit sans défense le 24 juillet (6 thermidor), et Liége le 27 (9 thermidor), au moment même où s'accomplissait le mouvement qui mit fin au régime de la terreur en France ; une partie de la population liégeoise se joignit à ses *libérateurs* pour chasser les *féroces Autrichiens*, qui se vengèrent en bombardant sans pitié le populeux quartier de l'Est. Les vainqueurs s'arrêtèrent momentanément à la Meuse. Depuis la Chartreuse vis à-vis de Liége jusqu'à Ruremonde, le passage de la rivière était défendu par les impériaux, qui se liaient à droite aux Anglo-Hollandais retranchés derrière Eyndhoven, Oosterwyck et Breda. Le comité de salut public voulait, disait-il, avant de courir à de nouvelles conquêtes, affranchir le territoire national ; cet ordre, que les historiens de la révolution ont sévèrement jugé, paraît avoir

Digitized by Google

été motivé par des négociations secrètes avec la cour de Vienne, négociations qui n'aboutirent à rien.

Les hostilités recommencèrent dans le mois de septembre, quand la dernière des places conquises par Cobourg se fut rendue. Le 2 octobre, les Français prirent à Aldenhoven, une terrible revanche de l'échec qu'ils y avaient éprouvé l'année précédente. Dès le commencement de novembre, ils étaient en possession de toute la rive gauche du Rhin, depuis Mayence jusqu'au point où ce fleuve se réunit à la Meuse. Il ne leur restait à conquérir, en dedans de cette ligne, que Luxembourg qui capitula seulement dans le mois de juin suivant.

Les réfugiés belges suivaient l'armée française. Une des premières mesures décrétées, fut la restitution des biens dont ils avaient été privés. « Il était ordonné, à peine d'arrestation, à tous détenteurs de ces biens, de les remettre aux propriétaires dépouillés, aussitôt la réquisition qui leur en serait faite, le tout sans restitution de prix, et sans préjudice des indemnités relatives à leur injuste jouissance. »

La plupart des réfugiés quittèrent la France, aussitôt que les succès des armées républicaines leur eurent rendu possible le retour en Belgique. Les administrateurs du département de Jemmapes vinrent à la barre de la Convention, le quatrième jour après la prise de Mons, annoncer leur prochain départ: « Nous rentrerons dans notre patrie, dirent-ils, pour y annoncer que vous avez créé une constitution populaire, qui fera le bonheur des français, que vous avez établi un gouvernement révolutionnaire, qui fait trembler le despotisme; pour diriger nos efforts contre tous les tyrans et leurs infâmes suppots, de quelque masque qu'ils se couvrent, et mériter par là l'estime de nos concitoyens trop longtemps malheureux. »

Grâce aux funestes dissentiments que nous avons précédemment retracés, un grand nombre de Liégeois, dénoncés comme des patriotes douteux, ne purent obtenir, d'une commune ombrageuse, les passeports nécessaires pour franchir les barrières de Paris. Le 9 thermidor les sauva, et leur permit de regagner aussi leurs foyers domestiques. Ils parurent à la barre de la Convention le lendemain de cette mémorable journée, parmi les nombreuses autorités qui s'empressèrent d'adhérer au mouvement. Voici quelques passages de leur adresse; cette pièce, où l'on reconnait le style emphatique mais toujours chaleureux de Bassenge, fournit des détails sur leur situation dans l'exil.

« Liége est libre, législateurs !... Des paroles n'expriment point les sentiments dont cette nouvelle embrâse nos cœurs. Après tant de maux et d'orages, la voilà donc enfin au port ! Nous la reconquérons cette liberté, l'idole, le besoin de nos âmes. Dans ces moments, les hymnes de re-

Digitized by Google

» connaissance de nos frères arrachés aux tigres qui les déchiraient, s'élèvent » pour bénir leurs généreux libérateurs; leurs bras s'ouvrent pour nous re- » cevoir ; la République retrouve des enfants dignes d'elle ; ils vont justi- » fier son honorable adoption. Cette horreur native, invicible pour ses » tyrans, qui caractérisa toujours ce peuple, horreur que leurs dernières » persécutions n'ont fait qu'accroître, se manifeste dans toute son énergie à » l'aspect de ses frères victorieux. Le féroce autrichien, frémissant de rage, » court cacher au-delà du Rhin son impuissance et son opprobre ; et pour » surcroît de bonheur, c'est au moment où toutes les factions impies, » coalisées pour comprimer l'élan révolutionnaire, précipitées les unes sur » les autres, roulent dans l'abime... Législateurs, nous venons vous rede- » mander le drapeau que nous déposâmes dans cette auguste assemblée. » C'est dans Liége régénérée, que doit flotter de nouveau ce signe de son » salut et de sa gloire; ce signe que les satellites des despotes, fuyant de- » vant nos frères, ont vu dans les champs du Quesnoi. Il n'est plus ce temps » où, misérable instrument de projets liberticides et ambitieux, une im- » perceptible minorité osait calomnier la masse si pure des réfugiés. Nous » connaissons d'où partaient ces coups perfides ; elle est complètement au » jour la source de ces divisions suscitées avec tant d'éclat et d'astuce. » L'horrible énigme de ce scandaleux tapage dont les bons ont tant gémi, » est expliquée. On sait à quels conciliabules assistait cette poignée de déla- » teurs, mûs par les monstres qui dévoraient en espérance la République, » et voulaient écraser tout ce qui n'était attaché qu'à elle. Ah! sans cesse » nous l'avons dit, jamais neuf à dix individus, connus par leur immora- » lité et leur nullité, n'auraient affecté cette audace, s'ils ne s'étaient crus » étayés d'un puissant appui....

» Et nous aussi, nous étions encore désignés par les tyrans ! Et nous » aussi, imperturbables au milieu de tant de tempêtes, attachés invariable- » ment au char de la République, à la ligne des principes, nous avons été en » butte à tous les complots des conjurations ! Persécutés, mais fiers de l'être, » qu'aurions nous opposé que notre vie entière à l'honorable haine des » pervers ?...

Nous allons entreprendre le récit d'une douloureuse époque, d'une époque dont maint vieillard encore aujourd'hui a conservé le terrible souvenir. Plus de fallacieuses promesses, plus d'hypocrites protestations. La Convention est décidée à marcher droit à son but, sans ménagement, sans égard. La Belgique a été, par des décrets solennels, réunie à la France, c'est une fraction du territoire national recouvrée sur l'ennemi ; elle n'en subira pas moins tous les abus de la conquête : nous avons fait la guerre pour la délivrer de ses tyrans, disait-on, qu'elle nous indemnise, qu'elle prenne sa part de notre

Digitized by Google

détresse, que nos douleurs comme nos joies lui soient communes. « Il faut » décider, disait Duhem, si nous nous amuserons encore à planter des ar- » bres de liberté dans la Belgique, si nous irons encore dépenser 1200 mil- » lions dans ce pays, si nous y porterons encore nos vaches, nos bœufs, ou » s'il ne vaudrait pas mieux faire faire un petit voyage jusqu'à Paris aux » saints et saintes de la Belgique. » Anacharsis Cloots, l'avocat du *seigneur genre humain*, disait aussi dans une adresse aux réfugiés : « Vous êtes » nos frères, et nous vous embrasserons fraternellement. Vos riches, nous » les traiterons comme nos riches; vos pauvres seront secourus comme nos » pauvres. Nos gens suspects sont incarcérés, et les vôtres subiront le même » sort. Vos fanatiques accompagneront les nôtres à la Guiane. Vos sans-cu- » lottes seront heureux comme nos sans-culottes. Nous danserons ensemble » la Carmagnole... Nous ne fermerons point cet immense débouché à nos » assignats.... »

Ce système, qui se retrouve au fond de tous les discours prononcés à ce sujet, suppose fort gratuitement que la nation belge appelait la domination française, et que les six dernières années ne lui avaient pas légué d'amères tribulations. D'ailleurs que la Belgique dût contribuer aux frais de la guerre, ce n'était pas un motif pour la mettre à sac, pour la livrer à un pillage honteux et souvent peu productif.

On débuta par décréter le maximum, et par donner un cours forcé aux assignats, sans excepter, comme on le fit plus tard, et comme le réclamaient la politique et l'équité, les dettes contractées avant l'invasion. Il était défendu, sous peine d'être tenu pour ennemi de la République et traduit devant les tribunaux révolutionnaires, d'établir deux prix, ou de refuser et discréditer le papier-monnaie. Ce fut une prime accordée à tous les fripons, qui s'empressèrent d'acheter les assignats à vil prix, pour faire des remboursements ou des acquisitions.

Vint ensuite un arrêté du comité de salut public, qui organisait le système sous lequel la Belgique devait gémir pendant près d'une année.

L'autorité suprême, le pouvoir révolutionnaire ainsi qu'on disait alors, était confiée aux membres de la Convention, envoyés aux armées avec le titre de représentants du peuple. On leur enjoignait d'abord de maintenir les fonctionnaires civils, sauf à destituer ceux qui n'auraient pas leur confiance, et de déclarer que les fonctionnaires militaires « restaient sans emploi, la force » armée résidant exclusivement dans les armées de la République. » Les armes, dont l'usage était rigoureusement interdit aux habitants, devaient être mises en réquisition pour le service de la République. Sous les ordres des représentants du peuple, étaient placés les généraux, tous les employés attachés à l'armée, et les agents des douze commissions établies quelques mois

Digitized by Google

auparavant pour tenir lieu de départements ministériels. Le commissaire ordonnateur en chef était chargé de faire inventorier les pièces d'artillerie, munitions de guerre et provisions de toute espèce, trouvées dans les places conquises ou gagnées sur l'ennemi, et d'expédier sur la France tout ce que ne réclamaient pas les besoins de l'armée; il devait aussi vérifier l'état des caisses publiques, se faire remettre les fonds, enjoindre aux receveurs de continuer à gérer sous la direction de ses agents. La caisse du payeur général des armées était destinée à recevoir ces fonds, ainsi que le produit d'une contribution militaire fixée « au moins à deux fois le revenu annuel de toutes les contribu- » tions perçues par l'ancien gouvernement, sous quelque dénomination que ce » fût, ordinaires ou extraordinaires. » A la vérité, on ne devait frapper que » les riches, les hommes sans profession, les ecclésiastiques séculiers et régu- » liers, jouissant de plus de mille livres de revenu. » Les agents des douze commissions étaient chargés de rassembler, au moyen de réquisitions « tous » les fers, toutes les armes, tous les chanvres, les huiles, les savons, la toile » à voiles, les toiles ordinaires, les cuirs, le suif, les laines, les draps bleus » ou non teints, l'indigo, les ingrédients de la teinture, » de les payer en assignats et de les envoyer en France. Outre « tous les chevaux de luxe avec » tous les équipages et harnais, et tous ceux qui, entretenus dans les » herbages, auraient au moins l'âge de quatre ans, » les communes devaient encore fournir le vingtième de leurs autres chevaux; les plus beaux étaient destinés aux haras de la république, les autres à la remonte de l'armée. A l'agent de la commission du commerce incombait le soin de rassembler « les » bestiaux et troupeaux appartenant aux nobles, aux évêques, aux chapitres » et aux abbayes » et de faire acheter « tous les bestiaux gras appartenant » aux cultivateurs et en état d'être mis en consommation; » le tout était encore destiné aux départements français ou à l'armée. Le même agent devait rassembler également les grains, les farines et les fourrages, « toutefois sans » priver les habitants de la quantité nécessaire à leur consommation, » réserve qui fut parfaitement illusoire, tant il y eut d'arbitraire et de désordre dans ces réquisitions. La prochaine récolte était particulièrement recommandée, et destinée encore à approvisionner la France et les troupes qu'elle tenait en campagne sur le Rhin.

L'arrêté du comité de salut public décrétait la famine pour les provinces belges. Ces hommes, qui avaient toujours à la bouche les grands mots de justice et d'humanité, en violaient scandaleusement ici les premiers principes, et leurs mesures dépassaient de beaucoup en rigueur celles qu'ils avaient imposées à leurs compatriotes. L'emprunt forcé, en admettant que le titre délivré ne représentât qu'un capital fictif, spécifiait un mode de répartition, accordait une option et des délais qui manquaient entièrement à la contri-

Digitized by Google

bution militaire. En France, il y avait eu des réquisitions, mais elles n'avaient jamais frappé qu'un certain nombre de départements, et cela au profit d'autres départements dans le besoin, non au profit de l'étranger. Enfin, pour bien apprécier l'épouvantable situation que l'arrêté faisait à la Belgique, qu'on se la représente arrachée au gouvernement faible de l'Autriche, et livrée, sans la moindre préparation, à ces mesures extraordinaires où la France n'était arrivée que par gradations !

Les représentants du peuple avaient prévenu les désirs du comité de salut public. Connaissant les intentions de ceux qui les envoyaient, ils frappèrent, dès leur arrivée à Bruxelles « sur les nobles, les ecclésiastiques, les » maisons religieuses et les privilégiés de cette ville et de sa banlieue, » une contribution militaire de cinq millions de livres en numéraire; elle devait être payée dans les vingt-quatre heures, à la diligence des magistrats chargés d'en faire la répartition et menacés d'être pris pour otages. Deux jours après, comme il n'avait pas été possible de réunir plus de 500,000 livres, le représentant du peuple fit arrêter cent cinquante-deux notables, qui furent transférés à Maubeuge, d'où ils ne revinrent que dans le mois d'octobre, après le paiement intégral des cinq millions. Ce représentant, nommé Laurent, avait de Mons écrit à la Convention peu de jours auparavant : « Je pars cette nuit » pour Bruxelles, où il est instant d'aller faire la récolte pour la République... » Les moines baissent pavillon, ainsi que les aristocrates; les cloches des » couvents sonnent pour la troisième fois pour nos victoires, et les fenêtres » à grands pans s'illuminent; je sais que ce sont des grimaces hypocrites, » mais enfin ils marchent jusqu'à ce que les ayant abattus par les espèces, je » les mette dans le cas de se reposer plus qu'ils ne voudraient. »

» Citoyen président, mandait-il encore dans une autre lettre, les églises des » communes évacuées par les hulants regorgeaient de saints; ils n'ont pas » recouvré plus tôt la liberté, qu'ils ont voulu aller voir la Convention nationale à Paris. Je leur ai donné des ciboires, des calices, des remontrances, » des galons pour faire leur route, et je te les envoie de suite par la diligence » de Maubeuge. Ils méritent de ta part un accueil d'autant plus gracieux, » qu'ils sont les précurseurs de deux millions en numéraire que nous avons » imposés sur les richards de Mons, et qui demain feront leurs adieux aux rives » de la Trouille. »

De semblables scènes se passèrent sur un grand nombre d'autres points. Toutes les villes, tous les cantons de la Belgique furent taxés à des sommes énormes exigibles toujours en numéraire, et dès que le payement ne marchait pas au gré des représentants, les citoyens les plus honorables étaient brutalement enlevés du milieu de leurs familles éplorées, et transférés dans

Digitized by Google

des forteresses de l'intérieur. [1] La Convention entendait se faire rembourser des frais de la campagne de 1792.

Le total de ces contributions militaires s'élevait à quatre-vingts millions de livres. [2] Comment trouver, en quelques jours, une masse aussi considérable de numéraire, alors que les nobles, les ecclésiastiques, les riches avaient presque tous quitté le pays avec leurs capitaux disponibles ; alors qu'il était défendu d'aliéner leurs immeubles dévolus à la nation comme biens d'émigrés, et que leur mobilier, dont la vente seule était permise, se dissipait entre les mains rapaces de ceux à qui la surveillance en était confiée ? « Où irons-nous » chercher cette contribution, s'écriait dans sa détresse le magistrat de » Bruxelles ? Ce sont en général les moins fortunées des castes privilégiées » qui n'ont point abandonné leurs foyers ; il faudra donc rejeter le déficit de ». la contribution sur le peuple ? » Vaines réclamations ! La rigueur déployée fut telle, qu'au bout de deux mois, il avait été payé, en lingots et en monnaie française ou étrangère, 14,445,938 livres ; 13,359,404 livres étaient entrés « en prison dans la caisse à trois clefs, » comme disait métaphoriquement le financier Cambon. Le dernier envoi parvenu alors à Paris, se composait de vingt-neuf chariots dont l'arrivée avait fait *grande sensation*.

Au fléau des contributions militaires se joignit celui des réquisitions. Elles

[1] On peut dire qu'il fut pris des otages dans toutes nos villes. Au nombre des citoyens qu'on enleva à Anvers, se trouvait Van Eupen. Voici comment le *Journal de Bruxelles* raconte ce qui eut lieu à Louvain : « On se rappelle que » l'université fut une des causes principales de la première révolution du Bra- » bant, en soutenant, de la manière la plus opiniâtre et la plus fanatique, qu'elle » formait un corps national... Les représentants de la république française » ayant taxé ce *corps national* à une contribution d'un million de livres, les » mêmes théologiens escobardent franchement, en disant que la même uni- » versité n'étant qu'un *corps particulier et sans privilége*, ne doit rien donner. » Pour toute réponse à cette tergiversation scandaleuse de principes, quatorze » des plus savants de Louvain ont été envoyés comme otages à Peronne, où ils » jouiront de la liberté d'ergoter sur quelques passages de Saint-Thomas, jus- » qu'au moment que la contribution demandée soit entièrement payée. »

» Voici la répartition d'une partie de cette somme, telle que nous la trouvons dans un rapport de Cambon ; elle ne porte que sur dix sept villes : Bruxelles, 5,000,000 ; Anvers, 10,000,000 ; Malines, 1,000,000 ; Lierre, 500,000 ; Gand, 7,000,000 ; Audenaerde, 500,000 ; Bruges, 4.000,000 ; Ostende, 2,000,000 ; Ypres, 1,00,000 ; Courtrai, 3,000,000 ; Louvain, 2 000,000 ; Namur : 5,000,000 ; Tournai, 4,000,000 ; Alost et Ninove, 4,000,000 ; Mons, 1,640,875, Ath, 150,000. Nous ferons remarquer que la disproportion de ces chiffres provient, de ce que certaines villes contribuaient seules, et d'autres avec un district plus ou moins étendu.

Digitized by Google

ne s'arrêtèrent pas aux objets qu'avait spécifiés l'arrêté du comité du salut public. Tout y fut soumis [1]. L'armée éprouvait-elle quelque besoin [2], aussitôt de recourir aux réquisitions, d'exiger quatre fois plus qu'il n'était nécessaire, et souvent en définitive les soldats restaient au dépourvu comme auparavant. Les demandes se succédaient sans relâche. Au moindre prétexte, on s'empressait de porter la ruine et la désolation dans les communes rurales qui eurent surtout à souffrir. Puis les denrées, arrachées au cultivateur désespéré, allaient souvent encombrer les magasins et y pourrir. Une nuée de *réquisiteurs* de tout rang, de toute forme, rivalisant de brutalité et de despotisme, s'était abattue sur nos provinces; les hommes, dont le règne sanguinaire allait finir, avaient pris parmi leurs séides les êtres les plus atroces. On mettait en réquisition telles denrées, tels produits fabriqués. Quiconque en possédait, devait, sous des peines sévères, en faire une déclaration exacte qui était affichée sur sa porte. Ce que les agents de la France consentaient momentanément à ne pas emporter, restait frappé d'une sorte d'immobilisation. Plus de transactions commerciales possibles. Constamment menacés d'être arrêtés comme otages, obligés, « sous peine d'être traités comme ennemis de la » République, d'obéir aux réquisitions qui leur seraient faites par tous » les agents ou préposés, « dépourvus de moyens convenables pour découvrir si ces réquisitions étaient régulières, les administrateurs tremblants ne savaient auquel entendre. C'était un désordre, un brigandage inouï [3]. Il suffisait de traîner un grand sabre, de porter une énorme moustache et un bonnet à poils orné d'une longue queue, pour pouvoir se donner la satisfaction de livrer une commune entière au pillage. Quelquefois

[1] Jusqu'aux graines de navets, de choux, de betteraves, de carottes, de haricots, de pois, de concombres, etc.

[2] Les hommes de ce temps n'étaient jamais embarrassés. L'armée avait besoin de chaussures; aussitôt un arrêté mit en réquisition tous les cordonniers et tous les cuirs, jusqu'à ce qu'il eut été confectionné 300,000 paires de souliers qui furent ainsi réparties: Flandre orientale, 84,600; Flandre occidentale, 21,120; Brabant, 76,440; Tournai et Tournaisis, 9,360; Namur, 24,000 Luxembourg, 23,000; Liége, 35,280.

[3] Une circulaire du général Wirion, commandant la gendarmerie, contient ce passage qui en dit plus que toutes nos réflexions: « Un grand nombre, se » disant commissaires aux réquisitions, se livrent aux plus affreux brigan» dages; les uns menacent du pillage, du fer et du feu les paisibles habitants » des campagnes; les autres maltraitent indignement les bourgmestres, » mayeurs et les magistrats des communes. Il en est qui, à des conditions qu'ils » imposent aux habitants, composent avec eux, et se font délivrer des sommes » d'argent au détriment de la République.»

Digitized by Google

deux individus différents exigeaient d'une seule localité la même espèce de denrées ; quelquefois aussi on lui demandait ce qu'elle ne pouvait posséder. Le droit de requérir était devenu pour les vainqueurs un droit banal. Pas de mince employé, soit civil soit militaire, qui ne se crut permis de puiser ainsi aux sources de la richesse publique, souvent dans un but de lucre personnel. Le scandale des malversations devint tel, qu'il fut défendu aux graveurs de graver des cachets, sans la permission par écrit des représentants du peuple ou du chef de l'état-major. On était si âpre à la curée, que la peine de mort fut elle-même impuissante.

Au moment même où la terreur disparaissait en France, elle s'établissait brusquement, moins sanguinaire peut-être mais à coup sur plus ruineuse, au sein de cette Belgique, dont nos voisins, dans leur superbe ignorance, s'exagéraient si fort les ressources. « Nous ne savons, disait encore le magistrat » de Bruxelles, sur quel fondement les Français se font une si haute idée de » nos richesses ; à les entendre, c'est ici le pays d'Eldorado. Aux portes de » la France, nous devrions être mieux connus. Nous avons un bon sol, sur- » tout parce que nous le travaillons bien ; le peuple belge n'est pas riche, » mais il est aisé ; c'est sa grande économie qui fait son opulence... »

Nous aurions à dire sur cette triste époque des faits incroyables. Nous pourrions signaler tel commissaire des guerres qui se fit livrer 400,000 aunes de toile fine à cinq livres, et ne déposa dans les magasins que 400,000 aunes de grosse toile à dix-huit sous; tel autre qui exigea les plus beaux chevaux d'un grand nombre de communes, et ne livra à l'armée que des haridelles ; tel autre encore, insolent Turcaret, qui portait un gilet à la hussarde estimé par lui à plus de 50,000 livres, et dont chaque bouton était monté d'une pierre fine. Misérables qui étaient arrivés déguenillés dans notre pays, et qui en partirent cousus d'or.

Qu'il nous soit permis d'achever ce tableau, en prenant pour exemple une localité. Les Français entrèrent dans Namur le 17 juillet. Le lendemain, le magistrat reçut une réquisition qui le rendait *responsable sur sa tête* de la fourniture, dans le jour même, de 24,000 livres de pain, de 4,000 sacs de grain, et de tout ce qui se trouvait d'avoine et de fourrages dans les magasins publics ou particuliers. Le 19 juillet, ordre de fournir *sur le champ* 50 pipes d'eau de vie, 100,000 livres de sel, 50,000 pintes de vinaigre. Le 20, il fallut, toujours dans le même délai, 800 paillasses, 800 matelas, 800 traversins, 800 couvertures, 1,600 paires de draps de lit, 50 livres de charpie, 200 draps usés pour les pansements ; le 21, la sixième tête de tout le bétail et de tous les chevaux. On avait mis en réquisition le 19, tout le fer, le plomb, l'acier, le charbon de terre ; le 20, tous les cuirs et les cuivres ; le 21, tous les grains, les fourrages, les bestiaux, les chariots ; le 22, tout

Digitized by Google

l'alun, l'huile, le savon, le goudron, la poix, le chanvre, les cordages, le papier, les limes, la ficelle, le ferblanc, le souffre, le bois de réglisse, la poudre, le salpêtre, le sucre, la cassonnade, les prunes, les pruneaux, l'esprit de vin, l'eau de vie, le drap bleu, le drap écarlate, les toiles, les figues, les cloux, la potasse, les cartes géographiques, la résine de Cayenne. Les réquisitions sur plusieurs de ces denrées furent, quelques jours plus tard, ainsi spécifiées et réparties sur la province entière: pour les grains et les fourrages à 339,063 quintaux de grains dont deux tiers de froment, à 101,506 quintaux d'avoine, à 256,190 quintaux de foin et de trèfle, le tout à fournir par quart dans les quarante jours, plus 11,000 quintaux de farine, dont trois quarts de froment, à fournir dans les quatre jours; pour le bétail à 4,000 bêtes à cornes, à 9,000 moutons et à 4,000 porcs. Il est inutile de dire le sort des réquisitions qui frappèrent sur les denrées moins nécessaires que celles que nous venons d'énumérer.

Et ces écrasantes réquisitions, comment se payaient-elles? En assignats et aux trois quarts du maximum de Lille, parce que, disait-on, les prix en Belgique avaient toujours été au-dessous de ceux de la France. Quand on choisit, un peu plus tard, ce maximum pour déterminer le taux des paiements, ce fut une faveur accordée « au zèle et à l'activité de ceux qui s'em-» pressaient de satisfaire aux réquisitions. » On ne tenait aucun compte de la dépréciation : il fallait prendre au pair les assignats qui étaient déjà réduits au 20e de leur valeur nominale, et qui allaient bientôt descendre au 60e. Certes, le magistrat de Bruxelles pouvait bien dire : « Quand vous nous aurez » enlevé tous nos cuirs, tous nos plombs, toutes nos toiles, tous nos draps, » etc., sera-ce avec des assignats que nous ferons des souliers, des habits, » des chemises? Sera-ce avec des assignats que nous couvrirons nos toits? » Mangerons-nous des assignats, quand nous n'aurons plus de grains?.. Bien-» tôt même nos ouvriers n'auront plus d'outils pour travailler, et si cela » continue, il ne nous restera plus que des yeux pour pleurer, en attendant » que la mort les éteigne. » Les administrateurs d'un peuple aussi cruellement exploité, pouvaient bien aussi se demander si de tels abus n'étaient pas suggérés par les ennemis mêmes de la France; si réellement la Convention ne projetait pas de faire la paix avec l'Autriche en lui abandonnant de nouveau la Belgique, mais la Belgique livrée à la misère la plus complète.

Le pillage, dont on semblait s'être fait une habitude, atteignit les objets de science et d'art. A cet égard encore, la Convention abusa des droits de la conquête, en laissant détruire ou voler ceux de ces objets qui n'étaient pas destinés à la France. Ses agents, s'autorisant de son nom, enlevèrent tout ce qui se trouva à leur convenance, sans dresser d'inventaire, sans veiller à ce que les scellés fussent apposés sur les collections, sur les bibliothèques ainsi

Digitized by Google

dévalisées. Quand, au bout de quelques mois, l'ordre commença à renaître, les administrateurs belges constatèrent avec douleur le tort irréparable qu'avait causé au pays l'oubli des précautions les plus vulgaires.

Le maximum et les assignats avaient été introduits sans le moindre ménagement. La mesure eût immédiatement des résultats faciles à prévoir : les marchés restèrent sans approvisionnements, les ateliers et les boutiques se fermèrent. Il fallut recourir aux menaces et à la violence, pour forcer les habitants des campagnes à conduire leurs denrées dans les villes, pour forcer les marchands à fabriquer et à vendre ; l'intimidation réussit faiblement : il arrive un moment où l'être le plus pacifique défendrait son avoir au prix de sa vie. Les représentants du peuple ne cessaient de répéter que les assignats avaient une hypothèque solide [1] ; le peuple qui voyait ses vainqueurs rechercher le numéraire avec tant d'avidité, continua de refuser sa confiance à la monnaie républicaine. Plus d'un cultivateur laissa dépérir les produits de son sol, et préféra courir la chance d'en réaliser le quart seulement en numéraire, plutôt que de vendre le tout pour des assignats au prix du maximum. Il est aisé de concevoir que le système de la Convention ait fait des ennemis à la France, là même où elle ne comptait que des partisans. [2]

Quoique la récolte eut manqué, la Belgique, avec une administration régulière, n'eut pas éprouvé de besoins pressants. Mais les réquisitions ayant enlevé une quantité considérable de céréales, le maximum et les assignats faisant cacher le reste, la disette vint à la suite. On défendit la fabrication du genièvre, de l'amidon, de la poudre à poudrer ; on prescrivit aux boulangers de ne plus faire qu'une sorte de pain, celui de *l'égalité*. Puis quand l'insuffisance de ces moyens et d'autres semblables fut bien constatée, on en vint à mettre les grains en réquisition au profit de la Belgique elle-même, comme ils l'avaient été déjà au profit de la France, à ordonner un récensement des provisions que renfermait chaque commune : tout détenteur de grains fut

[1] La thèse est développée dans une proclamation des représentants du peuple, qui commence par cette phrase : « Belges, plus d'une fois vous avez émis le » vœu d'être réunis à la république française. En formant cette demande, vous » avez apprécié sans doute l'avantage d'être incorporé avec un peuple qui frappe » d'admiration l'univers entier par la grandeur de ses exploits, et le remplit de » sa gloire.... »

[2] A Liége, par exemple, le refroidissement après l'introduction du maximum et des assignats fût tel, que le représentant du peuple Frécine s'écriait dans une de ses amphygouriques proclamations : « Pourquoi, citoyens, à la vive » allégresse que vous manifestâtes lors de l'entrée des français, a t-on vu » brusquement succéder un morne silence? Pourquoi votre commune n'offre- » t-elle qu'un lugubre aspect....? »

Digitized by Google

obligé de les tenir à la disposition de l'autorité publique, qui en prenait ce qu'elle jugeait nécessaire, et ne lui laissait le reste qu'avec défense d'en disposer si ce n'était pour sa subsistance. Les communes rurales s'approvisionnaient, et devaient approvisionner les villes. On forma ainsi des greniers d'abondance ; les boulangers et les particuliers, vinrent y chercher une quantité de farine proportionnée aux besoins de leur commerce ou de leur famille. Les particuliers qui ne cuisaient pas, devaient se pouvoir de bons où était déterminée la quantité de pains qu'ils avaient droit d'acheter chez le boulanger ; les besoins étaient calculés à raison d'une livre de pain par jour et par individu. Comme moyen de contrôle sans doute, il était prescrit d'afficher au devant de chaque maison un tableau indiquant les noms du propriétaire, de sa femme, de ses enfants, de ses domestiques, de ses locataires, avec l'âge et la profession. Ces mesures contribuèrent à augmenter les alarmes ; on voyait, dans les grandes villes surtout, la population se presser aux portes des boutiques, se quereller pour acheter fort cher un pain de détestable qualité. Des cartes, destinées à procurer du pain gratis, furent délivrées aux indigents ; ce devint une nouvelle charge pour les classes aisées.

Un froid des plus rigoureux vint accroitre encore les calamités qui pesèrent alors sur notre malheureuse patrie. Ce rude hiver de 1794 à 1795, qui permit à Pichegru de faire en Hollande une campagne sur la glace, fut doublement pénible à cause du renchérissement extraordinaire du combustible ; c'était toujours le résultat du système gouvernemental du comité de salut public.

Les grossiers proconsuls qu'il nous avait envoyés, n'expliquaient pas ainsi les embarras d'une situation dont nous avons plutôt adouci qu'assombri le tableau. A les entendre, la malveillance seule en était cause : si les grains n'arrivaient pas aux marchés, c'est que « de riches propriétaires, de gros fermiers et d'avides commerçants spéculaient sur la misère du peuple » ; si les assignats étaient discrédités, c'est uniquement parce que l'agiotage s'en emparait. N'étaient-ils pas assis sur une hypothèque de quatorze milliards de biens nationaux ? N'avaient-ils pas d'ailleurs pour garantie « le courage et la » loyauté de vingt-six millions de Français ? » Pouvait-on concevoir encore des craintes sur leur valeur? A les entendre encore, les contributions militaires ne frappaient que les riches, et le peuple n'en pâtissait pas ; les réquisitions n'avaient emporté que le superflu, et la République était prête à fournir, de ses magasins de l'intérieur, ce qui manquerait à la subsistance du pays. « Que ceux qui parlent tant des sacrifices de la Belgique, disaient-ils, jettent » un instant les yeux sur le tableau des vertus, des privations, des sacri- » fices et du courage du peuple français... Belges, quel est celui d'entre » vous qui oserait encore parler de pertes et de sacrifices! Les ennemis de » votre bonheur sont les seuls qui ne rougissent pas de tenir ce langage, tandis

Digitized by Google

» qu'ils ne regrettent pas les sacrifices et les dons qu'ils ont faits à la tyrannie » et au despotisme. [1] »

Voyons quelle était, au milieu des orgies de la conquête, la position des autorités belges. Administratives ou judiciaires, elles avaient toutes également été maintenues, sauf quelques épurations auxquelles le caprice seul des représentants du peuple présida. Le système ne reçut pas non plus une exécution uniforme dans toutes les provinces.

Dans la principauté de Liége, il n'était pas possible de conserver en place les fonctionnaires du prince-évêque [2], et la plupart avaient pris la fuite, convaincus qu'il n'y aurait nuls ménagements pour eux, après les rigueurs impolitiques d'un pouvoir dont ils avaient consenti à être les instruments. On tint donc pour légalement existantes les autorités choisies en 1793, et

[1] Voir sur tout cela un arrêté du 14 octobre 1794. Le commencement de cette pièce mérite d'être cité, comme un échantillon du langage qu'on parlait à nos pères : « C'est au moment où les armées triomphantes de la République » poursuivent et chassent de toutes parts les hordes esclaves et fugitives des » tyrans armés contre la liberté des peuples et l'égalité des hommes ; c'est au » moment où la barrière du Rhin interdit tout espoir de retour à ces brigands » couronnés ; c'est au moment où la Hollande est déjà le théâtre des succès » des braves républicains, et quand les places fortes sont les unes conquises, les autres cernées, attaquées et prêtes à tomber ; c'est enfin lorsque » le gouvernement féroce de l'Angleterre va être puni de ses crimes contre le » genre humain et le commerce des peuples ; c'est en ce moment même que » les malveillants, les incorrigibles ennemis du peuple, les complices des émigrés, les partisans ou les suppots de la tyrannie emploient de nouvelles manœuvres, pour arrêter ou empêcher l'effet des réquisitions nécessaires aux » subsistances et à l'approvisionnement des armées; qu'ils cherchent à mettre des » obstacles à la circulation des denrées et marchandises de première nécessité, » à l'approvisionnement ordinaire des marchés, au crédit des assignats, à l'exécution du maximum, et qu'ils mettent en usage les ruses les plus coupables » et les plus criminelles, pour affamer le peuple et le priver de sa subsistance. »

[2] « L'esprit public à Liége, lit-on dans le *Journal de Bruxelles*, est à la » hauteur de celui de Paris ; il n'est point de citoyen qui ne se trouve heureux » d'être enfin délivré du joug vampirial du clergé. » Et plus loin : « Les » Liégeois continuent de signaler leur haine contre leur sultan mitré, de » toutes les manières possibles. La fameuse église de Saint-Lambert, si chère » à ce sultan, va tomber sous les mains de ces braves Eburons, qui ont tant « d'injures à venger. Quatre cents ouvriers sont employés à la démolir. La « couverture, qui est en plomb, sera convertie en balles de fusil, la charpente » et les autres matériaux seront distribués aux malheureuses victimes de la » rage autrichienne. Quant aux riches balustrades qui ornaient l'intérieur de » cette église, elles serviront à la fonte de canons. »

Digitized by Google

elles rentrèrent en fonctions. Il en fut de même pour l'assemblée provinciale qui avait dû émigrer en masse ; elle se réinstalla sous le titre d'*Administration centrale provisoire du ci-devant pays de Liége*. Dans la proclamation qu'elle publia le jour même de sa rentrée, elle disait qu'après le décret de la Convention, douter que Liége ne fît point *partie intégrante de la grande famille*, serait une injure pour la France. Son illusion devait être de courte durée. La première mesure dont elle eut à surveiller l'exécution, fut une contribution militaire d'un million de livres, établie sur ceux qui avaient pris part aux emprunts ouverts par le prince-évêque. L'ordre qu'on lui intima, peu de jours après, de faire verser le produit de cette contribution, non dans les coffres de son trésorier, mais dans ceux du payeur général de l'armée, ordre auquel elle tenta vainement de se soustraire, lui fournit la preuve que Liége, malgré les marques de sympathie qu'elle avait données à la France, n'échapperait pas au système oppresseur décrété pour tous les *pays conquis*.

Le Hainaut, devenu département de Jemmapes, obtint une organisation modelée sur celle qui existait en France: Mons eut sa municipalité et son conseil général, système qui fut appliqué aux autres communes de la province ; l'administration provinciale fut confiée à trois assemblées de district. Le comté de Namur fut organisé sur un pied semblable, par un terroriste du nom de Jasmin Lamotze, que les représentants du peuple avaient créé commissaire civil, c'est-à-dire maître absolu, dans les provinces de Hainaut et de Namur.

Dans le Hainaut et dans le pays de Liége, les représentants du peuple décrétèrent aussi une nouvelle organisation judiciaire, tandis que les anciens tribunaux étaient maintenus partout ailleurs.

Ces deux provinces se trouvaient vis-à-vis de la France, dans une position toute particulière. A Liége, la réunion avait été franchement votée, et le Hainaut avait été non seulement réuni à la République, mais transformé en département Français. Il y avait donc quelque espoir pour elles d'échapper au régime de la conquête. Mais toutes les démarches échouèrent : les administrateurs furent, là aussi, dépourvus d'autorité, et les populations soumises aux vexations qui pesaient sur les autres provinces. De leur *Bureau central* établi à Bruxelles, les représentants du peuple expédiaient leurs ordres dans le pays entier. Les fonctionnaires belges étaient privés de tout pouvoir. La police, expression à interpréter dans le sens le plus large, appartenait à l'autorité militaire. Le moindre acte des administrateurs ne pouvait recevoir d'exécution, ni même être publié, sans avoir été revêtu du visa du commandant ou de celui des représentants du peuple. On avait maintenu les impôts ; on poursuivait avec rigueur le paiement même des dîmes, qui sans doute avaient perdu leur caractère vexatoire, depuis qu'elles se percevaient au nom de la république française ; mais cet argent entrait dans les coffres

Digitized by Google

du payeur général de l'armée, et les receveurs obtenaient des assignats en échange. On alla jusqu'à faire subir cette ruineuse opération aux notaires et aux banquiers : ils durent verser toutes les sommes en numéraire qu'ils tenaient à titre de dépôt, et se contenter d'en obtenir la valeur en assignats.

Quoique soigneusement épurées, ces autorités administratives ou judiciaires, n'étaient pas à la hauteur des idées que les hommes de la Convention avaient mission de faire prévaloir ; toutes indistinctement répugnaient à favoriser un brigandage effréné. Il fallut donc des juges pour réprimer les contraventions aux arrêtés sur le maximum et les assignats, pour décider *en dernier ressort et sans appel* « tous les délits contre la sureté des « armées de la République, et contre les arrêtés des représentants du « peuple. »

Ce fut l'objet qu'on se proposa, en établissant quatre tribunaux criminels à Bruxelles, à Anvers, à Mons et à Liége. Il fallut aussi des *Comités de surveillance*, véritables pourvoyeurs chargés « de dénoncer » toutes les personnes qui, par leurs discours, leurs écrits ou leurs ac- » tions, se rendraient coupables de délits dont la connaissance était at- » tribuée aux tribunaux criminels. » Ces nouveaux corps, les tribunaux criminels surtout, furent composés en grande majorité de Français. S'ils restèrent dans les limites d'une certaine modération, on n'en fut redevable sans doute qu'à la direction récente imprimée au mouvement revolutionnaire à Paris. [1]

Il y eut acheminement vers un système d'administration plus régulier, dans le mois d'octobre 1794. Le 15, parut un arrêté des représentants du peuple qui établissait une administration générale dans chacune des provinces qui n'en étaient pas encore pourvues [2] ; les États, quoique compris parmi les autorités maintenues, avaient, de fait, cessé d'exister. Les représentants se réservaient de déterminer le nombre et les attributions des fonctionnaires appelés à composer ces administrations.

Un mois après (16 novembre), quand la prise de Maestricht eut consolidé la domination de la France en Belgique, ils décrétèrent une organisation uniforme pour toutes les provinces ; leur but était « de faire disparaître les in-

[1] Il y eut cependant deux jugements atroces : celui du tribunal de Mons, qui condamna à mort un moine Dominicain, nommé *Richard*; celui du tribunal de Bruxelles, qui prononça la même peine contre deux moines Augustins de Tournai, nommés *Gaspard Goliert* et *Athanase Lemercier*. Ces malheureux furent fusillés; c'était le mode d'éxécution adopté pour les tribunaux criminels.

[2] Nous avons dit précédemment que les provinces de Liége et de Namur avaient une administration générale, et la province de Hainaut trois administrations de district.

Digitized by Google

» nombrables abus résultant d'agences disséminées, dont les opérations n'a-» vaient été jusqu'alors qu'un dédale impénétrable. » Une administration centrale, composée de dix-huit membres et d'un agent national avec son substitut, fut établie à Bruxelles; elle eut la direction et la surveillance de huit administrations d'arrondissement instituées à Bruxelles, à Gand, à Ypres, à Tournai, à Namur, à Mons, à St.-Hubert [1], à Liége, et composées chacune de six membres et d'un agent national. Tous ces fonctionnaires étaient à la nomination des représentants du peuple. Ils n'avaient ni la direction des revenus provinciaux, ni aucune espèce d'attributions politiques, pas même la faculté de réquerir directement la force armée : « Ces réquisitions, portait » l'art. 13 de l'arrêté organique, ne pourront être exercées que par les repré-» sentants du peuple, les généraux ou commandants militaires. » On institua aussi une direction des domaines nationaux, qui fut composée entièrement de Français.

Les membres de l'administration centrale entrèrent de suite en fonctions. Parmi les vingt personnes qui composaient ce collége, figuraient encore sept étrangers [2]. Les administrations d'arrondissement s'installèrent sans difficulté. Il n'y eut de résistance que dans la province de Hainaut, qui soutenait toujours ne pouvoir être traitée comme pays conquis; un arrêté du comité de salut public étouffa les derniers vestiges de cette opposition.

Il y avait là, on ne peut en disconvenir, une amélioration réelle, puisqu'à l'avenir une seule assemblée, l'administration centrale, devait être saisie de toutes les réquisitions, et chargée d'en faire la répartition entre les provinces. Les abus allaient diminuer, quoiqu'on ne fût pas encore au bout des sacrifices imposés au pays.

En effet, l'administration centrale avait à peine eu le temps de prendre possession du local qui lui était assigné, qu'elle reçut une nouvelle contribu-

[1] En attendant la reddition de Luxembourg.

[2] L'administration centrale fut ainsi composée : *Desmarets*, employé au bailliage des eaux et forêts à Namur; *Bauchau*, membre de l'administration générale de Namur; *de Bousies*, cadet, à Mons; *Delneufcourt*, homme de loi à Mons; *Meyer*, homme de loi à Gand; *Deurwaerdere*, homme de loi à Bruges; *Mazeman*, à Ypres; *Vandermerch*, à Ypres; *Bonaventure*, à Tournai; *J. J. Chapel*, à Bruxelles, *Lambrechts*, échevin à Bruxelles; *Meldepenningen*, négociant à Anvers; *d'Outrepont*, homme de loi à Bruxelles; *Denier*, administrateur du district de Douai; *Delvallagache*, ancien administrateur du département du Nord; *Béthune*, idem; *Delabaisse*, juge et ancien maire de Douai; *Michel*, ancien administrateur du département du Nord; *Vareughien*, ancien procureur général syndic du département du Nord, *agent national*; *Delcroix*, chef de bureau au département du Nord, *substitut de l'agent national*.

Digitized by Google

tion de quarante quintaux de grain par commune, quatre chevaux, cinquante quintaux de fourrage, quarante habits, autant de vestes, de culottes et de pantalons, cinq capottes, quarante chemises, autant de paires de bas et de paires de souliers; le total de la contribution devait être fixé d'après cette base, réparti par l'administration centrale entre les administrations d'arrondissement, et par celles-ci entre les communes, proportionnellement à leurs ressources. Le délai pour la fourniture était fixé à quatre décades.

Bien que les membres de l'administration centrale et des administrations d'arrondissement fussent généralement connus par leur dévouement à la France, ils devaient, en vertu de cet esprit qui anime tout homme en place, déplorer l'insuffisance de leurs attributions, tendre à obtenir quelque autorité, à corriger ce qu'il y avait de honteuse dépendance dans leur position. Pour eux, la direction des revenus publics était la première prérogative à recouvrer. Sur plusieurs points, il y eut velléité d'opposition à ce que le produit des impositions continuât d'être versé dans la caisse du payeur-général de l'armée. Les représentants du peuple maintinrent ce qui existait; mais ils trouvèrent sans doute les réclamations dignes de quelques égards, en ouvrant à l'administration centrale un crédit de 500,000 livres sur la caisse du payeur, et en l'autorisant « à accorder aux communes et municipalités les fonds qu'elle » jugerait nécessaires à l'acquit de leurs charges, et des dépenses administra- » tives ou locales les plus urgentes. »

Certaines mesures réparatrices avaient aussi été décrétées : la prohibition de commerce avec la France, introduite pour empêcher les fraudes en matière de réquisitions, avait été levée au moins en partie; l'agence de la commission du commerce, dénoncée par la clameur publique, avait été supprimée pour malversations [1], puis réorganisée sur un pied plus convenable. On entrevoyait déjà un système moins inique, quand un fait nouveau vint ranimer les inquiétudes.

La Convention, sur la proposition de ses quatre comités, avait décreté l'abolition du maximum (23 décembre). Cette institution si fatale au commerce, n'avait pu, malgré le luxe des moyens de répression, prendre racine chez nous, pas plus que les assignats. Les tribunaux criminels avaient beau condamner; c'étaient chaque jour de nouvelles contraventions à constater, de

[1] Le préambule de l'arrêté porte : « Considérant que le dénuement extrême où l'on se trouve de toutes choses, dans un pays naturellement riche, et » malgré les *nombreuses* réquisitions des agences du commerce, est la preuve » matérielle des vices de cette administration, et l'indice trop probable des mal- » versations de plusieurs de ses préposés. » Lefebvre de Nantes disait aussi à la Convention que *le peuple belge avait gémi sous le brigandage de ses agences.*

Digitized by Google

nouvelles ruses à déjouer. La satisfaction fut donc bien vive, quand on sut ce que la Convention venait de décréter. Quelle raison de maintenir à Bruxelles ce que l'on abolissait à Paris? La Belgique ne pouvait-elle pas être exploitée sans maximum? On n'en jugea pas ainsi au *Bureau central* de nos proconsuls. Un arrêté de quatre lignes déclara le maximum maintenu dans les pays conquis. Sans doute ils furent bien au dépourvu de prétextes, ces hommes toujours si ridiculement verbeux, car leur nouvelle disposition n'avait pas un seul considérant.

Cette mesure, dont on chercherait vainement les motifs ailleurs que dans le caprice des ignobles Jacobins qui gouvernaient alors notre pays, provoqua un concert de réclamations facile à concevoir. Des administrateurs en grand nombre donnèrent leur démission, et plusieurs députations partirent pour Paris. Les représentants prévirent sans doute que la Convention, où des sentiments de modération commençaient à prévaloir, désapprouverait leur conduite, car, six jours après, un nouvel arrêté abolit le maximum sur les objets à l'égard desquels la prohibition de commerce avait été levée.

Les conditions auxquelles on subordonnait la fin du régime écrasant de la conquête, étaient détaillées dans la longue et emphatique proclamation qui servait d'explication à l'arrêté. « Belges, y disait-on, votre » propre destinée est entre vos mains. Votre conduite déterminera » celle de la République française envers vous. Vous continueriez d'être » gouvernés en pays conquis, si vous manquiez l'occasion de jouir des » doux fruits de la liberté et de l'égalité. Vous pouvez être, au con- » traire, et vous serez même réunis à la grande famille des Républi- » cains français; mais pour être associés à leur bonheur, à leur gloire, » à leurs triomphes, il faut savoir les imiter en sacrifices et en pri- » vations; comme eux, il faut que vous donniez des preuves de zèle et » de dévouement; comme eux, il faut vous dépouiller de votre numé- » raire, et le verser dans le creuset national; comme eux, il faut » déposer sur l'autel de la patrie, les dons et les offrandes multipliées qui » ont préparé nos moyens de défenses; comme eux, il ne faut recon- » naître que la monnaie Républicaine, en assurer le crédit, et » faire contribuer les riches engraissés de la sueur et des travaux du » peuple. » Il faut livrer ce qui est nécessaire à la subsistance et à l'approvisionnement des armées, le cuivre même de vos meubles de ménage et les cloches de vos églises; il faut enfin payer le restant de la contribution militaire; quelques sacrifices que vous fassiez, ils seront toujours inférieurs à ceux auxquels le peuple français s'est soumis. «Belges, » la République vous laisse l'alternative d'unir votre destinée et votre

Digitized by Google

» gloire à la sienne, si vous vous en rendez dignes, ou de recevoir la » loi du vainqueur, si le sentiment de la liberté et du bonheur pou- » vait être étranger à vos cœurs. Les représentants du peuple sont au- » torisés à vous donner les assurances les plus positives que la réunion » sera effectuée, aussitôt que, vous vous en serez montrés dignes par » vos sacrifices pour la défense de la liberté. »

Cependant les plaintes de la Belgique ne s'étaient pas fait vainement entendre. Le temps était passé, où la Convention repoussait impitoyablement la proposition de déterminer un mode d'administration pour les pays conquis ; où Tallien provoquait des applaudissements en disant : « Mon avis à moi, c'est que la Belgique, comme toutes vos conquêtes, » doit être traitée comme pays conquis ; c'est-à-dire, pour la Belgique, » en pays qui a appartenu à la maison d'Autriche, et qui doit nous » fournir tous les dédommagements possibles d'une guerre entreprise » pour la défense des principes les plus justes. » La vérité commençait à se faire jour, et Lecointre émit sans doute une opinion partagée par un grand nombre de ses collègues, quand, à l'occasion de la conquête récente des Provinces-Unies, il proposa de décréter l'abolition du maximum et des réquisitions dans les pays conquis. Les souffrances de la Belgique devaient profiter à la Hollande, et l'ordre du jour fut adopté, mais après qu'un membre du comité de salut public eut déclaré que le vœu de Lecointre avait été prévenu.

La veille en effet (10 février 1795), sans attendre l'accomplissement des conditions imposées par le dernier arrêté des représentants du peuple, le comité de salut public avait adopté la première mesure, qui vint, après sept mois de souffrances indicibles, alléger les charges de notre malheureuse patrie : les odieux comités de surveillance étaient supprimés, les otages rendus à la liberté, le maximum définitivement aboli ; il ne pouvait plus être fait de réquisitions que pour l'approvisionnement des armées, et par l'intermédiaire des autorités constituées du pays ; les amendes imposées à défaut de payement des contributions militaires, étaient remises, et le restant de ces contributions, qui devait à l'avenir être poursuivi seulement par les voies judiciaires, pouvait se solder moitié en assignats, moitié en numéraire. Un arrêté des représentants du peuple chargea l'administration centrale de répartir équitablement ce restant entre les administrations d'arrondissement, et celles-ci de faire de même pour les communes.

Un rapport présenté vers cette époque à la Convention, au nom du comité des finances, nous fournit des renseignements détaillés sur la contribution militaire, et sur les recouvrements de tout genre effectués dans nos

Digitized by Google

provinces. Il en résulte que d'une somme de 68,775,875 livres, formant le total de cette contribution, le pays de Liége non compris, il avait été, au 20 décembre 1794, payé 28,043,787 livres. Bruxelles et Malines avaient soldé leur cote-part, 5,000,000 et 1,500,000, et sur les 10,000,000 imposés à Anvers, il ne restait plus que 1,970,226 à payer. Le solde du total étant de 40,730,088, la Belgique devait encore, même après l'arrêté du comité de salut public, trouver 20, 365,044 en numéraire.

La France avait en outre perçu, en recettes extraordinaires provenant de la vente d'objets de toute espèce saisis sur les émigrés, 2,236,249 livres et 55,629 sur les impositions ordinaires, toujours en espèces métalliques; le total du numéraire extrait de la Belgique en cinq mois de temps, s'élevait donc à 30,335,665 livres. Ajoutons à cela 1,676,322 de recettes extraordinaires, et 1,461,069 sur les impositions ordinaires, en assignats. La monnaie républicaine, toujours si vantée, formait la très-petite portion du butin. Pour avoir une idée exacte des charges qui pesèrent sur notre pays, il faut enfin se rappeler les abus des réquisitions, et se représenter combien il dut être commis de soustractions, particulièrement sur le chapitre des dépenses extraordinaires, quand les pillards de l'agence du commerce opéraient sans contrôle. De l'ordre dans l'exercice des droits de conquête eut donné un résultat aussi avantageux, avec bien moins d'iniquités commises et de sacrifices imposés.

Digitized by Google

DE QUELQUES MESURES PROPRES A AMENER DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES DANS L'EXPLOITATION DU CHEMIN DE FER.

Il y a dans l'exploitation de notre chemin de fer des dépenses superflues, des économies possibles. En dehors de l'administration, si ce n'est même dans ses propres rangs, personne n'en doute. Il y a peu de temps que le chef d'une des stations principales offrit, dit-on, au gouvernement, s'il voulait lui donner à forfait l'administration de la station, de se contenter chaque année d'une somme inférieure de 20 ou 25 mille francs à celle que le gouvernement paie aujourd'hui pour le même objet. Une économie annuelle de 20 mille francs sur une seule station! C'est à peine croyable; et cependant le concessionnaire ne comptait pas opérer cette réforme sans y trouver en outre un bénéfice pour lui. Il y a certaines économies à faire dans des proportions plus fortes encore. On cite telle station secondaire, qui ne devrait guère exiger plus de centaines de francs qu'elle n'en coûte de milliers. Si même dans un certain nombre de ces localités, l'employé qui est à la tête de la station, se trouvait en même temps à la tête du bureau de la poste aux lettres, la dépense de la station se réduirait souvent au salaire de deux ou trois ouvriers. Le public ne parle que de ce qu'il voit; mais la plupart des dépenses échappent à ses investigations. Personne ne sait, par exemple, ce qui se passe dans

Digitized by Google

les immenses ateliers de Malines, ni dans les autres ateliers de réparation. Il y a une masse d'autres dépenses de l'utilité desquelles le public ne peut se constituer juge.

Tout le monde semble aujourd'hui convaincu en Belgique que le commerce et les voyageurs ont grand intérêt à ce que notre chemin de fer soit exploité par le gouvernement. Mais rien de plus commun que d'entendre dire que des particuliers en retireraient un bien autre produit. Cela est incontestable, si l'on parle de l'état actuel des choses. Mais est-ce un mal nécessaire? et dans les mains même du gouvernement, une administration économique est-elle impossible? Voilà ce dont, pour notre part, nous sommes loin d'être convaincus.

L'exploitation par les soins du gouvernement d'un chemin de fer tel que le nôtre, a été, il ne faut pas le perdre de vue, une innovation colossale dans les fastes administratifs. Nous n'avions jamais connu rien de semblable. Le gouvernement n'est pas seulement chargé de la construction et de l'entretien de ce grand réseau de routes et de tous les bâtiments, de tous les travaux d'art dont il est parsemé; il a encore la direction d'une immense entreprise de diligences s'étendant à huit provinces, dix fois plus considérable que toutes les anciennes entreprises de messageries de la Belgique prises ensemble; il a la direction d'une immense entreprise de roulage s'etendant à presque tout le pays, en correspondance avec tous les pays voisins; il a la direction d'ateliers gigantesques où se font tous les métiers; il n'est pas seulement entrepreneur de routes, messager et roulier, il est forgeron, mécanicien, peintre, tapissier, etc. Il est impossible de le méconnaître, cela diffère essentiellement de tous les autres services administratifs. Ni dans l'administration des contributions directes, des accises ou des douanes, ni dans celle de l'armée, il n'y a rien de semblable.

Comment croire qu'une administration qui a un caractère si nouveau et de telles proportions, puisse marcher convenablement, sans nécessiter l'introduction de quelques règles nouvelles? Comment d'anciens usages administratifs, appliqués à des services si différents, suffiraient-ils à une position si compliquée et sans antécédent. Et cependant où sont jusqu'ici les règles et les procédés spéciaux d'administration inventés à l'usage de l'exploitation du chemin de

Digitized by Google

fer ? Où sont les garanties d'économie dans les dépenses ? Loin qu'on se soit ingénié à en découvrir, on n'a pas même fait usage des anciennes garanties de régularité qui existent dans les autres administrations ? Ainsi la régularité de l'administration des finances est contrôlée par des agents qui n'ont pas d'autres fonctions, d'après le mode que l'expérience a démontré le meilleur. L'administration de la guerre a également ses contrôles, ses inspections. Le ministre des finances et le ministre de la guerre peuvent, pour ainsi dire, répondre à chaque heure du jour de toutes les dépenses et recettes faites par leur administration, tant la régularité en est assurée. Au chemin de fer, loin qu'on puisse garantir que toutes les dépenses faites l'ont été utilement, on ne peut pas même répondre qu'elles l'ont été régulièrement, que ce qui est porté en dépense a été réellement dépensé ; il n'y a guère sous ce rapport que le contrôle de la cour des comptes, fort insuffisant, puisque la cour des comptes n'a pas le droit de s'ingérer dans l'administration, et celui de la régie du chemin de fer, qui ne porte que sur quelques parties fort restreintes de l'exploitation.

Comment s'étonner qu'il y ait des prodigalités ? Qu'a-t-on fait pour arriver à un autre système ? Sur quelles bases spéciales a-t-on organisé cette gigantesque entreprise d'industrie administrative ? Quelles règles d'administration nouvelles y a-t-on appliqué dans des intentions d'économie ? Aucune, il faut bien le reconnaître, qui ait quelqu'importance, rien qui ressemble à la base d'un système d'organisation. L'industrie administrative n'est pas encore régulièrement organisée ; sous le rapport de l'économie, elle marche à tâtons, sans règle et sans guide; toute la partie financière, la partie économique de l'entreprise est encore dans l'enfance et dans le chaos.

De qui, par exemple, dans cette nombreuse administration, attend-on les idées de réforme dans les dépenses ? Quels sont les fonctionnaires, à même de pénétrer dans les divers détails de l'administration, auxquels incombe le devoir de rechercher ces réformes et de faire parvenir leurs vues au ministre ? C'est une mission dont personne n'est spécialement revêtu; elle appartient vaguement à tout le monde, si l'on veut ; mais, comme il arrive

Digitized by Google

souvent, une tâche dont l'accomplissement est indifféremment abandonné à tous, est considérée comme n'étant plus celle de personne. D'ailleurs qui serait porté à se mettre en avant et à s'en charger avec plus de zèle que d'autres ? Tout le monde dans le chemin de fer prend part à un service actif ; tout le monde a donc un intérêt contraire aux économies. Car plus on dépense dans un service, c'est-à-dire, plus on a de personnel et de matériel à sa disposition, plus le service est facile. Toute économie qu'on introduit, est un dérangement et une gêne pour le service; elle rompt les habitudes, et les habitudes sont toutes puissantes en administration où elles forment pour tout le monde la facilité du service; une économie mécontente ceux qu'elle atteint directement parce quelle nuit à leurs intérêts pécuniaires et les autres parce qu'elle augmente ou change leur travail ; enfin elle rend l'administration plus difficile parce qu'elle en diminue les moyens. Il n'y a pas de chef d'atelier, de chef de bureau, de chef de station qui ne préfère s'acquitter du travail dont il est chargé, à l'aide de trente employés qu'avec vingt. Tout le monde dans sa sphère est donc naturellement excité à étendre les dépenses ; d'où viendrait l'impulsion réformatrice ? Où naîtraient les idées économiques ? Et à supposer que, par exception, il en germât quelque part, comment se feraient-elles jour ? Qui se chargerait de les faire valoir auprès du ministre, qui les défendrait contre les efforts de tous les intérêts qu'elles peuvent, qu'elles doivent contrarier.

Il semble donc que la première chose à faire pour arriver à des économies, c'est que quelqu'un qui n'aurait aucun intérêt contraire, fût chargé de les rechercher, et pût faire parvenir ses idées jusqu'au gouvernement. Il y a dans l'administration des finances des fonctionnaires chargés de s'assurer que le service se fait avec régularité et probité, d'empêcher les négligences coupables, les vols et les détournements de fonds. Ce contrôle devrait exister dans toutes les branches de l'administration du chemin de fer. Mais il ne suffit pas; il s'agit là de régularité et non d'économies. Or, il ne suffit pas de s'assurer que les recettes et les dépenses sont régulièrement faites, il faut rechercher si les dépenses le sont utilement, et si elles ne peuvent être réduites. C'est la mission dont sous le nom d'inspec-

Digitized by Google

teurs, de commissaires ou tout autre, devraient être investis des fonctionnaires spéciaux, complètements indépendants de l'administration active du chemin de fer et communiquant avec le ministère sans passer par l'intermédiaire du directeur de l'exploitation, qui serait toujours entendu avant l'adoption d'aucune mesure d'économie, l'envisagerait de son point de vue naturel qui est la facilité de l'administration et la soumettrait ainsi à l'épreuve de la contradiction et des objections pratiques. L'utilité de ces fonctions seraient assurément assez grande pour en compenser les frais qui seraient peu considérables ; car il s'agit tout au plus de trois ou quatre places à créer.

Cette mesure serait fort simple, mais elle ne nous paraît ni la seule ni la plus efficace qu'il y ait à prendre. Une fois qu'on serait entré dans cette voie, l'expérience en indiquerait d'autres. Dès aujourd'hui on pourrait faire plus.

Chacun sait que la grande différence, sous le rapport de l'économie, entre la gestion du gouvernement et celle de l'industrie particulière, provient de ce que les opérations de celles-ci subissent l'énergique impulsion et le contrôle vigilant de l'intérêt privé. Nous avons vu tout-à-l'heure, qu'un employé de notre chemin avait proposé de faire dans une seule station une économie de vingt mille francs par an, à condition de pouvoir profiter des autres économies qu'il y introduirait, et il n'avait jamais songé à proposer au gouvernement de faire purement et simplement une pareille réforme pour le compte du trésor. En fait d'économies, l'intérêt est le plus puissant et le plus infatigable des mobiles. Il en résulte que les entreprises du gouvernement seront toujours conduites avec moins d'économie que celles des particuliers, à moins toutefois que le gouvernement ne parvienne à s'aider de l'intérêt privé et à lui assurer une influence utile dans l'administration. C'est précisément là le problême. Est-il insoluble ? Nous ne le croyons pas. Pour peu qu'on veuille s'en préoccuper, sa solution nous semble même d'une extrême facilité.

Il y a quelque temps, l'ad ministration à l'exemple de ce qui s'était fait ailleurs, promit une prime aux machinistes chargés de la conduite des locomotives qui feraient des économies sur la consommation du coke, et, en très-peu de temps, cet appel fait à l'in-

Digitized by Google

tervention de l'intérêt privé amena des résultats très-favorables. Ce système de récompenses proportionnées aux économies effectuées pourrait être incontestablement étendu à bien d'autres objets de consommation que le coke, et le serait probablement avec le même succès.

M. Rogier pendant qu'il fut à la tête du département des travaux publics, déposa dans un arrêté un principe tout nouveau. Il consistait à rendre variable une partie du traitement de certains fonctionnaires du chemin de fer en possession d'un grade élevé et pouvant à raison de leur position exercer une grande influence sur l'économie de l'exploitation. Cette fraction de leur traitement devait, dans une proportion à déterminer, s'élever ou descendre chaque année avec le produit net de l'entreprise. Mais pour mettre ce principe à exécution, il fallait attendre que, par l'achèvement des diverses lignes, on pût partir d'une base quelque peu stable. Le principe posé par M. Rogier est, si notre mémoire ne nous trompe, passé dans un acte de son successeur, mais jusqu'aujourd'hui il est resté à l'état de théorie. Pourquoi ne pas lui donner vie? Pourquoi même ne pas l'étendre à tous les traitements et intéresser directement ainsi tous les employés aux progrès de la prospérité financière de l'entreprise. L'exécution de la mesure offrirait assurément peu de difficulté.

On prendrait pour point de départ la situation actuelle. On calculerait quel a été, dans la dernière année écoulée, l'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation, d'entretien de la route, de renouvellement et construction du matériel. Tant que cet excédent resterait le même, les traitements actuels ne varieraient pas. Mais dès qu'il dépasserait cette limite, une part de la différence, dont la proportion serait déterminée à l'avance une fois pour toutes, resterait dévolue aux employés pour être partagée entr'eux au marc le franc de leurs traitements respectifs. A cet effet, le traitement des fonctionnaires qui reçoivent aujourd'hui 3000 ou 8000 francs, continuerait d'être chaque année de 3000 ou 8000 francs; mais ce seraient désormais des francs de convention, qui vaudraient quelque fois 1 fr. 10, quelque fois 1 fr. 20, 1 fr. 30 ou plus, quelquefois aussi 90 centimes. Chaque année, la cour des comptes, dès qu'elle aurait pu suffisamment apprécier les

Digitized by Google

recettes et les dépenses du dernier ou de l'avant-dernier exercice écoulé, fixerait, pour l'année suivante, la valeur du franc de convention, et tout serait dit.

Assurément, après une telle mesure, ce ne serait plus le stimulant de l'intérêt privé qui manquerait. Il en résulterait une impulsion générale vers les économies, une surveillance universelle d'une partie de l'administration sur l'autre ; les chefs stimuleraient les inférieurs; leurs propres prodigalités s'arrêteraient devant la force morale du blâme de la généralité des employés. Chacun s'empresserait de concourir aux moyens d'augmenter son propre revenu et s'ingénierait à les découvrir lui-même. Loin qu'il fallût encore se plaindre de l'absence de l'aiguillon de l'intérêt privé , peut-être faudrait-il parfois le modérer, et soustraire à cet effet quelques fonctionnaires à la position commune.

Ce ne serait pas sous un pareil régime qu'un employé aurait conçu le moyen de faire faire au gouvernement une économie de 30 pour cent sur les dépenses d'une station, sans l'avoir mis à même de la réaliser.

Si un de nos ingénieurs-mécaniciens faisait désormais la découverte d'une modification des locomotives produisant une économie considérable sur le combustible, on ne le verrait pas contrarié dans ses efforts par l'administration, et réduit à voir son invention adoptée comme à regret par la Belgique, alors seulement qu'elle aurait déjà été accueillie avec empressement par des compagnies étrangères.

On ne verrait pas , dans les détails de l'exploitation, les choses tellement arrangées, que l'intérêt de la concurrence des messageries semble parfois devoir y passer avant celui de l'entreprise du gouvernement même. Des faits de ce genre exciteraient une rumeur si vive et si générale à tous les degrés de l'administration, qu'on ne s'y exposerait pas.

Le principe posé en Belgique, en 1840, mais non appliqué encore, a été mis à exécution depuis lors dans un autre pays. Cet été même, la compagnie du chemin de fer d'Orléans a décidé que désormais ses employés seraient admis à partager entre eux une partie de ses bénéfices. On prévoit que peut-être d'ici à assez peu de temps il est des traitements qui pourront recevoir de ce chef une augmentation

Digitized by Google

de 9 mille francs. Mais la compagnie, loin d'avoir à redouter cet accroissement de dépenses, l'appelle de tous ses vœux, parce qu'il ne peut se réaliser que par un développement bien plus considérable de ses propres revenus.

Nous croyons à ce principe une grande portée. En effet, il lève la grave objection faite contre toute régie administrative, celle qui a trait au défaut d'action de l'intérêt privé. On donnerait ainsi à l'intérêt plus d'influence qu'il n'en a dans l'administration de beaucoup de sociétés industrielles, où quelques membres de comité dirigeant prennent seuls part aux bénéfices. Il est probable que du gouvernement, le système s'étendrait aux sociétés, et même en général aux grands établissements d'industrie. Déjà il a été mis partiellement en usage dans quelques grandes maisons. En France, la célèbre fabrique de glaces de St.-Gobain a intéressé ses ouvriers aux économies et, tout en améliorant leur sort, elle y a fait des bénéfices notables. Dans ces vastes magasins de Paris, où se fait chaque jour une immense vente en détail, pour stimuler le zèle des commis chargés du débit, on les y intéresse en leur allouant un tantième. Ce système est pratiqué aussi dans quelques magasins de Bruxelles.

Peut-être ce grand exemple donné par le gouvernement faciliterait-il singulièrement, en la simplifiant, la solution du problème social dont on s'occupe tant aujourd'hui, l'association équitable des capitaux et du travail, de l'entrepreneur et des ouvriers.

Enfin si l'on croit que ce régime n'agirait pas encore avec assez d'énergie pour mettre le gouvernement sur la voie de toutes les économies praticables, on pourrait y ajouter une autre mesure dont l'efficacité ne nous paraît pas plus douteuse, et qui consisterait à abandonner pour une année ou pour six mois le bénéfice de toute économie introduite à l'employé qui en aurait donné l'idée. Ce serait, pour ainsi dire, un immense concours constamment ouvert entre tous les employés de cette nombreuse administration du chemin de fer, c'est-à-dire, entre des hommes dont l'esprit est incessamment occupé des détails de l'exploitation et qui sont les mieux à même d'apprécier chaque jour les nécessités pratiques du service et la limite de ses besoins réels. Remarquez que c'est vers les grandes économies, vers celles qui importent le plus au gouverne-

Digitized by Google

ment que, par l'appât d'un gain considérable, les esprits seraient le plus vivement excités à diriger leurs recherches. Certes, il est plus d'une mesure à introduire qui réaliserait annuellement une économie de 50 ou de 100 mille francs. L'espoir d'obtenir une pareille somme pour récompense d'une idée d'économie que le gouvernement accueillerait, quelle impulsion ne donnerait-il pas? Il n'est peut-être pas un seul chef de station qui ne trouvât, dans l'année même, à économiser 20 pour cent sur les frais de sa station, si le bénéfice de l'économie lui en était assuré pendant un an. Et les employés inférieurs, pour qui une gratification de quelque centaines de francs a de l'importance, quelle masse de petites réformes, d'économies annuelles de 1000, de 2000 francs, ne trouveraient-ils pas à indiquer sans presque avoir la peine de les rechercher? Qui empêcherait d'ailleurs d'élargir encore le cercle de cette espèce de concours permanent, et d'y admettre tout autre que les employés du chemin de fer. Car pourquoi la personne, quelle qu'elle fût, qui ferait faire à la nation un bénéfice, n'en serait-elle pas récompensée? Le trésor y trouverait son compte, et ne paierait d'ailleurs jamais qu'une fois la même économie.

Il faudrait seulement que ce travail des employés ne fût pas obligé, pour remonter au ministre, de traverser toute la filière ordinaire de la hiérarchie administrative; leurs idées courraient souvent risque d'être interceptées au passage, sinon confisquées au profit d'autres que les véritables inventeurs. Une commission d'hommes respectables et sûrs, entièrement indépendants de l'administration du chemin de fer, en rapport immédiat avec le ministre, devrait être chargée de recevoir directement toutes les communications de ce genre. Elle donnerait une date certaine à chacune d'elles, ferait l'analyse de toutes, l'adresserait au ministre avec un rapport sur celles qui lui paraîtraient mériter de fixer particulièrement l'attention du gouvernement; l'administration du chemin de fer serait appelée à donner son opinion et ses objections; la commission après en avoir pris connaissance émettrait un nouvel avis, et le ministre prononcerait. La cour des comptes pourrait être chargée d'évaluer ultérieurement le montant de l'économie réalisée et de déterminer ainsi l'indemnité dûe à l'inventeur.

Nous croyons que ces mesures ne tarderaient pas à porter leurs

Digitized by Google

fruits et ouvriraient la voie à d'autres innovations utiles. Indépendamment de leurs effets directs, elles tendraient à introduire un nouvel esprit parmi les employés : gaspiller les deniers du trésor, ne serait plus, comme il arrive trop souvent aujourd'hui, chose indifférente ; ce serait nuire à ses propres intérêts, à ceux des employés voisins qui vous surveillent ; ce serait une action blâmable et réprouvée. L'économie que tant d'esprits s'évertueraient à rechercher, pourrait devenir peu à peu une habitude, peut-être un point d'honneur dans l'administration; et cet esprit nouveau remplacerait heureusement la tendance qui pousse aujourd'hui vers une certaine prodigalité tout fonctionnaire qui dépense pour le compte du trésor.

Si donc l'exploitation actuelle du chemin de fer manque de l'impulsion et de la surveillance de l'intérêt privé, c'est qu'on n'a pas encore essayé de la soumettre à cette influence. Si elle coûte plus qu'elle ne devrait coûter, ce n'est pas parce que le gouvernement la dirige, c'est parce qu'elle constitue une administration d'un caractère tout nouveau, et qu'on n'a pas cherché les règles, les procédés administratifs que ce service réclame. Loin d'avoir inventé des garanties d'économie, on n'a pas même, ainsi que nous le disions plus haut, mis en pratique toutes les garanties de régularité qui existent depuis longtemps dans l'administration des finances, dans celle de l'armée et dans les établissements particuliers; une partie de celles, par exemple, qui concernent le contrôle des magasins, de la réception et de l'emploi du matériel et des travaux d'ateliers.

Digitized by Google

UNE EXCURSION DE BELGIQUE EN BAVIÈRE.

(SUITE ET FIN[1].)

Les rues de Munich. — Les Estaminets brasseries. — Le Prater. — Les théâtres. — Le mois de mai et le bock-bier. — Ratisbonne. — L'hôtel-de-Ville. — Le Danube. — La salle des tortures. — La Walhalla. — Nuremberg. — Albert Durer. — Kraft et Vischer. — Quentin Metsys et sa femme. — Furth et son chemin de fer. — Le roi de Bavière. — Les chambres. — Un incident parlementaire. — Le ministre d'Abel et le prince de Wallerstein. — L'armée. — Les couvents. — Le clergé. — Belgique et Bavière.

—

A Munich, on est à vingt lieues du Tyrol, ce voisinage vaut à la ville un vent du Sud humide et froid, mais aussi le rare et imposant spectacle de ces belles chaines de montagnes, couronnées d'une neige éternelle et toutes resplendissantes au soleil.

En dépit de notre admiration pour la capitale de la Bavière, il faut pourtant bien tout dire. Munich est un beau musée; mais il a le défaut de la plupart des collections artistiques ou scientifiques : il est froid, assez triste, et même un peu monotone. Quand ces nombreux monuments que nous venions de voir achevés, étaient en construction, la population ouvrière devait donner du mouvement et de la vie; aujourd'hui que tout est fini extérieurement, il faudrait que la vie vint d'ailleurs. Or, l'industrie étant absente, ne trouve pas qui veut, pour peupler une capitale, quatre cent mille rentiers. Munich est une ville toute grecque, toute romaine, toute moyen-âge, taillée sur le pa-

[1] V. p. 69.

Digitized by Google

tron d'une capitale d'empire; or, les sujets du roi Louis, pour le moment, n'y sont pas plus de 80 à 100 mille. La ville, en son état actuel, ne ressemble pas mal à quelque Pompeïa sortie toute fraîche de dessous ses cendres et qui attend le retour de ses habitants. Le soir surtout c'est un désert mal éclairé par quelques réverbères à l'huile. Le gaz y est inconnu. Le charbon de terre est ici chose précieuse, si précieuse que c'est avec du bois qu'on alimente les machines du chemin de fer d'Augsbourg à Munich, ce qui force ces pauvres machines à traîner après elles tout un grenier pour chaque voyage. Dès le soir, le silence règne avec l'obscurité; à dix heures, le théâtre finit régulièrement; à onze heures tout est rentré, tout dort. Munich, pour l'étranger, n'est donc pas gai. La vie extérieure y manque.

La rue dite Neuhausergasse, qui va en se prolongeant et changeant de nom de la porte Charles, *Karls-Thor*, à la porte de l'Isar, *Isar-Thor*, est la grande rue, la rue marchande du vieux Munich, qu'elle coupe en deux parties égales. N'y cherchez pas l'éclat, le mouvement, les équipages, les promeneurs élégants de la rue de la Magdeleine. Assez animée dans le courant de la journée, le soir de bonne heure la solitude et le repos y règnent Là, cependant se trouvent les principales brasseries qui sont en même temps les estaminets où se réunissent les buveurs de bière. Les dernières émeutes de Munich prouvent quel prix les habitants attachent à cette boisson nationale qui, sous le nom de *Salvator*, de *Roltz* et de *Bock*, peut sans crainte affronter un parallèle avec notre *Faro*, notre *Diest* et notre *Louvain*. Ces estaminets-brasseries n'ont, d'ailleurs, rien de commun avec ceux de Bruxelles, si bruyants et si nombreux. A peine une faible lumière les révèle-t-elle au dehors. Nul mouvement intérieur ne s'y fait remarquer; à onze heures du soir tous sont fermés.

Le *Prater*, situé sur une île formée par l'Isar, est un point de réunion populaire beaucoup plus animé, où le plaisir règne en toute liberté, au milieu des fumées de la bière et du tabac. Ce n'est pas la licence du Musico hollandais; mais la valse allemande y domine en souveraine, très-fougueuse et passablement échevelée. Ceci n'est qu'une métaphore bien entendu; la chevelure de la valseuse étant invariablement retenue par une espèce de chaperon fort coquet, dernier vestige du costume national. Cette coiffure, faite d'un joli tissu de fil d'or ou d'argent, est demeurée l'apanage de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie; l'usage n'a pu en être maintenu dans les autres classes, au grand regret, dit-on, du roi Louis, qui y voit un type et un souvenir national et a souvent manifesté son déplaisir de le voir disparaître.

Un peu plus loin que le *Prater*, dans le faubourg d'Au, par delà de l'Isar se trouve le théâtre de bois, seule scène populaire, qui avec le *théâtre*

Digitized by Google

national et royal, soit consacrée à défrayer le goût dramatique des Munichois. On y joue deux fois par jour, à 4 heures et à 8 heures du soir. Les plaisanteries y ont un mérite local que nous ne nous sommes pas trouvés dignes d'apprécier. Que la muse du vaudeville bavarois nous le pardonne. Lady Morgan ne raconte-t-elle pas qu'elle s'est endormie au *Misanthrope* ? En sortant du théâtre du faubourg d'Au, on traverse l'Isar sur un pont d'une fort belle construction, c'est un ouvrage moderne.

La musique est très-populaire à Munich ; les concerts de l'Odéon sont remarquables et très suivis. Il n'est pas de maison bourgeoise, si humble qu'elle soit, qui n'ait son piano ou épinette, pas de fenêtre d'où ne sortent les sons de quelque instrument à vent. La musique militaire est excellente, et nous remarquons qu'au budget de 1843, on fait violence au système d'économie qui pèse sur l'armée Bavaroise, pour la perfectionner encore. L'orchestre du théâtre de Munich jouit d'une réputation méritée. Le directeur serait d'un bon exemple à suivre. Il produit d'excellents effets sans chercher à les produire. Jamais il ne lui arrive de sacrifier le chant à l'orchestre, les voix aux instruments. Tout y est sagement et chaudement conduit. Nous avons entendu l'opéra de la reine de Chypre par Lachner : c'était parfait.

En général, on préfère à Munich les réunions intérieures, les cercles intimes aux plaisirs bruyants et aux réunions nombreuses. Les étudiants de Munich divisés en quatre nations, qui se distinguent à la couleur de leur bonnet, ont leurs sociétés particulières, sous la présidence de l'un d'eux qui gouverne la société en maître absolu.

Les artistes, qui entretiennent d'ailleurs des relations fréquentes avec les professeurs et les savants, ont aussi leurs sociétés, et chacun prend a tâche d'apporter son contingent artistique pour contribuer aux plaisirs des réunions et à l'ornement du local.

L'aspect de Munich s'anime d'une manière toute particulière à certaines époques de l'année. Le carnaval, les courses en traîneaux, la fête agricole sont autant d'occasions pour les Munichois de s'abandonner au plaisir et à la gaîté. Le mois de mai a particulièrement le privilège de mettre la population en émoi, on dirait l'époque de la vendange. C'est pendant le mois de mai que le Bock-Bier coule à grands flots. Cette bière nationale ne se fabrique que dans une seule brasserie. L'établissement appartient au domaine du souverain, et c'est là, dans un cellier royal, que le breuvage favori se vend et se boit. Le jour de l'ouverture du cellier est véritable jour de fête pour la ville. On s'y rend en grande cérémonie ; c'est, pendant un mois, le rendez-vous des habitants de tout rang et de toute condition, et il n'est pas rare d'y voir un gosier enthousiaste engloutir jusqu'à vingt litres de bière par soirée.

Digitized by Google

De Munich nous nous rendîmes à Ratisbonne. Diligence (Eilwagen) légère, postillon coquet, uniforme aux couleurs nationales, (bleu et blanc), culottes blanches, plumet fièrement dressé sur le chapeau de cuir : tel était notre équipage qui nous fit faire deux petites lieues à l'heure. Le soir, vers dix heures, nous traversâmes Landshut, ancienne capitale du pays. Elle avait une université, le roi l'a transportée à Munich. Autant le clocher d'Anvers paraît l'emporter en hauteur sur celui de Strasbourg, autant celui de Landshut nous a semblé dépasser la tour d'Anvers. Peut-être est-ce une illusion, et l'ombre de la nuit grandissait-elle le géant. A quatre heures du matin, nous arrivâmes à Regensbourg, ce qui veut dire Ratisbonne. Car cette ville a deux noms, et ce n'est pas la seule en Bavière. Nous noterons ici à ce sujet pour l'instruction de nos confrères touristes, un *quiproquo* dont nous fîmes les frais. Après avoir assez longtemps débattu divers moyens de transport pour nous rendre de Moeskirch à Munich, le maître de poste nous dit : « Prenez la voiture d'Auguste; cela vous coûtera vingt francs de moins. » L'offre nous agrée, et nous nous préparons au départ. Mais la voiture ne se présente pas. Alors, un de nous impatienté: « Mais Auguste se fait bien attendre. Faites le donc venir. — Qui ? — Auguste ; n'est-ce pas lui qui doit nous conduire ? — Je vous ai conseillé de prendre la diligence d'Auguste, qui se dit autrement Augsbourg. » Notre ami avait pris le *nom d'une ville pour un nom d'homme*. Peu de temps après, l'un de nous assistait à Paris à un procès fameux, où Me Cremieux plaida avec une verve toute méridionale, qui rappelait le bon temps de M. Teste, son compatriote. Le président de la cour d'assises interrogeait un témoin qui parla à plusieurs reprises de traites tirées sur Auguste. Le magistrat, qui prenait dans son interrogatoire un ton de supériorité tout-à-fait officiel, laissa échapper l'expression d'un doute fort dédaigneux sur la solvabilité de cet Auguste. Le témoin ouvrait de grands yeux sans répondre. M. le président s'y était laissé prendre comme nous; l'ignorant ne savait pas qu'Auguste n'est pas plus un banquier qu'il n'est un loueur de voitures !

Après nous être jetés sur quelque chose de dur, court et étroit, revêtu d'une mince courte-pointe et d'un gros édredon, ce qui paraît passer pour un lit dans la ville d'Auguste comme dans quelques autres villes d'Allemagne, nous fûmes sur pied, à six heures ; ce n'était pas trop de tout un jour pour visiter Ratisbonne et la Walhalla.

Ratisbonne réveille encore un souvenir belge. Don Juan d'Autriche, le célèbre fils naturel de Charles-Quint, qui commanda les troupes espagnoles pendant les troubles des Pays-Bas et dont les restes reposent aux environs de Namur, où il mourut en 1578, naquit à Ratisbonne, le 24 février 1545. Remontez le Danube, et la première ville que vous rencontrez vous rap

Digitized by Google

pelle un autre héros d'origine belge, Tilly, mort le 30 avril 1632, à Ingolstadt, d'une blessure reçue au genou, pendant qu'il défendait avec intrépidité la ligne du Lech contre les Suédois.

Le pont de Ratisbonne sur le Danube est remarquable par le grand nombre de ses arches, toutes croquées par la fatigue et par l'âge. Il y eut ici cette bataille de cinq jours où Napoléon fut blessé au talon. C'est le sujet d'un odieux tableau qui brille à Versailles, au milieu d'une multitude de chefs-d'œuvre de même force. Nous avions traversé le Danube à Ulm; il nous avait désappointés par son insignifiance. Nous espérions le retrouver plus digne de sa réputation à Ratisbonne; même mécompte. Il n'y est pas plus large que la Seine à Paris. C'est de Passau à Vienne qu'on le dit magnifique dans son cours et plus pittoresque dix fois que le Rhin lui-même, dont les hauts touristes commencent à faire fi. De Passau on descend à Vienne en moins de deux jours et pour une vingtaine de francs. C'était fort séduisant Mais *sunt certi denique fines*. Ratisbonne demeura notre limite définitive, et nous n'embarquâmes sur le Dampfschiff que nos vœux et nos regrets.

Ratisbonne a beaucoup conservé du moyen-âge. Ce n'est pas à des Belges qu'il faut apprendre la physionomie de ces villes. Celle-ci offre ce trait particulier, que l'on retrouve cependant encore au Mont Saint-Martin de Liége. Dans plusieurs rues et le long du fleuve, s'élèvent des maisons ou plutôt des tours à sept et huit étages. Ce furent les demeures des puissans de la féodalité, se posant fièrement vis-à-vis de la bourgeoisie, tout en se précautionnant contre elle. La bourgeoisie, de son côté, ne s'abandonnait pas sans défense; témoin le bas-relief qui couronne la porte de son Hôtel-de-Ville, où l'on voit deux bourgeois hargneux, armés chacun du pavé traditionnel, dont ils menaçaient quiconque oserait entrer là sans leur permission. Ce qu'il y a de remarquable dans cet Hôtel-de-Ville, ce n'est pas tant la salle de la célèbre diète, que les souterrains avec leurs prisons et leur salle de torture, le tout dans le plus parfait état de conservation. Les prisons sont à deux étages. Celles d'en bas sont tout bonnement des fosses profondes, recevant l'air d'un grillage semblable à celui dont on recouvre les égoûts. Celles d'en haut sont plus confortables. Le jour y manque et l'air n'y pénètre pas beaucoup plus généreusement; mais elles sont en bois, comme de grandes boëtes, et l'on n'y serait pas mal, si seulement on pouvait s'y tenir debout, et si deux bons anneaux en fer ne vous y interdisaient toute circulation.

Avant d'arriver à ce lieu de plaisance, on avait à traverser la salle terrible qui date de 1432, et où l'on voit encore, comme si c'était fait d'hier, divers assortiments d'instruments de torture, entre lesquels se distinguent, outre le lit et le fauteuil, *l'âne espagnol et l'Elisabeth-Kuss, (baiser d'Elisabeth)*. Rien ne manque au spectacle; le banc où s'asseyaient le bourreau et le médecin, le pupitre où le greffier enregistrait les effets progressifs de la douleur

Digitized by Google

sur la conscience de l'accusé, la loge où siégeait le juge. Cette loge est séparée du reste par une cloison grillée, qui la fait assez bien ressembler à une de nos loges d'avant-scène.

La salle de la diète est de 1408; le fauteuil du président de 1671; le baldaquin impérial de 1630.

Au-dessus de la porte de la salle des députés des villes, on lit en latin cette belle inscription, que nous reproduirons pour l'édification de tous ceux qui exercent dans l'état des fonctions législatives ou judiciaires:

Magistrat quel que tu sois, qui entreras ici pour remplir ton office, dépose devant cette porte tous sentiments privés, colère, violence, haine, amitié, flatterie; prends le rôle et la défense de la chose publique; car comme tu auras été juge équitable ou inique pour les autres, de la même manière aussi tu auras à attendre et à subir le jugement de Dieu. 1554.

Les amateurs d'archéologie et les *chercheurs* de vieux monuments pris à leur source trouvent à Ratisbonne ample matière à leurs investigations. Les curiosités artistiques et historiques des églises de St. Emmeran, de St. Rupert, de St-Jacques ont été très-ingénieusement décrites dans le remarquable ouvrage de M. Fortoul.

Outre les curiosités architecturales nous avons vu à la cathédrale deux choses assez neuves: 1° de grandes couronnes de fleurs fraiches (des fleurs toujours et partout) pieusement déposées sur la plupart des pierres des vieux tombeaux; 2° un puits avec seau dans l'église; mais puits d'eau bénite, où chacun vient puiser à volonté. Tous les huit jours on suppose que la couche d'eau bénite est consommée, et on rebénit le puits.

La *Walhalla* commence à s'apercevoir à la sortie de Ratisbonne dont elle n'est éloignée que d'une lieue. L'emplacement est magnifiquement choisi, à l'endroit dit Donaustauf. Il y a trois montagnes; sur la première montagne une belle ruine, sur la troisième une belle forêt, sur celle du milieu la Walhalla. On y arrive par un escalier gigantesque à quatre rampes de cinquante marches chacune. Le Danube coule au pied. On a devant soi un horizon sans fin. L'architecte de Klenze soutenait, dans son enthousiasme, que, par un beau soleil (dont nous fûmes privé), l'on découvre Venise. On ne peut donner une meilleure idée des effets extérieurs du monument qu'en le comparant à la Bourse et à la Magdeleine de Paris. La masse de l'escalier, qui est de marbre blanc brut comme le temple, ne semble pas proportionné à l'édifice. Il le rapetisse et l'écrase. L'intérieur est une grande salle toute marbre et toute bronze. Des ornements trop coquets, suivant nous, enjolivent ce qui devrait rester majestueusement beau.

Mais voici qui est pire. Dans ce grand paradis terrestre ouvert à toutes les gloires de la Germanie, ce ne sont point des héros en pied, encore moins

Digitized by Google

à cheval, que l'on rencontre. Ce sont de simples bustes, accolés au mur sur deux ou trois lignes et disant aux visiteurs leurs noms écrits à leur cou. Dans le cercle des gloires germaniques, déjà passablement élargi par le roi Louis, nous avons vu briller des noms à nous, et en assez grand nombre : Rubens, Van Dyck, Van Eyck, Hemling, Charles V, par le motif ou sous le prétexte que par leur origine toutes ces illustrations sont de race germaine.

Une triple inscription, incrustée dans le pavé du temple, apprend que le monument fut conçu en 1807, commencé le 18 octobre 1830 (anniversaire de la bataille de Leipzig), inauguré le 18 octobre 1842. Sans doute l'idée de réunir en une auguste assemblée tous les morts immortels d'une même race, est grande et belle. Mais le gouvernement bavarois pouvait-il l'exécuter à lui seul? Un gouvernement de second ordre, pouvait-il s'attribuer l'honneur de décerner ou de refuser de son autorité des brevets d'immortalité à des illustrations appartenant à vingt pays divers ? Tous les États d'Allemagne n'auraient-ils pas dû intervenir par leurs conseils? Leur concours financier eût pu être réclamé en même temps. C'était le seul moyen de donner au monument un caractère vraiment germanique et des proportions dignes de sa destination. Évidemment, la Bavière, quelle que fût la bonne volonté de son roi, n'avait pas les épaules assez fortes pour porter convenablement un tel fardeau. La liste civile de France, s'est, dit-on, endettée aux travaux de Versailles. Et combien de temps ne lui faudra-t-il pas avant d'avoir transformé ce merveilleux et ruineux caprice du grand roi en un temple digne d'être dédié à *toutes les gloires de la France*, conformément à l'inscription accolée, en manière d'enseigne, au fronton du pavillon d'entrée ?

Ce qui ajoute infiniment à la valeur spéculative de la Walhalla, c'est sa situation. Il n'est pas un voyageur descendant ou remontant ce grand courant du Danube, destiné avant peu à devenir aussi populaire que le Rhin, qui ne batte des mains à l'aspect de ce Panthéon qui, vu du fleuve, se présente avec un caractère tout-à-fait majestueux. Nous regrettions tout-à-l'heure que le monument ne renfermât pas de grandes statues ; il serait injuste d'oublier les victoires allées dues au ciseau de Rauch. Les bas-reliefs qui courent sur toute la frise, méritent aussi l'attention. Ils sont du professeur Wagner, qui les a composés à Rome ; ils lui ont coûté dix années de travaux. Les deux frontons ont reçu de magnifiques reliefs de Schwanthaler. Au fronton de l'entrée, c'est une scène allégorique, représentant l'Allemagne affranchie de la France. Au fronton opposé, c'est l'Allemagne affranchie de la domination Romaine.

L'idée de la Walhalla est belle, nous le répétons ; et, si les forces ont manqué pour la faire grande, on ne peut cependant se défendre d'un sentiment sympathique pour un gouvernement qui, avec de faibles ressources,

Digitized by Google

fait des efforts hardis, aspire aux grandes choses ; et, quoiqu'on en puisse dire, peu de monarques, dans notre époque d'inertie et d'indifférence, auront imprimé à leur règne une activité aussi noble et aussi féconde en résultats dignes de l'avenir.

Des voyageurs nous avaient donné Nuremberg pour une vieille ville à ogives et à fresques. Il n'en est rien. L'ogive y est très rare ; celles qu'on voit aux maisons sont modernes. La fresque, et c'est vraiment dommage, y a presque entièrement disparu. A proprement parler, c'est à Ratisbonne que nous avons perdu la trace de ces peintures extérieures que nous avons aperçues pour la première fois à la porte de Bâle, et que nous avions successivement rencontrées dans la plupart des villes de notre itinéraire, même dans plusieurs villages. Quelquefois, ces peintures grossières sont accompagnées de versets, de sentences, qui font ressembler les devantures des maisons à un livre avec images, propre à récréer les yeux et l'esprit. La fresque a donc presque entièrement abandonné Nuremberg. Et cependant la ville a un caractère à elle ; nous n'en connaissons pas de plus pittoresque. Quatre grandes tours noires, romaines ou de style romain, plantées à égale distance, en défendent les quatre entrées principales. Les rues sont ou tournantes ou montantes, quelquefois elle tournent en montant. Plusieurs sont fermées à la vue par des monuments ou des maisons monumentales. L'art de la perspective a encore beaucoup de progrès à faire dans la distribution de nos rues. A la plupart des maisons de Nuremberg sont attachées ces charmantes demi-tourelles qui déjà nous avaient enchantés à Schaffhouse. Elles forment autant de balcons à trois faces fermés par des vitraux. Quelquefois le balcon finit au premier étage. Souvent il se continue au second, parfois encore il monte avec la tourelle au troisième et au quatrième. C'est alors que le coup d'œil est ravissant. Car à chacun de ces balcons se trouve invariablement (le dimanche au moins) une ou plusieurs joties têtes de femme, Lalagés au doux sourire qui vous rendent gaîment vos saluts galants et parfois les provoquent. Notre guide, homme d'importance et qui nous rappelait à chaque coin de rue qu'il avait servi de cicerone au fameux M. Thiers, nous assurait d'un air discret que la plus grande pureté de mœurs régnait à Nuremberg. Nous voulons le croire. Cela prouverait qu'une certaine liberté de mœurs n'engendre pas la licence.

Les maisons les plus belles sont postérieures à l'époque ogivale. Elles sont construites avec le luxe et la somptuosité que devaient y mettre des bourgeois enrichis par le commerce. Malheureusement, les constructions modernes en vahissent certaines rues, raides, plates, blanches, carrées, nues, comme elles le sont dans les monotones rues de certaines villes où l'architecture *spéculatrice* a passé. Dépêchez-vous d'aller voir Nuremberg. Car, si nous ne nous trompons, cette ancienne métropole du commerce est sur le point de

Digitized by Google

surgir à une nouvelle vie, et la jeune cité aura bientôt englouti l'ancienne. Le canal du Danube au Rhin passe à Nuremberg. Le chemin de fer qui, traversant la Bavière du Nord au Sud, doit la relier à la Prusse et à la Suisse, passe à Nuremberg. Que voulez-vous que devienne cette grande *dame* si bien parée, si sage, si avenante, ainsi aux prises avec ces deux redoutables conquérants ?

Qu'allions-nous faire à Nuremberg ? Visiter l'hôtel-de-ville et chercher des Albert Durer, fruit fort rare même en Allemagne. Durer est né à Nuremberg. Nous y avons vu sa modeste maison, et sa statue assez modeste aussi, élevée le 16 mai 1840, précisément à la même époque où la reconnaissance des Anversois rendait à leur Rubens un hommage non moins tardif. Il est juste de dire cependant que Rubens était mort en 1640 n'a attendu que deux siècles sa statue, tandis que Durer mort en 1528 avait attendu la sienne trois cents et douze ans. La statue, qui est du sculpteur Rauch, n'a rien de bien remarquable. Elle a coûté 36,000 florins. Nous l'avons rapportée, la statue, sur le couvercle d'un briquet phosphorique ; car c'est une habitude de ce pays, de reproduire de mille façons diverses les monuments publics, statues, tableaux, édifices. Les assiettes de Munich représentent les tableaux de la Pinakothèque ; les douze grandes statues de la salle du trône sont livrées au commerce réduites en statuettes, et nous avons sur l'enveloppe d'un excellent morceau de pain d'épice le dessin de la Walhalla.

Notre première visite à Nuremberg fut à la galerie d'un M. Fendler, qui pour la quantité, la qualité et l'ordre des objets, nous a parfaitement rappelé le tohu-bohu artistitique de feu le bon M. Steenecruys, d'Anvers. Nous n'en dirons rien, ne sachant rien au fond de plus ennuyeux et de moins instructif que ces cabinets de prétendues curiosités qui vous troublent la vue et vous encombrent la tête sans y rien laisser. Des vitraux peints, des ciselures en argent et en ivoire, une table incrustée, un tapis de 1571, une peau d'homme, voilà tout ce que nos souvenirs ont rapporté de la galerie de M. Fendler. On la recommande.

Mieux inspirés avons-nous été en obtenant l'entrée de la maison d'un magistrat municipal, où deux aimables demoiselles, parlant très-bien le français, nous ont montré un portrait de famille, beau vieillard à barbe blanche. Albert Durer le peignit en 1527. Et, soit impression du moment, soit plaisir de la découverte, il nous a paru que rien de plus beau n'avait été fait depuis lors. Nous parlons de découverte, car il ne faut pas croire que les Albert Durer courent les rues de Nuremberg. Un amateur de la ville qui consentait non sans peine à ne pas contester l'origine officielle du beau portrait, nous assurait qu'il n'en connaissait pas un seul véritable dans toute la ville et même au musée. «Où sont donc les Albrecht Durer? — Ils sont très rares partout.

Digitized by Google

ils sont à Vienne, en Angleterre, chez vous. — Mais les quatre Evangélistes que nous avons admirés au Musée ? — Apocryphes. — Mais Charlemagne, Sigismond ? — Faux. — Mais son propre portrait, cette belle tête, pâle et mélancolique, aux longs cheveux frisés en mille petits anneaux ? — Copie. On a fait croire aux bons Nurembergeois qu'il ne s'agissait que d'en prendre copie pour la capitale ; c'est l'original qu'on leur a pris et la copie qu'on leur a laissée. —Mais au moins, les fresques de la grande salle de l'hôtel-de-ville, elles sont bien du grand maître ? — Je ne dis pas non. Allez-y voir. »

La salle de l'hôtel-de-ville renommée par les fresques d'Albrecht Durer a du être magnifique en son temps.

Tous ses murs sont encore ornés du travail du grand maître. Mais que entourage, Dieu de justice ! Et quelles mains barbares ont passé par là : chaises, bancs, pupitres ; l'ancienne salle de la diète est aujourd'hui une mauvaise salle de concert. Une grande roue indique qu'elle est aussi consacrée à l'estimable spéculation des tirages à la loterie. Le panneau le mieux conservé est une longue allégorie de l'innocence condamnée. La haine et la calomnie la traînent devant le juge ; la colère, l'ignorance, la cupidité soufflent au juge la sentence. Plus loin, c'est un supplice ; et, ce que nous ne croyons que pour l'avoir vu, l'instrument du supplice, attribué au pinceau d'un élève de Durer, n'est ni plus ni moins, trait pour trait, que l'instrument terrible dont Guillotin, jésuite, médecin et membre de l'assemblée constituante, le doux et bon Guillotin (voir son éloge funèbre par M. Bourru, son ami, Paris 1814) n'aurait été que le plagiaire, ou tout au plus l'importateur.

Un autre panneau de la salle représente un grand triomphe dans le goût des peintures de Versailles. Le héros est conduit par la raison, la justice. Le tout entremêlé de génies ailés, dont on ne peut malheureusement admirer que des lambeaux, traversés qu'ils sont de la tête aux pieds par d'horribles tringles de fer où pendent de sales quinquets de fer blanc. Le portrait en pied du roi Louis, qu'on retrouve partout en Bavière, occupe le fond de la salle et masque l'inscription : *salus populi suprema lex esto.*

Une autre inscription tout-à-fait intéressante pour nous se fait lire en latin à l'un des endroits les plus apparants de la salle. En voici la traduction :

Le sénat et le peuple de Nuremberg en l'honneur et à la mémoire éternelle des très-illustres ducs de Brabant et comtes de Flandre, pour l'exemption d'impôt, grâcieusement accordée par leur libéralité aux citoyens de Nuremberg.

On voit qu'en ce temps le magistrat de Nuremberg savait faire les choses. Ne serait-ce pas trop lui demander aujourd'hui que de le prier humblement de débarrasser les fresques de Durer de leur triste entourage, et de livrer à une réparation habile les indignes outrages qu'elles ont reçus moins du

Digitized by Google

temps que des hommes. Le nom du bourgmestre qui ferait cela, irait sans aucun doute grossir la série des portraits qui ornent le salon moderne de la réunion du conseil de ville, et qui représentent les bienfaiteurs de Nuremberg, dont le premier remonte à 1228 et dont le dernier s'arrête à 1774.

Albrecht Durer n'est pas le seul grand artiste de Nuremberg. Avez-vous entendu parler d'un certain Kraft et d'un certain Visscher ou Fisscher ! Non pas Kraft, le graveur à l'eau forte, de Bruxelles ; non pas Visscher, le poëte hollandais ; ni Fisscher, le célèbre architecte de Vienne ; mais Adam Kraft et Pierre Fisscher. Si vous ne les connaissez pas, de grandes et délicieuses surprises vous attendent à Nuremberg.

Adam Kraft a taillé la pierre, Pierre Fisscher a fondu le bronze. Ils sont tous deux de l'époque de Durer. Ce que nous avons le plus admiré de Kraft, à Nuremberg, c'est ce qu'on appelle le tabernacle de l'église St-Laurent. Imaginez une tourelle haute comme l'église, toute légère et percée à jour, chargée d'ornements et de statues comme un arbre de fleurs et de fruits, souple et vivace comme une belle plante qui s'attacherait en montant au mur de l'église et dont la tête, au lieu de se briser en touchant au sommet, se recourberait naturellement sur elle-même, figurant la crosse d'un évêque.

La Belgique, si riche en monuments, en possède un, peu connu quoique précieux, dans le goût du tabernacle de Saint Laurent. On le voit dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église de Saint-Léonard, appartenant à la petite et très-ancienne ville de Léau. Il a été reproduit par la gravure dans la belle collection de Hague, l'habile artiste Tournaisien, établi aujourd'hui à la cour d'Angleterre. Le tabernacle a 100 pieds de haut ; c'est une tourelle divisée en dix étages, composés chacun de trois niches toutes remplies de scènes tirées du nouveau testament.

Le tombeau de St.-Sébald, par Pierre Fisscher, se voit dans l'église de ce nom. A défaut du tombeau même, nous voudrions pouvoir mettre sous les yeux du lecteur le dessin que nous en avons rapporté. Jamais bronze ne s'est transformé en plus charmante architecture, en plus vigoureuses et naïves figures. Tout le monument est assis sur des escargots qu'on retrouve partout à Nuremberg. Les colonnes reposent sur des figurines d'un demi pied, taillées en colosses; plus haut, ce sont de petits enfants jouant avec des insectes et avec des chiens. Les détails sont infinis, mais tous se détachent hardiment, et chaque détail est un petit chef-d'œuvre. Le bloc sur lequel porte la chasse du Saint est surtout remarquable par les bas-reliefs. C'est dans une niche de côté que le simple et sublime fondeur a placé son portrait. Barbe de sapeur, bonnet de cuir, tablier de cuir, visage large et osseux : un franc et noble artisan. Adam Kraft, dont on a le portrait, a une figure du même caractère, mais avec une nuance plus mélancolique.

Digitized by Google

En parcourant le cimetière de Nuremberg, nous avons rencontré une pierre avec cette inscription en allemand :

A la mémoire de Pierre Fischer, le magistrat de sa ville natale, 1850.

Comme Durer, il n'a donc attendu que trois siècles.

M. Kampe est un amateur bien obligeant et un conteur fort agréable. Il a une librairie très-bien assortie et une collection de tableaux fort curieuse. Mais ne vous présentez pas chez lui le dimanche. Il vous repousserait très-durement. Pressés de voir son cabinet, nous invoquions et notre prochain départ et notre qualité de Belges. « J'en suis bien fâché, Messieurs, mais je n'ai pas l'habitude de m'occuper le dimanche. Vous autres Belges, vous n'y tenez pas, ajouta-t-il d'un ton à faire croire qu'il parlait à des hérétiques, moi je tiens au dimanche. » Force nous fut de battre en retraite, tout en protestant de notre orthodoxie ; notre départ fut donc remis d'un jour ; et, certes, nous n'en éprouvâmes pas de regrets ; car nous eûmes chez M. Kampe une des surprises les plus agréables de notre voyage. Après nous avoir mis sous les yeux une lettre authographe d'Albert Durer, des gravures au trait du même : « Maintenant, nous dit-il, attention. » Et, d'un endroit caché de son cabinet, il nous tira comme un trésor (véritable trésor en effet) deux portraits devant lesquels nous demeurâmes en extase. Notre Quentin Metsys en personne, peint par lui-même, et sa femme, vous savez cette charmante créature qui fit d'un serrurier un Apelle. Sa femme était là aussi. Non pas de la plus tendre jeunesse, mais d'un minois encore des plus agréables; visage ouvert, yeux à fleur de tête, taille ferme et rondelette. Son mari, c'est bien l'artiste tel que nous aimons à le rêver. Visage fier, mélancolique et bon. Il a revêtu sa tête d'un turban rouge. Ces deux portraits sont vivants et parlants ; et M. Kampe est en mesure de prouver leur authenticité. Quelques milliers de francs, avec quelque marque de faveur pour appoint, en assureraient la possession à la Belgique. Quelle fête pour Anvers que le jour de l'entrée de Quentin Metsys et de sa femme dans le Musée, dont il fait, avec Rubens et Vandyck, la richesse et la gloire ! Puisse ce vœu être entendu du gouvernement ou de quelque homme généreux, qui joindrait à l'amour des arts le moyen de les protéger !

Le château qui domine la ville de Nuremberg est remarquable par son antiquité. Le roi Louis, qui le visite quelquefois, en a fait restaurer avec un grand soin la chapelle qui date du 10e siècle. On montre dans la cour du château un tilleul planté par l'impératrice et sainte Cunégonde, morte en 1040 Les noms des princes qui l'ont habité, depuis Henri III (1035) jusqu'au roi Louis (1833), font l'objet d'une inscription curieuse. Le château renferme des richesses artistiques, de beaux bas-reliefs en marbre, des Holbein, des Cranach. Un portrait de la femme de ce dernier mériterait une description toute

Digitized by Google

particulière, si le chaste époux ne l'avait couverte pour tout appareil d'un voile un peu trop transparent.

N'oublions pas les portraits de Gustave Adolphe et de Wallerstein, ces deux grandes figures de la guerre de trente ans. Nuremberg fut témoin de la défaite du héros suédois, dont la statue en bronze s'élève aussi dans la cour du château.

La statue de Gustave n'est pas le seul souvenir artistique qu'il ait laissé dans le pays. Nous avons trouvé un beau portrait en bronze, représentant le profil énergique du héros, dans un lieu où nous ne l'aurions pas cherché. C'était la foire et la fête de Furth, ville industrielle, voisine de Nuremberg, peuplée de 12,000 âmes, dont un tiers au moins de juifs qui y tiennent le haut du pavé. Tous les cabarets et guinguettes regorgeaient de monde. La clarinette appelait de toutes parts, de ses sons aigus et joyeux, les passants à la danse. Nous suivîmes le torrent. Attablés devant un pot de bière, nous nous mêlâmes par la pensée à la danse animée, espèce de polka, exécutée par de jeunes garçons et de belles jeunes filles, avec un sentiment de la mesure, une désinvolture et une énergie toute méridionale. En se levant pour atteindre à la hauteur de la lumière d'une chandelle plantée sur un chandelier gigantesque, l'un de nous aperçut incrusté dans la muraille un large médaillon de bronze, reproduisant dans des proportions plus fortes que nature un profil singulièrement noble et fier. Ce n'était rien de moins que le portrait de Gustave-Adolphe, que lui-même avait laissé dans cette maison après y avoir logé et qui y avait été fidèlement conservé jusqu'aujourd'hui.

Furth est de deux petites lieues distant de Nuremberg, dont il est devenu le faubourg, grâce à un chemin de fer, le premier construit en Allemagne. Ce rail-way en miniature est desservi par deux locomotives ; c'est un mouvement de va-et-vient perpétuel. Une seule et même machine suffit pour l'aller et le retour ; quand il y a beaucoup de monde, on attèle tout le matériel, c'est-à-dire les deux locomotives, qui sont d'une force de beaucoup inférieure aux nôtres. Quand le nombre des voyageurs ne remplit pas plus de quatre ou cinq voitures, un cheval suffit. Il traîne, à lui seul, avec la plus grande facilité un convoi de cent personnes. Nous étions, à notre départ de Nuremberg, quatre dans une diligence des *messageries royales*, côtoyant le chemin de fer. Un convoi de cinq voitures, conduit ainsi par un seul cheval, passa près de nous et nous eût bientôt distancés avec une rapidité double de la nôtre. Les actionnaires du rail-way font d'excellentes affaires. Ils ont, nous a-t-on dit, 17 pour cent de revenu net de leur capital. Le système réduit des chemins va être appliqué chez nous sur la ligne concédée de St-Nicolas. Ce sera le point de départ de ce qu'on pourra appeler les rails-ways de seconde classe, sinon les rails-ways vicinaux. L'administration des lignes nationales y pourra

Digitized by Google

trouver sans doute des leçons d'économie et de sage et productive exploitation. On peut remarquer, non sans quelque satisfaction d'amour-propre, que le rail-way belge a donné le ton à tous les autres. Mais il ne faut pas qu'on s'endorme en Belgique. Notre administration, pour être la plus ancienne du continent, ne doit pas aspirer à en devenir la plus vieille. Il importe qu'elle soit à l'affût de tous les procédés économiques, de tous ceux qui ajoutent à la sécurité, à la rapidité, à la commodité, de tous les perfectionnements, en un mot, que l'expérience fait chaque jour sur ce beau réseau allemand qui embrasse déjà un si grand espace, relie tant de pays, marie tant de populations.

Les employés des bureaux, les distributeurs de billets, sont en général beaucoup moins nombreux en Allemagne que chez nous. Il en est de même des gardes-routes. Il est vrai que les abords de la voie sont presque partout garnis d'une haie et d'un treillis. En Belgique, c'est avec des hommes que l'on palissade la route. C'est plus sûr, mais plus coûteux. Les voitures allemandes sont a peu près du même modèle que les nôtres. Il en est toutefois, sur la route de Munich à Augsbourg qui peuvent contenir de 50 à 60 personnes. Les places, eu égard à la catégorie des voitures, y sont meilleures. Les bancs des voitures de 2me classe ont des dossiers et sont mieux rembourrés que chez nous; ceux même des waggons le sont aussi.

Dans la session de 1843, il a été présenté un projet de loi pour la construction d'un chemin de fer de Hof à Lindau, qui traverserait, par conséquent, la Bavière du Nord au Sud dans sa plus grande largeur. Les dépenses étaient évaluées à 50,500,000 fl. et devaient être couvertes par des emprunts successifs, garantis par le fonds de l'amortissement et par les recettes nettes du chemin de fer.

Les différentes lignes du chemin de fer du royaume présenteront alors une longueur totale de 149 lieues.

La commission chargée du rapport sur le projet de loi a prié le roi de vouloir bien faire examiner s'il ne serait pas possible, au moyen d'une convention passée avec le gouvernement Wurtembourgeois, de réunir en une seule ligne les deux lignes parallèles qui vont, l'une d'Augsbourg à Lindau, l'autre d'Ulm à Friedrichshafen.

Ces deux lignes feraient, en effet, un double emploi de la même manière que la double ligne française et badoise qui va de Kehl et de Strasbourg sur Bâle.

Au point de vue de l'économie générale, c'est un grand inconvénient que l'indépendance anarchique qui aura présidé en Europe à la direction des chemins de fer considérés dans leur ensemble. Au lieu de subordonner leur tracé à l'intérêt général, chaque état a, d'abord, subordonné les lignes qui le traversaient à ses convenances particulières. Il est à regretter que les diverses

Digitized by Google

nations qui devaient se relier par des chemins de fer n'aient pu convenir d'un tracé commun. L'intérêt était immense et bien digne que la diplomatie européenne s'en saisît. On a provoqué des congrès pour moins que cela.

Si la construction n'a pu être combinée d'après un vaste plan d'ensemble, ne pourrait-on pas du moins faire de l'exploitation l'objet de grandes conférences périodiques, où seraient appelés les directeurs des principales lignes des divers États. Là on se communiquerait tous les faits essentiels de l'exploitation, les perfectionnements introduits, les expériences à faire, les essais heureux ou malheureux, l'économie des procédés, etc. Les progrès ou les fautes des uns profiteraient aux autres; il y aurait dans ce contact des sommités pratiques, dans l'échange de leurs idées, d'utiles enseignements, d'avantageux résultats à recueillir. Les inventeurs y apporteraient leurs découvertes. Les divers plénipotentiaires délégués à ce congrès s'engageraient à entretenir entre eux, dans l'intervalle des sessions, des relations suivies; les tarifs, réglements, comptes-rendus seraient réciproquement transmis. L'administration de chaque pays serait mise ainsi en possession de documents précieux, qui formeraient un foyer constamment entretenu par la science et l'expérience. Que la Belgique prenne l'initiative, que Bruxelles soit le siége du premier congrès des chemins de fer, qu'on y convoque l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, l'Italie, la Hollande, la France, l'Angleterre, les États-Unis. Qui sait si ce ne serait pas là le point de départ de grands actes pacifiques à poser, de grandes gloires à recueillir en commun ?

Le roi de Bavière est parent par alliance du roi Léopold, il a épousé une princesse de Saxe-Altenbourg. C'est une princesse protestante qui s'est unie à un roi catholique, le contraire de ce qui s'est fait chez nous. Le roi Louis a à peu près l'âge et la taille du roi Léopold. Comme S. M. Belge, il a un goût prononcé pour les voyages. Il aime passionnément les arts. Assis au balcon du théâtre à côté d'un officier bavarois, nous lui demandions si le roi y venait souvent. « Rarement, nous répondit-il, et quand il y vient, c'est pour dormir. » A cette réponse, nous soupçonnâmes que l'avancement de notre interlocuteur se faisait attendre un peu trop longtems à son gré. Mais nous apprîmes depuis que S. M. est atteinte d'une grave surdité. C'est la raison qui fait que, dans la conversation, le roi élève singulièrement la voix.

En matière d'art comme en administration, le roi ne passe pas pour aimer la contradiction. Cornélius ne faisait pas plier facilement ses conceptions à celles du monarque, il est tombé dans la disgrâce. L'architecte de Klenze est aujourd'hui dans le même cas. Il paraît que la défaveur qui frappe depuis peu ce dernier et qu'il partage avec l'ingénieur Pechman, se rattache à la construction du canal de jonction du Danube au Rhin, qui n'a pas complètement réussi dans toutes ses parties, notamment entre Nuremberg et Kelheim, où

Digitized by Google

l'eau n'est, dit-on, pas assez abondante. Cornélius a été remplacé, comme directeur de l'académie, par l'architecte Gaertner, qui paraît se soumettre avec plus de complaisance aux vues artistiques du roi.

En l'absence de la liberté de la presse, le commérage triomphe à Munich, et les anecdotes sur les personnages politiques n'y font pas faute. Le roi et la famille royale n'échappent pas à cette juridiction de l'opinion publique, d'autant plus sévère qu'elle n'est pas contrôlée, que ses jugements ne sont pas contradictoires et qu'ils sont rendus à huis-clos. Le roi du reste, par certaines excentricités d'actes et de langage, a parfois semblé prendre soin lui-même d'alimenter les cancans de sa capitale. Et de son côté, il ne ménage pas toujours ses sujets dans ses propos.

On nous racontait qu'un jour la famille royale assistait à une fête musicale sur laquelle le soleil dardait ses rayons les plus ardents. Avisant tout à coup le savant professeur N. que la nature a trop généreusement traité dans certain trait du visage: « Vous êtes heureux, vous, M. N., s'écria le roi; à l'ombre de votre nez, vous pouvez braver le soleil. »

Un autre jour, à la promenade des arcades, il rencontra au milieu de la foule une jeune et jolie danseuse que l'Amour venait de brouiller momentanément avec Terpsichore. La voyant dans un état si peu compatible avec son emploi, il poussa droit à elle, et, dans les termes les plus cavaliers, lui adressa une interpellation à bout pourtant pour savoir le nom du coupable. La réponse ne venant pas, S. M. s'en chargea elle-même en faisant l'allusion la plus directe à celui des membres du corps diplomatique que son caractère sacré semblait devoir mettre le plus à l'abri de pareils soupçons.

Tout le monde en Bavière ne partage pas sans réserve l'enthousiasme des étrangers pour les monuments de tout genre que le roi sème dans sa capitale. On se plaint dans les provinces d'être sacrifié à Munich; et le roi n'obtient pas sans effort de la part des chambres la disposition des fonds qu'il applique à la satisfaction de ses goûts dispendieux. On lui reproche de se passer quelque fois de l'assentiment des chambres, de détourner d'autres branches d'administration des fonds votés avec une destination spéciale, et de ne pas faire servir à l'allègement des impôts les économies que le gouvernement opère sur les budgets.

Aux termes de la constitution, les États-généraux de la Bavière sont convoqués au moins tous les trois ans, et les impôts sont votés chaque fois pour six années.

La chambre des députés est composée de 115 membres, dont 14 appartiennent à la classe des propriétaires nobles et ayant droit de justice, 14 au clergé (9 pour les catholiques, 5 pour protestants), 28 aux villes et bourgs, 56 à la classe des propriétaires fonciers qui n'ont pas de justice seigneuriale, trois enfin sont nommés par les trois universités.

Digitized by Google

Le sénat ou chambre des pairs se compose des princes majeurs de la famille royale; des dignitaires et officiers de la couronne ; des deux archevêques : des chefs des anciennes familles de princes et comtes figurant autrefois parmi les Etats de l'empire germanique; d'un évêque nommé par le roi; du président du consistoire général protestant ; et enfin des personnes que le roi, soit à cause de leur naissance ou de leur fortune, soit en considération des services distingués qu'elles auraient rendus à l'Etat, nomme spécialement membres du Sénat, avec hérédité ou leur vie durant. Le nombre des sénateurs viagers ne peut dépasser celui des sénateurs héréditaires.

Dans une des dernières sessions, un conflit s'est élevé au sujet de l'irrégularité des dépenses entre les chambres et le gouvernement. Celui-ci avait fait, depuis la dernière session, des économies qui s'élevaient, dit-on, à plus de 20 millions de florins (le florin de Bavière vaut 2 fr. 1 2). Ces économies provenaient de deux causes : les impôts avaient rapporté au-delà des évaluations ; des fonds alloués pour certaines dépenses étaient demeurés sans emploi. Les chambres se plaignirent qu'on n'eût pas exécuté les travaux publics consentis par elles et qu'on eût à dessin évalué trop bas le montant des recettes. Elles demandèrent, en conséquence, que les sommes votées reçussent leur destination, et que le surplus fût appliqué au dégrèvement des budgets postérieurs.

De son côté, le gouvernement soutenait que les exercices étaient indépendants les uns des autres ; qu'un budget une fois clos, il n'avait pas à rendre compte des économies opérées sur cet exercice, lesquelles demeuraient à la libre disposition du roi, en dehors des chambres.

Ce système ne trouva pas faveur auprès de la chambre des députés.

Sur plus de cent membres présents, on n'en vit que quartorze se prononcer pour le gouvernement.

Il ne fut pas plus heureux au sénat. Six voix seulement y firent acte d'adhésion. Le prince royal, le prince Charles et le duc Maximilien de Bavière étaient parmi les opposants.

L'opposition du sénat était conduite par l'ancien ministre de l'intérieur, le prince de Wallerstein, l'un des personnages les plus considérables du royaume, et qui marche, dans l'ordre aristocratique, immédiatement après les membres de la famille royale.

Le prince de Wallerstein, long temps l'ami du roi, fut remplacé comme ministre de l'intérieur et supplanté dans les bonnes grâces de S. M. par M. d'Abel, qui brillait comme orateur à la chambre des députés, où il se faisait remarquer par des opinions très-libérales. Nommé commissaire du gouvernement en Grèce, il avait lutté contre le comte d'Armansberg ; et, de retour en Bavière, on le vit, peu fidèle à ses antécédents, chercher son appui

Digitized by Google

auprès d'un parti politico-religieux, qui a commencé à se montrer ouvertement à l'occasion des différends du gouvernement prussien avec le haut clergé catholique.

Le prince de Wallerstein devint un adversaire d'autant plus gênant pour M. d'Abel qu'à sa haute position sociale il joint beaucoup de talent et même d'éloquence. D'un autre côté, M. d'Abel ne négligeait aucune occasion de perdre son adversaire, et il ne paraît pas qu'il se soit toujours montré très-scrupuleux sur le choix des moyens.

On croit qu'il avait trouvé dans les archives de son prédécesseur la preuve que, pour arriver à la connaissance de certaines menées démagogiques, il avait fait usage d'un espion, choisi dans un rang distingué de la société, et que, par son entremise, il s'était procuré des papiers à prix d'argent.

Dans la séance du 9 avril 1840, M. d'Abel avait dit à la chambre des députés, en s'adressant à ses principaux adversaires, qu'ils pouvaient se retirer chez eux sans crainte, qu'ils ne seraient pas inquiétés pour leur attitude parlementaire, et qu'il n'imiterait pas en ceci « la conduite infâme d'un homme » qu'il n'avait pas besoin de nommer. »

Ces paroles avaient fait une vive sensation. Le prince de Wallerstein écrivit à M. d'Abel pour lui demander s'il l'avait eu en vue ; et, au début de la séance du 10, qui devait être, pour les deux chambres, la dernière de la session, un membre demanda des explications au ministre de l'intérieur.

Celui-ci n'hésita pas à soutenir son accusation, et il le fit dans ces termes étranges. « Il n'existe heureusement, s'écria-t-il, dans toute la Bavière qu'un » seul individu qui soit tombé assez bas, pour être capable d'actions aussi » infâmes, je crois inutile de prononcer son nom dans cette enceinte où il ne » se trouve que des hommes d'honneur. »

Ce langage fut aussitôt rapporté à la chambre des pairs qui, séance tenante, adressa au roi un *conclusum* exprimant toute l'indignation de cette chambre contre les paroles sorties de la bouche d'un ministre pour flétrir un de ses membres, et qui demandait une réparation. Ce *conclusum* fut adopté à l'unanimité, y compris trois des collègues de M. d'Abel, le prince royal, le prince Charles et le duc Maximilien.

Le prince royal, après quelque hésitation, se chargea même de remettre au roi, son père, le *conclusum* de la chambre.

Le prince de Wallerstein adressa à M. d'Abel un cartel, qui fut accepté. Le duel eut lieu, le 11 avril, à deux heures, dans le parc Anglais et sur un terrain appartenant au roi. Le témoin du prince de Wallerstein était le général de Gumpelberg, ministre de la guerre ; et celui de M. d'Abel le comte de Rechberg, sénateur et président de la première cour de justice.

Le prince de Wallerstein tira le premier, et manqua son adversaire. M.

Digitized by Google

d'Abel tira aussi sans résultat. Les témoins déclarèrent que l'honneur était satisfait et qu'il devait y avoir réconciliation. Le prince voulut une rétractation, et M. d'Abel déclara qu'il ne le croyait ni *coupable* ni *capable* d'une infamie; toutefois, il contesta ensuite les termes du désaveu. Le même jour, le prince de Wallerstein dîna chez le prince royal.

Le roi soutenait M. d'Abel, et le désaccord de la famille royale ajoutait encore au mauvais effet de cette bizarre aventure.

Dans la dernière session des chambres, l'irrégularité des actes financiers du gouvernement a de nouveau encouru de graves reproches. Il s'agissait du canal de jonction du Danube au Rhin. Cette fois encore on avait commencé les travaux avant d'avoir obtenu les fonds nécessaires de la législature. C'est ce qui était arrivé pour la Glyptothèque. Exécuter d'abord, puis proposer la dépense, quand l'ouvrage est fait, c'est un moyen assuré de multiplier les travaux. Mais c'est d'une irrégularité dont s'accommode assez mal le régime parlementaire. La tolérance des chambres paraissant épuisée, on s'est formellement engagé dans la dernière session à suivre à l'avenir une marche plus constitutionnelle. Quant aux épargnes ou économies, il a été également convenu qu'il n'en serait plus disposé désormais que de l'assentiment des chambres. Cette précaution a paru d'autant plus nécessaire, que, s'il faut en croire les on dit, il paraîtrait que les sommes épargnées ne passent pas toutes en travaux publics. On prétend que la Grèce en a reçu une partie; on a même été jusqu'à accuser le gouvernement d'avoir consacré des fonds au soutien de la cause de Don Carlos. Sous un régime de publicité et de contrôle réel, de pareilles accusations ne pourraient se produire sans être à l'instant démenties, pour peu qu'elles manquassent de fondement.

Les dépenses nécessitées par les travaux publics ont nécessairement obligé le gouvernement Bavarois à introduire de grandes économies dans d'autres branches de service public. C'est ainsi qu'il a successivement supprimé ses agents diplomatiques en Suède, en Hanovre, à Lahaye, à Naples; et sans doute il n'en aura pas davantage chez nous. On s'est souvent plaint des retranchements opérés sur le budget de l'armée. « Les édifices militaires, disait un des rapporteurs du budget dans la session 1842-1843, partagent le sort des autres édifices de l'état, en ce sens que depuis 20 ans, on n'y emploie plus les sommes nécessaires à leur entretien, et qu'on les a réduits à un état tel qu'on ne peut plus les réparer avec les fonds alloués pour cet objet. »

Le traitement des officiers est très-faible; il est vrai que les vivres sont à fort bon compte en Bavière. Des élévations de traitement ont été plusieurs fois réclamées dans les chambres. Le budget de la guerre ne s'élève qu'à 7,300,000 florins. L'effectif normal de l'armée Bavaroise est de 37,300 hommes. Le chiffre du budget suppose un effectif présent sous les armes de

Digitized by Google

21,800 hommes. C'est à l'aide d'un très-grand nombre de congés temporaire que l'on parvient à resserrer les dépenses dans ces limites étroites. Malgré l'appui que la Bavière trouverait en cas de guerre dans les forces réunies de la Confédération Germanique, la chambre des députés demande *une organisation de l'armée en rapport avec la constitution du pays*. Elle réclame une organisation convenable de la réserve et de la landwehr. « La position politique aussi bien que la situation géographique de la Bavière, la nature très-défavorable d'une partie de ses frontières, exigent, dit le rapporteur du budget de la guerre, qu'on fasse particulièrement attention à ses forces militaires. Le nombre de ses forteresses est peu en harmonie avec celui des troupes dont elle peut disposer. Elles absorberaient de telles forces, qu'avec l'organisation actuelle de l'armée, il ne resterait plus de quoi pouvoir entrer en campagne. »

On pourrait croire ces réflexions du rapporteur du budget bavarois empruntées à quelqu'un des rares orateurs belges qui prennent en main la cause de la défense militaire du pays.

Le but politique du parti dont le ministre d'Abel passe pour être le chef, paraît être de donner une influence extérieure au gouvernement bavarois, qui se poserait ainsi comme protecteur de l'Allemagne catholique. C'est sous le patronage de ce parti que sont rédigés plusieurs journaux, contre lesquels les ministres des États protestants ont souvent réclamé. Et c'est dans le même esprit qu'a été fondée, il y a peu d'années, la revue intitulée: *Feuilles historiques et politiques pour l'Allemagne catholique*. Ce journal a pour directeurs deux professeurs, de l'université de Munich; l'un est M. G. Phillips, professeur de la faculté de droit; l'autre le vieux et redoutable lutteur M. Goerres, qui appartient à la faculté de philosophie.

M. Phillips était professeur à l'université de Berlin, quand, cédant au mouvement de réaction en faveur du catholicisme, dans lequel furent entraînés des artistes, des savants, des hommes d'état et jusqu'à une sœur du roi de Prusse lui-même, il abandonna le protestantisme pour Rome. Frappé de disgrâce à cette occasion, il trouva protection auprès du roi Louis, qui semble prendre à tâche de recueillir chez lui les victimes de ce qu'on appelle à Munich l'intolérance du gouvernement prussien.

M. Goerres est un autre réfugié de la Prusse. C'est aujourd'hui le chef le plus considérable et le plus énergique de la phalange des écrivains catholiques. Il fit d'abord ses premières armes dans le *Mercure du Rhin*, où il fit entendre de généreux accents en faveur de la liberté de l'Allemagne. A l'époque du congrès de Vienne, il publia deux ouvrages : *l'Europe et la Révolution*, *l'Allemagne et la Révolution*, dans lesquels il s'éleva contre les arrangements territoriaux de la diplomatie. Né dans les provinces rhénanes, il protesta contre

Digitized by Google

l'union des populations catholiques avec des populations protestantes sous un sceptre protestant. L'ordre vint de l'arrêter. Goerres, averti à temps, se retira à Strasbourg, puis en Suisse et fut appelé de là à Munich par le roi actuel.

Les écrivains catholiques reprochent au gouvernement Prussien son intolérance vis-à-vis de leurs co-religionnaires, et ils plaident en même temps la cause des Luthériens, rebelles à l'*union évangélique*.

L'idée de fondre les deux grandes fractions de la religion protestante en une seule communion est entrée depuis longtemps dans les vues politiques du gouvernement prussien. Commencée au siècle dernier, cette entreprise fut continuée avec un grand zèle par le feu roi.

On se rappelle comment, en 1817, le gouvernement prussien invita administrativement les deux confessions Luthérienne et Calviniste, à se fondre en une seule sous le nom *d'église évangélique*. On n'a pas oublié ce jour mémorable où le roi et toute la cour donnèrent une éclatante adhésion à la nouvelle église en communiant publiquement, suivant une espèce de rite mixte, emprunté à l'une et à l'autre communions.

Les années suivantes, on s'occupa dans divers synodes de formuler la nouvelle lithurgie et les dogmes définitifs de l'église reconstituée. Presque toute l'Allemagne protestante se mit au ton de la prusse, et les persécutions ne furent pas épargnées aux Luthériens récalcitrants.

La politique du gouvernement prussien a le mérite d'être claire et saisissable. Par l'union douanière, elle marche à la suprématie matérielle ; par l'union évangélique, elle marche à la suprématie intellectuelle. Cela fait, elle aura bien décidément la haute main sur l'Allemagne.

Si la Bavière catholique est entrée sans résistance dans la confédération commerciale, dont elle avait en quelque sorte posé les bases, elle serait beaucoup moins disposée à accepter la suprématie religieuse de la Prusse. De là les luttes de la presse, qui ont remplacé les combats qu'elle a livrés autrefois pour repousser l'invasion des idées protestantes à la suite des armées du Nord.

Le parti qui combat les tendances du gouvernement prussien ne montre pas beaucoup plus de sympathie pour le gouvernement français, dont le professeur Goerres est depuis longtemps un ardent adversaire, en quoi il réflète fidèlement les sentiments intimes du gouvernement du roi Louis.

La *Gazette d'Augsbourg* du 2 août 1840 contenait un article intitulé : *La France au commencement de* 1840.

Cet article présentait la France comme livrée à un état de perturbation et de désordre qui la menaçait d'une dissolution complète, dont la mort du roi serait le signal. Le prince Linowski, sujet autrichien, que Don Carlos

Digitized by Google

avait revêtu en Espagne du grade de général et qui a été décoré, il y a peu de tems à Bruxelles, passait pour être l'auteur de cet article. Il se trouvait depuis deux mois à Munich où il recevait un fort bon accueil du parti légitimiste qui y est très-nombreux.

En pleine chambre, pour répondre à des reproches sur la sévérité de la censure, M. d'Abel déclara avoir ordonné lui-même la publication de cet article que la censure n'osait admettre; et, à cette occasion, il se répandit en éloges sur l'auteur et sur son œuvre. Le ministre de France, M. de Bourgoing, fit de vives représentations. Le ministre des affaires étrangères, M. de Gise, désavoua le langage de son collègue.

L'opposition parlementaire reproche au gouvernement du roi Louis de laisser se multiplier les couvents et d'avoir une disposition marquée à revenir à certaines institutions du passé. Dans la session de 1840, une motion parlementaire a été adoptée pour prier le roi de s'opposer à l'extension des couvents. En 1843, un arrêté qui prescrivait aux soldats, quelle que fût leur croyance, de s'agenouiller devant le Saint-Sacrement, donna lieu à de vives réclamations. Trente-six députés protestants firent la proposition de voter une adresse au roi pour demander l'abrogation de cette mesure, contre laquelle, dès le principe, le consistoire évangélique s'était élevé avec violence. La motion fut vivement combattue par le ministère. L'arrêté, suivant lui, n'avait rien de contraire à la liberté de conscience ou des cultes. Le soldat sous les armes, disait-il, est au service du roi; et le soldat catholique qui, en refusant de s'agenouiller, méconnaîtrait le commandement de son chef serait puni tout aussi bien que le soldat protestant. Cette argumentation ne parut point très concluante. La forme primitive de la motion des trente-six fut modifiée, et la chambre pria le roi de vouloir bien, sinon retirer l'arrêté, du moins prendre telle mesure qu'il jugerait plus convenable pour dissiper les craintes de ses sujets protestants. Ces débats excitèrent une assez vive émotion en Allemagne.

Depuis leur expulsion de la Bavière les jésuites n'y ont point reparu, au moins sous leur véritable nom. Le roi ne semble pas les affectionner. Inaugurant il y a quelques années un couvent de bénédictins à Augsbourg, il leur disait: « Je vous protège vous, vous êtes nationaux; vous n'êtes pas d'origine étrangère; vous n'obéissez pas à un commandement étranger. »

Le clergé bavarois est en général très-tolérant. Les refus de sépulture sont extrêmement rares, même dans le cas de duel ou de suicide. Le clergé considère que plus la faute est grave devant Dieu, plus le pécheur a besoin des prières de l'église. Tel est d'ordinaire le texte d'une courte prédication sur le corps du défunt. En 1841, la motion faite dans la chambre

Digitized by Google

contre l'extension du nombre des couvents fut appuyée par plusieurs ecclésiastiques. Il en fut de même de la motion relative à l'ordre donné aux soldats protestants de s'agenouiller au passage de la procession. Le maigre n'est imposé qu'un jour par semaine. Ainsi qu'en Espagne, l'église autorise l'usage de la viande le samedi.

Quelle que soit l'influence de l'opinion catholique en Bavière, le clergé y est dans la dépendance du pouvoir civil. Le roi nomme les évêques, les chanoines et les curés. Les évêques n'ont pas de petits séminaires. Les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique, doivent faire leurs études de philosophie et de théologie à l'université. Ils passent ensuite une année au séminaire épiscopal. L'université d'Erlangen est particulièrement destinée aux ecclésiastiques protestants.

Les écoles, que tout bavarois est rigoureusement obligé de fréquenter, sont soumises à trois degrés d'inspection. L'inspecteur local et l'inspecteur de district, sont des ecclésiastiques; l'inspecteur provincial est indifféremment prêtre ou laïque. Mais tous les trois sont nommés par le roi et ne correspondent dans leurs fonctions qu'avec l'administration civile. Pour marquer davantage encore leur subordination à l'autorité temporelle, ce n'est pas dans le costume ordinaire des prêtres, mais avec un uniforme particulier qui leur est imposé, qu'ils exercent leurs fonctions d'inspecteur.

L'autorité des évêques, subordonnée ainsi à celle du gouvernement, rencontre d'autres limites dans le clergé inférieur qui jouit à son égard d'une position beaucoup plus indépendante que ne l'est celle du bas clergé belge ou français. On ne connaît pas en Bavière la classe des curés révocables ou desservants, introduite en France et chez nous, depuis le concordat de 1802. Les curés des campagnes aussi bien que ceux des villes, sont inamovibles, comme l'étaient jadis les nôtres. Seulement, le curé peut-être remplacé par un prêtre, qui prend le titre de *provisor* et qui ne reçoit qu'une indemnité journalière, le curé remplacé continuant de jouir de son traitement et de tous les avantages attachés à la cure. Les délits canoniques ne sont pas jugés par l'évêque seul, sans forme de procédure et sans que l'accusé soit entendu. C'est le chapitre des chanoines qui est investi de cette juridiction, et l'un des chanoines est préposé à la défense des prévenus.

Malgré les différences très-grandes de la situation politique de la Bavière et de la Belgique, un Belge qui voyage en Bavière est frappé à chaque pas des singulières et nombreuses analogies qui présentent les deux pays. L'origine des deux royaumes est toute récente. Ils datent l'un et l'autre de ce siècle. Ils ont la même population, et presque la même division territoriale; le même nombre d'évêchés. Il y a, des deux côtés un mouvement artistique très-prononcé qui devance de loin le mouvement

Digitized by Google

littéraire; car si le developpement des arts en Bavière a peut-être de plus grandes proportions que chez nous, la littérature et les sciences y sommeillent plus encore qu'en Belgique. L'une et l'autre population sont catholiques. Chez l'une et chez l'autre, les moines sont les bien-venus; les couvents se multiplient et les congrégations fleurissent. Rien ne ressemble plus à un bourgeois de Bruxelles qu'un bourgeois de Munich. Les sociétés de musique, dont plusieurs portent le même nom, sont en grand nombre chez les deux peuples. On connaît les relations commerciales des deux pays au moyen-âge. Bruges, Anvers ont brillé par les arts et le commerce; ainsi ont fait Augsbourg et Nuremberg. Elles ont les Albert Durer, les Holbein [1], les Cranach, comme nous avons les Rubens, les Van Eyck, les Teniers. Tandis que la Belgique envoyait à la Bavière des généraux et des artistes, la Bavière donnait à nos provinces des gouvernants, des princes-évêques, celui entr'autres dont Henri IV disait: « Mon cousin de Liége me ressemble jusqu'à la ceinture. » Dans les deux pays, la foi catholique s'est manifestée par de riches monuments. La réforme a été vaincue en Belgique; la Bavière aussi y a résisté. Les plaines de la Bavière n'ont pas été moins abreuvées de sang que les nôtres. La Bavière a été longtemps convoitée, et plusieurs fois occupée par l'Autriche, comme la Belgique par la France. La Bavière n'est pas mieux défendue que la Belgique par ses frontières; et le grand nombre des forteresses de l'une et de l'autre, n'est pas plus en rapport avec leur étendue qu'avec leurs forces militaires.

La Belgique a l'Escaut, la Bavière a le Danube; la Belgique a joint l'Escaut au Rhin par un chemin de fer; la Bavière a joint le Danube au Rhin par un canal.

Nous ne pousserons pas le parallèle plus loin. Ce qui nous attirait surtout à Munich, c'était le désir de voir de près les œuvres d'un gouvernement qu'inspire l'amour des grandes et belles choses, qui, comme tant d'autres, eût pu se contenter de vivre de la vie vulgaire du pouvoir, n'aspirant qu'au repos et à esquiver pour un jour les difficultés écloses la veille. Il est possible que le gouvernement bavarois se trompe, et qu'il y eût eu à faire de Munich autre chose que le foyer des arts de l'Allemagne méridionale. Mais ce serait dans tous les cas une erreur qui ne le rabaisserait pas. Il est impossible à l'étranger de ne pas reconnaître que, dans l'administration bavaroise, il y a eu plus que de mesquines intrigues, plus que de petites préoccupations d'ambition personnelle, qu'au fond d'une politique partielle, incomplète, peut-être, il y a eu tout au moins une pensée

[1] Quelques biographes font naître Hobblein à Bâle; mais en Bavière, Augsbourg est généralement admis comme son lieu de naissance.

Digitized by Google

qui honore, qui élève, un noble but qu'on s'est librement imposé, qu'on a fermement et activement poursuivi, une œuvre grande et désintéressée qu'on a eu le courage de concevoir et qu'on a la constance d'achever. Le pouvoir ne s'est pas endormi dans un rôle négatif; il a cru qu'à la tête de quatre millions d'hommes, il y a une mission à accomplir; les éphémères jouissances d'un amour-propre trivial ne lui ont pas suffi; il s'est élevé jusqu'à l'amour de la gloire; il s'est cru une dette envers l'avenir, il a songé à ce que le postérité dirait de lui. Aussi a-t-il réussi à marquer sa place dans l'histoire. Quels que soient les événements que le temps réserve à ce pays, le souvenir du gouvernement actuel ne périra pas; il laissera après lui une trace durable et brillante; le pays n'aura pas à en rougir. Heureuses les nations auxquelles il est donné de reconnaître, dans l'esprit de leur gouvernement, un but qui l'ennoblit à leurs yeux, qui les relève elles-mêmes, et dont elles puissent se glorifier devant l'étranger et devant les générations futures.

Digitized by Google

POLITIQUE INTÉRIEURE.

DE L'ÉTAT DU SENTIMENT NATIONAL EN BELGIQUE.

S'il est une vérité à-peu-près aussi vieille que la société elle-même, c'est que le patriotisme est la base des nationalités; c'est qu'une nation ne subsiste que par le lien moral qui l'attache à son existence et réunit entre eux tous ses enfants. Et cependant (qui aurait pu le croire il y a quelques années?) cette vérité triviale est presque devenue en Belgique un paradoxe pour une certaine classe d'hommes, pour ceux précisément que leur position appelait à en mieux juger l'importance. Aux yeux du pouvoir aujourd'hui, l'esprit de nationalité est une espèce de hors-d'œuvre frivole, une plante de luxe, dont l'homme d'état, quand elle existe et qu'elle présente quelque ressource à ses expédiens, tire parti comme de tous les préjugés populaires, mais dont la culture n'a aucun droit à le préoccuper et peut, sans plus de souci, être abandonnée aux déclamateurs de la presse et aux rêveurs de la politique sentimentale.

On en est donc réduit à démontrer au gouvernement la nécessité du patriotisme, l'utilité de la diffusion et des progrès de l'esprit national. Il faut lui rappeler que ce qui met l'existence

Digitized by Google

d'une nation à ce prix, ce qui lui fait une loi, si elle veut vivre, de nourrir en elle-même un attachement passionné pour son indépendance; c'est qu'une nation ne peut, comme un individu, comme une famille, comme un village, espérer d'échapper longtemps à ces jours difficiles, où le salut est dans les sacrifices, dans le dévouement, dans les plus généreux et les plus sublimes élans des cœurs. Un homme, sans être capable de grands efforts d'abnégation, peut vivre encore d'une vie obscure et honorable; mais il faut qu'une nation sache être héroïque. Car elle ne peut se cacher dans l'obscurité, et plus tôt ou plus tard les grandes épreuves lui viendront. Qu'elles naissent des divisions intérieures ou qu'elles arrivent du dehors, elle doit les attendre, elle n'y échappera pas; c'est le sort commun. Est-ce à la Belgique qu'il faut le dire, elle qui a pour voisins, au nord, un roi qu'elle a déshérité de la moitié de son trône; au midi, le peuple puissant et ambitieux qui l'a possédée pendant vingt ans et n'est pas encore consolé de sa perte; à l'est, un gouvernement qui l'a abandonnée aux envahisseurs, il y a cinquante ans, et qui, depuis qu'elle s'appartient à elle-même, ne lui a guère montré qu'indifférence ou dédain; la Belgique, qui, depuis trois siècles, n'a pas traversé cinquante années sans invasion, qui de Philippe II à Marie-Thérèse a été humiliée, mutilée ou ravagée presque sans relâche, et qui depuis Marie-Thérèse a ressenti de nouveau le poids de six invasions successives, et a changé douze fois de régime politique ?

Aux jours du danger, la Belgique n'aura pas seulement besoin de sa propre vigueur; pendant la lutte et après la lutte, l'appui sympathique d'autres peuples lui sera nécessaire. Ah ! si, rentrée enfin en possession d'elle-même par le concours inespéré des circonstances les plus propices, elle n'a pas su profiter des terribles leçons du passé, si, à l'heure suprême où l'orage éclatera de nouveau sur nos têtes, elle reste au-dessous de ses devoirs de nation, l'histoire sera inexorable envers ceux qui, ayant eu en mains les destinées de ce beau pays, n'auront pas su comprendre leur sainte mission, auront inutilement gaspillé les jours du calme et de la prévoyance, et, lorsqu'ils avaient une nation a former, n'auront su que l'énerver, lui refuser le souffle vital,

Digitized by Google

en faire un corps sans âme, méprisé désormais par les vainqueurs et les vaincus, et condamné, de l'assentiment de tous, à la subalterne et désolante condition des populations abâtardies.

Si plusieurs siècles avaient affermi notre indépendance, on concevrait que le pouvoir n'accordât plus au développement de l'esprit de nationalité ses soins de tous les jours et ses plus graves préoccupations. Le sentiment national chez les vieilles nations vit de sa propre énergie, et ne demande souvent au pouvoir que de ne pas être froissé par lui. Le temps, les souvenirs, les traditions, la communauté de la gloire, des malheurs et des périls l'ont enraciné dans tous les cœurs. Une génération le transmet à l'autre sans effort. S'il paraît sommeiller par fois, vienne le danger, vienne la nécessité des patriotiques dévouements, une étincelle le rallume dans toutes les âmes. En 1840, ne se réveilla-t-il pas tout-à-coup d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre, au seul bruit des projets guerriers de M. Thiers? A la même époque et tout-à-l'heure encore, n'a-t-il pas risqué de déborder subitement les gouvernements de France et d'Angleterre? Quand ce sentiment a animé un peuple pendant des siècles, il peut faiblir encore; mais, pour l'éteindre, il faut des siècles aussi. L'Espagne, malgré sa décadence et les convulsions qui l'épuisent, le connaît encore; à quelque classe qu'il appartienne, l'Espagnol se glorifie du nom de sa patrie et ne consentirait à l'échanger contre aucun autre.

En Belgique, l'esprit national en est à son aurore. A part les faibles lueurs qu'il jeta un instant pendant la révolution brabançonne, il date de la génération actuelle. Fractionnée en provinces presque isolées, la Belgique n'avait pas même le sentiment de son unité. La vie politique s'était éteinte sous les dominations qui se succédèrent, qui même vinrent se superposer l'une à l'autre; car, au dix-huitième siècle, il ne suffisait pas que l'administration générale dépendit d'un gouvernement étranger, d'autres étrangers gardaient nos forteresses, fermaient nos fleuves, nous interdisaient le commerce maritime et réglaient le tarif de nos douanes. L'aristocratie qui dans d'autres pays a plus d'une fois conservé, à travers les mauvais jours, le dépôt des sentiments élevés et na-

Digitized by Google

tionaux, servait dans les cours étrangères ou s'était affaissée au niveau de la bourgeoisie, ne sachant pas même suivre celle-ci dans le faible progrès de ses idées et de son instruction. Le rôle des nobles pris individuellement fut aussi peu brillant dans la révolution brabançonne que dans la révolution de 1830, bien que l'une et l'autre fussent secondées par les sympathies de la majorité de cette classe. A la chûte de l'empire, quand les alliés enlevèrent les départements belges à la France, personne ne songea à les ériger en état indépendant; on n'y reconnaissait plus les éléments d'une nationalité. L'attitude de la Belgique à cette époque fut déplorable. Aucune manifestation énergique ne vint révéler le sentiment belge ; aucun effort imposant ne fut fait pour se saisir d'une existence indépendante, ni même pour influer sur le choix du sort réservé au pays. Cet affaissement moral dont il avait été témoin, fut plus tard une des sources principales des erreurs du roi Guillaume. La Hollande, en 1813, lui était apparue comme une nation ; elle avait eu son élan et avait montré que le souvenir de son ancienne indépendance n'était pas effacé de son cœur. Il n'avait vu dans la Belgique que des populations sans lien et sans énergie, indifférentes à leurs destinées et résignées d'avance à celles qu'on leur imposerait.

Ce fut pendant l'existence du nouveau royaume des Pays-Bas, que peu-à-peu un commencement de vie naquit politique dans les provinces belges, grâce à la maladresse d'un pouvoir qui réussit à mettre tout le monde contre lui, les jeunes opinions comme les vieilles, la classe moyenne aussi bien que la noblesse et le clergé. L'opposition à un gouvernement qui, inspiré de l'esprit hollandais et s'appuyant sur une majorité hollandaise, prenait un caractère de plus en plus étranger, fit naître un esprit belge, dans lequel l'ancienne division des provinces, que la domination française avait beaucoup affaiblie, ne se fit plus sentir. Sous l'influence de la tribune et surtout de la presse, ce sentiment prit dans les dernières années un développement rapide ; il fut assez fort pour faire explosion, lorsque la révolution française de 1830 vint secouer l'Europe. Le gouvernement des Pays-Bas avait vécu au jour le jour ; imprévoyant, incapable, s'étant imaginé que la Belgique resterait toujours ce qu'il l'avait vue à son début,

Digitized by Google

n'ayant acquis de force morale dans aucune opinion, il ne put résister, et son pouvoir en Belgique s'écroula misérablement. C'était en quelques années un changement considérable dans l'esprit du pays. Entre la Belgique de 1814 et la Belgique de 1830, on eût dit que des siècles s'étaient écoulés. Mais il ne fallait pas s'y tromper ; il y a loin de l'élan populaire qui en quelques jours d'exaltation renverse un pouvoir impuissant et mal assis, à cet esprit de nationalité persistant et soutenu qui achève pierre à pierre l'édifice commencé, ne se décourage devant aucun obstacle, n'hésite devant aucun sacrifice, se prépare courageusement et de longue main aux épreuves de l'avenir et, à force de prévoyance, d'énergie et de confiance en lui-même, parvient à les traverser un jour avec honneur.

Le devoir du gouvernement de la Belgique nouvelle était de s'emparer de ce premier jet de vie nationale, de l'étendre, de le féconder, et surtout de l'empêcher de s'arrêter et de se flétrir. Dans les premiers jours, peu d'efforts étaient nécessaires, les événements y suffisaient par eux-mêmes. Leur influence sur les esprits avait été puissante. L'expulsion des hollandais, l'ordre se rétablissant presque sans excès ni effusion de sang, de larges libertés décrétées par une assemblée qu'animaient les plus estimables intentions, une dynastie heureusement fondée et venant donner un caractère de stabilité à l'établissement nouveau, c'étaient là de glorieux succès, d'admirables débuts, qui encouragaient toutes les espérances et relevaient tout-à-coup l'amour-propre du pays de ses longues humiliations. Ce furent pour le patriotisme des jours fortunés. Les idées sans doute se ressentaient de l'agitation du moment, tout en s'imposant néanmoins des bornes qu'elles franchirent rarement ; mais les cœurs étaient remplis des plus nobles émotions; il est doux de se rappeler ce qu'à cette époque il y avait de générosité, de désintéressement et de bonheur dans le sentiment public.

La Belgique venait d'être trop favorisée du sort : un échec l'attendait. Les événements militaires de 1831 vinrent contrister les cœurs, et refroidir l'élan des premiers jours. Le traité des 24 articles en fut la conséquence. Toutefois l'impulsion de 1830 avait été trop vive, pour qu'un premier revers en détruisît tous les fruits. Un mou-

Digitized by Google

vement remarquable se manifesta dans les arts. L'industrie s'anima d'une vie nouvelle qui alla malheureusement jusqu'à la fièvre et au délire. Le gouvernement, qui avait à défendre ses prérogatives contre des exigences que l'effervescence des esprits avait laissées après elle, se rassit peu-à-peu. Mais absorbé par les luttes du jour, il ne se préoccupa pas toujours assez de ce qui devait être le but suprême et permanent de la politique belge ; il songea plus à fonder le pouvoir qu'à fonder une nation. Son action sur les esprits fut faible ; il parla peu aux imaginations. A l'exaltation révolutionnaire qui s'apaisait, il n'entreprit pas de substituer un autre ressort. L'amour-propre national vivait sur la conquête des belles libertés de 1830, et plus tard sur l'éclat de la grande entreprise du chemin de fer. Mais l'amour de la liberté comme d'autres passions généreuses, se calme par la possession. Il était glorieux pour la Belgique d'avoir, par son chemin de fer, pris le pas sur le reste du continent, et, au lendemain d'un bouleversement politique, d'avoir mis la main à ce monument national qui portait le mouvement, l'esprit de fusion et de progrès au sein de ses populations. Mais, par un contact de tous les jours, on s'habitue aux plus merveilleuses innovations, et il était à prévoir qu'en nous suivant, les autres peuples affaibliraient peu-à-peu l'éclat de notre initiative. Enfin arriva la crise de 1839, crise matérielle et morale, qui froissa à la fois et de folles entreprises industrielles et de nobles illusions populaires. L'humiliation succéda aux vives espérances qu'on avait eu le malheur d'exalter. Ce furent des jours néfastes pour le sentiment national. Le prestige de la nationalité se ternit pour beaucoup de cœurs généreux qui perdirent la foi et l'enthousiasme. Le coup fut profondément ressenti surtout au sein de l'armée et des jeunes générations, foyers du dévouement patriotique. L'esprit public allait sortir tout meurtri de ces événements; il était menacé de découragement et de langueur. Il fallait cicatriser ses plaies et prévenir l'abattement. L'œuvre nationale réclamait des efforts tout nouveaux; la mission du gouvernement grandissait et devenait plus difficile.

Dans ces circonstances, le ministère de 1840 amena au pouvoir des éléments plus jeunes; il possédait des hommes capables

Digitized by Google

d'impressionner les esprits, de vivifier le sentiment public, et d'émouvoir la fibre patriotique. On peut dire que sa formation, l'esprit qui le guida pendant sa courte existence, et la lutte même dans laquelle il succomba, eurent pour effet subit de remonter le moral du pays, de faire succéder aux espérances naguère déçues des espérances toutes nouvelles, et d'opérer une diversion heureuse aux tristes et récentes impressions que cette situation si différente semblait déjà reculer fort loin dans le passé.

A partir du ministère suivant (avril 1841), le gouvernement belge est entré dans une phase toute nouvelle. Jusqu'alors, il avait pu y avoir dans les actes du pouvoir des fautes de direction ou de détail, de l'inexpérience, des écarts isolés. Le gouvernement pouvait n'avoir pas donné au sentiment national, une impulsion assez vive, ne s'être pas assez occupé de son développement. Mais, aux yeux de tout le monde, le fond de sa politique générale était hautement avouable. Pour tous les hommes sensés, ses fautes n'étaient que des erreurs ou des faiblesses. Les intentions n'étaient point soupçonnées; elles étaient pures. Les âmes honnêtes et dévouées à l'intérêt général se sentaient un lien avec lui. Si son influence générale sur le moral du pays fut peu énergique, elle n'était point perverse; il ne se constituait point en lutte permanente avec toutes les inspirations généreuses ; il n'attaquait point le sentiment national dans sa source. Il tenait les vertus civiques en honneur, et était soucieux de l'estime de la nation.

Depuis trois ans, ce n'est pas seulement la couleur, les opinions du gouvernement qui se sont modifiées; il s'est passé quelque chose de plus grave ; c'est son mobile, c'est sa morale politique qui est changée. Sans transition, en quelques mois de temps, il semble qu'il soit passé d'une atmosphère dans une autre, que l'air qu'il respire ne soit plus le même ; tant la métamorphose a été complète.

Être au pouvoir, rester au pouvoir, voilà aujourd'hui, presque de leur aveu et au su de tous les partis, le suprême, le seul but des ministères. Faire à ce but tous les sacrifices d'opinions, d'antécédens, de dignité, passer par tous les expédiens, se servir de tous les hommes, les gagner par tous les appâts,

Digitized by Google

semer l'indifférence du bien public dans la masse et exciter l'intérêt cupide et ambitieux chez les individus; voilà les moyens de gouvernement. Sans doute, ce pouvoir n'est ni oppresseur, ni tyrannique dans le sens ordinaire du mot. Il n'en a ni la puissance, ni le courage. Mais il n'y a pas une des fibres généreuses de la société que son influence n'ait pour effet d'énerver, pas une des sources où se nourrissent et le sentiment national et les vertus publiques qu'elle ne tende à tarir. L'esprit public, la marche loyale des institutions, les convictions désintéressées, la fermeté et la franchise des caractères, tout ce qui relève et fortifie le moral des nations, tout ce qui leur fait battre le cœur, le contrarie, lui est obstacle, est de sa part l'objet d'une hostilité plus ou moins directe, mais incessante et à peine déguisée. S'il pouvait ramener la Belgique à l'état d'engourdissement et d'indifférence où elle était descendue en 1814, il s'en féliciterait comme du triomphe le plus éclatant. Un mauvais génie qui s'attacherait aux flancs de cette jeune nation et qui aurait juré de faire avorter son développement, ne s'y prendrait pas d'une autre manière pour lui corrompre l'âme avant qu'elle ait atteint l'époque de sa virilité.

Déconsidéré comme il le fut rarement dans aucun pays et dans aucun tems, méprisé des deux partis, aussi bien de celui qui le tolère que de celui qui le combat, le pouvoir en est arrivé jusqu'à se convaincre qu'il peut se passer de la considération publique, qu'il peut même exploiter à son profit les sentimens de répulsion qu'il soulève : « Vous le voyez, semble-t-il dire en d'autres termes à chacun des deux partis, je n'ai pas la sympathie de vos adversaires; je ne suis donc pas le vôtre. Avec moi, vous n'avez au pouvoir que les intérêts de quelques hommes; renversez-moi, vous y verrez des intérêts d'opinion. Catholiques, redoutez un ministère libéral. Libéraux, craignez un ministère catholique. Je ne réclame de vous ni un degré de confiance que vous ne pouvez avoir en moi, ni une considération que vous ne m'accorderiez pas. Je me résigne à me laisser mépriser, résignez-vous à me laisser vivre. »

Ce que nous disons, il n'est, après l'expérience de trois années,

Digitized by Google

surtout après celle de la session dernière, pas un homme politique qui ne le sache. Dans tous les rangs, chacun est convaincu que, pour le ministère, tout, absolument tout est subordonné à des vues personnelles; que, pour sauver son existence, il n'est pas d'opinion, pas de degré d'abaissement qu'il n'accepte; que ce qu'il vient de faire à Liége, où la majorité libérale l'a emporté, il le ferait dans tout le pays, pour tout parti dont le triomphe lui paraîtrait assez assuré; qu'il n'est pas de majorité victorieuse au service de laquelle il ne s'empresse de se mettre, pas de majorité chancelante qu'il ne se réserve de trahir, pas de majorité vaincue qu'il ne soit résolu d'abandonner.

Aussi a-t-on vu pendant toute la dernière session une opinion qui ne peut plus se faire illusion sur le régime qu'elle soutient, voter pour le pouvoir en silence et, pour ainsi dire, en détournant la tête. Les deux seuls orateurs qui aient consenti à motiver leur ministérialisme, n'ont fait en quelque sorte que plaider la nécessité de se résigner à l'immoralité du pouvoir. Il n'est pas jusqu'aux agens immédiats du ministère, jusqu'aux gouverneurs membres des chambres, qui, par le silence dans lequel ils se renferment pendant les débats politiques, ne déclinent, autant qu'il leur est possible de le faire, la solidarité du cabinet. Telle est même sous ce rapport la position inouie du ministère, que des huit gouverneurs qui siégent aujourd'hui dans les chambres, il n'en est pas un seul dont on ne connaisse les sentimens hostiles à l'égard du chef du ministère ou qui n'ait formellement refusé de s'associer à lui. M. Liedts a refusé d'entrer dans tout cabinet dont M. Nothomb ferait partie; malgré les instances de la couronne, M. D'Huart n'a pas voulu être le collègue de M. le ministre de l'intérieur; M. de Muelenaere n'a pas consenti à paraître devant les chambres à côté de lui, et, quoique nominalement membre du conseil, il refuse de s'asseoir sur les bancs du ministère; M. Malou est de tout le parti catholique celui qui, depuis deux ans, exprime le plus hautement le dégoût que la marche du pouvoir lui inspire; MM. Smits et Desmaizières ont pour M. Nothomb toute la sympathie d'anciens collègues expulsés du cabinet par lui; M. Debrouckere

Digitized by Google

a été joué récemment par M. le ministre de l'intérieur, comme le président du sénat, gouverneur du Limbourg, l'avait été l'année dernière. Au reste, ce que le ministère demande aux députés fonctionnaires, comme à la majorité, ce n'est ni leur sympathie, ni leur estime, mais leur vote. C'est un des affligeants effets de la situation actuelle que le rôle auquel en sont réduits ainsi des hommes dont la plupart sont faits pour tenir dans les chambres un rang élevé; on les voit faire acte de présence dans la discussion des mesures de détail, se tenir du reste à l'écart tant qu'ils peuvent, s'effacer dans les questions qui intéressent le plus les destinées du pays, puis quand le sort du ministère va se trouver en jeu dans un appel nominal, arriver tous, par ordre supérieur, à jour fixe, pour émettre en sa faveur le vote monosyllabique dont son existence dépend.

Il y a quatre ans, sur les bancs mêmes où jusqu'alors il y avait eu le plus de susceptibilités d'opposition et le plus de ménagement pour la popularité, là où dans les discussions de détail le ministère rencontrait encore d'incommodes résistances, on proclamait hautement ses sympathies pour le pouvoir, on s'en faisait honneur; tout un côté de la chambre acceptait ouvertement la qualification de ministériel. Ceux mêmes qui renversèrent le cabinet de cette époque, se crurent obligés de rendre à son caractère politique un hommage qui, dans la discussion récente de la loi des pensions, a été renouvelé avec la même unanimité. Loin qu'une voix honorable ou sensée voulût se compromettre en rendant aux hommes du pouvoir actuel un hommage semblable, ceux mêmes qui votent pour lui, déclinent outrageusement la responsabilité de sa politique et se dédommagent la plupart dans les coulisses de leurs votes et de leur silence officiels.

Depuis trois ans, il n'y a pas eu en faveur du ministère une seule conversion honorable, pas une seule qui puisse avouer ses motifs, qui ne cache un marché direct ou tacite; car ce n'est pas par des rapprochements d'opinion, en agissant sur des convictions consciencieuses, c'est par des négociations où les intérêts stipulent seuls, que se font les conquêtes ministérielles. Il n'y a plus guère de promotion dans les rangs élevés de l'administration, de la magistrature, ou dans l'ordre Léopold, où le public

Digitized by Google

ne croie reconnaître de ces intrigues d'ambition, de ces récompenses honteuses, ou de ces ventes de consciences. Il y a peu de localités de quelqu'importance où, depuis trois ans, la moralité publique n'ait été édifiée par quelqu'un de ces éclatans scandales. Dans les rangs quelque peu élevés de l'un ou l'autre parti, il n'est presque pas d'hommes dont on ne se soit étudié à rechercher le côté faible, à assiéger les alentours pour l'amener à accepter des chaînes dorées. Et si, dans cette chasse aux consciences, dans ces sataniques efforts contre la dignité de ceux qui, avaient mission d'exercer une action puissante sur la direction des esprits, on rencontre quelques résistances invincibles, quelques âmes indignées qui savent défendre contre toutes les amorces la pureté de leur vie politique, la tâche alors consiste à les isoler, en s'adressant dans leurs rangs à de plus faibles ou de moins expérimentés. Si surtout il existe, dans l'un ou l'autre parti, quelque réputation naissante, quelque jeune âme dans laquelle la conscience de sa valeur intellectuelle a jeté la moindre étincelle d'ambition, la moindre impatience de s'élever, on s'abattra sur la victime, on l'éblouira brusquement par quelque offre séduisante et inespérée, on ne lui laissera ni le tems de réfléchir, ni celui de consulter ses amis. Et plus on pourra se flatter que le coup l'aura abaissée et aura soulevé de scandale, plus on se réjouira du succès.

Dans tous les gouvernements représentatifs, il y a un certain nombre d'hommes que la vie politique met en relief, auxquels, soit dans la majorité, soit dans la minorité, appartiennent les grandes influences et en quelque sorte la direction morale des esprits. Ce sont les types politiques du pays, c'est sur ce patron, que les caractères se modèlent, que les mœurs publiques se façonnent, que l'esprit des jeunes générations se forme. Ces hommes sont partout en très-petit nombre. Otez-en une vingtaine à l'Angleterre et à la France, vous ferez dans ces pays un vide immense; les opinions y seront désorientées; elles auront perdu leurs guides. Dans les tems ordinaires, il faudra vingt-cinq ans peut-être pour refaire ces influences. En Belgique, où tout leur a manqué, le tems, les antécédents, les exemples, ces hommes ne peuvent être plus nombreux; nulle part ils ne sont plus indispensables; car nulle part l'esprit na-

Digitized by Google

tional n'est aussi jeune; nulle part l'action des exemples n'importe autant à son éducation. C'est cependant dans ce cercle d'élite que le système actuel voudrait de préférence trouver ses victimes, c'est là qu'il cherche avant tout à déconsidérer et avilir. Déjà les deux partis peuvent aujourd'hui compter ceux de leurs noms honorés qu'il a compromis, celles de leurs intelligences qu'il a mises dans une position fausse, ceux de leurs caractères qu'il a amoindris.

Il faut songer combien peu le passé a laissé d'antécédents et de traditions politiques à la Belgique, combien le régime qu'elle a subi pendant plusieurs siècles, a dû apporter d'obstacles au développement des caractères et à l'élévation des idées, combien depuis longtemps le rôle de l'aristocratie y est peu important, combien les fortunes y sont divisées; il faut se rappeler surtout qu'aujourd'hui les hommes qui, par leur intelligence, s'y élèvent quelque peu au-dessus du vulgaire dans l'administration, dans la représentation nationale, dans le ministère, dans les assemblées locales, dans l'armée, dans la magistrature, le barreau, les lettres, les arts, l'industrie, appartiennent presque tous à la classe moyenne, souvent même à des familles dénuées de fortune patrimoniale et dont tous les membres sont loin d'être dans l'aisance. Ce n'est qu'en se rendant compte de ces circonstances, que l'on peut comprendre l'affligeant danger que courent les mœurs politiques du pays, et partant son existence, sous des tentatives qui vont se systématisant chaque jour d'avantage, et finissent par joindre à l'influence d'une action continue et prolongée celle d'une audace que chaque jour accroît.

En attendant que le pays recueille tous les fruits de ce système, où en est-il déjà arrivé aujourd'hui ?

Dans les rangs politiques, les hommes honnêtes des deux partis sont saisis d'un dégoût amer qui s'étend de proche en proche. Les uns sont ulcérés de ce qu'ils subissent, les autres honteux de ce qu'ils laissent faire. Les plus faibles se découragent, rentrent dans cette indifférence dont depuis seize ans la Belgique était enfin sortie. Les plus forts sentent bouillonner au fond de leur cœur une indignation qui risque de les égarer.

Dans l'administration, à tous les degrés, l'on est convaincu que le premier moyen de succès et d'avancement pour l'employé,

Digitized by Google

celui qui passe avant les conditions de capacité et de probité, c'est l'appui de quelque homme, qui, soit dans les élections, soit dans les chambres, ou parfois même dans la presse, peut exercer une influence sur le sort du ministère. Il est de ces appuis avec lesquels l'employé se tient presque sûr aujourd'hui de couvrir toutes les fautes, même les plus graves, si une publicité trop éclatante ne vient point à les mettre en lumière. Il n'est pas difficile de s'imaginer quelle est, dans la région administrative, l'influence de pareilles idées.

La magistrature elle-même se sent aux prises avec ce régime dissolvant qui cherche à tout envahir. Elle voit l'intrigue électorale faire des juges-de-paix et des notaires; dans ses rangs plus élevés elle voit les nominations dépendre des combinaisons d'intérêts politiques et personnels; déjà même elle a cru que des décorations étaient allées récompenser la couleur d'un vote.

Il y a eu, pendant quelques années, dans la jeune armée belge, des travaux et un zèle remarquables, des études qui ont porté les fruits les plus heureux. Grâce à ce progrès, dans quelques-uns de ses rangs, les capacités sont nombreuses aujourd'hui. Mais les armées vivent de l'esprit de dévouement et de patriotisme, comme la magistrature de l'esprit de droiture et de justice. Qu'a-t-on fait pour relever l'armée du coup qu'elle a si profondement ressenti il y a cinq ans? Quelle impulsion vigoureuse son moral a-t-il reçue du pouvoir? Où faut-il qu'elle puise aujourd'hui cet enthousiasme, cet élan chevaleresque qui est l'âme d'un établissement militaire? Cette institution a ses racines dans les entrailles du sentiment national. Quand il s'affaisse, elle doit s'affaisser avec lui. Victime résignée, l'armée attend aujourd'hui le sort qu'on lui réserve. Dans l'état d'indifférence et de marasme où l'on pousse le pays, peut-elle espérer que le sentiment de la nationalité conservera assez d'énergie pour faire supporter long-temps des sacrifices financiers, qui n'ont d'autre but que la défense éventuelle et éloignée de l'existence politique et de l'honneur du pays? L'esprit que le gouvernement souffle autour de lui, conduit bien plus naturellement à la démolition de toutes nos forteresses, et au remplacement d'une armée coûteuse par une économique gendarmerie. Sous un régime où les intérêts particuliers sont sans cesse

Digitized by Google

excités à dominer l'intérêt général, on reconnaît l'utilité d'une police qui empêche l'invasion des domaines privés, on ne comprend bientôt plus celle d'une armée entretenue à grands frais pour la garde du territoire national. L'armée trouvera peut-être encore un ministre de la guerre qui se sacrifiera à sa cause et à l'intérêt militaire du pays ; mais chacun sait que le reste du ministère est prêt à accepter, pour vivre, à cet égard comme à tout autre, ce qu'une majorité quelconque lui imposera.

Dans l'industrie, la politique de déception a été assez coupable pour exalter de chimériques espérances, en faisant croire à la prochaine conclusion de cette union douanière avec la France, qu'elle devait savoir trois fois impossible, et par les obstacles intérieurs de la France, et par ceux de la constitution indépendante de la Belgique, et par les principes politiques de l'Europe à son égard. Un désappointement amer, comme on eût dû le prévoir, n'a pas manqué de suivre et de se tourner dans beaucoup d'esprits contre la nationalité même. Malgré cette expérience qui devrait rendre plus circonspect, qui sait si on ne va pas bientôt bercer d'autres intérêts de l'idée d'une réunion commerciale avec l'Allemagne, autre chimère aussi impossible à réaliser et aussi imprudente que la première ?

Dans l'ordre des choses scientifiques et littéraires, où en est le mouvement intellectuel, qui avait tant à attendre de la vitalité nouvelle que l'émancipation nationale allait répandre dans les esprits? Il se traîne terre à terre, lentement, sans hardiesse, sans ensemble ni vigueur. Dans des universités, qui demeurent dénuées d'influence en-dehors de leurs murs, on étudie pour passer des examens et obtenir des diplômes. Les faveurs vont de préférence aux professeurs qui se montrent les plus dociles à certaines idées, les plus complaisans pour certaines exigences, non à ceux qui exercent l'action la plus puissante sur la jeunesse. Toute cette littérature naissante, on l'enlace dans les filets du budget, non pour la stimuler, mais pour l'assouplir. Elle perd ainsi toute hauteur, toute influence grave. Dans cette Belgique, où la presse jouit de par la loi d'une liberté presque sans limites, rien de plus rare que l'apparition d'un livre où l'auteur n'ait pas déguisé une partie de sa pensée. Cherchez-en la raison, vous la trouverez dans

Digitized by Google

les subsides qu'on reçoit, dans les places qu'on occupe, dans l'avancement ou les faveurs qu'on attend. Il paraît que, dans le champ des travaux littéraires, nous risquons en ce moment d'être devancés par l'Espagne elle-même, où éclosent, dit-on, depuis peu d'années, des œuvres remarquables, symptôme d'un mouvement sérieux des jeunes intelligences dans ce pays d'une civilisation si peu avancée.

Faut-il nous reporter à une sphère d'idées plus élevée encore, aux croyances religieuses? Quel peut être le sort de la religion, quand l'opinion religieuse dominante est rendue solidaire d'un tel régime, qu'elle en est le soutien et passe ainsi pour prendre l'immoralité à son service? Est-ce dans cette atmosphère dissolvante qu'on espère retremper la foi? Le sentiment religieux naîtra-t-il du mépris des devoirs sociaux? Raffermira-t-on les croyances sur les ruines des vertus publiques? Donnera-t-on une nouvelle vie au dogme chrétien en le mettant en lutte avec la sublime morale du christianisme, en le privant de cet appui, qui, de tout temps et de nos jours plus que jamais, en est une colonne si puissante? Est-ce quand il ne restera plus que le culte des intérêts privés, quand la rouerie légitimée par le temps et par l'autorité de ceux qui la protègent, sera entrée dans les mœurs, quand les plus dignes sentiments du cœur humain passeront pour rêve et duperie, est-ce quand les âmes auront été énervées et ravagées par ce poison mortel, que le sentiment religieux y fleurira plus brillant et plus pur?

Et si nous en revenons au sentiment national, où voulez-vous, grand Dieu! que, sous ce vent aride et infecté qui dessèche tout, il trouve un souffle bienfaisant qui le ranime et lui donne quelque fécondité? Pour qu'un peuple s'attache à son existence, pour qu'à l'idée d'un autre sort la douleur lui vienne au cœur et le rouge au front, pour qu'il comprenne la dignité, le bonheur de l'indépendance, ne faut-il pas que sa nationalité parle à son âme, à son imagination, à son amour-propre? Ne faut-il pas qu'il se réunisse autour de sentiments, de souvenirs, d'hommes qui l'élèvent, dont il s'enorgueillisse, qui lui inspirent quelqu'enthousiasme? Dans un pays qui se forme, n'est-ce pas du centre que la chaleur du foyer sacré doit rayonner vers la circonférence? Ne faut-il pas que le sentiment national trouve dans le pouvoir son repré-

Digitized by Google

sentant le plus énergique, son propagateur le plus actif ? Quelle impulsion patriotique, quelle direction nationale le gouvernement, dans l'état où il en est réduit, peut-il donner à l'esprit du pays ? Il ne sait qu'inoculer à cette jeune nation les vices de la décrépitude. Après quatorze années d'existence, la voilà déjà sans nerf, ni ressort. Les deux opinions qui la divisent, deviennent indifférentes à son sort futur, l'une parcequ'elle voit l'avenir lui échapper, l'autre parceque le présent l'indigne et l'humilie; toutes deux parce qu'elles sont sous le poids d'une atmosphère impure qui glace et tue les meilleurs sentiments. Il est désolant de le dire, le sentiment national en Belgique n'en est plus à ce progrès lent mais continu de la première période du régime nouveau, il s'est arrêté, il a rétrogradé, il se flétrit. Il y a telle province que nous ne voulons pas nommer, où les premiers progrès de l'esprit belge avaient été heureux, et où depuis il a tellement reculé, qu'à entendre parler ses habitants, on se croirait souvent de l'autre côté de la frontière. Un homme de sens sincèrement dévoué à la Belgique, quoiqu'étranger par sa naissance, nous disait avec douleur il y a peu de tems : ce qu'il y a aujourd'hui de plus belge dans cette province, c'est moi, né à l'étranger d'une famille étrangère. Et tous les renseignements parlent dans le même sens. Entrez dans les lieux publics, à Bruxelles comme ailleurs, et si les conversations y tournent à la politique, vous ne tarderez pas à entendre à l'égard de la nationalité belge un langage d'indifférence, parfois même de sarcasme, qui vous serrera le cœur pour peu que l'honneur de la patrie vous touche encore. Voilà où va le sentiment national, et cette calamité n'est pas la seule. Quand l'arbre est frappé dans sa racine, ce n'est pas à un seul de ses rameaux que le dépérissement s'arrête. L'esprit de liberté, l'esprit d'ordre suivront l'esprit de nationalité.

Récemment, dans celle de nos villes manufacturières où la classe ouvrière est réputée la plus morale, des démonstrations populaires ont eu lieu contre les jésuites; un mouvement tumultueux a agité les rues; l'ordre a été menacé. La presse libérale a blâmé ces tentatives coupables; la presse catholique s'en est plainte avec amertume. L'une et l'autre ont raison de s'en affliger. Si le fait est dû à la classe

Digitized by Google

ouvrière, il est déplorable; si, comme l'a dit une autre version, une autre classe n'y est pas restée étrangère, il est plus déplorable encore. Il y a peu d'années, on était parvenu à comprendre autrement en Belgique le respect de la liberté et celui des consciences. Il est impossible de méconnaître là le symptôme d'un mouvement de recul. Mais ce que tout le monde blâme et déplore, quelqu'un a-t-il le droit de s'en étonner? Les faits de cette nature sont-ils imprévus? Malgré tous les avertissemens, en est-on encore à comprendre que le pouvoir en Belgique enseigne l'anarchie, que, depuis trois ans, il sème l'émeute? Il a fallu quelque tems pour que la graine produisît le fruit, pour qu'on recueillît ce qu'on avait semé; mais ne soyons pas surpris qu'un jour vienne où cette triste moisson commence; craignons plutôt qu'elle ne touche pas encore à sa fin. Qu'est-ce que l'amour de l'ordre dans le peuple, qu'est-ce que le respect de la liberté et des droits de ses adversaires, si ce n'est un frein imposé aux passions cupides ou brutales par l'amour du bien public, par un sentiment de droiture, de justice, par la conscience du devoir social de chacun envers tous? Ces généreux sentiments, vous n'avez cessé de leur faire la guerre, et quand vous avez miné la base, il vous surprend que l'édifice chancèle. Est-ce-donc par les mauvaises passions du pouvoir que vous avez espéré de réfréner les mauvaises passions du peuple? Est-ce en se servant d'armes déloyales, qu'on en détruit l'usage? Entre un pouvoir qui se dégrade et une populace qui s'emporte, n'y a-t-il pas un lien de filiation naturelle? La violence est l'expédient de l'une, comme la rouerie et la corruption sont l'expédient de l'autre. Quand vous proclamez comme maxime de gouvernement que la palme est au plus rusé, vous imaginez-vous que, tôt ou tard, dans aucune couche de la société, vous n'éveillerez une voix sauvage qui vous criera qu'elle est au plus fort?

Quelques-uns trouvent fort extraordinaire que cette agitation ait éclaté à Verviers dans un moment où l'industrie y est active et florissante. Cette coïncidence en effet doit surprendre le pouvoir et ceux qui ne reconnaissent à l'humanité que ses mobiles les plus grossiers. Voici trois ans qu'ils oublient que les hommes

Digitized by Google

obéissent à d'autres impulsions encore qu'à des intérêts d'argent et de vanité. Ils ne savent pas que les peuples ont une âme, et que cette âme, semblable à celle dont parle l'évangile, vit d'autre chose que de pain, réclame à grands cris des satisfactions d'un ordre différent. Ils ont lieu en effet d'être bien étonnés. Quoi ! du mécontentement, des émeutes au milieu de fabriques actives, quand les ouvriers sont occupés et que les fabricants gagnent; cela confond et dément leur politique tout entière. C'est que cette politique elle-même est un démenti donné au cœur humain et à l'expérience des siècles. Qu'ils ouvrent le livre de l'histoire; il leur réserve d'autres surprises et d'autres démentis. Combien y découvriront-ils de vastes mouvements populaires, combien de grandes révolutions qui n'aient pris leur origine et leur force dans une cause morale? Bien plus, combien en compteront-ils qui ne soient, en quelque sorte, sortis du bien-être matériel lui-même. La révolution des Pays-Bas au seizième siècle, la révolution anglaise au siècle suivant, la révolution brabançonne en 1787, les révolutions françaises en 1789 et de 1830, la révolution belge elle-même, toutes sont écloses au sein de la prospérité matérielle, et au risque de la compromettre. Tant il est vrai que les nations ne se vendent pas, et que si les intérêts matériels des masses doivent compter pour beaucoup dans le gouvernement et dominer surtout ceux de quelques vaniteuses ou cupides ambitions, il y a cependant un ordre de besoins plus profonds encore; ce sont les besoins moraux. C'est là, c'est dans le terrain moral que les gouvernements et les nationalités ont leurs plus indispensables et plus vitales racines. Si celles-là leur manquent, ils ne font plus que reposer sur le sol, en attendant que le vent des mauvais jours les balaie.

Nous n'espérons pas que ce que nous écrivons ici exerce la moindre influence sur la marche du pouvoir. Il y a long-tems que nous nous sommes convaincus que, pour apprécier la portée de tant d'avertissemens qu'il a reçus, une espèce de sens lui manque. Nous ne craignons pas même qu'il en vienne à déguiser ses funestes tendances sous des dehors plus habiles. Car c'est un des traits les plus caractéristiques de sa politique que le peu de soin qu'il prend d'en masquer les mauvais côtés. Il semble qu'à ses

Digitized by Google

yeux l'immoralité en politique soit une espèce d'axiôme admis qu'on est convenu de voiler encore, pour la forme, dans le langage officiel, mais que, dans la pratique, personne, si ce n'est des rêveurs ou des niais, ne peut s'étonner de voir servir de point de départ aux actes d'un gouvernement. On continuera donc, tant qu'on le pourra, de prétendre régir la société en prenant les individus par leurs intérêts isolés ou honteux. A mesure qu'on verra s'étendre les effets du poison, on s'applaudira de son habileté; et lorsque tout radieux de ses progrès, on se croira près de toucher au faîte des triomphes, on se réveillera un jour tout confus d'apprendre que, si les individus sont faibles, faciles à aveugler ou à séduire, la nation ne se laisse point en quelques années arracher le sentiment du bien et du mal, que pour elle le devoir est resté devoir, le vice est encore vice.

Comme libéraux, nous ne sommes pas alarmés pour l'avenir de notre opinion d'un système dont elle rejette la terrible solidarité sur d'autres, dans lequel elle puise des enseignemens utiles et qui fait des victimes dans les deux camps. Ce n'est pas dans nos rangs que les pertes seront les plus difficiles à réparer. L'arbre a assez de sève pour qu'il ne faille pas s'effrayer d'en voir élaguer quelques branches.

Mais comme amis dévoués de la nationalité et de la moralité publique, nous déplorons le temps perdu, le développement arrêté, les sources des sentiments civiques infectées, les mauvais germes semés avec profusion. Nous prévoyons les plaies qui resteront un jour à guérir, les maux qu'il faudra extirper. Nous songeons avec douleur à ce que pouvait être la Belgique, et à ce qu'elle devient. Nous interrogeons l'horizon autour de nous, et nous demandons avec anxiété à la nuée lointaine, quel temps elle nous laissera pour réparer des fautes, que l'histoire appellera crime peut-être, si jamais elles doivent entraîner le naufrage de la patrie.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE HAUT FOURNEAU.

(Ceux de nos lecteurs belges pour qui la poésie a des charmes, connaissent les beaux vers de M. Weustenraad sur le *Remorqueur*. Ce morceau de poésie si remarquable, après avoir, en 1840, obtenu un succès d'enthousiasme, dans une soirée où le ministre des travaux publics de cette époque avait réuni la plupart des littérateurs et des artistes belges, fut livré à l'impression lors de l'inauguration du chemin de fer de Liége. Aujourd'hui, l'auteur a voulu ajouter un pendant à son œuvre; il a choisi pour sujet cette autre merveille de l'industrie, le Haut Fourneau. Le parallèle était dangereux. Le lecteur va juger si le poète a soutenu avec bonheur cette lutte difficile contre lui-même, et si, en publiant la communication qu'il nous a faite, nous avons eu raison de déroger pour cette fois à la règle que nous nous étions imposée de ne point ouvrir notre recueil aux poésies inédites.)

SERAING, 2 NOVEMBRE 1844.

Qui de nous n'a souvent, aux jours de son enfance,
Entendu raconter par quelque vieux soldat,
L'hiver, près d'un foyer heureux de sa présence,
Un combat, sous l'Empire, ou sous le Consulat ;
Et n'a pas évoqué, dans ses rêves de guerre,
De Napoléon mort le fantôme vengeur,
Prêt à suivre, en chantant, jusqu'au bout de la terre,
Le vol de son aigle vainqueur?

Digitized by Google

Aujourd'hui même encor qui de nous ne s'incline,
Frappé d'un saint respect pour un culte oublié,
Quand à ses yeux surgit, les bras sur la poitrine,
L'ombre du Titan foudroyé
Qui déchaîna, quinze ans, sur l'Europe vieillie,
Sur l'Europe des rois muette de terreur,
L'ouragan plébéïen d'où sortit son génie
En manteau d'Empereur ?

Ils peuvent être fiers, nos pères,
D'avoir vécu sous ce géant,
Si puissant dans ses jours prospères,
Si grand encor dans son néant!
Tous ont vu, sans quitter nos grèves,
Au choc étincelant des glaives,
Au vol embrasé des boulets,
Passer de front sur ses vestiges
Quarante siècles de prodiges,
Ressuscités par ses hauts faits!

Mais ne regrettons point ces jeux brillants des armes
Dont l'éphémère éclat s'est éteint sans retour;
Ils ont coûté, ces jeux, trop de sang et de larmes,
Pour captiver un siècle épris d'un autre amour.
Nous aussi nous savons, dans le temps et l'espace,
Nous frayer, par le fer, un lumineux chemin;
Mais l'honneur des combats livrés par notre audace
Est pur de sang humain.

Portant, avec fierté, dans les plis de sa robe,
Le sort des nations et le destin des rois,
L'industrie, à son tour, est la reine du globe,
Et son trône s'élève à côté de la Croix;
Car elle accomplira, par ses travaux austères,
Tout ce que la Conquête a vainement tenté;
Car elle régnera sur les deux hémisphères,
Par la Paix et la Liberté!

Digitized by Google

Mais cet avenir si sublime
Que l'homme cherche en haletant,
Et dont il voit briller la cime
A travers un azur flottant,
Ne serait-ce qu'un vain mirage
Planant sur lui pour le tromper,
Et que demain un vent d'orage
Se hâtera de dissiper?

Aux bords de l'horizon, voilé par les ténèbres,
Quelle étrange clarté vient de frapper mes yeux,
D'inonder, tout-à-coup, de ses reflets funèbres,
Ces lourds nuages noirs se heurtant dans les cieux?
Quel bruit lugubre et sourd s'élève de ces plaines,
S'abaisse, se répand sur les monts, sur les flots,
Semblable au choc confus d'errantes voix humaines,
Se brisant en sanglots?

Épouvantant le ciel d'une nocturne aurore,
Annoncent-ils au loin le vol d'un météore,
Précurseur de grands châtiments?
Le vaste embrasement d'une ville opulente
Qui, sur un peuple en deuil, dans cette nuit sanglante,
S'écroule avec ses monuments?
Les dévastations d'un conquérant sauvage
Qui, sur nos champs en feu, promène le carnage,
Poursuivi de longs hurlements?

Non, l'astre irrité des tempêtes
Ne trouble point l'éclat des fêtes
Qui président à nos travaux;
Non, le tocsin de l'incendie
Se tait dans la tour endormie
Et des cités et des hameaux;
Non, le vieux lion des batailles
Ne rugit point sous les murailles
Où flottent nos libres drapeaux.

Digitized by Google

Et cependant le bruit grandit avec la flamme,
Et d'un secret effroi fait frissonner mon âme,
Repliée en mon sein ;
Et je vois, quelquefois, des formes inconnues
Glisser à mes côtés, s'envoler vers les nues,
Ramper sur le chemin;
Et, le pas suspendu, je regarde, j'écoute,
Ignorant s'il faut fuir, ou poursuivre ma route,
Ferme et le front serein.

Poursuivons. Quel spectacle! A moi, peintres, poètes!
Pour enrichir les arts de nouvelles conquêtes,
Saisissez le luth d'or, la palette d'émail
Et venez célébrer, aux pieds de la Science,
Dans sa pompe farouche et sa sombre puissance,
L'industrie en travail.

Au centre d'une vaste plaine
Féconde en trésors souterrains,
S'élève un rayonnant domaine
Que baigne un fleuve aux noirs bassins;
Trompé par ce miroir magique,
L'esprit croit voir sortir des eaux
Toute une cité volcanique,
Avec ses brûlants arsenaux;
Mais aux feux plus vifs de la grève
Reflétés par l'immensité,
S'éclipse la splendeur d'un rêve
Moins beau que la réalité.

Ici, sur un champ fauve, entre deux tours jumelles,
Eclatent, dans la nuit, deux ardentes prunelles
Aux orbites d'airain,
Dont le regard poursuit le voyageur qui passe,
Comme l'œil d'un grand tigre immobile à sa place,
Suit les traces du daim.

Digitized by Google

Là, s'ouvre brusquement, se ferme, s'ouvre encore,
Une gueule de feu dont le souffle dévore
L'épi, l'herbe, la fleur,
Et d'où sort, par moments, mince comme une lame,
Avec d'affreux hoquets, une langue de flamme
Qui jette une âcre odeur.

Plus loin, sous des monts solitaires,
Resplendit, troué de cratères,
Un large tertre sans gazon :
Montez! l'éruption éclate!
Des flots de vapeur écarlate
Embrasent au loin l'horizon ;
Etoilés d'étincelles blanches,
Les uns retombent sur les branches
Des ormes penchés du vallon;
Les autres, remontant aux nues,
Tracent, sur les ondes émues,
Un large et miroitant sillon;
Mais bientôt le vent les ramène,
Et couronne un bourg de la plaine
De leur splendide tourbillon.

Ailleurs, changeant d'aspect, la flamme violette
Découpe des clochers la noire silhouette
Sur un fond clair et vif,
Et montre, au sein de l'ombre où se perdent les formes,
Des champs blafards, peuplés de fantômes difformes,
A l'air grave et pensif.

Là bas, dans la futaye, à travers les crevasses
D'un groupe de vieux murs aux ténébreuses masses,
Reluisent de grands feux,
Qui semblent, tout sanglants, éclairer les ravages
De bandits inconnus, chassés de vingt villages
Incendiés par eux.

Digitized by Google

Partout où brille un point visible,
Pose, sous le regard surpris,
Le spectre d'un monde impossible,
Féerique empire des esprits;
La houille, l'argile, la pierre,
Luttent d'éclat et de lumière
Sous des toits par le temps noircis;
Les champs, les rochers, les collines,
Portent des housses purpurines,
Au lieu de verdoyants tapis;
Et la forêt qui les ombrage
Berce ses oiseaux endormis
Au sein d'un magique feuillage
De topazes et de rubis.

Plongez maintenant sous le dôme
Du lumineux brouillard, qui, sur ce noir royaume,
Déroule, en ondoyant, son manteau constellé,
Le secoue à grand bruit et fait, par intervalles,
Jaillir, de tous ses plis, des clartés boréales
Dont pâlit le ciel étoilé.

Au pied toujours fumant de ces colonnes sombres,
Gigantesques flambeaux d'un infernal palais,
Regardez se presser et s'agiter ces ombres
Dont l'éclat des fourneaux plisse et rougit les traits;
Regardez, sous leurs crocs, teints d'une ardente écume,
Le frémissant métal, par le feu dévoré,
Se tordre, s'allonger, et, sans qu'il se consume,
Fondre en nappes de lait doré.

Écoutez ces rumeurs profondes
Que sillonnent des cris sifflants,
Ces bruits de la flamme et des ondes
Se livrant des assauts hurlants;

Digitized by Google

Étrange et sauvage harmonie
D'éléments toujours divisés,
Déchaînés là par l'Industrie,
Et par elle aussi maîtrisés.

Mais voici, devant nous, la gloire de la plaine,
De l'empire du feu voici l'illustre reine,
La haute et vaste tour,
Qui, dans nos temps de paix, porte pour oriflamme,
Sur sa tête d'airain, un panache de flamme,
Et la nuit et le jour;
La fournaise géante, où le fer et la houille
Se dévorent entre eux, en changeant de dépouille,
Dans un combat à mort,
Pour renaître plus purs, revivre moins informes,
Servir l'homme étonné sous de plus nobles formes,
Et le rendre plus fort!

Toi dont le souffle ardent disperse dans l'espace
L'encens que l'Industrie offre à la Liberté,
Jadis une autre tour s'élevait à la place
Où grandit maintenant ta jeune royauté :
Tour où de hauts barons avaient bâti leur aire,
Pour fondre sur nos champs et piller les moissons,
Que ces preux rapportaient à leur noble repaire,
Avec du sang aux mains et du sang aux talons;

Tour dont jamais le pauvre, à l'heure où tout est sombre,
N'osait, sans se signer, regarder les créneaux;
Tour que le riche même, abrité par son ombre,
Sentait avec terreur peser sur ses châteaux;
Tour où sonnait sans cesse un bruit plaintif de chaînes
Qui glaçait d'épouvante et le faible et le fort;
Tour maudite, où siégeaient, dans des cours souterraines
La rapine, le vol, la torture et la mort.

Digitized by Google

Huit siècles avaient vu, sous le choc des batailles,
S'étendre son pouvoir sur un sol désolé,
S'élargir ses fossés, s'agrandir ses murailles,
Monter, de bloc en bloc, son faîte crenelé;
Mais quand elle se crut, superbe et sans rivale,
Reine d'un univers gouverné par l'effroi,
Tu parus, tu surgis, et la tour féodale
Du haut de son orgueil s'écroula devant toi;

Et le peuple applaudit, et quand, ivre de haine,
Il eut mis en lambeaux son cadavre insulté,
Toi, sur ces noirs débris, tu dressas dans la plaine
De ton sommet vainqueur l'ardente majesté;
Et tu vis, à tes pieds, sous des ruches nombreuses
Qu'éleva le Travail et que le ciel bénit,
Éclore des essaims de familles heureuses
Qui reçurent de toi le pain qui les nourrit.

Ah! l'industrie est noble et sainte,
Son règne est le règne de Dieu;
Elle aussi gouverne sans crainte
Et par le fer et par le feu;
Mais c'est par le feu qui féconde,
C'est par le fer qui reconstruit;
A son appel, un nouveau monde
S'élança d'un monde détruit.

Brillant de jeunesse et de grâce,
Le globe a, sous sa large main,
Senti renouveler sa face,
Et doubler la vie en son sein;
Et, pour répondre à ses caresses,
Pour reconnaître ses bienfaits,
Le globe a livré les richesses
De ses mystérieux palais.

Digitized by Google

Debout, le front haut, l'industrie
A recueilli ces saints trésors,
Par l'Audace et par le Génie,
Conquis au prix de tant d'efforts ;
Et, magnifique tributaire,
Les a répandus à son tour,
En torrents d'or et de lumière,
Sur le globe altéré d'amour.

Ainsi s'agrandit l'héritage
De l'éternelle humanité.
Arrière donc le triste sage
Qui n'aime Dieu que d'un côté !
Arrière le Faust pâle et grave
Pour qui la matière est la mort !
Un peuple indigent est esclave,
Un peuple riche est libre et fort.

Mais non, qu'ils viennent tous, ces fils de la lumière,
Ces hommes, purs esprits, qui, fiers de leur savoir,
Ont lancé l'anathême au front de la matière,
Sans avoir ni sondé, ni compris son pouvoir;
Insensés dont l'orgueil a dit à la nature
Etalée, autour d'eux, dans son faste charnel :
Tu n'es que cendre et pourriture,
Ton Dieu n'est pas le Dieu du ciel.

Qu'ils viennent contempler la seule œuvre de gloire
Dont ce siècle n'ait point à demander pardon;
Qui fera respecter et bénir sa mémoire
Par les peuples futurs qui vaincront en son nom;
Et peut-être, à leur tour, verront-ils apparaître,
Du pied d'un autre Oreb et sous la nue en feu,
Dans ces combats de l'homme où s'agrandit son être,
La face visible de Dieu.

Digitized by Google

L'heure est propice et solemnelle,
Tout est morne comme un tombeau;
La tour, en grondant, nous appelle,
Marchons au feu de son flambeau!
Allons, geolier, ouvre la cage
Où rugissent tes grands lions;
Saluons du moins au passage
Les princes de ces régions!

Hourra! les voilà donc réunis dans leur antre,
Dressés sur leurs pieds noirs, allongés sur le ventre,
Sinistres, rayonnants, magnifiques, hideux,
Tous ces Mammouths d'airain, géants de l'industrie,
Vivant par la vapeur, et transmettant la vie
A des monstres vassaux, dispersés autour d'eux,
Qui reniflent, grondent, mugissent,
Sifflent, grincent, râlent, glapissent,
Tordent le fer, mâchent l'acier,
Déchirent le bronze rebelle,
Et, sous le bras qui les harcèle,
Les irrite et les fait crier,
Hurlent, avec douleur, dans l'atmosphère ardente,
Comme au fond d'un enfer, des hydres, des dragons,
Tourmentés, torturés sur leur couche tremblante,
Par les fourches de fer d'implacables démons.

A genoux devant ces merveilles,
D'un art qui jeta, triomphant,
Au monde enrichi par ses veilles,
Le don d'un nouvel élément!
A genoux! et que nos hommages,
S'élevant vers le roi des cieux,
Répondent à ces cris sauvages
Par un hymne mélodieux.

Digitized by Google

O phare voyageur de l'antique Idumée,
Flamme, pendant la nuit, pendant le jour, fumée,
Colonne de vapeur qui portes jusqu'au ciel,
Sous les noms éclatants dont notre orgueil te nomme,
Des trésors de la terre et du pouvoir de l'homme
Le témoignage fraternel!

A travers les déserts, comme aux tems de Moïse,
Guide les nations vers la terre promise,
Applanis, sous leurs pas, et les mers et les monts,
Et fais régner nos fils, en rois, sur la matière,
Pour qu'ils puissent, un jour, lever vers la lumière
Des bras libres comme leurs fronts!

Debout! le noir granit des dalles
Tremble autour des monstres soufflants;
On sent s'abattre par rafales
Le vertige éclos dans leurs flancs.
Debout! laissons-les seuls dans l'ombre
S'abandonner à leurs ébats;
La forge éblouissante et sombre
Vient de s'ouvrir devant nos pas.

Quel bruit! quel mouvement! quel éclat! quelle foule!
Au choc des lourds marteaux, au cri des laminoirs,
Voyez-vous affluer, tourbillonnante houle,
Tous ces ouvriers noirs,
Spectres dont, par moments, un grand vol d'étincelles
Sillonne en traits de feu les larges seins velus,
Les épaules de bronze aux humides aisselles,
Et les torses trapus?

Frères! les voyez-vous, tous ces hardis athlètes,
Lutter avec le fer, lutter avec le feu?
Sur ce damier brûlant ils apportent leurs têtes,

Digitized by Google

L'heure est propice et solemnelle,
Tout est morne comme un tombeau;
La tour, en grondant, nous appelle,
Marchons au feu de son flambeau!
Allons, geolier, ouvre la cage
Où rugissent tes grands lions;
Saluons du moins au passage
Les princes de ces régions!

Hourra! les voilà donc réunis dans leur antre,
Dressés sur leurs pieds noirs, allongés sur le ventre,
Sinistres, rayonnants, magnifiques, hideux,
Tous ces Mammouths d'airain, géants de l'industrie,
Vivant par la vapeur, et transmettant la vie
A des monstres vassaux, dispersés autour d'eux,
Qui reniflent, grondent, mugissent,
Sifflent, grincent, râlent, glapissent,
Tordent le fer, mâchent l'acier,
Déchirent le bronze rebelle,
Et, sous le bras qui les harcèle,
Les irrite et les fait crier,
Hurlent, avec douleur, dans l'atmosphère ardente,
Comme au fond d'un enfer, des hydres, des dragons,
Tourmentés, torturés sur leur couche tremblante,
Par les fourches de fer d'implacables démons.

A genoux devant ces merveilles,
D'un art qui jeta, triomphant,
Au monde enrichi par ses veilles,
Le don d'un nouvel élément!
A genoux! et que nos hommages,
S'élevant vers le roi des cieux,
Répondent à ces cris sauvages
Par un hymne mélodieux.

Digitized by Google

O phare voyageur de l'antique Idumée,
Flamme, pendant la nuit, pendant le jour, fumée,
Colonne de vapeur qui portes jusqu'au ciel,
Sous les noms éclatants dont notre orgueil te nomme,
Des trésors de la terre et du pouvoir de l'homme
Le témoignage fraternel!

A travers les déserts, comme aux tems de Moïse,
Guide les nations vers la terre promise,
Applanis, sous leurs pas, et les mers et les monts,
Et fais régner nos fils, en rois, sur la matière,
Pour qu'ils puissent, un jour, lever vers la lumière
Des bras libres comme leurs fronts!

Debout! le noir granit des dalles
Tremble autour des monstres soufflants;
On sent s'abattre par rafales
Le vertige éclos dans leurs flancs.
Debout! laissons-les seuls dans l'ombre
S'abandonner à leurs ébats;
La forge éblouissante et sombre
Vient de s'ouvrir devant nos pas.

Quel bruit! quel mouvement! quel éclat! quelle foule!
Au choc des lourds marteaux, au cri des laminoirs,
Voyez-vous affluer, tourbillonnante houle,
Tous ces ouvriers noirs,
Spectres dont, par moments, un grand vol d'étincelles
Sillonne en traits de feu les larges seins velus,
Les épaules de bronze aux humides aisselles,
Et les torses trapus?

Frères! les voyez-vous, tous ces hardis athlètes,
Lutter avec le fer, lutter avec le feu?
Sur ce damier brûlant ils apportent leurs têtes,

Digitized by Google

Quand nous n'y jetons, nous, qu'un sac d'or pour enjeu!
Mille fois, en un jour, pour un douteux salaire,
Ils affrontent la mort sans pâlir à son nom,
Plus grands, dans l'atelier, sous l'habit populaire,
Que sous le harnais militaire
Sur un champ de bataille en face du canon.

Ah! c'est qu'au fond de leurs poitrines
Palpitent des cœurs généreux,
Fermés au souffle des doctrines
Qui dégradent l'homme à ses yeux.
Que l'honneur, la foi, la justice
Réclament un grand sacrifice,
Tous vous les verrez accourir,
Heureux d'offrir à la patrie
Deux bras pleins de force et de vie,
Pour la défendre ou la nourrir!

Justice donc pour eux, riches et grands, justice!
Pour relever nos lois au niveau de nos mœurs,
Raffermir des Etats le moderne édifice,
Il faut que tous ces travailleurs,
Soutiens d'une patrie opulente et prospère,
Puissent prétendre, au moins, aux honneurs du soldat,
Aient une part plus large aux bienfaits de leur mère,
Marâtre au cœur souvent ingrat,
Et trouvent, à la fin d'une carrière utile,
Près d'un foyer plus pur, digne du sol natal,
Le bonheur de mourir sur un chevet tranquille,
Loin du bagne et de l'hôpital.

Mais le travail grandit sans cesse
Sous la Forge qu'il envahit;
Partout, de près, de loin, se dresse
Un acteur d'airain qui rugit.

Digitized by Google

A travers l'ardente mêlée
Passons, l'œil sur chaque lutteur;
Le fer est mûr pour la coulée,
Et le moule attend le fondeur.

Place! place! des flancs de la tour éventrée
Sort un serpent de lave; il vient, grandit, s'étend,
Trouve un lit pour ses flots, en envahit l'entrée,
Se gonfle, se déroule, et s'avance en torrent;
Mais un geste de l'homme arrête son audace,
Et le torrent captif, se changeant en ruisseau,
Vient, dans un lac de feu, sans bruit et sans menace,
Se perdre aux pieds de son berceau.

Mais l'œuvre n'est pas accomplie;
A vous, amis, de l'achever,
Nobles soldats de l'industrie,
Ardents et prêts à tout braver!
Une autre lutte vous réclame,
Où combat seul le bras humain;
Car il faut que le lac de flamme
Se transforme en un lac d'airain.

Bien! bien! sur la fonte écarlate
Qui bouillonne dans son lit d'or,
L'eau tombe, retentit, éclate,
Tombe, bondit, éclate encor,
Tombe, en soulevant un nuage
Qui monte en tourbillons fumants,
Aux clartés d'un splendide orage
Tout étoilé de diamants!

Assez! la flamme expire, et la fonte noircie,
Etalant à nos pieds sa surface durcie,
N'est plus qu'un bloc confus.

Digitized by Google

Qu'importe que la tour, la tour intarrissable,
Lui renvoie, à pleins bords, par ses canaux de sable,
Des flots toujours brûlants, des flots toujours accrus!
Arrêtée en son cours par une main puissante,
La lave incandescente
S'engloutit sous la terre et ne reparaît plus.

Garde-la, dans ton sein, ô Terre!
Couve-la dans tes flancs de mère,
Mûris la moisson de métal;
Une sueur sainte et féconde
A fertilisé de son onde
L'argile du lit nuptial;
Et quand le fondeur qui t'implore
Viendra, demain, avant l'aurore,
Béclamer ton trésor natal,
Rends-le, sans regret ni murmure,
Dépouillé de la fange impure
Qui ternit son fer virginal!

Et quand un Maître plus sévère
Viendra, plus tard, d'une autre sphère,
Sur son char au brûlant essieu,
Réclamer les moissons humaines
Que gardent tes monts et tes plaines,
Tes mers sans fond et sans milieu;
O Terre, puisses-tu de même,
Au jour de ce réveil suprême,
Nous déposer au pied de Dieu,
Exempts de remords et d'alarmes,
Lavés du péché par nos larmes,
Et purifiés par le feu!

Silence! Sous ces murs aux voûtes colossales,
Aurions-nous réveillé les ombres sépulchrales
Qui dormaient sous la nef d'un vieux cloître abattu?

Digitized by Google

Quelques noirs Nécromans, un démon à leur tête,
Nous auraient-ils conduits à la sinistre fête
D'un sabbat inconnu?

Ecloses sous l'œil du mystère,
Partout jaillissent de la terre
De scintillantes fleurs d'azur.
Sœurs des étoiles les plus belles,
Toutes répandent autour d'elles
L'éclat du saphir le plus pur;
Et l'œil qui les regarde vivre,
Jouer, folâtrer, se poursuivre,
S'étreindre en caressants assauts,
Croit voir, sous ces bleuâtres flammes,
Briller et voltiger des âmes
Sur de mystérieux tombeaux.

Tout-à-coup, au-dehors, une trombe tonnante
S'engouffre en tournoyant dans la tour mugissante,
Traverse d'un seul bond toute sa profondeur,
Et, balayant les murs du vent de sa colère,
Refoule vers le sol la flamme du cratère,
Qui s'échappe, remonte, éclate avec splendeur,
S'ouvre en gerbes de feu, s'arrondit en arcade,
Ruisselle de la voûte en grésillant métal,
Et retombe, à nos pieds, lumineuse cascade,
En neige d'or et de cristal.

Puis la nuit envahit l'arène,
Le bruit meurt sur le sable ému,
La tour même respire à peine,
Pâle du sang qu'elle a perdu;
Un nuage muet et sombre
Plane sur son front sans éclairs,
Et rien n'interrompt plus dans l'ombre
Le silence des champs déserts.

Digitized by Google

Seule, une errante et faible brise
Redit quelquefois aux échos
Les chants du soir d'une humble église,
Illuminée au bord des flots;
Hymne des pasteurs du village
Qui s'élève du saint portail,
Comme un vague et céleste hommage
A la puissance du travail.

Oh! qui que vous soyez, fils d'un siècle profane,
A ce divin cantique unissez votre voix,
Bénissez, avec nous, l'Être dont tout émane,
Et qui fit du travail la plus sainte des lois;
Remerciez ce Dieu dont la haute sagesse
Soumit l'homme rebelle à ce joug rédempteur,
Seul élément de sa richesse,
Seul instrument de sa grandeur.

Et vous qui prétendez dépouiller l'industrie
Du plus noble attribut de la divinité,
Qui couronnez son front des palmes du génie,
Mais en lui refusant le don de la beauté;
Jetez donc un regard sur la plaine enflammée
Où ses pavillons d'or flottent autour de nous,
Suivez, dans les combats, sa pacifique armée,
Et dites-moi, qu'en pensez-vous?

N'est-ce pas qu'il est beau, qu'il est grand, ce spectacle,
Et qu'on est quelquefois tenté de s'écrier,
Dans un transport d'orgueil qui fait tout oublier,
Même le plus pompeux miracle:
Là haut, dans leur splendeur, se déroulent les cieux,
Dans cette ombre, là-bas, gît la terre où nous sommes,
Voilà l'œuvre de Dieu, voici l'œuvre des hommes,
Quelle est la plus grande des deux?

Digitized by Google

Non, non, point de blasphême impie!
Admirons, ne comparons pas.
Dieu crée, et l'homme modifie;
A lui l'esprit, à nous le bras!
Devant sa royauté suprême,
Plions, sans rougir, les genoux;
Mais dans notre esclavage même
Restons fiers et dignes de nous.

Que d'immenses travaux, que d'éclatants prodiges
Notre âge n'a-t-il pas déjà vus s'accomplir!
Que de projets plus grands, éclos sur d'humbles tiges,
N'attendent qu'un rayon, qu'un souffle pour mûrir!
En changeant de destin aux mains de l'industrie,
Le fer du monde entier changea l'antique sort :
Il féconda la terre et fit fleurir la vie
Où jadis il semait la mort.

Jeune et puissant Protée aux formes toujours neuves,
Il vogue, ardent navire, à tous les vents des mers;
S'allonge en ponts hardis sur le lit de nos fleuves;
Fend, remorqueur tonnant, le vaste champ des airs;
Se roule autour du globe en splendide ceinture;
Rampe, en canaux de gaz, sous le sol tourmenté,
Et porte aux nations, avec leur nourriture,
La lumière, la paix, l'ordre et la liberté.

Ainsi toujours fidèle à la voix des poëtes,
Qu'il s'épande en bienfaits sur la création;
Au domaine de l'homme, accru par ses conquêtes,
Que chaque année ajoute un plus large sillon;
Pour que l'histoire, un jour, en déroulant ses fastes,
Apprenne, avec orgueil, à la postérité,
Que le règne du fer n'eut point de jours néfastes,
Mais qu'il fut l'âge d'or du monde racheté.

Digitized by Google

NOTE.

Quand M. Victor Hugo traversa la Belgique, au mois d'août 1839, pour se rendre en Allemagne, il s'arrêta un instant à Seraing. Frappé de la grandeur du spectacle qu'il avait sous les yeux, il traça, en quinze lignes de prose, dans une lettre datée de Liége (voir *le Rhin*), une rapide esquisse du tableau qui s'offrait à lui pour la première fois. L'auteur du *Haut-Fourneau* en a conservé deux ou trois traits qui sont venus s'encadrer dans son poème, modifiés en partie, d'après ses propres impressions.

Digitized by Google

HISTOIRE ET AVENIR

DES CAISSES D'ÉPARGNE DE FRANCE.

PAR LE BARON CHARLES DUPIN. [1]

Les écrivains qui de nos jours se préoccupent le plus de l'amélioration du sort des classes pauvres, ne sont pas toujours justes envers notre époque; ils l'accusent parfois de n'avoir rien fait pour la partie de la société la plus nombreuse et la moins bien partagée. En réalité cependant le progrès dans cette voie est considérable depuis trente ans. Le peuple assurément est mieux vêtu, mieux logé, mieux chauffé, qu'il ne l'était au commencement du siècle; les chemins de fer ont mis à sa portée des facilités de transport qui n'existaient que pour d'autres classes. En cela, il est vrai, il n'a fait que profiter de perfectionnements des arts qui n'ont pas été introduits à son intention. Mais trois grandes innovations de notre époque ont bien certainement eu pour but son bien-être physique et moral; ce sont l'amélioration et la propagation de l'instruction populaire, la fondation des caisses d'épargne et l'abolition de la loterie. Pour apprécier toute l'importance de ce progrès, qui fait le tour de l'Europe civilisée, il faut se reporter par les souvenirs à l'époque antérieure à

[1] Paris, 1844. 1 vol. in-18.

Digitized by Google

1815, et se rappeler combien les esprits en général étaient indifférents, à de pareils objets, combien peu on s'en occupait, combien l'action du gouvernement restait froide et incomplète, comme les efforts isolés de quelques rares philanthropes demeuraient inaperçus et impuissants. On pourrait citer encore la création de nouvelles institutions de charité, l'amélioration des hôpitaux, l'institution des bureaux de consultations gratuites pour les malades indigents, le progrès des hospices d'aveugles, d'aliénés, de muets, les lois nouvelles introduites dans presque toute l'Europe pour modérer le travail des enfants dans les manufactures, les efforts qui ont été faits pour améliorer les condamnés et les empêcher à leur rentrée au sein du peuple d'y porter la contagion de leurs vices. Reconnaissons-le donc, si beaucoup reste à faire, de grands pas ont été faits ; sous ce rapport, comme sous d'autres, la civilisation de l'Europe n'est restée ni stationnaire ni stérile depuis un quart de siècle.

Malheureusement, si on se demande quel a été, dans ce mouvement, le rôle du gouvernement belge, il faut bien reconnaître que, malgré son origine, malgré les tendances progressives qu'on se croirait en droit de supposer à un pouvoir né d'une révolution récente, sa part a été fort incomplète, fort restreinte à beaucoup d'égards, son activité singulièrement tiède et lente.

Dans l'instruction primaire, son intervention est restée nulle pendant douze ans, et, depuis la législation nouvelle, son rôle ne paraît guère s'être relevé. A part l'organisation de quelques caisses spéciales, il a abondonné avec indifférence l'épargne des classes ouvrières aux spéculations de l'intérêt privé sans impulsion de sa part, et, ce qui est plus grave, sans surveillance ni précaution aucune. Si les institutions charitables se sont étendues, c'est par le soin des communes et par d'autres efforts que ceux du gouvernement, qui semble à peine s'être douté, depuis quatorze ans, qu'il eût quelque chose à faire dans ce domaine. Presque tous les gouvernements de l'Europe sont intervenus en faveur de l'enfance dans le travail des fabriques ; le gouvernement belge n'a rien fait encore pour les jeunes ouvriers. Pour le progrès du régime des prisons, la maison de force de Gand avait, au siècle dernier, mis notre pays à la tête de l'Europe ; aujourd'hui on se traîne après la France qui se traîne après d'autres et que la Belgique, dans cette partie de l'administration comme dans bien d'autres, pourrait si aisément devancer ; le ministère de la justice qui a dans ses attributions les prisons et les établissements de bienfaisance est, depuis longtemps, le plus endormi et le plus stationnaire de tous les départements ministériels de la Belgique, y compris même celui des finances, ce qui est beaucoup dire. On prend force mesures de douane qu'on dit favorables au travail national et partant aux classes ouvrières (voir entr'autres la législation douanière sur les céréales et les bestiaux) ; mais, si

Digitized by Google

les intérêts des fabricants électeurs n'avaient des moyens de se faire mieux entendre que ceux des classes pauvres, il est permis de croire que les sympathies seraient moins actives. La sollicitude du gouvernement belge pour la classe non-censitaire peut être très-vive, elle éclatera peut-être un jour; mais il faut dire que jusqu'aujourd'hui elle est très-discrète et peu pressée.

L'ouvrage que vient de publier M. Dupin, constate les progrès qu'a faits en France, depuis un quart de siècle, une des belles institutions populaires dont nous venons de parler, celle des caisses d'épargne. M. Charles Dupin est du nombre de ceux qui se sont donné le plus de peine pour la soutenir et la populariser. Son livre est le recueil des discours qu'à diverses époques il a successivement prononcés sur cette matière, comme député, comme professeur au conservatoire des arts et métiers, comme pair et comme membre de l'académie des sciences. En lui empruntant ses résultats les plus intéressants, nous tâcherons de les exposer avec plus d'ordre que n'en comportait la forme de sa publication.

La caisse d'épargne de Paris fut fondée en 1818. Au 1er janvier 1833 après quinze années d'existence, elle n'avait encore que six millions et demi de dépôts. Mais à partir de cette année, la progression fut rapide; au premier janvier 1834, elle possédait 12 millions et demi; au commencement de 1835, 24 millions; en 1836, 38 millions; en 1837, 50 millions, et enfin au premier janvier 1843, 100 millions.

Dans les départements le progrès ne fut pas moindre : en 1833, quinze ans après la fondation de la caisse de Paris, il n'existait encore que 17 Caisses départementales. La seule année 1833 en vit naître neuf autres; le nombre fut plus que doublé en 1834, et telle a été la continuité de la progression qu'au premier janvier 1843, il existait en France trois cents caisses d'épargne départementales et cent soixante succursales. Les dépôts accumulés dans ces caisses ont suivi la même voie. Leur avoir qui n'était que de deux à trois millions en 1833, s'est élevé en 1843, c'est-à-dire, en dix ans, à 240 millions.

L'épargne totale accumulée dans la caisse de Paris et dans celles des départements est donc de 340 millions; elle n'était que de 8 à 9 millions en 1833.

C'est en moyenne aujourd'hui 10 francs par habitant. En Angleterre, les caisses d'épargne possèdent 665 millions de francs, ce qui, pour les 26 millions d'habitants du royaume, fait au-delà de 25 francs par tête. Le progrès annuel de l'accumulation est en Angleterre de 3 pour cent; on voit par les chiffres précédents, qu'il a été infiniment plus rapide en France depuis dix ans; mais il est naturel qu'à mesure que les caisses s'étendent, il se ralentisse; ainsi à la caisse d'épargne de Paris où l'accumulation avait été de 100 pour

Digitized by Google

cent de 1833 à 1834, elle n'a plus été annuellement que de 11 pour cent de 1840 à 1843.

Le nombre des déposants à la caisse d'épargne de Paris n'était que de 20,000 en 1826; en 1834, il s'élevait à 50,000 ; en 1843, il approchait de 150,000.

Dans les départements, il est d'environ 200,000.

Pour toute la France parconséquent le nombre des déposants s'élève à 350,000.

En Angleterre, les déposants s'élèventau nombre de 900,000.

En France, il y a un déposant sur 97 habitants, en Angleterre 1 sur 29.

On voit, par ce qui précède, combien l'usage des dépôts à la caisse d'épargne s'est plus étendu à Paris que dans les départements, puisque l'épargne de Paris s'élève à 100 millions, et celle de tous les départements réunis seulement à 240,000 millions. Le département de la Seine compte 1,200 mille habitants ; les 150,000 déposants de la caisse de Paris sont donc à la population du département dans le rapport de 1 sur 8; les 300,000 déposants des autres départements sont à leur population totale dans le rapport de 1 sur 109.

Une partie de cette grande supériorité du département de la Seine doit être attribuée à la place importante qu'y tient la population de Paris. Les caisses d'épargne ont leur principale clientelle dans les villes. M. Dupin n'évalue la population urbaine des départements autres que celui de la Seine qu'à six millions d'habitants. En lui attribuant tous les déposants des départements, ce serait un déposant sur trente habitants, c'est-à-dire, trois à quatre fois moins qu'à Paris.

Quant à la comparaison avec l'Angleterre, l'auteur fait ressortir une différence dans les institutions et les habitudes des deux peuples dont il faut tenir compte. L'ouvrier anglais, dit-il, n'a pas l'espoir de devenir propriétaire du sol, tandis qu'en France, l'immense majorité des paysans possède des terres ; tous ont l'espoir d'en posséder ; tous économisent pour en acquérir ; aucun d'eux n'accepterait comme avenir un placement viager aux caisses d'épargne.

La durée moyenne des dépôts, c'est-à-dire, le temps qui s'écoule entre le premier versement et le retrait était en 1825 de deux ans et huit mois. Aujourd'hui, elle est de cinq ans et sept mois. M. Dupin déplore le peu de rapidité de ce progrès, qui est cependant du double, mais qui a mis 18 ans à s'accomplir. Il voudrait que le gouvernement encouragcât la persistance de l'épargne, et, à ce sujet, il cite l'exemple du parlement britannique, qui a décidé que tout individu qui déposerait, sans discontinuer, 6 francs par mois à la caisse d'épargne, en commençant avant trente ans et

Digitized by Google

en continuant jusqu'à soixante, recevrait cinq cents francs de rente pour tout le reste de sa vie, aussitôt qu'il deviendrait sexagénaire.

On remarque qu'en même temps que la durée des dépôts s'étend, la valeur moyenne de chaque versement augmente d'année en année, mais en même temps les versements de chaque déposant deviennent moins nombreux et se suivent à de plus longs intervalles. En 1819 l'intervalle moyen entre les versements des mêmes déposants n'était que de deux mois, aujourd'hui il est de six mois. C'est aux yeux de M. Dupin un résultat très-fâcheux. « A combien de tentations pour de folles dépenses, dit-il, les ouvriers ne sont-ils pas exposés, lorsqu'ils ont des sommes dans leurs mains qui s'accroissent chaque jour pendant six mois ! Il faut résister à l'entraînement des plaisirs de vingt-cinq dimanches et, ce qui semble bien plus fort, aux libations supplémentaires de vingt-cinq lundis et d'autant de mardis, avant de se résoudre à faire un versement à la caisse d'épargne. »

Pour apprécier la nature des services que rendent les Caisses d'Épargne, une des questions les plus intéressantes à éclaircir, c'est celle de savoir quelle est la classe de la société qui y a recours; sont-ce les riches ou les pauvres qui en profitent ?

La valeur moyenne des dépôts peut servir de premier indice. D'après les chiffres que nous avons cités plus haut, les 100 millions déposés à la caisse d'épargne de Paris appartiennent à 150,000 déposants, ce qui donne 666 frs. pour valeur moyenne des dépôts. Dans les départements, cette moyenne est d'environ 800 frs. Pour toute la France donc, la valeur moyenne des dépôts est de 755 francs (En Angleterre, elle est de 739 frs).

Ce sont là les dépôts accumulés par des versements successifs. D'après la statistique de la caisse d'épargne de Paris, la valeur moyenne de chaque versement est de 142 francs (en 1842). Or, nous venons de dire que le nombre moyen des versements est de deux par an, d'où on peut conclure que l'épargne moyenne est de 284 frs. par an. On peut déjà pressentir par là à quelle classe appartient la majorité des déposants. D'autres circonstances viennent encore éclaircir le fait.

Ainsi, le département de la Seine ne compte pas 25,000 chefs de ménage payant 200 francs de contribution et possédant un revenu imposable de 1200 à 1500 francs. Pour arriver aux 150,000 déposants de la caisse de Paris, il faut donc descendre bien au-dessous de la classe des petits propriétaires.

Dans les départements, la limite des dépôts, qui est fixée à 3000 francs, n'est atteinte que par 1 déposant sur 73 et il n'y a qu'un déposant sur 23 dont l'épargne s'élève à 2000 francs.

Mais on a fait des relevés statistiques plus complets pour reconnaître la part de la classe ouvrière dans l'avoir des caisses d'épargne.

Digitized by Google

On a divisé les déposants en sept classes : 1. les ouvriers ; 2. les domestiques ; 3. les employés ; 4. les professions diverses comprenant les industriels patentés, commerçants, rentiers, propriétaires, etc.; 5. les militaires ; 6. les mineurs d'âge, 7. les sociétés de secours mutuels.

D'après les calculs de M. Dupin, les caisses d'épargne de France, au premier janvier 1842, présentaient la proportion suivante entre ces diverses classes ; sur mille déposants, il y a

249 ouvriers.
214 domestiques.
55 employés.
229 professions diverses.
68 militaires.
182 mineurs de toutes classes.
3 sociétés de secours mutuels.

1000

On remarque que, quand une caisse d'épargne s'établit dans une ville, ce sont les personnes appartenant à des classes supérieures à celles des ouvriers qui commencent à déposer leurs économies ; les domestiques les suivent assez promptement ; les ouvriers viennent avec plus de lenteur; mais à mesure que l'institution acquiert plus de durée, le nombre de ceux-ci s'étend de plus en plus et prédomine chaque année davantage. Voici sous ce rapport la comparaison des caisses d'épargne de France qui ont deux à quatre années d'existence avec celles qui durent depuis plus de neuf ans. On suppose de part et d'autre un nombre de 1000 déposants.

	Caisses de 2 à 4 ans.	*Caisses de 9 ans et au-delà.*
Ouvriers	204	321
Domestiques	208	214
Employés	63	49
Professions diverses . .	269	192
Militaires	54	73
Mineurs	200	148
Sociétés de secours mutuels	2	3
	1000	1000

Ces chiffres font voir que, dans l'extension générale de toutes les classes de déposants, ce sont les ouvriers (auxquels on peut joindre les militaires appartenant en très-grande partie à la même classe) qui deviennent les plus nombreux ; la classe des employés et celle des professions patentées, des propriétaires, etc., se développe beaucoup moins ; et les domestiques ne font que

Digitized by Google

suivre le progrès général, de manière à se maintenir à-peu-près dans la même proportion avec la totalité croissante des déposants.

Voici quelle est la valeur moyenne des dépôts accumulés à la caisse d'épargne de Paris par les individus de chacune de ces classes :

Pour les ouvriers, la valeur moyenne des dépôts est de 526 fr. 20 centimes.

Pour les domestiques, de 487 fr. 40 c.

Pour les militaires, de 872 fr. 50 c. Les dépôts de cette classe proviennent principalement des remplaçants. Les administrations régimentaires, par une louable prévoyance, déposent aux caisses d'épargne les sommes versées pour prix du remplacement, afin qu'à l'expiration du temps de service, les remplaçants retrouvent un capital qu'ils n'auraient pu dépenser au régiment qu'en y propageant la débauche.

Le dépôt moyen des employés civils est de 570 fr. 90 c.

Celui des mineurs, de 316 fr. 72 c.

On voit, d'après ces moyennes, que même dans les deux dernières classes, ce n'est pas aux plus riches qu'appartient la plus grande partie des traitements. Les dépôts des employés ne produisant pour chacun d'eux qu'un revenu moyen de 22 fr. 80 c. (la loi en France assure aux dépôts un intérêt de 4 pour cent), il est bien évident que les employés à gros traitements ne figurent parmi les déposants qu'en très-petit nombre.

Reste maintenant la classe des professions diverses comprenant les industriels et commerçants patentés de tous les degrés de fortune, les grands et petits rentiers, propriétaires et capitalistes. Si les dépôts des riches sont en grand nombre à la caisse d'épargne, c'est dans cette classe qu'ils doivent principalement figurer. Or, la valeur moyenne des dépôts accumulés de cette classe est, par individu, de 748 francs 37 centimes, ce qui représente un revenu de 8 à 9 centimes par jour. Ces chiffres ne permettent plus de mettre en doute que même dans cette classe, l'épargne n'appartienne généralement aux moindres fortunes, et que, sous ce rapport, le but de l'institution ne soit pleinement atteint.

M. Dupin rapporte un fait intéressant qui prouve l'utile usage que les âmes bienfaisantes pourraient faire en faveur des classes pauvres des livrets de la caisse d'épargne.

En 1837, quand le duc d'Orléans se maria, il consacra 160,000 francs à servir de première mise à la caisse d'épargne au profit de jeunes apprentis, choisis dans des familles probes et laborieuses des grandes villes manufacturières de France. A cet effet, la dotation fut partagée par petites sommes de 20 francs, et des livrets de 20 francs furent donnés à plusieurs milliers de jeunes ouvriers. A la fin de l'année 1841, les administrateurs de la caisse d'épargne de Paris ont voulu savoir ce que ces dépôts étaient devenus,

Digitized by Google

Digitized by Google

Dupin résume quelques-uns des progrès moraux accomplis à Paris de-
l'époque de la fondation de la caisse d'épargne, mais dont, à la vérité,
institution ne peut revendiquer qu'une part.

y a un quart de siècle, le peuple de Paris jouait par année 29 millions de
s à la loterie,, et ne les joue plus ; il perdait 6 à 9 millions à ce jeu fu-
e, il ne les perd plus.

trouvait des maisons de jeu, scandaleusement autorisées ou tolérées,
dévorer l'opulence du riche et le dernier centime du pauvre ; il ne les
ve plus sur le chemin de sa ruine ; elles sont abolies.

l ne mettait rien à l'épargne, il y met aujourd'hui 36 millions par an.

ent cinquante mille individus ont des dépôts à la caisse d'épargne, et
que année le nombre moyen s'en accroit de 12 à 14,000.

Pendant les quatre dernières années, la valeur des effets, vendus aux Monts-
Piété, ne représente que six et demi pour cent de celle de tous les effets
posés, preuve qu'en général aujourd'hui le peuple n'engage ses effets, qu'a-
e l'intention de les retirer et qu'il réalise ce dessein.

Le nombre proportionnel des indigents, au lieu d'augmenter, diminue,
nsi que celui des bâtards, mais avec beaucoup de lenteur.

Au commencement de l'époque dont nous parlons, le peuple de Paris aban-
onnait chaque année 205 enfants sur 1,000 nouveaux nés ; ce chiffre est
escendu à 120, ce qui est encore 120 fois trop, mais atteste un progrès re-
marquable. Enfin les rues de Paris ne sont plus déshonorées par l'aspect
dégoûtant de ces créatures cyniques qui sollicitaient en plein jour, au nom
des débauches vénales, le désœuvrement, la faiblesse et l'inexpérience.

Un des heureux effets de la caisse d'épargne, c'est de donner à l'ouvrier actif et intelligent les moyens de s'établir et de travailler pour son propre compte. Depuis que la législation moderne a brisé le cercle de fer qui entourait la maîtrise, aucun obstacle n'empêche l'ouvrier capable de devenir chef d'industrie, si ce n'est la nécessité d'un capital suffisant pour les premières avances et les frais d'établissement. C'est à ce besoin que subviennent les économies de la caisse d'épargne. Aussi la progression croissante de ce mouvement ascendant des ouvriers est-elle constatée par celle des patentes. De 1819 à 1829, le produit des patentes en France ne s'accroissait encore que d'un demi million par an ; de 1830 à 1843, l'augmentation annuelle a été d'un million ; de telle sorte qu'en 14 ans l'industrie a payé de ce chef 90 millions au-dessus du taux le plus élevé de la restauration. Le nombre des patentés, c'est-à-dire, des chefs d'industrie, ne s'élevait à la fin de l'empire qu'à 800 mille; il est aujourd'hui de 1,400 à 1,500 mille.

Aujourd'hui que la domesticité n'est plus en général ce qu'elle était autrefois, qu'elle est devenue un état transitoire où la jeunesse vient chercher une

Digitized by Google

combien avaient été retirés ou de combien ils s'étaient accrus. La part de Paris dans la dotation avait été de 40,000 francs. On a trouvé que le nombre des déposants n'était diminué que d'un sur 28 en quatre ans et demi; diminution que la mortalité pourrait avoir occasionnée à elle seule. Quant aux 40,000 francs déposés, en quatre années et demie ils s'étaient élevés à 137,000 francs ! « Les ouvriers, dit M. Dupin, ont regardé les livrets donnés au nom du prince, comme des brevets d'honneur, comme des titres de famille qu'il fallait conserver précieusement, et qu'il fallait grossir par l'épargne, pour justifier l'espérance du généreux donateur. »

Pour apprécier toute l'utilité que de semblables actes de bienfaisance pourraient avoir si l'usage s'en répandait, il faut songer que la grande difficulté de l'extension des caisses d'épargne, ce sont les premières mises. L'ouvrier qui, semaine par semaine, mois par mois, a placé 1, 2 ou 3 francs à la caisse, lorsqu'il est parvenu à accumuler une centaine de francs, a souvent changé, par ce seul fait, tout le cours de ses idées et de ses habitudes; il se sent propriétaire; la prévoyance, l'économie, l'ordre ont un empire tout nouveau sur lui; il ne se croit plus prolétaire; il devient meilleur travailleur, meilleur chef de famille, meilleur citoyen. Et ce premier pas fait, on peut presque compter qu'il n'en restera pas là. Une autre bonne œuvre qu'il faudrait recommander aux personnes charitables, c'est la dotation des caisses d'épargne locales. Quel bien ne ferait pas dans une ville celui qui ajouterait à l'intérêt payé par la caisse, un pour cent pour les ouvriers déposants, ne fût-ce que pour la première centaine de francs que chacun d'eux aurait placée à la caisse? Un bienfait de mille francs par an atteindrait chaque année mille familles ouvrières et les encouragerait aux habitudes prévoyantes et morales.

Les caisses d'épargne n'ont pas pour seul but l'accumulation des ressources de la vieillesse, elles doivent servir à parer aux accidents, aux malheurs imprévus, aux maladies, et remplacent ainsi le dangereux secours des Monts-de-Piété qui ne soulagent le présent qu'en escomptant l'avenir. En France, où les versements atteignent maintenant 130 millions par an, les remboursements s'élèvent à 80 millions. Sans doute une partie de cette somme énorme retourne probablement à la dissipation à laquelle elle avait été momentanément distraite. Mais combien de malheurs le reste ne vient-il pas soulager? A Paris les secours que le peuple retire ainsi de ses propres économies, forment déjà le double de tout ce que la bienfaisance publique y consacre aux malades, aux infirmes, aux indigents dans les hospices ou à domicile. Aussi les engagements au Mont-de-Piété de Paris tendent-ils à décroître. Malgré la réduction de l'intérêt de 8 à 6 pour cent, depuis 1818, et proportion gardée de la population des deux époques, ils sont diminués de plus d'un neuvième.

Digitized by Google

M. Dupin résume quelques-uns des progrès moraux accomplis à Paris depuis l'époque de la fondation de la caisse d'épargne, mais dont, à la vérité, cette institution ne peut revendiquer qu'une part.

Il y a un quart de siècle, le peuple de Paris jouait par année 29 millions de francs à la loterie, et ne les joue plus ; il perdait 6 à 9 millions à ce jeu funeste, il ne les perd plus.

Il trouvait des maisons de jeu, scandaleusement autorisées ou tolérées, pour dévorer l'opulence du riche et le dernier centime du pauvre ; il ne les trouve plus sur le chemin de sa ruine ; elles sont abolies.

Il ne mettait rien à l'épargne, il y met aujourd'hui 36 millions par an.

Cent cinquante mille individus ont des dépôts à la caisse d'épargne, et chaque année le nombre moyen s'en accroit de 12 à 14,000.

Pendant les quatre dernières années, la valeur des effets, vendus aux Monts-de-Piété, ne représente que six et demi pour cent de celle de tous les effets déposés, preuve qu'en général aujourd'hui le peuple n'engage ses effets, qu'avec l'intention de les retirer et qu'il réalise ce dessein.

Le nombre proportionnel des indigents, au lieu d'augmenter, diminue, ainsi que celui des bâtards, mais avec beaucoup de lenteur.

Au commencement de l'époque dont nous parlons, le peuple de Paris abandonnait chaque année 205 enfants sur 1,000 nouveaux nés ; ce chiffre est descendu à 120, ce qui est encore 120 fois trop, mais atteste un progrès remarquable. Enfin les rues de Paris ne sont plus déshonorées par l'aspect dégoûtant de ces créatures cyniques qui sollicitaient en plein jour, au nom des débauches vénales, le désœuvrement, la faiblesse et l'inexpérience.

Un des heureux effets de la caisse d'épargne, c'est de donner à l'ouvrier actif et intelligent les moyens de s'établir et de travailler pour son propre compte. Depuis que la législation moderne a brisé le cercle de fer qui entourait la maîtrise, aucun obstacle n'empêche l'ouvrier capable de devenir chef d'industrie, si ce n'est la nécessité d'un capital suffisant pour les premières avances et les frais d'établissement. C'est à ce besoin que subviennent les économies de la caisse d'épargne. Aussi la progression croissante de ce mouvement ascendant des ouvriers est-elle constatée par celle des patentes. De 1819 à 1829, le produit des patentes en France ne s'accroissait encore que d'un demi million par an ; de 1830 à 1843, l'augmentation annuelle a été d'un million ; de telle sorte qu'en 14 ans l'industrie a payé de ce chef 90 millions au-dessus du taux le plus élevé de la restauration. Le nombre des patentés, c'est-à-dire, des chefs d'industrie, ne s'élevait à la fin de l'empire qu'à 800 mille ; il est aujourd'hui de 1,400 à 1,500 mille.

Aujourd'hui que la domesticité n'est plus en général ce qu'elle était autrefois, qu'elle est devenue un état transitoire où la jeunesse vient chercher une

Digitized by Google

rémunération supérieure à celle du travail champêtre et de beaucoup d'ateliers, la caisse d'épargne rend d'immenses services à cette classe de la société. Aussi est-ce parmi les domestiques que l'usage des placements à la caisse d'épargne se propage le plus aisément. Il y en a 130 mille en France qui font cet emploi de leurs économies. Au bout d'un certain nombre d'années, les domestiques mâles emploient cette épargne, les uns à l'acquisition d'un morceau de terre dans leur village natal, les autres en disposent pour commencer un petit commerce ou prendre un état d'artisan. Les filles y trouvent une dot et par conséquent le moyen de faciliter leur établissement. « Il y a très-peu d'années, dit M. Dupin, j'avais besoin pour un travail statistique d'étudier l'état des mariages à Paris, et de relever les âges ainsi que les professions des deux sexes, sur les registres matrimoniaux de la capitale. Je fus frappé du grand nombre de femmes de chambres, de femmes de charge, et surtout de cuisinières, mariées dans la période à la fois critique et respectable de quarante à cinquante ans. Pour les unions d'une autre époque la différence moyenne des âges est de trois années en plus du côté de l'époux; mais au contraire, pour les épouses que je viens de signaler, et qui s'approchent plus ou moins de parfaire la cinquantaine, le problème était renversé : c'était le mari qui devenait le plus jeune. Le miracle ne s'opérait que par un remboursement plus ou moins complet de la caisse d'épargne; moderne réalité qui remplace avec avantage les imaginations riantes et menteuses cachées sous l'image féerique de la fontaine de Jouvence. »

En France comme en Angleterre, les caisses d'épargne, versent leurs fonds entre les mains du gouvernement qui leur paie un intérêt de 4 pour cent. En Angleterre ces fonds sont confiés aux commissaires de l'amortissement pour être employés, partie en rachat de rentes perpétuelles ou d'annuités à termes, partie en billets de l'échiquier, lesquels représentent la dette flottante. En France les fonds sont remis en compte-courant au trésor public, par l'intermédiaire de la caisse des dépôts et consignations. L'emploi que ces deux gouvernements font de l'argent des caisses d'épargne, soit en rachetant des rentes de la dette consolidée, soit en réduisant l'émission de la dette flottante, ne leur rapporte pas 4 pour cent. Ils font donc des sacrifices à la caisse d'épargne. En Angleterre, cette perte doit être considérable pour le trésor, car le 3 pour cent y est au pair, ce qui fait une différence d'un pour cent; sur 600 millions de dépôts, cela constitue un sacrifice de 6 millions de francs par an. En France où le taux des fonds publics est moins élevé et l'avoir des caisses d'épargne moins considérable, la perte pour le trésor est moindre; elle peut cependant s'élever à un million par an.

Depuis quelque temps on s'effraie, en France, de ce qui arriverait, aujourd'hui que les caisses d'épargne possèdent des dépôts si considérables,

Digitized by Google

si, dans un moment donné, on venait demander les remboursements en masse de ces 3 à 4 cent millions qui promettent de s'accroître chaque année. Les déposants n'y perdraient rien, car ils auraient l'Etat pour débiteur de leurs dépôts. Mais le trésor, forcé de vendre tout-à-coup une masse de fonds publics, en ferait considérablement baisser le taux, et subirait ainsi des pertes très-onéreuses. Plusieurs moyens ont déjà été proposés pour mettre le trésor à couvert contre cette irruption subite de demandes de remboursements. Les uns voudraient que la limite des dépôts qui est de 3,000 fr. fût moins étendue. D'autres demandent que les remboursements dépassant une certaine somme ne puissent être réclamés qu'en prévenant plusieurs mois à l'avance. On a proposé aussi que tout dépôt dépassant une somme fixée fût converti en une inscription de rente sur l'Etat, dont les intérêts pourraient s'accumuler, et qui serait remise au déposant quand il en ferait la demande. Enfin, on a indiqué aussi les bons du trésor à deux mois ou un an de date comme pouvant servir au remboursement de toute somme supérieure à une quantité déterminée.

M. Dupin combat tous ces systèmes ; il croit que les dangers du trésor sont imaginaires ; depuis plusieurs années, dans la chambre des pairs, dans la presse et à l'académie des sciences, il ne cesse de s'attacher à démontrer que ces craintes sont sans fondement ; c'est même principalement dans cette intention que l'ouvrage dont nous parlons est publié.

M. Dupin pense que l'expérience faite depuis un quart de siècle que les caisses d'épargne existent, suffit pour prouver que les craintes sont chimériques, et que, quels que soient les événements de l'avenir, leurs effets sur les caisses d'épargne seront circonscrits dans des limites fort resserrées. Depuis 1818, la France a vu une révolution, le renversement d'un trône qui se rattachait à des racines de huit siècles, la guerre civile dans trois parties du royaume, l'empire des lois violé deux fois dans la seconde ville de France, les émeutes passées à l'état périodique au sein de la capitale, depuis 1830 jusqu'à 1834 ; le choléra sévissant avec activité et laissant après lui une multitude de veuves et d'orphelins ; les crises commerciales succédant aux crises politiques ; la soif de la guerre et l'effervescence des émeutes tournant de nouveau les têtes en 1840. « Certes, dit M. Dupin, dans les vingt-cinq années qui vont suivre, il ne se présentera pas d'événements plus nombreux ni plus terribles. »

Or, quels furent les effets de toutes ces crises sur les caisses d'épargne ?

En 1830, année de révolution et de crise industrielle, pendant laquelle le pouvoir législatif crut devoir faire aux principales maisons de commerce et de fabrique un prêt de 30 millions pour ralentir le chômage des ateliers et

Digitized by Google

du négoce, la caisse d'épargne de Paris, loin de s'appauvrir, vit accroître ses dépôts de deux millions.

En 1831, année de troubles intérieurs, d'attentats et de sacriléges, de conspirations et de combats dans les rues qui faisaient fuir les étrangers et repoussaient de Paris d'opulents propriétaires, la caisse d'épargne de Paris s'appauvrit pour la première fois de 600,000 francs en 32 semaines. Mais pendant ce temps, les caisses des départements s'enrichissaient, et en définitive, pour la France entière la somme des dépôts s'accrut.

En 1832, année du choléra et des combats de juin, la caisse d'épargne de Paris s'accroît de deux millions. Au premier janvier 1833, son avoir était doublé comparativement à celui du premier janvier 1830. A la fin de 1833, cet avoir est encore doublé en une seule année.

Les troubles d'avril 1834 ne font que ralentir pendant quelques semaines ce progrès, et d'une manière si peu sensible, qu'à la fin de l'année 1834, les dépôts sont de nouveau doublés.

Le progrès continue d'année en année. En 1837, devant l'immense accroissement des fonds déposés à la caisse d'épargne, le gouvernement et les chambres, croient devoir par mesure de prudence en confier l'administration à la caisse des dépôts et consignations. La presse ennemie du gouvernement exploite cette mesure pour agiter le peuple. Soir et matin, on répéta aux classes laborieuses qu'il fallait retirer leurs épargnes, que leurs fonds cessaient d'être placés sous la sauve-garde du trésor, qu'ils perdaient toute garantie. Il en résulta une agitation déplorable. Du 1er. janvier au 24 avril, la caisse de Paris s'appauvrit de 3 millions et demi. Mais, dans le même temps, les caisses des départements s'enrichissaient de 4 millions et demi. Au bout de dix mois, dans Paris même, les pertes étaient balancées par les versements nouveaux.

En 1840, nouvelle crise, les cris de guerre retentissent de toutes parts, le gouvernement crie plus fort que le peuple; on profite du moment pour soulever les ouvriers contre les maîtres qui ne veulent pas augmenter les salaires; on menace de mort ceux qui ne veulent pas quitter les grands ateliers. L'armée des oisifs rebelles s'accroît chaque jour. Eh bien! dans cette même année, la caisse d'épargne de Paris s'enrichit d'un million, et celles des départements de 20 millions.

M. Dupin croit pouvoir en conclure que les effets de la guerre ne sont pas à craindre pour les caisses d'épargne. Quoique dépassés de si loin par les versements nouveaux, les retraits ont, il est vrai, dépassé, en 1840, la proportion des années ordinaires, ils se sont élevés à 78 millions pour toute la France, tandis que les placements nouveaux se sont élevés à 99 millions; mais l'année 1840 a été non seulement un temps d'agitation guerroyante, mais de

Digitized by Google

gène commerciale ; la crise de 1839 n'était pas terminée ; la récolte de 1839 avait été médiocre. Ce qui fait croire à M. Dupin que la peur de la guerre n'a pas eu une grande influence sur les remboursements demandés, c'est que la moitié seulement l'a été pour des dépôts intégralement retirés. Quand on a peur pour son dépôt, dit-il, on le retire tout entier. Si l'on fait le relevé des épargnes des départements qui couvrent Paris du côté des frontières les plus exposées, on trouve que le nombre des nouveaux déposants y a dépassé de beaucoup celui des derniers déposants qui se sont retirés. Dans les vingt principales villes, situées à l'extrême frontière et les plus exposées aux premiers coups de l'ennemi, les remboursements ont été de près de 9 millions, et les placements nouveaux de 11 millions. Onze mille déposants se sont retirés et 18 mille nouveaux les ont remplacés. A Metz, la plus forte place de terre, et à Brest, le plus grand port de mer, le nombre des déposants nouveaux a été plus que double de celui des déposants qui ont retiré leurs fonds.

On a regardé aussi les années de disette comme très dangereuses pour les caisses d'épargne ou au moins pour le gouvernement leur dépositaire, par la masse des demandes de remboursements qu'elles peuvent amener. M. Dupin a fait, à ce sujet, sur les effets des disettes, quelques recherches pleines d'intérêt.

Grâce au progrès de la culture, du commerce, des moyens de communication et de la civilisation en général, les mauvaises récoltes ne peuvent plus avoir, de nos jours, les mêmes effets que dans les temps reculés, où la famine exerçait des désastres effroyables. On ne peut préciser l'étendue de ces ravages pour les siècles éloignés ; les documents statistiques manquent. Mais déjà on peut comparer sous quelques rapports, les disettes du siècle dernier à celles de ce siècle.

Pendant l'année de disette de 1709, la mortalité, à Paris, fut presque doublée ; car il y eut plus de 29 mille décès, tandis que dans les années ordinaires, les décès, à cette époque, s'élevaient seulement à 15 ou 16 mille.

Le dix-huitième siècle présente une autre grande disette, celle de 1740 ; mais déjà, pendant une longue paix, de grands progrès s'étaient accomplis depuis 1709. Aussi les effets de la mauvaise récolte furent-ils moins désastreux. Les décès de Paris s'élevèrent à 25 mille, un tiers de plus seulement que la mortalité ordinaire de cette époque.

La première grande disette de notre siècle fut celle de l'année 1812. Le prix moyen de l'hectolitre de froment à Paris fut de 34 francs 34 centimes. A cette époque, le prix moyen des années ordinaires était de 21 frs. 94 c. La mortalité de Paris, pendant les années ordinaires, était terme moyen de 18,500 décès par an. En 1812, les décès s'élevèrent à 19,932. L'accroissement ne fut plus ainsi que de 8 pour cent.

Digitized by Google

En 1817, la disette fut plus grave encore; le prix moyen du froment s'éleva à Paris à 36 fr. 15 ; il était de 22 fr. 73 les années ordinaires. La mortalité moyenne de Paris pour les quatre années 1815, 1816, 1818 et 1819 fut de 21,160 décès par an. Celle de 1817 fut de 21,124; ce qui montre que les effets de la disette sont devenus tellement inférieurs à ceux qu'elle produisait autrefois, que son influence peut être contrebalancée et même surpassée par beaucoup d'autres causes à peine aperçues, telles que les alternatives trop brusques de chaud et de froid, de pluie et de sécheresse, et mille autres qu'on n'étudie pas assez dans leurs résultats généraux.

L'auteur recherche quelle eût pu être en 1817, l'effet de la disette sur les remboursements de la caisse d'épargne, si cette institution eût existé à cette époque. Les Monts-de-Piété étaient, pour les pauvres, la ressource du temps. Voyons l'effet de la disette sur les dépôts au Mont-de-Piété.

En 1815, c'est-à-dire, pendant l'année où le prix du pain fut à Paris le plus bas qu'on eût connu depuis le commencement du siècle, à l'exception de la seule année 1804 [1], la valeur des effets engagés au Mont-de-Piété de Paris fut de 9,757,939 francs. En 1816, époque où commença la cherté, les dépôts s'accrurent, mais seulement jusqu'à 11,011,186, ce qui ne fait qu'une différence de 1,253,247 fr. Mais en 1817, époque de la plus grande cherté, on retira plus d'effets qu'on n'en engagea de nouveau ; car les effets déposés descendirent à 10,752,126 ; et en 1818, pendant que la cherté se faisait encore sentir, ils diminuèrent encore, et ne furent plus que de 10,522,924.

Les ventes faites par le Mont-de-Piété d'objets non retirés à temps ne s'accrurent que très-faiblement. Elles furent en 1815 de 1,080,053 fr., en 1816 de 1,080,368 ; en 1817, de 1,178,990 ; en 1818, de 1,155,470; en 1819, de 1,050,440 fr.

Les ventes de mobilier faites dans Paris par autorité de justice n'augmentèrent non plus que dans une proportion fort restreinte. On évalue le mobilier des habitants de Paris à 1,020 fr. 95 c. par habitant, ce qui, pour la population totale de 1817, fait 728,924,500 fr. Les ventes forcées de mobilier représentent en 1815, 21 fr. 56 c. par dix mille francs de mobilier ; en 1816, 26 fr. 90; en 1817, 25 fr. 75 ; en 1818, 25 fr. 67; en 1819, 24 fr. 92.

En supposant que la classe riche possède les trois quarts du mobilier parisien, ce que l'auteur croit exagéré, et en admettant qu'elle n'ait rien vendu, il se trouverait que dans l'année 1816 où les ventes ont été les plus fortes, la

[1] Le prix moyen du kilogramme de pain blanc fut à Paris, en 1804, de 26 centimes, 50 1|2 centièmes; en 1815, de 29 centimes 76 1|2 centièmes; en 1816, de 41 centimes 12 1|2 centièmes ; en 1817 de 48 centimes 20 1|2 centièmes; en 1818 de 38 centimes 89 centièmes ; en 1819, de 30 centimes 60 centièmes.

Digitized by Google

proportion de l'accroissement pour les classes laborieuses n'est que d'un et demi pour mille francs de mobilier.

L'importance des dépôts dégagés au Mont-de-Piété pendant l'année 1817, l'emportant sur celui des dépôts nouveaux, il semble qu'il faut en conclure qu'accoutumé par le premier enchérissement de 1816 à la plus sévère économie, c'est par les privations qu'il s'est imposées, que le peuple a pu suffire à la cherté supérieure de 1817. Mais sur quels objets ont porté ses économies ? Voici ce que l'auteur a pu constater à cet égard.

Pour la consommation de la viande la différence est faible; entre 1815 et 1816, elle est de 6 pour cent en moins pour cette dernière année; entre 1815 et 1817, seulement 2 1/4 pour cent en moins pour 1817.

Les réductions les plus considérables portent sur la consommation du vin et sur les plaisirs. Voici un tableau de la diminution des dépenses du peuple de Paris, en 1817, comparativement aux dépenses moyennes de plusieurs années consécutives, que M. Dupin a tiré des comptes officiels de la ville de Paris. (1).

Vin.	42 de diminution pour cent.
Bals, jardins publics, curiosités. . . .	32 2/3
Huile d'éclairage et autres	18
Poisson	14 2/3
Fromage sec.	13
Mise à la loterie.	12 1/4
Eau-de-vie	8
Bois et charbon.	5 2/3
Tabac.	4
Théâtres dramatiques.	4 1/8
Vinaigre.	3 1/2
Viande de boucherie.	2

Supposez maintenant qu'une récolte désastreuse élève la valeur des grains jusqu'au prix d'extrême disette de 1817, et voyez comme la position du peuple de Paris sera meilleure qu'en 1817.

Le Mont-de-Piété lui offre les mêmes ressources, avec un intérêt réduit. La bienfaisance publique qui ne consacrait, en 1817, aux hôpitaux de charité que 9 millions et demi, y consacre aujourd'hui 17 milions.

Le peuple de Paris a 102 millions à la caissse d'épargne, qui lui donnent

(1) L'auteur remarque que pendant l'année 1817, il y a eu, à Paris, pour les mariages une diminution de 63 par mille, et pour les conceptions une diminution de 55 par mille.

Digitized by Google

dans l'année un intérêt de 4 millions, dont il peut jouir sans toucher à son capital.

Il a pris l'habitude d'augmenter son dépôt de 10 à 12 millions par an, qu'il peut commencer par employer, avant de retirer ses fonds déposés; voila déjà 14 millions de ressources nouvelles pour une année.

D'après la différence du prix du pain en 1817 comparé à celui de 1815, le renchérissement était de 30 francs par tête et par an pour la consommation du pain. En comptant les personnes de chaque ménage représenté par les 150 mille déposants de la caisse d'épargne, déduction faite des militaires que l'État nourrit, on arrive à 300,000 personnes, ou le tiers de la population de Paris. A raison de trente francs par tête, le renchérissement du pain ne leur coûtera que 9 millions pour l'année. On voit que les déposants de la caisse d'épargne sont à même de subvenir à cette différence, sans diminuer leurs dépôts.

M. Dupin, en étendant ses calculs aux départements, trouve qu'il suffira que les déposants diminuent de trois et demi pour cent leur capital en dépôt, en les joignant à l'intérêt des fonds déposés pour payer en entier le renchérissement extrême des grains d'une année de disette.

Mais il ne faut pas oublier les immenses progrès accomplis depuis 1817; si de 1709 à 1740, de 1740 à 1812 et à 1817, l'effet désastreux des mauvaises récoltes a sans cesse été s'affaiblissant, que ne pouvons-nous espérer de la période qui vient de s'écouler ? Citons un seul exemple. En 1815, la France ne produisait que 20 millions d'hectolitres de pommes de terre; elle en produit actuellement 100 millions d'hectolitres, équivalant à la nourriture en céréales de 7 millions d'hommes. Chaque année, cette production s'accroit avec une extrême rapidité. Or, on sait que l'immense avantage de la pomme de terre, c'est qu'elle abonde dans les années trop pluvieuses qui, comme celle de 1817, sont fatales à la maturation, à la qualité ou à la quantité des céréales.

Tous les arguments de M. Dupin, que nous venons d'exposer, sont très puissants pour rassurer les caisses d'épargne contre le danger de crises fréquentes; mais établissent-ils que ces crises soient impossibles? Notre conviction n'est pas complète à cet égard. Sans doute, depuis quinze ans, les caisses d'épargne de France ont traversé avec bonheur des événements très-graves. Mais qu'arriverait-il dans le cas d'une guerre et surtout d'une guerre prolongée et malheureuse ? L'exemple de l'année 1840, qui n'a présenté que des symptômes, des préparatifs de guerre, à la gravité et à la sincérité desquels ne croyait pas même une grande partie de la population ; ne peut nous l'apprendre. Il suffit, à notre avis, que ces crises de remboursement soient possibles pour qu'il faille les prévoir dans les statuts organiques des caisses.

Digitized by Google

Nous ne reviendrons pas ici sur une opinion que nous avons déjà exposée antérieurement [1].

En terminant cette analyse, nous ne pouvons nous empêcher d'émettre une réflexion que plus d'un lecteur aura déjà faite. C'est que la Belgique, ce pays de publicité, peut aujourd'hui connaître dans ses moindres détails la situation et la gestion des caisses d'épargne des États étrangers; mais que ses propres caisses d'épargne sont pour elle lettres-closes. Quel est chez nous le nombre des déposants, celui des dépôts, leur importance, entre quelles classes et dans quelle proportion sont-ils répartis, quels sont les progrès, quelle est la différence d'une partie du pays à l'autre, quel est le mouvement annuel, quelles ont été les fluctuations, l'influence des événements, quel est l'emploi des fonds? Tout cela pour la grande masse des épargnes est mystère. La nation n'en sait rien, les chambres n'en savent rien, le pouvoir n'en sait rien. Tout est abandonné à la garde de Dieu, et aux soins d'une société particulière, qui allègue que le mystère fait partie de ses statuts et à laquelle le gouvernement octroie six ans à l'avance une prolongation de durée, sans stipuler au préalable ni garantie ni précaution nouvelle.

[1] V. T. IX, p. 113. *De l'Établissement en Belgique d'une caisse d'Épargne de l'État*, et p. 193. *Encore quelques mots sur les Caisses d'Épargne.*

Digitized by Google

LA COUR ET LA VIE INTÉRIEURE DE CHARLES-QUINT.

Lettres de Guillaume Van Male (Malinœus), publiées dans le texte latin, par M. de Reiffenberg. Bruxelles 1843.

La Belgique n'est pas très-riche en mémoires historiques, et il faut le regretter. Car les mémoires, malgré ce que leur point de vue a presque toujours d'incomplet et de partial, popularisent le goût des connaissances historiques, bien autrement que tant d'histoires compassées où les personnages ne dépouillent jamais leur costume de parade. En nous montrant les hommes célèbres dans les détails et la réalité de la vie, elles élèvent une barrière entre la vérité historique et la légende, et nous mettent en garde contre les exagérations des traditions populaires, contre les engouements ou les haines qu'ont inspirées de tout tems les vanités nationales. Parmi nos personnages historiques des derniers siècles, Charles-Quint est un de ceux que les confidences familières des hommes qui, les approchaient ont le moins tiré du vague de l'histoire officielle et dont elles ont le moins précisé les traits. Aussi dans les traditions populaires de plusieurs parties de l'Allemagne, Charles est-il resté une espèce de demi-dieu mythologique, entouré de tout le

Digitized by Google

merveilleux de la fable. Grâce à deux anecdotes d'une authenticité passablement douteuse, la lanterne que l'empereur tint si complaisamment pour le paysan qui lui montrait le chemin et les balais qu'il fit acheter à ses courtisans pour enrichir un pauvre bûcheron de la forêt de Soignes, le peuple, en Belgique, ne se rappelle guère de cette mélancolique figure que le côté jovial. Viennent ensuite les écrivains, les uns épousant les ressentiments français contre l'adversaire de François Ier, les autres ne trouvant dans leur enthousiasme, pas de piédestal assez élevé pour leur héros. Cette dernière classe tend quelque peu à se continuer et même à se propager en Belgique. Nous voyons, par exemple, dans l'introduction qui précède les lettres de Van Maele, le savant éditeur pousser le panégyrique jusqu'à proclamer Charles-Quint le créateur de la politique d'équilibre. C'est à peu près, ce nous semble, faire honneur à la fièvre de la découverte du quinquina. Mais l'esprit national est chose si précieuse par lui-même, qu'il faut lui pardonner quelques faiblesses à son début. De plus anciens que nous n'ont, sous ce rapport, rien à nous reprocher.

Les lettres de Van Maele qui viennent d'être publiées pour la première fois, contiennent sur la cour et la vie intérieure de Charles-Quint quelques détails curieux et d'une incontestable exactitude. Ces lettres sont en latin et écrites avec une certaine élégance littéraire. Malheureusement elles ne sont qu'au nombre de trente-quatre, et, en lisant cette correspondance, on regrette que les plus importantes aient été perdues ou interceptées. Toutes se rapportent aux dernières années du règne de Charles (1550 à 1555). Le héros pose plus défavorablement encore qu'en robe de chambre, car c'est souvent au chevet de l'empereur malade que Van Maele écrit.

Guillaume Van Maele, plus connu sous son nom latinisé, à la mode du tems, de Malinæus, était un noble de Bruges. Sa correspondance est adressée à Louis de Flandre, seigneur de Prat, descendant, en ligne illégitime, de la maison de Bourgogne et de Flandre. Ayant réussi à obtenir pour Van Maele la charge de gentilhomme de la chambre de l'empereur, de Prat avait exigé qu'il le tint au courant des nouvelles de la cour et lui donnât les détails les plus circonstanciés sur la santé du monarque.

Digitized by Google

Van Maele avait long-temps servi dans les armées impériales, sans en avoir été récompensé, quoiqu'il eût pour patron le duc d'Albe. Longtemps il avait fait en vain la chasse à toutes les places vacantes, et cependant sa vie s'était usée et sa santé détruite dans ses nombreuses expéditions militaires. Il se sentait incapable de continuer le rude métier de la guerre. Le vieux soldat descendit aux plus humbles supplications, pour conjurer le seigneur de Prat d'avoir pitié de lui et de lui procurer un poste auprès de l'empereur comme gentilhomme de la chambre : « S'il faut, disait-il, que je retourne en Italie, c'en est fait de moi ; je n'en reviendrai pas. Oh ! faites en sorte que j'obtienne la place que je demande. Vous savez que je puis me vanter d'être capable de remplir les fonctions les plus fatigantes comme les plus humbles. Je puis vous assurer que parmi les courtisans personne ne me surpassera par les soins, les efforts, l'assiduité et l'adresse avec lesquels je remplirai les devoirs de ma charge. Vous savez d'ailleurs, que je ne dors presque pas ; l'agitation de ma vie m'a fait perdre le sommeil... Si je ne réussis pas cette fois-ci, on ne manquera pas d'attribuer mes échecs continuels à des raisons qui nuiront à ma réputation, et, vous le savez, j'ai toujours vécu parmi les courtisans avec douceur et honnêteté. L'Italie et l'Espagne entière pourraient au besoin attester ma probité et mon intègre loyauté. »

Van Maele fut enfin investi de la charge qu'il avait sollicitée avec tant d'instances. Dès la première entrevue, Charles-Quint le prit en affection au point que bientôt il ne put plus se passer de lui. Il le mit dans la confidence de ses travaux littéraires, le chargea de revoir ses œuvres, de les corriger, l'employa souvent comme secrétaire intime et alla jusqu'à lui révéler des secrets d'une extrême importance.

Un lien sympathique existait entre l'empereur et Van Maele : ils étaient tous deux épuisés par la souffrance : « Je suis tellement torturé, dit ce dernier, par ma néphrite que je ne puis ni me lever ni me courber. L'empereur me voit avec d'autant plus de plaisir que je souffre d'avantage : *quo crudelius ego discrucior eo suavius videt me Cæsar.* Quant à lui, il est pour le moment d'une santé assez florissante ; et Dieu merci ! je viens de l'éprouver cruellement. Figurez-vous qu'aujourd'hui, nous avons écrit ensemble de-

Digitized by Google

puis midi jusqu'à quatre heures, sans prendre un instant de repos. L'empereur y mit cependant bien des procédés et m'engagea à plusieurs reprises à prendre mes aises et à soigner ma santé. »

Cette grande faveur n'avait malheureusement pas changé la situation financière du pauvre gentilhomme de la chambre : « Je vis, écrit-il après avoir été plus d'une année à la cour, je vis et je tâche de me bien porter en luttant contre ma misère. Je subis mon sort avec patience parce que je vois que, de jour en jour, je plais davantage à mon maître. Je voudrais cependant bien qu'il lui vînt dans l'idée de me tendre une main généreuse, car jusqu'à présent je ne connais pas encore l'empreinte de sa monnaie. Tous mes compagnons ont reçu quelque indemnité, moi, j'en suis réduit à être de la part de l'empereur l'objet d'une affection inouïe. » Une année plus tard, il écrit encore : « L'empereur ne m'a pas encore donné une obole et je n'ai pas même l'espoir de le trouver plus généreux à l'avenir, puisqu'il est d'une extrême avarice, *est tenacissimus.* »

Le secrétaire intime de Charles-Quint était dans un tel état de dénuement, que depuis longtemps il ne pouvait payer une dette de cent florins. Il écrit à De Prat qui lui avait envoyé quelque argent : « Le seigneur de Noircarme m'a remis l'argent que je dois à votre générosité. Cette ressource m'est venue bien à propos, et le rouge m'est monté au visage, lorsque j'appris que vous preniez tant à cœur ma pauvreté et ma misère, et que vous daigniez condescendre jusqu'à m'aider de votre bourse. Je me suis aussitôt empressé de rembourser à Vandenbeke les cent florins que je lui devais depuis si longtemps. »

Cependant Charles-Quint ressentit un jour un élan de générosité pour Van Maele : mais cette largesse était si peu faite pour compromettre sa cassette, que Van Maele effrayé ne négligea rien pour s'y soustraire. Voici comment lui-même raconte l'anecdote :

« L'empereur est sur le point de faire publier un livre dont le titre français est : *Le Chevalier délibéré.* Il l'a traduit, pendant ses loisirs, en langue espagnole, et a chargé Fernand d'Acunha de le mettre en vers ; ce qui lui a parfaitement réussi.... L'empereur est bien l'auteur de la traduction, mais il ne veut pas que

Digitized by Google

son nom figure même dans la préface, quelles que soient nos prières pour l'y faire consentir. Je pourrais bien être envoyé en Belgique pour en soigner l'impression, car Charles prétend que son livre s'imprime à mon profit; il m'accordera un privilège extrêmement avantageux. Je vous avoue que je suis fort embarrassé de cette faveur que je n'ai pas demandée, et d'autant plus qu'ici plusieurs mauvais plaisants et entre autres Louis d'Avila exagèrent les bénéfices que je dois en retirer; ils ont fait accroire à l'empereur que cela me vaudra au moins cinq cents couronnes; Charles les en croit sur parole et leur dit, avec beaucoup de bonhomie, qu'il est juste que j'en retire le fruit, puisque j'y ai beaucoup travaillé. Je me suis néanmoins enhardi à représenter à Sa Majesté avec tous les ménagements possibles, que la moisson ne sera pas pour moi aussi abondante qu'on le lui fait croire, que le livre étant en espagnol, n'aura de débit qu'en Espagne où il devra être expédié et vendu avec de grands risques de perte; que l'édition doit coûter au moins deux mille livres et que tout mon avoir ne monte pas à cette somme; que ce genre d'opération convient plutôt à un négociant qu'à un homme de cour. Toutes mes raisons n'ont pas pu le convaincre; il persiste dans son idée. Dieu m'est témoin que je préférerais beaucoup que cette faveur fût tombée en partage à un autre qui en tirerait sans doute plus de bénéfices que moi; car je suis sans expérience, et je pourrais fort bien n'en recueillir que de la paille au lieu de blé. »

La santé de Charles-Quint était souvent dans un état déplorable; il était affligé de maux de toute espèce; la goutte le tourmentait surtout beaucoup. Quand le souverain a la fièvre, il est dans l'ordre que les courtisans tombent en chaud mal. La cour de l'empereur à cette époque, paraît être un véritable hôpital ambulant. Les médecins étaient aux abois. Il est beaucoup question d'eux dans la correspondance de Van Maele. Leur rôle n'était pas facile, et les tracasseries ne leur manquaient pas.

Le service médical de la maison de l'empereur était singulièrement composé. A côté de Vésale, cet immense génie, et de Corneille Van Baersdorp médecin brugeois fort instruit, se trouvait une foule de médicastres et de charlatans, *medicorum turba*, qui malgré leur ineptie étaient officiellement attachés à la cour. Pour

Digitized by Google

peu que parmi les courtisans une maladie offrit quelque résistance, tout le monde était consulté ; il en résultait des conflits parfois fort violents et très-embarrassants pour le malade.

« J'ai consulté tout le monde, dit Van Maele et personne encore n'a deviné ma maladie. Caballus dit que c'est une néphrite ; Vésale prétend que c'est un abcès aux reins; un autre que c'est une maladie de langueur et Corneille Van Baersdorp pour ne pas se tromper soutient que j'ai toutes ces maladies à la fois. »

C'était un italien nommé Caballus, charlatan fieffé, mais charlatan en faveur qui inspirait le plus de confiance à l'empereur. Un jour, Charles-Quint fatigué d'être retenu au lit par suite de ses rhumatismes goutteux, fit appeler l'insinuant médicastre, à l'insu de son premier médecin. L'italien lui administra une drogue qui faillit le faire mourir de coliques. Van Baersdorp accourut en toute hâte; les deux confrères se prirent de querelle, sans égard pour les souffrances de l'illustre malade, ni pour le respect qu'ils devaient à la majesté impériale, *presenti Cesare*. Pendant la dispute, l'italien récita en se rengorgeant un aphorisme d'Hippocrate, avec tant de maladresse, que Van Maele le gratifie à ce propos de la qualification de grand âne, *ô ! magnum onagrum* ! Par malheur pour la science, le sort favorisa le charlatan ; Charles-Quint, après une crise violente, se trouva mieux, et fut, dès le lendemain, capable de se lever. Van Baersdorp alla se plaindre à Van Maele; et celui-ci ne crut pas pouvoir mieux faire que d'exhorter son ami à patienter et à dissimuler son dépit. Dans ces circonstances les deux amis brugeois épanchaient leurs chagrins dans le sein l'un de l'autre, s'enfermaient et charmaient leur ennui en lisant Sénèque et en jouant de la mandoline, *dulcedine testudinis nostræ*.

Ces querelles de médecins n'étaient au reste pas nouvelles à la cour. Vandervinckt raconte que Philippe-le-beau, le père de Charles-Quint, au sortir d'un festin s'était échauffé au jeu de paume et avait bu ensuite pour se rafraîchir copieusement d'eau fraîche. La nuit suivante, la fièvre le prit. Le mal augmenta le lendemain, et dès le troisième jour, la vie du prince, qui n'avait que vingt-huit ans, fut en danger. Les médecins accoururent; mais les espagnols voulaient le traiter à leur manière ; les flamands prétendaient mieux connaître sa constitution. Les disputes s'échauffèrent à tel

Digitized by Google

point, que le malade resta sans presque remède, et mourut le sixième jour de sa maladie.

Les charlatans en titre n'étaient pas les seuls admis à la cour de Charles-Quint. Un grand seigneur, le comte de Siponto, atteint d'une maladie dont les médecins désespéraient, eut recours à une espèce de sorcier forain qui ne manqua pas de promettre la guérison. Admis auprès du malade, il se livra à des incantations et aux jongleries les plus extravagantes, évoquant les ombres et les obligeant à répondre aux questions qu'il leur adressait au grand ébahissement des personnes présentes. Le courtisan se dit guéri, et le sorcier, qui ne procédait jamais à ses enchantements qu'après que le malade s'était confessé et avait communié, fut porté aux nues; il ne s'en fallut guères qu'il ne fut mis au nombre des saints : « Quelle horrible profanation, s'écrie Van Maele, de faire servir le nom vénéré du Christ à ces hideuses parades. Du reste, Van Baersdorp, moi et quelques fidèles, nous rions à gorge déployée, *plenis buccis* de ces sottises. »

Charles-Quint se montrait envers ses médecins d'une indocilité désolante. Il recherchait avec une inconcevable avidité les aliments qui lui étaient le plus contraires : ni les souffrances, ni les accidents les plus redoutables ne pouvaient dompter sa gloutonnerie qui fesait le désespoir de tous ceux qui l'environnaient : *Venter et damnosa invisaque nobis edacitas, usque adeo ut in afflictissima etiam valetudine ipsisque cruciatibus non temperet a noxiarum rerum esu potuque.* Il avait l'habitude de boire à jeûn de la bière qui avait été exposée pendant plusieurs heures au froid glacial de la nuit : « Comme je suis toujours dans sa chambre, dit Van Maele, c'est moi qui lui présente cette boisson glacée. Peu de temps après, je l'entends pousser des sanglots et des gémissements qui attestent sa souffrance. Je m'approche alors et je m'informe de ce qu'il souffre. Il me dit qu'il a d'horribles maux d'intestins, que ses reins sont brisés, qu'il est torturé par ses hémorrhoïdes et par une foule d'autres maux. Je le console et je cherche à le soulager ; je profite de l'occasion pour lui faire comprendre que sa boisson est la cause de tant de douleurs, que le plus robuste de ses courtisans ne pourrait la supporter. Il convient alors qu'il a tort, il fait enlever la bière et défend qu'on lui en donne encore. »

Digitized by Google

L'empereur se prenait parfois pour le poisson d'une passion insatiable ; il voulait alors à la fois des huîtres, des plies, des turbots, des soles, en un mot, tous les poissons de la mer, *totam amphitritem*. Le malheureux médecin ne savait où donner de la tête pour modérer ces accès gastronomiques et réclamait l'intervention de quelque membre de la famille impériale, qui ne réussissait pas plus que lui à faire entendre raison au malade.

L'empereur en était réduit à un tel état de décadence physique que la moindre cause produisait des accidents redoutables. Une piqûre de guêpe à la main gauche faillit lui coûter la vie ; son bras se gonfla énormément et fit naître de sérieuses appréhensions. Ses insommies étaient cruelles ; alors Van Maele avait une rude corvée. « L'empereur, dit-il, est, dans ces moments, insatiable de lecture ; il me fait lire toutes les nuits; dès qu'il a soupé, il me fait prendre le livre et j'en ai alors pour longtemps. C'est là mon repos : *hæc est requies mea!* Je dois beaucoup de remerciments à la force de ma constitution qui me permet de supporter tant de fatigue au sortir d'une maladie grave. » Il dit encore autrepart : « Je suis lié au lit de Sa Majesté comme à un poteau, je ne puis pas m'en éloigner de la longeur d'une paille. »

Quand Charles-Quint relevait de ses fréquentes maladies, il ne reprenait que graduellement ses forces et ses habitudes : il se promenait, se faisait porter en litière, montait quelque fois à cheval et assistait aux exercices des troupes. Pour pouvoir facilement s'y transporter et suivre le mouvement des manœuvres, il avait construit de sa main, *a se constructam*, un véhicule : c'était une espèce de caisson adapté au train d'une bombarde. Il manqua un jour d'être tué en faisant une chûte violente de ce chariot; il faillit perdre à la suite de cet accident les dernières dents qui lui restaient.

L'empereur avait, comme presque tous les valétudinaires, la manie de se droguer lui-même; il profitait de l'absence de son médecin pour se faire préparer des potions. Lorqu'un remède nouveau faisait quelque bruit dans le monde, l'empereur et toute la cour était en émoi; les conversations ne tarissaient pas sur le sujet; c'était à qui en ferait le premier essai. La râpure de bois de Gaiac, puissant sudorifique apporté du nouveau monde, était le médicament à la mode; chacun en voulait ; il avait un succès d'en-

Digitized by Google

thousiasme : on plaisantait bien quelque peu ceux qui en faisaient usage, mais il était admis en principe qu'on ne pouvait être bien portant, si l'on n'avait *pas navigué dans le port de Gaïac*, c'est-à-dire, si l'on n'avait pas subi le traitement sudorifique. Van Maele fut un des premiers qui s'aventurèrent à en essayer la vertu. « Vous me demandez des nouvelles de ma santé, elle est excellente. Je dois vous raconter à quoi je dois ma guérison inespérée ; seulement promettez-moi de ne pas trop en rire. J'avais été longtemps assailli par une infinité de maux; enfin, sous la direction de mon médecin, j'ai fait voile vers le littoral de l'Inde et j'entrai paisiblement dans le port de Gaiac, où j'ai été retenu par un calme qui a duré huit jours. Sérieusement parlant, je vous déclare que de ma vie, je n'ai rien trouvé qui puisse être comparé à l'efficacité de ce remède. Je me réjouis d'autant plus de ce résultat que je n'en suis redevable qu'à moi seul; car presque tous les médecins me déconseillaient l'usage du médicament et l'empereur lui-même, influencé par Caballus, m'engageait à m'en défier; Van Baersdorp est celui qui m'a déterminé à tenter l'épreuve en y mettant beaucoup de prudence... Dieu merci ! me voilà sauvé ; je jouis d'une santé parfaite. » Cette guérison fit sensation profonde à la cour : « J'ose à peine vous dire, écrit Van Maele, avec quelles marques de joie j'ai été accueilli par les seigneurs de la cour, lorsque je suis rentré dans mes fonctions. L'empereur lui-même s'en réjouit tous les jours. La première fois que je parus devant lui depuis ma guérison, il a causé avec moi dans la plus grande familiarité pendant plus de deux heures. Il ne négligeait rien, il voulait connaître les moindres détails de ce qui s'était passé pendant mon voyage à Gaiac; il insistait pour que je lui racontasse ce que j'ai fait, ce que j'ai écrit, dit et lu, il voulait même connaître les rêves que j'ai faits pendant la traversée. »

Si l'empereur ne donnait pas à son favori des témoignages d'une grande générosité, il ne dédaignait pas d'entrer avec lui dans des détails familiers, et de lui donner des conseils pour la direction de sa vie privée. Depuis longtemps Van Maele avait eu le projet d'épouser la fille de son ami, Jean Reynen. Il en parla à son maître peut-être dans l'espoir d'obtenir de lui autre chose que des conseils. « Je me suis longtemps entretenu avec Sa Majesté de mon projet de mariage; il l'approuve beaucoup, et dans nos conversations

Digitized by Google

familières, il condescend même à me donner une règle de conduite pour le nouveau genre de vie que je voudrais embrasser; il me recommande la frugalité, l'économie et toutes les autres vertus domestiques. »

La figure sombre et mélancolique du monarque se déridait parfois; il semble même qu'alors il attachait quelque prix aux succès de ses plaisanteries qui n'étaient pas toujours empreintes de l'atticisme le plus exquis. Un jour on vint lui dire qu'un envoyé Turc était arrivé à Augsbourg de Constantinople et qu'il avait fait le trajet en dix-huit jours, sans jamais descendre de sa monture : « Oh ! Oh! s'écria l'empereur, il fallait donc qu'il eût une selle bien douce et *apta scilicet ficosis natibus.* » Le mot fut accueilli par les éclats de rire des courtisans, et Charles fut si charmé de l'effet qu'il avait produit, qu'il chargea Van Maele d'écrire aussitôt l'anecdote au seigneur de Prat.

L'empereur ne se livrait pas souvent à ces accès de gaîté; sa conversation était grave et sévère, et prenait quelquefois des allures dramatiques : « L'empereur, écrit Van Maele, se trouvant par occasion seul avec moi, m'appela auprès de lui, me fit soigneusement fermer toutes les portes, et, m'ayant fait promettre de garder le plus profond silence sur ce qu'il allait me communiquer, il ouvrit son cœur et épancha dans le mien tous les secrets de son âme..... il ne me cacha rien. Je fut atterré d'apprendre ce qu'il me raconta; je frémis de tout mon corps au seul souvenir de cette scène et je préféreras mourir que de jamais en parler à d'autres que vous ! » Peut-être y eût-il eu un immense intérêt historique dans la révélation de ces confidences. Malheureusement la correspondance de Van Maele ne nous en apprend pas davantage.

Au surplus les pratiques religieuses occupaient une grande partie du temps de Charles-Quint. Plusieurs jours de suite étaient souvent entièrement consacrés aux exercices de piété et au salut de son âme. Ses lectures ordinaires étaient la Bible, les psaumes, les écrits des pères de l'église et d'autres ouvrages ascétiques; il s'occupait aussi de discussions théologiques. Il était surtout avide des passages qui faisaient allusion à la fin du monde, sujet qui le préoccupait singulièrement. C'est ainsi qu'il préludait à la vie monastique qu'il allait bientôt embrasser.

Digitized by Google

Les prières étaient régulièrement dites dans la chambre impériale. Ce n'était ni un prêtre, ni un moine, mais Van Maele lui-même, qui était chargé de les réciter à haute voix; cet office souleva contre lui bien des ennemis et bien des haines.

La correspondance ne parle des événements politiques que d'une manière secondaire et fugitive. Charles-Quint attachait beaucoup d'importance aux rapports qui lui étaient envoyés du Concile de Trente et se préoccupait beaucoup de mesures de répression qu'il voulait employer contre les sectaires. Les expéditions militaires et les faits d'armes sont traités très-imparfaitement par Van Maele et quelquefois avec une exactitude un peu douteuse; du reste, on voit que l'empereur était assez indulgent envers ses ennemis, pourvu toutefois que ce ne fussent pas des Français; à leur égard, il était impitoyable. Il ne dissimulait pas la haine qu'ils lui inspiraient et se livrait contre eux à des violences extrêmes, *bacchatur in Gallos*. Il eut peine à contenir son dépit, lorsqu'on lui annonça que le parlement de Paris avait décrété qu'il était indigne du titre de Très-Grand, *Maximus*, que le souverain pontife lui avait solennellement conféré après la victoire remportée en Saxe.

Van Maele, malgré le succès de son voyage au port de Gaiac, survécut peu à l'empereur; il mourut à Bruxelles en 1560. Sa veuve Hippolyte Reynen, vécut jusqu'en 1579. Son fils, Charles Van Maele, fut conseiller de l'amirauté et président de la chambre des comptes. Il fut envoyé en France, comme ambassadeur, et prit part à la négociation du traité de Vervins.

Digitized by Google

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA BELGIQUE EN 1843.

La statistique officielle du commerce de la Belgique avec les pays étrangers pendant l'année 1843, vient d'être publiée. Le chiffre général de nos exportations s'est élevé à 156 millions et dépasse de beaucoup celui des quatre années antérieures, résultat qui semble assez singulier, quand on songe que c'est en 1843 et au commencement de 1844, qu'il s'est élevé le plus de plaintes sur l'état de nos rapports commerciaux avec l'étranger.

Ce n'est point, il est vrai, par les relevés d'une seule année qu'on peut apprécier la situation commerciale d'un pays ; des causes accidentelles peuvent avoir, dans des limites si étroites, trop d'influence sur les résultats. Aussi rechercherons-nous seulement dans la statistique de 1843 si les progrès remarqués depuis plusieurs années ont poursuivi leur cours en 1843, et si le mouvement en sens contraire dont plusieurs branches du commerce ont souffert les années antérieures, ne s'est point arrêté.

Nous ne dirons que quelques mots des importations ; c'est aux exportations de produits belges que nous voulons particulièrement nous attacher.

Digitized by Google

Les marchandises importées en Belgique pour la consommation intérieure se sont élevées en 1843 à 216 millions. C'est exactement le chiffre moyen de la période triennale précédente 1840 à 1842. Celui de la période 1837 à 1839 ne s'élevait qu'à 193 millions.

Voici, pour ces deux périodes et pour 1843, la répartition de la valeur des importations, classées en matières premières, denrées (ou objets de consommation naturels) et objets fabriqués.

	1837 à 1839. moyenne ann.	1840 à 1842. moyenne ann.	1843.
Matières premières.	74 millions.	86 mill.	91 mill.
Denrées	75	88	83
Objets fabriqués. .	43	42	42

Quoique la valeur des matières premières importées soit moindre qu'en 1842, année où elle s'est élevée à 93 millions, à considérer les moyennes des deux périodes triennales précédentes, on peut dire que, sous ce rapport, le progrès se maintient. Il porte principalement sur les laines, les tabacs et les cuirs. Nos principaux articles d'importation de matières premières sont les laines, 15 millions (1843); tabacs, 13 millions ; coton en laine, 12 1|2 ; bois, 4 1/2; calamine, 4 ; cuirs, 3 1|2 millions (nous parlons des marchandises importées et mises en consommation dans l'intérieur du pays).

La diminution de l'importation des denrées est tout à fait accidentelle; elle résulte de ce que, pour 1843, le droit d'entrée qui frappe le café ayant été augmenté, l'importation de la fin de 1842 a été portée pour cette denrée beaucoup au-delà du chiffre ordinaire; elle s'est élevée à 34 millions; elle devait nécessairement retomber au-dessous de la moyenne l'année suivante; aussi n'a-t-elle été, en 1843, que de 17 millions.

Le café est, parmi les denrées, notre article le plus considérable d'importation; viennent ensuite les grains pour 13 1/2 millions (1843), les sucres bruts 12 1/2 millions, les graines oléagineuses 12 1/2, le sel brut 6 1/2, les vins 6 1/2. Ce dernier article est en progrès.

L'importation des fabricats étrangers est stationnaire, tend

Digitized by Google

même à diminuer, ce qui est remarquable en présence de l'accroissement de l'importation des matières premières et de celui de nos exportations. Les principaux fabricats importés sont : les tissus de laine autres que les draps, tels que mousseline-laine, etc., 13 1/2 millions ; tissus de soie 7 1/2 millions ; tissus de coton 3 1/2 millions. On remarque que l'importation des tissus de soie augmente, et que celle des tissus de coton diminue.

Passons aux exportations. Et, ainsi que nous l'avons fait il y a quelque temps en cherchant à apprécier le mouvement du commerce d'exportation pendant les neuf années antérieures à 1843, [1] commençons par le côté le plus défavorable, c'est-à-dire, l'état des exportations de l'industrie linière.

La moyenne annuelle de l'exportation de nos toiles avait été de 32 millions de francs de 1834 à 1836 ; elle n'a plus été que de 30 millions de 1837 à 1839; pendant les trois années suivantes 1840 à 1842, elle est tombée à 24 millions; la dernière année même de cette période, l'exportation n'a été que de 21 millions. Les tableaux de 1843 constatent que cette malheureuse décroissance ne s'est point encore arrêtée; le chiffre de 1843 n'atteint pas 20 millions, il est de 19,853,118 frs., un million et demi de moins que celui de 1842, SEIZE à DIX-SEPT millions de moins que celui de 1838.

C'est le débouché de la France qui s'est restreint à ce point ; de 1834 à 1836 nous exportions en moyenne 29 millions de toiles en France, tant pour la consommation de la France que pour celle de l'Espagne, de la Suisse, de l'Italie, des Etats-Unis et autres pays où elles s'écoulent par cette voie indirecte; de 1837 à 1839 la moyenne annuelle n'a plus été que de 25 millions ; de 1840 à 1842, de 18 millions, et en 1843, elle est descendue à 15 millions; ce n'est plus la moitié du chiffre de l'année 1838 qui était de 33 millions ; depuis l'année 1842, l'abaissement est de 700,000 francs.

L'exportation du lin est comme celle des toiles considérablement diminuée depuis quelques années. La moyenne annuelle était de 8 millions de 1834 à 1836, de 14 millions de 1837 à 1839, de 9 millions de 1840 à 1842; l'exportation de 1843 est de 7,486,667

[1] Tom X, page 300.

Digitized by Google

francs. A en juger d'après cette seule année, la marche décroissante de cette branche de notre commerce tendrait à s'arrêter. Car en 1842, l'exportation du lin n'avait atteint que le chiffre de 6,833,850 fr.

L'exportation des toiles et du lin, qui formait, il y a quelques années, les 30/100 de notre exportation totale, n'en a plus été en 1843 que les 17/100.

Il est à remarquer que l'importation du lin étranger en Belgique suit une progression contraire. On n'importait il y a une dixaine d'années que 4 à 500,000 kilog. de lin par an; en 1842, on en introduit 957,183 kilogrammes et en 1843, 983,018 kilogrammes.

Quant à la troisième branche de l'industrie linière, la filature, il se passe dans notre commerce extérieur un fait très-important; c'est l'extrême rapidité du développement de cette partie de notre exportation. De 1834 à 1836, le chiffre moyen de l'exportation annuelle de nos fils de lin n'était que d'un million; de 1837 à 1839, il s'éleva à un million et demi; de 1840 à 1842, à 2 1/2 millions; en 1842 même il avait été de 3 1/2 millions; en 1843, l'évaluation officielle le porte à 5,339,223 frs. Malheureusement ce progrès si rapide, qui peut être attribué à nos filatures à la mécanique, est loin d'être exempt de dangers. De ces 5,339,223 frs., près de 4 millions appartiennent à notre exportation vers la France (un million s'exporte en Allemagne). Or, il est loin d'être assuré que devant une exportation qui s'accroît chaque année dans de telles proportions, la France ne finira pas par prendre contre les fils belges les mêmes mesures auxquelles elle a eu recours pour éloigner de son marché la concurrence des fils anglais. Dès lors, il y aurait crise pour nos grandes filatures; et leurs produits étant refoulés sur le marché intérieur viendraient brusquement peser d'un nouveau poids sur la position déjà si malheureuse de notre filature à la main. Nous craignons qu'il n'y ait de l'imprévoyance dans le développement subit de cette partie de notre production manufacturière qu'on paraît se disposer à étendre encore dans ce moment.

Telle a été en 1843, sous le rapport du commerce extérieur, la situation des trois branches de notre industrie linière, jadis si importante aujourd'hui si ébranlée, et à laquelle le développement du commerce du fil est loin d'offrir une compensation suffisante et solide.

Digitized by Google

Heureusement les exportations de nos autres industries se présentent sous des couleurs plus favorables. L'exportation générale des marchandises belges avait été

de 1834 à 1836 (année moyenne) de . . 133 millions,
de 1837 à 1839 (année moyenne) de . . 141 millions,
de 1840 à 1842 (année moyenne) de . . 145 millions,
Elle s'est élevée en 1843, à . . . . . 156 millions.

Ainsi, malgré l'influence qu'exercent sur ces chiffres la diminution de l'exportation des toiles et du lin, le progrès général de l'exportation est réel et même notable; c'est ce que constateront mieux encore les chiffres suivants qui représentent la valeur de l'exportation de tous les produits belges autres que les toiles et le lin.

De 1834 à 1836 (année moyenne) . . . 92 millions.
De 1837 à 1839 (année moyenne) . . . 96 millions.
De 1840 à 1842 (année moyenne) . . . 111 millions.
Année 1843 . . . . . 128 millions.

De la première période à l'année 1843, l'accroissement est par conséquent de plus de 39 pour cent; à mesure qu'on a avancé, le développement est devenu plus rapide.

Voici le tableau de nos articles d'exportation les plus importants avec leur évaluation pour l'année 1843, non compris les toiles, le lin et les fils dont nous venons de donner les chiffres plus haut :

Charbon de terre.	16,294,820.
Draps et casimirs	15,767,794.
Sucres raffinés.	12,823,730.
Fonte en gueuse.	6,567,984.
Machines et mécaniques . .	6,117,810.
Verrerie et cristallerie . . .	5,939,143.
Tissus de coton	5,556,410.
Bestiaux	5,107,499.
Zinc (toutenague)	3,719,475.
Chevaux et poulains	3,476,760.
Clous.	2,680,453.
Armes	2,550,461.
Dentelles et tulles	2,043,649.
Tabacs	1,673,495.

Digitized by Google

De ces 14 articles, quatre peuvent-être considérés comme à peu près stationnaires, ce sont les clous, les armes, les tissus de coton et les sucres raffinés; les deux derniers articles ont même subi une certaine diminution. Mais il y a progrès pour tous les autres.

L'augmentation s'est principalement fait remarquer pour le charbon, le drap, la fonte, les machines et le zinc.

De 1834 à 1836, la moyenne annuelle de l'exportation de charbon de terre n'était que de 10 millions; elle a été de 11 millions de 1837 à 1839, de 14 millions de 1840 à 1842, et de 16 millions en 1843. La France et la Hollande sont pour le charbon nos seuls débouchés importants. La France en a reçu en 1843 pour 13 millions, 800 mille francs et la Hollande pour 2 millions 300 mille.

L'exportation du drap ne s'élevait en moyenne qu'à 6 millions par an de 1834 à 1836; dans les deux périodes triennales suivantes, elle est montée successivement à 12 millions, puis à 13 millions; elle est aujourd'hui plus près de 16 millions que de 15. Cette progression de notre exportation de draps est très remarquable. En 1837, elle n'était évaluée qu'à un cinquième de celle des toiles; la fortune des deux industries, ayant marché en sens contraire, leurs exportations ne sont pas loin d'être arrivées au même niveau; celle des draps s'élève à 15 millions, celle des toiles à 19 millions. Près de la moitié de l'exportation des draps (plus de 7 millions) va en Allemagne; 4 millions en Italie; 1 1/2 million aux États-Unis; près d'un million en Hollande et à peu près autant en Angleterre.

L'exportation de la fonte jusqu'en 1839 ne s'élevait pas, en moyenne, à un million par an; de 1840 à 1842 elle a été de plus de deux millions, et en 1843 de 6 1|2 millions, dont 3 millions pour la France, 2 millions pour l'Allemagne et 1 million pour les Pays-Bas. On sait que la perspective de nouveaux droits annoncés en Allemagne a beaucoup augmenté l'exportation à la fin de 1843.

L'exportation du zinc (toutenague) n'était, il y a quelques années, que de quelques centaines de mille francs; elle s'est élevée, en moyenne, à 1 1|2 million de 1837 à 1839, et à 2 millions de 1840 à 1842; en 1843, elle a été de plus de 3 1|2 millions. Elle a lieu en grande partie vers la France.

Les machines dont l'exportation moyenne avait été jusqu'ici de 3 à 4 millions, figurent à celle de cette année pour plus de 6

Digitized by Google

millions. Dans ce chiffre, les machines à vapeur comptent pour plus de 4 millions, et l'exportation vers la France pour plus de 3 millions.

Parmi les articles moins considérables, on remarque une grande augmentation du chiffre des exportations d'huile, de bonneterie et de produits chimiques.

Recherchons maintenant la répartition de notre exportation entre les divers pays étrangers, en la comparant à celle des années antérieures. En voici le tableau :

DESTINATION.	1834-36. moyenn.	1837-39. moyenn.	1840-42. moyenn.	ANNÉE. 1843.
France	70 milli.	67 mil.	60 mil.	67 mil.
Allemagne	29	30	30	34
Pays-Bas	14	16	27	25
Angleterre	11	16	11	9
Russie, Suède, Norwège, Danemarck	1	1 1/2	1	2
Autriche et autres pays méridionaux d'Europe	2	3	6	10
Pays hors d'Europe . .	3	5	7	6

Nous entrerons dans quelques détails sur chacun de ces débouchés.

Pour la France, la liste de nos articles d'exportation est très-nombreuse; les plus importants sont les toiles, le charbon de terre, les bestiaux, le fil de lin, le lin, le zinc, les machines, la fonte, les chevaux, le charbon de bois, les dentelles et les armes. En voici les chiffres pour 1843 comparés à la moyenne des cinq années précédentes et à l'exportation de l'année 1842 prise séparément.

	ANNÉE 1843.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	ANNÉE 1842.
Toiles	15,377,474	21,536,958	16,084,421
Charbon de terre. .	13,858,343	12,092,742	13,540,656
Bestiaux.	4,147,077	3,554,198	3,023,495
Fil de lin, de chanvre et d'étoupe . . .	3,902,037	1,501,342	1,852,586

Digitized by Google

Lin.	3,565,588	3,729,381	3,242,624
Zinc	3,513,725	1,974,594	3,116,009
Machines	3,361,022	1,442,255	1,295,985
Fonte (en gueuse) . .	3,086,083	969,779	1,788,185
Chevaux	2,475,600	2,676,440	1,904.280
Charbon de bois . .	1,315,635	1,053,497	1,446,105
Dentelles et tulles .	1,045,522	808,038	1,000,432
Armes	1,000,225	797,068	919,703

Ce tableau montre que s'il y a, depuis quelques années, diminution de nos exportations vers la France, elle provient exclusivement des toiles et du lin; pour presque tous les autres articles de quelque importance, il y a extension, et sur quelques-uns, tels que la fonte, le zinc, les machines, le fil, l'accroissement a lieu dans une proportion très-forte. Il faut remarquer, en outre, que depuis 1841, on a retranché, autant qu'on l'a pu, nos exportations par terre vers l'Italie et la Suisse, du compte de la France, où elles figuraient auparavant; ce qui doit rendre la comparaison, avec les années antérieures, plus défavorable.

La France, par suite de son tarif, reste complètement étrangère aux exportations croissantes de notre industrie drapière. Elle n'a rien de commun, non plus, avec notre verrerie ni avec nos tissus de coton.

En Prusse, nos trois articles les plus importants sont: les draps, la fonte et le fil de lin. Les draps se sont élevés, en 1843, à 3,106,268. Ils n'avaient présenté, en 1842, que le chiffre de 2,709,762. La fonte qui n'avait donné, en 1842, que le chiffre de 329,601, s'est élevée, en 1843, à 2,354,210. Pour le fil de lin, l'exportation, en 1842, était de 897,013 fr.; en 1843, elle est de 1,063,319.

On remarque que l'exportation des huiles, en Prusse, s'est élevée de 56,852 fr., chiffre de 1842, à 585,779. Le tabac, en 1842, était porté dans l'exportation vers la Prusse pour 508,863; en 1843, il y figure pour 986,673 fr.

Aux villes anséatiques; nous n'exportons que trois articles dont la valeur atteigne 300,000 francs; ce sont les sucres raffinés, la verrerie et les clous. Les sucres raffinés se sont élevés, en 1843, à 7,525,725; en 1842, cette exportation n'avait été que de 6,197,736. La verrerie s'est élevée à 1,605,958, un million de moins qu'en

Digitized by Google

1842. Les clous à 356,994 frs., 63 mille francs de plus que l'année précédente.

Dans le tableau du Hanovre, il n'y a qu'un seul article qui dépasse 300,000 francs : c'est le sucre raffiné, porté à 325,383 pour 1843. Pour Francfort, la Bavière et la Saxe, tous nos articles exportés sont inférieurs à 300,000 francs, un seul excepté, le drap, qui y figure, en 1843, pour 4,247,518; c'est 350 mille francs de plus qu'en 1842, et 600 mille de plus qu'en 1841.

Les exportations pour la plus grande partie de l'Allemagne, ayant été jusqu'en 1841, portées au compte de la Prusse, nous ne pouvons faire de comparaison avec les années antérieures.

L'exportation vers le grand-duché du Luxembourg n'est que de 1,659,587. Un seul article dépasse 100,000 francs : ce sont les chevaux. En 1840, le chiffre n'était que de 124,440; en 1841 de 475,680 ; en 1842 de 362,280 ; il a été en 1843 de 730,681.

Le progrès de nos exportations vers la Hollande, si considérable depuis la conclusion du traité de paix de 1839, ne s'est pas accru cette année; le chiffre total (25 millions) est inférieur de deux millions à la moyenne des trois années précédentes. Il y a cependant accroissement notable sur le charbon, et une augmentation pour les tissus de coton. Voici les chiffres comparés pour les six articles les plus importants de notre exportation dans ce pays :

	ANNÉE 1843.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	ANNÉE 1842
Tissus de coton. .	5,120,000	4,659,000	4,609,421
Toiles.	3,151,031	3,479,759	3,894,400
Charbon de terre.	2,318,302	851,671	1,540,450
Clous.	1,650,254	1,653,107	1,618,709
Verrerie. . . .	1,631,896	1,636,209	1,498,637
Draps.	966,372	1,439,084	1,570,602

En Angleterre, nos exportations de 1843 ont dépassé de 300,000 francs celles de 1842 ; mais le chiffre de 1842 était lui-même très-faible, pas la moitié de celui de 1839. C'est la diminution de l'exportation du lin qui fait cette différence. En 1839, nous exportions en Angleterre pour près de 12 millions de francs

Digitized by Google

de lin ; en 1842, cette exportation était réduite à 3 millions, 200 mille francs. En 1843, elle a été de 3 millions, 700 mille francs. L'exportation du zinc qui s'accroît si rapidement vers la France, diminue vers l'Angleterre : elle ne s'est plus élevée qu'à 22 mille francs en 1843, tandis qu'elle était de 1 million 300 mille francs en 1838.

Il est remarquable que dans nos rapports avec l'Angleterre, l'exportation de nos fabricats augmente, tandis que celle de nos autres marchandises diminue. On en jugera par les chiffres suivans :

Exportation des marchandises Belges en Angleterre.

	ANNÉE 1843	MOYENNE des 5 ann. précéd.	ANNÉE 1842
Matières premières. . .	6,033,696	11,061,784	5,931,655
Denrées.	841,126	1,600,137	1,237,383
Objets fabriqués. . . .	2,479,153	1,625,221	1,904,123
Totaux	9,373,975	14,287,142	9,073,166

Les deux articles les plus importants de notre exportation vers l'Angleterre, après le lin, sont les draps et le tan. Parmi les objets fabriqués, c'est au drap qu'appartient le plus grand accroissement ; de 52 mille francs, chiffre de 1838, l'exportation de nos draps vers ce pays s'est élevée progressivement jusqu'à 539 mille francs en 1842 et jusqu'à 905 mille francs en 1843.

Nous avons exporté en 1843 pour un million, 639 mille francs de tan en Angleterre; c'est 400 mille francs de plus que la moyenne des cinq années précédentes.

Les verreries que nous y envoyons, se sont élevées en 1843 à 309 mille francs; la moyenne des cinq années précédentes n'était que de 158 mille francs.

Pour les dentelles et tulles, la moyenne des 5 années antérieures à 1843 était de 286 mille francs; pour 1843, le chiffre est de 442 mille francs.

La Suisse ne figure dans nos tableaux statistiques que depuis 1841. Les années antérieures, les exportations vers ce pays étaient portées en partie au compte de la Prusse, en partie au compte

Digitized by Google

de la France. Elles sont évaluées en 1843 à 1,217,678 : c'est deux à trois cent mille francs de plus qu'en 1842. Les draps absorbent ce chiffre a peu près tout entier, puisqu'ils s'élèvent à 1,130,580. En 1842, l'exportation des draps en Suisse ne montait qu'à 941,164.

Il y a également accroissement pour l'Autriche (Lombard-Vénitien compris). La moyenne des exportations pour ce pays n'avait été que de 637,745 pour les cinq années antérieures à 1843 ; en 1842 elle avait été de 1,389,067. En 1843, le chiffre est de 1,613,707. Là encore les draps forment le seul article important; ils s'élèvent à 1,373,344 francs, deux cent mille francs de plus qu'en 1842, et huit à neuf cent mille de plus que la moyenne des années 1838-1842.

Dans le reste de l'Italie, nos exportations sont également en progrès ; et c'est encore principalement à l'industrie drapière que cet accroissement est dû.

Dans le Piémont où notre exportation totale a été de 1,488,240 frs. en 1842, elle s'est élevée à 2,577,782 en 1843 ; elle se compose presqu'uniquement de draps et de sucres raffinés. Les draps montaient à 1,199,812, en 1842 ; en 1843, cet article figure pour 1,912,812. Les sucres raffinés se sont élevés de 358,681 (1842) à 432,682.

Dans le royaume de Naples, l'exportation de nos draps a été de 1,308,648, cent mille francs de plus qu'en 1842 ; les sucres raffinés sont tombés de 116,835 francs (1842) à 90,028 francs. Notre exportation totale dans le royaume de Naples a été de 1,686.033, 15 mille francs de moins que celle de l'année 1842.

Dans les Etats Romains, la Toscane, Parme, Modène et Lucques nous n'exportons guère directement que des sucres raffinés. Toute notre exportation directe vers ces pays s'est élevée en 1843 à 580,059 francs. 120 mille francs de plus que l'année précédente. Les sucres raffinés comptent dans ce chiffre pour 492,451 francs, 66 mille francs de plus qu'en 1842.

Nos relations directes avec l'Espagne et le Portugal continuent d'être à peu près nulles. Vers le Portugal, il y a eu 4,915 francs d'exportation. Pour l'Espagne 206,769, dont 76 mille francs de mécaniques, 42 mille francs de toiles et pas une aune de drap ni de coton.

Digitized by Google

Nos rapports avec la Grèce sont tout aussi peu importans. L'exportation vers ce pays n'a pas dépassé 9,988 francs.

En Turquie, notre commerce d'exportation est stationnaire. Le chiffre de 1843 pour ce pays est de 2,460,058; la moyenne des cinq années précédentes était de 2,473,339, et l'exportation de 1842 était de 2,675,364. Le verre à vitre augmente quelque peu; les draps et les sucres raffinés diminuent. Voici les chiffres de ces trois articles les seuls qui dépassent 200,000.

	ANNÉE 1843	MOYENNE des 5 ann. précéd.	ANNÉE 1842
Sucres raffinés.	982,648	981,419	1,269,409
Verreries	714,879	476,578	659,579
Draps	181,128	231,152	166,713

Quant au Nord de l'Europe, il y a eu depuis quatre ans quelque progrès pour nos exportations en Suède, grâce surtout aux succres raffinés. Nous en avons exporté en Suède en 1843, pour 726,785 frs.; c'est 170 mille francs de moins que l'année précédente, mais 226 mille francs de plus que la moyenne des années 1838 à 1842. L'exportation totale de nos produits en Suède a été de 1,170,048; c'est 363 mille francs de plus que la moyenne de 1838-42. En 1842, le chiffre était de 1,497,542. Pour le Danemarck, notre exportation avait été de 227,241 fr. en 1842, de 207,052 (année moyenne) de 1838 à 1842; pour 1843, elle s'est élevée à 539,372, plus que le double des deux chiffres précédents. Cet accroissement appartient principalement aux sucres raffinés, aux machines, à la verrerie et aux clous. Nous avons exporté en Danemarck, en 1843, pour 133,455 frs. de sucres raffinés, pour 148,255 frs. de machines, pour 140,611 francs de verrerie et pour 48,586 frs. de clous.

En Russie, notre exportation varie quelque peu d'une année à l'autre, quelquefois en plus, quelquefois en moins; de telle sorte qu'elle peut être réputée stationnaire. Les machines en forment l'article principal. En 1843, nous avons exporté en Russie pour 380,363 frs. de machines; c'est 80 mille francs de moins que la moyenne des cinq années précédentes. L'exportation entière a été de 592,713 francs; 101 mille francs de moins que la moyenne de 1838 à 1842.

Digitized by Google

Nos relations avec l'Afrique continuent d'être nulles sous le rapport des exportations ; nous n'avons envoyé, en 1843, dans toute cette partie du monde, que pour 112 mille francs de marchandises belges.

A Singapore, on en a expédié pour 283,111 ; à Java et Sumatra 205,987; aux Philippines, 615; hors de là, nous n'avons rien exporté pour l'Asie ni pour l'Océanie.

En Amérique, ce n'est qu'aux Etats-Unis et à Cuba que notre exportation s'élève à plus d'un million. Au Pérou, elle n'a été que de 82 mille francs ; à Rio de la Plata de 120 mille ; à Guatemala de 110 mille ; à Haïti 547. Au Chili, elle s'est élevée à 451,562 ; pour les cinq années précédentes la moyenne annuelle au Chili n'avait été que de 47,220, et le chiffre de 1842 était de 149,630. L'exportation de 1843 se compose d'articles divers, dont aucun n'a l'importance de 100,000 francs.

Pour le Mexique, l'exportation a été de 661,140 ; ce qui fait 245 mille francs de moins que le chiffre moyen des cinq année précédentes. Les machines y sont l'article le plus important, 396 mille francs.

L'exportation vers le Brésil est aussi du nombre de celles qui ne sont point en progrès; 896,945 francs pour 1843; tandis que le chiffre moyen des cinq années antérieures avait été de 1,173,386 ; et celui de 1842 de 1,221,756. Les verreries figurent dans l'exportation de 1843 pour 192 mille francs, à peu près comme en 1842 les clous pour 155 mille francs. Aucun autre article ne s'élève à 100 mille francs.

A Cuba et à Porto-Rico, nous avons exporté, en 1843, pour une valeur de 1 ,045,463 frs. C'est 251 mille francs de plus qu'en 1842 mais 135 mille francs de moins que le chiffre moyen des années 1838-1842. Un seul article de cette exportation dépasse la valeur de cent mille francs; ce sont nos toiles qui ne figurent que cette seule fois, dans notre commerce lointain, avec un chiffre qui ne soit pas complètement insignifiant ; malheureusement là encore il y a peu d'accroissement ; car la valeur de nos toiles exportées à Cuba qui avait été en moyenne de 883,791 de 1838 à 1842, n'est que de 679,329 francs en 1843; c'est toutefois 129 mille franc de plus qu'en 1842.

Digitized by Google

Restent les Etats-Unis. Là il se manifeste quelque progrès. La moyenne de nos exportations aux États-Unis pendant les cinq dernières années avait été de 2,200,592 fr. ; le chiffre de 1842 était de 2,016,618 ; il s'est élevé en 1843 à 2,686,996 fr. Parmi les marchandises que nous exportons aux États-Unis, il n'y a que trois articles dont la valeur atteigne 100,000 francs. Ce sont :

	ANNÉE 1843.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	ANNÉE 1842.
Les draps	1,663,288	770,647	967,472
Le zinc	432,808	280,156	218,134
La verrerie	139,679	551,128	393,552

On voit que c'est encore ici l'industrie drapière qui marche à la tête du développement. Le zinc fait des progrès considérables. La verrerie, au contraire, voit ce débouché se restreindre. C'est avec une espèce de honte que nous inscrivons ici le chiffre de l'exportation directe de nos toiles vers cet immense marché des Etats-Unis ; il a été pour 1843 de 9,282 francs. Il n'y a pas eu en 1843 de tissus de coton exportés aux Etats-Unis.

Nous terminerons par les chiffres du commerce de transit dont l'accroissement est très-marqué. La moyenne des trois années, 1837 à 1839, avait été de 33 millions ; celle des années 1840 à 1842 s'était élevée à 53 millions ; le chiffre de la dernière année de cette période, était de 59,901,426 francs ; celui de l'année 1843 a été de 65,925,043. De ces 65 millions de marchandises étrangères, 56 millions sont sortis par terre et 9 millions par mer.

D'après ce que nous venons de dire, on peut résumer de la manière suivante, les traits les plus saillants de notre commerce extérieur en 1843.

L'importation générale est restée à-peu-près stationnaire. Le progrès qui s'est manifesté depuis quelques années dans l'importation des matières premières, semble se maintenir sans prendre de plus grandes proportions. Le chiffre des fabricats importés qui a paru décroître antérieurement, ne s'est pas relevé en 1843, au-dessus de la moyenne des trois années précédentes.

L'exportation de nos toiles continue à décroître ; celle du lin n'a plus diminué en 1843. Elle s'est au contraire un

Digitized by Google

peu accrue. Nos autres exportations sont généralement en progrès, principalement le charbon, le drap, la fonte, les machines, les fils et le zinc. Les cotons et les sucres ont quelque peu baissé. Les clous et les armes sont stationnaires.

En Europe, c'est vers l'Autriche et le Piémont qu'il s'est manifesté proportionnellement le plus de progrès. Hors d'Europe, il n'y a qu'aux États-Unis qu'il y ait eu un accroissement de quelque importance. Et presque partout, dans nos relations lointaines, l'industrie drapière est celle qui étend le plus ses débouchés.

Notre commerce d'exportations directes avec plusieurs parties du midi de l'Europe, telles que l'Espagne, le Portugal et la Grèce, continue d'être d'une complète nullité.

Il en est de même de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie, et d'une grande partie de l'Amérique.

Enfin, le développement remarquable du commerce de transit a continué en 1843 sa marche continuellement ascendante.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PARTI DE LA JEUNE ANGLETERRE.

Connigsby, by B. Disraeli, M. P. — Historic Fancies, by the hon. G. Sidney Smythe, M. P. — England's Trust, by lord John Manners, M. P.

—

En se chargeant de rétablir les affaires de l'empire britannique, *restituere rempublicam*, comme aurait dit un Romain, le chef actuel du cabinet anglais, sir Robert Peel, s'était réservé vis-à-vis du parti avec lequel il avait marché jusqu'alors, une liberté complète d'action et le choix des moyens pratiques les plus propres à terminer les embarras de l'Angleterre. Si ce grand homme d'état (on peut le nommer ainsi sans craindre d'être contredit par le jugement de la postérité) n'a pas annoncé positivement aux tories qu'il ne se ferait aucun scrupule de choquer leurs convictions les plus chères et d'aller à l'encontre de leurs préjugés les plus obstinés, chaque fois que l'intérêt de la patrie l'exigerait, il n'en est pas moins vrai de dire que les adversaires constants des whigs, satisfaits de les avoir renversés et mesurant des yeux tous les périls de la situation que la victoire leur avait faite, s'en reposèrent entièrement sur le plus habile d'entre leurs *leaders* pour trouver un remède aux difficultés pressantes de l'Angleterre, le pouvoir devant demeurer à l'opinion qui saurait les faire disparaître. Aussi, sir

Digitized by Google

Restent les Etats-Unis. Là il se manifeste quelque progrès. La moyenne de nos exportations aux États-Unis pendant les cinq dernières années avait été de 2,200,592 fr. ; le chiffre de 1842 était de 2,016,618 ; il s'est élevé en 1843 à 2,686,996 fr. Parmi les marchandises que nous exportons aux États-Unis, il n'y a que trois articles dont la valeur atteigne 100,000 francs. Ce sont :

	ANNÉE 1843.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	ANNÉE 1842.
Les draps	1,663,288	770,647	967,472
Le zinc	432,808	280,136	218,134
La verrerie	139,679	551,128	393,552

On voit que c'est encore ici l'industrie drapière qui marche à la tête du développement. Le zinc fait des progrès considérables. La verrerie, au contraire, voit ce débouché se restreindre. C'est avec une espèce de honte que nous inscrivons ici le chiffre de l'exportation directe de nos toiles vers cet immense marché des Etats-Unis ; il a été pour 1843 de 9,282 francs. Il n'y a pas eu en 1843 de tissus de coton exportés aux Etats-Unis.

Nous terminerons par les chiffres du commerce de transit dont l'accroissement est très-marqué. La moyenne des trois années, 1837 à 1839, avait été de 33 millions ; celle des années 1840 à 1842 s'était élevée à 53 millions ; le chiffre de la dernière année de cette période, était de 59,901,426 francs ; celui de l'année 1843 a été de 65,925,043. De ces 65 millions de marchandises étrangères, 56 millions sont sortis par terre et 9 millions par mer.

D'après ce que nous venons de dire, on peut résumer de la manière suivante, les traits les plus saillants de notre commerce extérieur en 1843.

L'importation générale est restée à-peu-près stationnaire. Le progrès qui s'est manifesté depuis quelques années dans l'importation des matières premières, semble se maintenir sans prendre de plus grandes proportions. Le chiffre des fabricats importés qui a paru décroître antérieurement, ne s'est pas relevé en 1843, au-dessus de la moyenne des trois années précédentes.

L'exportation de nos toiles continue à décroître ; celle du lin n'a plus diminué en 1843. Elle s'est au contraire un

Digitized by Google

peu accrue. Nos autres exportations sont généralement en progrès, principalement le charbon, le drap, la fonte, les machines, les fils et le zinc. Les cotons et les sucres ont quelque peu baissé. Les clous et les armes sont stationnaires.

En Europe, c'est vers l'Autriche et le Piémont qu'il s'est manifesté proportionnellement le plus de progrès. Hors d'Europe, il n'y a qu'aux États-Unis qu'il y ait eu un accroissement de quelque importance. Et presque partout, dans nos relations lointaines, l'industrie drapière est celle qui étend le plus ses débouchés.

Notre commerce d'exportations directes avec plusieurs parties du midi de l'Europe, telles que l'Espagne, le Portugal et la Grèce, continue d'être d'une complète nullité.

Il en est de même de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie, et d'une grande partie de l'Amérique.

Enfin, le développement remarquable du commerce de transit a continué en 1843 sa marche continuellement ascendante.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PARTI DE LA JEUNE ANGLETERRE.

Connigsby, by B. Disraeli, M. P. — Historic Fancies, by the hon. G. Sidney Smythe, M. P. — England's Trust, by lord John Manners, M. P.

—

En se chargeant de rétablir les affaires de l'empire britannique, *restituere rempublicam*, comme aurait dit un Romain, le chef actuel du cabinet anglais, sir Robert Peel, s'était réservé vis-à-vis du parti avec lequel il avait marché jusqu'alors, une liberté complète d'action et le choix des moyens pratiques les plus propres à terminer les embarras de l'Angleterre. Si ce grand homme d'état (on peut le nommer ainsi sans craindre d'être contredit par le jugement de la postérité) n'a pas annoncé positivement aux tories qu'il ne se ferait aucun scrupule de choquer leurs convictions les plus chères et d'aller à l'encontre de leurs préjugés les plus obstinés, chaque fois que l'intérêt de la patrie l'exigerait, il n'en est pas moins vrai de dire que les adversaires constants des whigs, satisfaits de les avoir renversés et mesurant des yeux tous les périls de la situation que la victoire leur avait faite, s'en reposèrent entièrement sur le plus habile d'entre leurs *leaders* pour trouver un remède aux difficultés pressantes de l'Angleterre, le pouvoir devant demeurer à l'opinion qui saurait les faire disparaître. Aussi, sir

Digitized by Google

Robert Peel, se sentant indispensable, a usé sans ménagement de son omnipotence. On sait les sacrifices qu'il a exigés de son parti, les violences qu'il a faites aux principes mêmes dont celui-ci lui avait confié la défense, et l'espèce de despotisme impérieux qu'il exerce sur la majorité dans les débats de la chambre des communes. Sir Robert Peel est un de ces dictateurs que le sénat de Rome s'imposait dans les grandes crises, auxquels il obéissait par nécessité, mais qu'il se hâtait de déposer, dès qu'il voyait s'éloigner le danger qui avait rendu cette contrainte nécessaire. Nous croyons que le *premier* sait trop bien que son parti ne peut se passer de lui et fait trop voir qu'il le sait. Certes, les immenses concessions de 1829 et de 1832 ont singulièrement abaissé l'orgueil du vieux parti tory ; il n'est plus cette oligarchie hautaine, disciplinée par Pitt, qui comprimait au-dedans l'esprit moderne des réformes, en même temps qu'elle tenait tête au-dehors à la France et à Napoléon. Les tories ont appris à composer avec les besoins nouveaux de l'époque ; en Angleterre, il y a peu de principes inflexibles, et les circonstances commandent à la longue aux volontés les plus rebelles ; d'ailleurs, ce n'est point quand on a pu accorder l'acte d'émancipation des catholiques, qu'on aurait bonne grâce à reculer devant les transactions. Cependant les partis ont leur fierté, leur susceptibilité aisément irritable, aussi bien que les individus ; on a beau soutenir un cabinet, surtout quand c'est par raison plutôt que par sympathie qu'on en accepte le chef ; on souffre malaisément que ce chef vienne vous dire comme Mirabeau, en pleine chambre des communes, devant vos adversaires qui vous regardent et sourient : Silence aux trente voix. Tel a été le ton de sir Robert Peel surtout dans la dernière session ; les esprits se sont cabrés contre cette dictature ; les rancunes n'ont pas toujours écouté les conseils de la prudence, et l'on a entendu, dans la dernière session, partir du banc même de la trésorerie, d'aigres récriminations qui n'ont pas peu réjoui le banc de l'opposition. Ce sont ces mécontentements secrets, c'est cet abus de la puissance dure à ceux mêmes qu'elle devrait servir, qui donnent une certaine importance à une fraction parlementaire détachée du grand parti tory, à laquelle jusqu'alors on n'avait pas trop pris garde et dont on parle beaucoup depuis quelque temps. Cette fraction, c'est

Digitized by Google

une école ou plutôt une petite église politique, connue sous le nom de *Jeune Angleterre.*

Il ne faudrait pas que la qualification dont elle a fait choix, fît prendre le change sur ses tendances. Partout ailleurs en Europe, les partis qui se mettent à la tête de la jeunesse du pays, appartiennent à l'opinion révolutionnaire. *La Jeune France,* qui, soit dit en passant, commence à prendre de l'âge, en se désignant de la sorte, a voulu se déclarer nettement l'ennemie des hommes et des choses du passé. Son exemple n'a pas tardé à être suivi chez tous les peuples du continent tourmentés par la fièvre des innovations. On compte aujourd'hui une *Jeune Allemagne*, une *Jeune Suisse*, une *Jeune Italie*, également animées par le souffle de la révolution française. La *Jeune Angleterre*, loin d'avoir une pareille origine et de poursuivre le même objet, loin d'être une faction placée en dehors des conditions du régime existant, est un parti légal, né au sein même de l'un des trois pouvoirs constitutionnels, suscité par une pensée de conservation et si peu révolutionnaire, dans le sens ordinaire du mot, qu'il incline avant tout vers le passé. Les événements ont brisé la force du vieux parti tory en le forçant de se relâcher de ses principes ; les nécessités d'existence d'une machine aussi vaste et aussi complexe qu'est aujourd'hui l'empire britannique, ont détruit toute l'antique harmonie de l'édifice constitutionnel, changé la condition de la royauté vis-à-vis du parlement, les rapports de l'aristocratie avec le peuple, le rôle et l'influence de la religion dans l'état. L'utilité est le but suprême, la force des choses la raison dernière des gouvernants et des gouvernés, surtout depuis l'adoption du bill de réforme. Telle est du moins l'opinion que professe la *Jeune Angleterre.* Les hommes généreux qui composent ce parti d'élite, craignent que si leur pays continue à ne consulter d'autre loi que ses besoins positifs, à ne suivre d'autre guide que l'intérêt présent, il ne porte atteinte sans le savoir aux éléments même de sa grandeur. Tel est le danger qu'ils se croient destinés à détourner ; leur ambition est de rétablir l'esprit des institutions qui ont fait la force actuelle de l'Angleterre, esprit que des innovations fatalement introduites par le parti même qui aurait dû les repousser, que des concessions continuelles aux

Digitized by Google

exigences de la journée tendent tous les jours à affaiblir. En d'autres termes, la constitution anglaise n'étant pas une loi écrite, mais résultant d'un ordre social fondé par le temps, la *Jeune Angleterre* veut contrebalancer l'effet des changements imposés par les circonstances, qui en rompent à tout instant la balance, détourner de cet ordre social les coups qu'il peut recevoir encore, et pour en assurer la durée, arracher la nation à cette activité toute physique, à ce matérialisme du travail qui ne lui laisse plus le loisir de voir ni d'où elle est venue ni où elle va. Enfin, pour comparer les hommes de ce parti avec le ministre éminent, en présence duquel ils ont planté leur bannière dans le camp commun des tories, nous dirons qu'eux et sir Robert Peel ont également droit à se dire conservateurs, mais sir Robert Peel, intelligence pratique avant tout, engagée dans ce courant rapide des affaires qui demandent des vues prochaines et des moyens immédiats, s'applique à conserver l'empire, sa prospérité, sa puissance, fût-ce aux dépens des principes, tandis que la *Jeune Angleterre*, libre de discuter les théories et de juger au point de vue philosophique les conséquences de ce système de gouvernement, aspire à conserver la société politique qui a fondé l'empire et qui peut seule à son sens en perpétuer la force.

La *Jeune Angleterre* n'est donc point, à proprement parler, un parti politique; cela est si vrai qu'il n'aspire point au pouvoir. Sa force entière est dans les idées qu'il oppose aux faits; et, pour que le contraste soit possible, il faut que les faits s'accomplissent en dehors de lui. Ce parti nous intéresse, il nous semble digne d'exciter au-dehors l'attention qu'on lui accorde aujourd'hui en Angleterre, parce qu'il est un symptôme vivant de cette réaction de nos besoins moraux de peuples contre les satisfactions matérielles dans lesquelles le siècle tend à nous retenir, réaction qui se manifeste partout en Europe, mais qu'on ne se serait point attendu à trouver si prononcée déjà dans le pays même où l'industrie a élevé son temple et façonné les générations nouvelles au culte exclusif de la matière. C'est là le plus bel éloge que nous puissions faire de la *Jeune Angleterre*; elle proteste contre ce principe des gouvernements modernes qui fait de tout un peuple une machine montée pour le travail, un animal de labeur

Digitized by Google

et de consommation appliqué à étendre ses appétits pour se créer les moyens de les assouvir. Du reste, ce n'est qu'avec une peine extrême que l'on peut démêler les véritables vues de la *Jeune Angleterre* ; ses théories sont vagues, sans contours arrêtés; elles expriment l'espérance et le regret, deux sentiments qu'on retrouve, comme chez les natures rêveuses, au bout de toutes ses phrases, au terme de toutes ses spéculations. Aucune réalité ne saurait la satisfaire; ce n'est point le passé de la veille qu'elle voudrait rétablir, pas plus qu'elle ne compte s'emparer du lendemain. Elle suppose derrière elle, au delà du siècle révolu, une Angleterre heureuse prospère, homogène dans toutes ses parties, où la royauté, la noblesse, les communes, le peuple, harmonieusement hiérarchisés, forment un ensemble admirable d'action dans l'ordre matériel et moral, une Angleterre enfin qui n'exista jamais, et comme elle s'aperçoit bien que la révolution moderne a plus d'une phase à parcourir avant que le pays soit préparé à une restauration aussi idéale, elle se contente de montrer la confuse perspective de ses riantes utopies au fond des tableaux un peu foncés en couleur où elle se plaît à représenter les conséquences du désordre actuel. Il n'est donc pas étonnant que ce parti fasse le procès au système de gouvernement, fondé par William Pitt aussi bien qu'à celui qui y a succédé depuis le bill de réforme et dont sir Robert-Peel semble destiné à être l'organisateur.

La *Jeune Angleterre* en effet ne voit dans l'époque qui est comprise entre la guerre de l'Amérique et la pacification universelle de 1815, que l'histoire d'une autre Venise. Le roi a été un doge soumis au pouvoir absolu d'une oligarchie jalouse ; le peuple n'a compté pour rien, et c'est la révolte inévitable contre cette tyrannie qui a précipité l'Angleterre sur la pente glissante des réformes. Qu'il était bien plus beau le temps où l'industrie n'avait pas encore produit ses coûteuses merveilles, où la couronne avait un prestige et une véritable puissance, où la religion était un des arcs-boutants de l'État, où l'aristocratie n'était riche et puissante qu'à la condition de défendre, de nourrir, de réchauffer le peuple ! Comme on le voit, le torysme de la *Jeune Angleterre* est un peu jacobite ; la logique même de ses idées religieuses la fait pen-

Digitized by Google

cher vers le papisme ; il ne faut pas avoir frayé longtemps avec ses écrivains pour s'apercevoir qu'ils tendent la main aux *Romanistes* de l'école puséyste d'Oxford. Tout cela, au point de vue politique n'a qu'une portée secondaire, car il est évident que, quoi qu'on fasse, l'église d'Angleterre même rapprochée du catholicisme ne reprendra plus sa place souveraine dans la constitution de l'État ; comme d'un autre côté, la puissance royale a fait place sans retour à l'omnipotence parlementaire et a été trop amoindrie pour retrouver en elle la force de réparer ses pertes. Mais ce qui nous semble bien plus important et d'un intérêt bien plus immédiat, c'est que l'aristocratie britannique, par l'organe même de la jeune génération sortie de son sein, reconnait qu'elle n'a droit aux richesses qu'elle possède, au respect que les traditions lui assurent, aux priviléges dont elle jouit dans un pays de liberté, qu'à la condition de protéger le peuple, de jouer un rôle actif dans le gouvernement de l'empire, et que, si elle laissait passer le pouvoir entre les mains des communes, c'est à dire de la démocratie, comme c'est sa tendance involontaire depuis le bill de réforme, elle ne serait plus une institution nécessaire, mais deviendrait, comme la noblesse du continent, une caste oisive à qui le reste de la nation reprocherait bientôt sa coûteuse inutilité.

Le parti de la *Jeune Angleterre* est donc une école honnête, généreuse, légèrement mystique, qui essaie de jeter un peu de cette poésie ardente et dévouée qu'on nomme la jeunesse et qu'elle possède à un degré suprême, dans ce qu'il y a de plus prosaïque et de plus froid, la politique, et, pour achever le contraste, il faut ajouter dans la politique intérieure de l'Angleterre. Partout ailleurs cette école serait en-dehors du gouvernement actif; elle écrirait des livres, et c'est à peine si elle trouverait à se faire jour dans la presse excentrique. Chez nos voisins, où la vie publique commence pour tous les citoyens de quelque fortune au sortir du collége, où les moyens de produire la personne abondent, où la pensée se formule avant tout en actes et en paroles, la *Jeune Angleterre* n'a pas manqué de tribune. Elle a ses *meetings*; elle serait une association libre comme l'*anti-corn-league*, s'il le fallait; elle a formé son groupe sous les voûtes même de Westminster-Hall. Pour se placer au point de vue des Anglais, ce qu'il y a de singulier chez elle, ce

Digitized by Google

n'est pas qu'elle fasse partie de la chambre des communes, c'est qu'il ne lui suffise pas d'avoir des tribunes et des journaux, c'est qu'elle écrive des livres. Les principaux membres de ce parti qui en tout atteignent à peine le nombre de trente, si nous sommes bien informés, sont écrivains, romanciers ou poëtes, et c'est dans des œuvres d'imagination qu'ils aiment à développer leurs idées, nous devrions dire plutôt les sentiments dont ils sont animés. C'est d'abord lord John Manners, l'un des fils du duc de Rutland, jeune homme de vingt-huit ans qui a publié, il y a trois ans, sous le titre de *England's trust* (*l'Espoir de l'Angleterre*), un volume de poésies en grande partie religieuses, remarquable par la défense de l'église en tant que partie intégrante de l'État, et où la défense du protestantisme d'Oxford emprunte aux croyances du moyen-âge ses plus vives couleurs. C'est ensuite l'honorable George Sidney Smythe, ami du premier, membre comme lui du parlement, et plus jeune de deux ans, allié comme lui aux premières familles de l'Angleterre, car il est le fils aîné du vicomte de Strangford : il vient de publier cette année un ouvrage intitulé *Historic fancies* (*Fantaisies historiques*), qui a fait sensation dans un monde élevé de lecteurs. A ne le juger que comme production littéraire, certes ce n'est pas un livre sans défaut. L'auteur y a réuni toutes les pièces de vers, tous les morceaux de prose échappés de sa plume; et, s'il n'avait pas demandé grâce d'avance à la critique en annonçant par le choix du titre qu'il se bornait à publier de simples caprices, on pourrait trouver à redire à cet amalgame de deux genres qui devraient toujours rester séparés. Mais comme symptôme politique, comme émanation d'une école sociale, les *historic fancies* sont curieux à étudier. A travers les admirations naïves des choses du passé, on y voit cet ennui du prosaïsme utilitaire qui, aujourd'hui, absorbe les puissantes facultés de la grande nation anglaise, on aime à signaler cette réaction dont nous parlions en commençant, de l'esprit contre la matière, cette paraphase chaleureuse du mot éternellement vrai de l'Evangile, que l'homme ne vit pas seulement de pain. Aussi, les rêveries rétrospectives du jeune auteur reviennent-elles très-volontiers vers le peuple qui a exercé dans tous les temps un empire souverain sur les idées, vers la France qui, par ses croisades, dans l'ère catholique, par sa révolution, dans le temps

Digitized by Google

modernes, a donné le signal des plus grandes émotions qu'ait éprouvées le monde civilisé. Et ce n'est pas un mince sujet de surprise que l'honorable George Sidney Smythe, dans le même ouvrage, dans les mêmes pages où il a fait le panégyrique de l'ancienne noblesse française, ait peint avec une complaisance marquée les plus terribles et même les plus sinistres caractères de 1793, tels que St.-Just et Robespierre. Assurément il n'y a aucune affinité de principes entre ces cruels démagogues et le jeune aristocrate qui a essayé son crayon novice sur leur farouche profil; ce qui l'attire vers eux, soyez en certain, c'est que ces dictateurs sanguinaires puisaient leur force dans une idée et qu'ils étaient dévoués, on ne peut le nier, à un apostolat.

Notre intention n'est pas d'examiner en détails les ouvrages publiés par la *Jeune Angleterre;* nous croyons qu'il suffit d'arrêter les regards de nos lecteurs sur ce qui commence a être un fait, c'est-à-dire sur le parti en lui-même, et de leur faire apprécier autant que cela est possible jusqu'à présent, toute la valeur de ce fait. Du reste, s'ils veulent s'initier plus complètement aux mystères de la nouvelle école et communier pour ainsi dire plus intimement avec elle, nous leur conseillons de lire *Connigsby*, qui a été le véritable manifeste du parti et à ce titre a obtenu l'été dernier un véritable succès de vogue, l'ouvrage étant arrivé en moins de trois mois à sa troisième édition et, ce qui est une marque incontestable de popularité, les réminiscences de ce livre ayant passé dans le vocabulaire de la presse quotidienne.

Connigsby est un roman. L'auteur, M. Benjamin Disraeli, l'un des coryphées de la *Jeune Angleterre* et sans contredit celui de tous qui est le plus en vue, n'appartient pas à la même génération que ses jeunes amis. Fils d'un écrivain de mérite, il est entré lui-même, il y a dix-sept ans, dans la carrière des lettres et a publié dans cet espace de temps plusieurs ouvrages de pure imagination, qui lui ont fait une grande réputation de romancier en ces temps de disette littéraire. Parmi ces ouvrages d'un mérite incontestable, nous citerons *Vivian Grey*, *Henrietta Temple* surtout, l'un des romans les plus distingués qui aient été publiés récemment en Angleterre. *Connigsby* est une production d'un ordre différent; c'est un roman politique, premier défau

Digitized by Google

à ne juger les choses qu'en critique ; et ce roman qui embrasse les premières années de la carrière d'un jeune homme destiné à la vie parlementaire, n'est qu'un long prétexte imaginé par M. Disraeli pour parler tout à son aise des événements du jour et des hommes du moment. C'est là sans doute une des causes principales du succès de *Connigsby* : M. Disraeli, plus avancé en âge, rompu déjà aux luttes politiques et littéraires, n'a pas la candeur et la réserve des auteurs d'*England's trust* et des *Historic fancies*. Le seul peut-être de toute la *Jeune Angleterre* qui songe à donner à ce noyau d'opposition une force directe d'attaque contre sir Robert Peel et son système, il est resté tout entier sur le terrain brûlant de l'actualité ; il ne s'est pas fait faute d'habiller en personnages de roman ses amis comme ses ennemis, et cela encore d'une façon si transparante qu'on a pu publier une *clé de Connigsby (Key to Connigsby)* où il n'y a pas moins de soixante noms connus. Aussi *Connigsby* tient à la fois du manifeste et du pamphlet, et soyez en bien sûr, c'est le pamplet qui a fait lire le manifeste.

Connigsby est un jeune homme qui donne son nom au roman dont il est le héros principal. Neveu de lord Monmouth, un grand seigneur épicurien qui n'est autre que le fastueux marquis d'Hertford, mort il y a deux ou trois ans. Connigsby a quatorze ans au moment où commence l'action, dans l'année même du bill de réforme, c'est-à-dire en 1832; et M. Disraeli ne l'abandonnera pas qu'il ne soit entré au parlement pour y former, avec ses jeunes amis du collége d'Eton, le parti de la *Jeune Angleterre*. Connigsby est donc le prototype de l'école tout entière ; les amis de M. Disraeli ont posé pour ce portrait. Connigsby, dès son enfance, se trouve mêlé aux intrigues politiques du temps. De bonne heure il apprend à juger le caractère de son époque, et il se sent appelé à jouer un rôle dans ce grand drame national, dont la réforme parlementaire vient d'ouvrir une nouvelle phase. Il semblera presque burlesque à un lecteur étranger qu'un enfant songe de si bonne heure à son avenir politique. Aux yeux des anglais cela est moins étrange. Ce n'est que chez eux, il faut bien qu'on en convienne, qu'il y a des écoles où les enfants sont élevés pour les carrières publiques. Tel est le célèbre collége

Digitized by Google

d'Eton près de Windsor, où les fils des *noblemen* et des plus riches *commoners* se préparent à entrer dans le parlement. Dans nos universités, les fils de famille choisissent, comme la plus libérale, la carrière du barreau qu'il ne parcourent pas, et ce n'est que quand ils ont consumé dans les plaisirs les précieuses années de la vie, qu'ils cherchent à s'ouvrir un chemin dans les emplois, qu'ils présentent comme titre à la représentation des intérêts publics leur nom sans valeur, leur passé sans tradition et le souvenir de leur jeunesse inoccupée. Qu'on lise la description du collége d'Eton, dans le roman de M. Disraeli, et, sauf quelques particularités puériles sur lesquelles il faut passer, on y apprendra à connaître ce qui fait la supériorité et la force de l'aristocratie anglaise, ce qui ne se rencontre nulle part sur le continent, un établissement national d'éducation politique.

Du reste, toutes les scènes, tous les traits originaux de la vie publique et privée des Anglais trouvent leur place dans ce curieux roman; les élections, les meetings, l'existence somptueuse des grands seigneurs dans leurs domaines, les rapports des cultivateurs avec l'aristocratie, la clientelle des grands personnages pareille à celle des sénateurs de la république romaine, et, comme opposition, la puissance rivale des *cotton-lords*, comme on appelle les riches industriels, dans leurs colossales *factories*. Connigsby voit toutes ces choses, vit de toutes ces existences diverses, se mêle à tout et raisonne sur tout. Ce roman peut être un livre très mal fait; mais il est curieux, intéressant, toujours animé, et, pour nous autres étrangers, il nous apprend tant de choses nouvelles, qu'il ne nous appartiendrait pas d'en critiquer la forme. Connigsby est guidé dans ses recherches par un ami plus âgé que lui (on a deviné M. Disraeli) qui n'épargne pas la satire aux institutions actuelles de l'Angleterre et surtout au premier ministre, dont le parti tory croit avoir tant à se plaindre; aussi M. Disraeli est devenu presque populaire sous le nom de Sidonia qui est celui du personnage dont il a emprunté le masque. Connigsby ne manque pas de passer le canal; cette excursion permet à l'auteur de faire un bel éloge de la France, pour laquelle la *Jeune Angleterre* ne dissimule pas sa noble sympathie, et de tracer un panégyrique plus complet encore du roi Louis-Philippe qu'il

Digitized by Google

compare à Ulysse, comparaison qui a fait fortune. Citons un trait plaisant (d'autant plus plaisant que M. Disraeli est très-sérieux en cet endroit) qui montre bien que les Anglais, une fois sortis de leur pays, de quelque parti qu'ils soient, ce parti protestât-il contre les maux engendrés par l'industrie, n'oublient jamais les intérêts directs du commerce de leur patrie. Connigsby est invité à dîner dans une des premières maisons de Paris; le dîner est excellent, somptueusement servi; il n'a qu'un défaut : c'est que les plats sont froids. Sidonia lui fait observer que la porcelaine française ne supporte pas le feu comme la faïence anglaise. Si la France admettait les produits de la patrie britannique, les Français mangeraient chaud. Donc, la France a tort de repousser un traité de commerce avec l'Angleterre !

Notre intention n'a pas été, nous l'avons annoncé déjà, d'analyser la fable de *Connigsby*. Le neveu de lord Monmouth, après avoir bien étudié les institutions de son pays, jeté un coup-d'œil sur celles de l'étranger, s'être concerté avec ses amis sur les principes de la *génération nouvelle*, voit un revers de fortune lui fermer tout-à-coup la route de l'ambition. Une catastrophe non moins inattendue la lui rouvre aussitôt, et il entre au parlement avec tous ses amis du collége d'Eton, au moment où il s'y attendait le moins. M. Disraeli a faufilé dans les mailles de cette trame une passion pure et candide dont nous croyons inutile de parler et qui se termine par le plus fortuné des mariages. Ce qui nous a frappés, c'est le côté politique de ce roman; on a vu qu'il nous a semblé difficile d'en détacher une doctrine assez nettement formulée pour que nous osions y voir le programme de la *jeune Angleterre*. Tout ce que nous pouvons ajouter en terminant ici l'examen de *Connigsby*, c'est qu'il faut espérer que M. Disraeli en prépare la suite. Alors, sans doute, nous saurons positivement à quoi nous en tenir sur les véritables intentions de l'école à laquelle il a prêté le secours de sa plume brillante et facile.

Le parti de la *Jeune Angleterre* ne se borne pas à écrire des livres ou à se poser dans une attitude de protestation dans le Parlement. Pendant le *recess*, ce que nous appelons l'intervalle des sessions, lord John Manners, l'honorable George S. Smythe, M.

Digitized by Google

Disraeli, M. Milnes etc., ont parcouru les comtés, se sont montrés dans des *meetings* et ont annoncé aux classes populaires des districts manufacturiers que l'étude et l'exercice pouvaient seuls rendre à leur âme ainsi qu'à leur corps la dignité qu'un travail abrutissant leur fait perdre ; aux ouvriers des districts agricoles que l'aristocratie leur réserve une autre protection que les aumônes de la charité, un autre abri dans la vieillesse et dans la souffrance que celui des *work-houses*. Ces hommes généreux ne s'en sont pas tenus à ces prédications ; ils concourent à fonder des *athenæum* où les ouvriers trouvent réunis les livres classiques qui élèvent la pensée et les *sports* de la vieille Angleterre qui assouplissent et redressent le corps. C'est donc un parti plein de bonne volonté dans l'action comme dans la parole, peu nombreux encore, mais qui se répand partout en se multipliant, qui fait beaucoup parler de lui, qui, parti des sommets de l'aristocratie, va vers le peuple et prouve qu'il l'aime d'un sincère amour en essayant de le moraliser.

Nous ignorons ce que ce parti accomplira positivement par lui-même comme parti social, mais il ouvre aux classes industrielles courbées sous le travail des horizons consolants et nouveaux, et c'est déjà beaucoup que de leur faire lever la tête. Comme parti politique, il nous semble qu'il vise à des résultats plus hasardeux et moins désirables. A moins que la masse entière des tories ne se tourne contre sir Robert Peel, ce qui n'est pas probable même dans le cas où il croirait devoir modifier les *cornlaws*, cette petite opposition qui n'a de force que pour taquiner et de succès que quand elle se fait riche de rancunes muettes, n'a point compté jusqu'à ce jour et ne comptera point encore comme élément sérieux dans la partie qui va se rouvrir entre les conservateurs et les whigs au mois de février. M. B. Disraeli a expliqué fort bien à ses commettants pourquoi il n'avait pu suivre aveuglément sir Robert Peel, ce qui annonce de sa part l'intention de continuer avec ses amis le même système de méfiance et de bouderie. Ce n'en est pas moins un tort de s'attaquer à beaucoup plus puissant que soi, quand on ne doit aboutir qu'à mettre en évidence la disproportion extrême des forces. C'est peut-être là ce qui jette une légère teinte de ridicule sur la *Jeune Angleterre*,

Digitized by Google

car, il faut bien le dire, on en parle encore chez nos voisins un peu dédaigneusement, et le sourire sur les lèvres. Si nous ne faisions pas cet aveu en terminant, nous n'aurions pas donné à nos lecteurs une idée complète de ce parti très-généreux et très-honnête dont le grand tort peut-être est de n'être pas assez nombreux.

Digitized by Google

ÉTUDES HISTORIQUES, POLITIQUES ET MORALES

Sur l'état de la Société Européenne, vers le milieu du dix-neuvième siècle

par le Prince de Polignac. Paris, 1845 [1].

Le rôle que M. de Polignac a rempli dans le grand événement de 1830, fait ouvrir avec une vive curiosité un livre politique écrit par lui après quatorze années passées dans les méditations solitaires de la prison et de la retraite. Pour se remettre en scène aujourd'hui, pour demander en quelque sorte la parole à l'Europe, l'homme qui a joué si audacieusement l'avenir d'une dynastie, le repos de son pays et celui du monde civilisé, doit avoir des choses bien graves à apprendre à ses lecteurs; s'il n'avait d'importantes révélations à faire, si, en parlant de lui-même et du grand drame dont le dénouement a été si déplorable pour lui, il ne pouvait présenter aux opinions que le temps a calmées une imposante justification, si quatorze ans de réflexion ne devaient lui inspirer qu'une défense sans élévation, des lieux communs sur les tendances anti-sociales de l'époque, quelques arguties sur le texte de l'article 14 de la charte, certainement il y eût eu plus de dignité dans le silence. C'est un coup accablant pour un homme de sens et de cœur d'avoir échoué dans une entreprise de cette hardiesse; on devine là des douleurs poignantes. Un tel malheur, supporté en silence, a sa dignité que les futiles efforts d'une apologie vulgaire viendraient compromettre.

Ces réflexions à l'annonce de la publication de l'ancien ministre de Charles X, tout le monde les a faites comme nous. Aussi notre désappointement sera-t-il partagé par tous ses lecteurs. Car ce livre n'a rien de

[1] Un grand volume in-8°.

Digitized by Google

ce qu'on croyait pouvoir attendre d'un homme d'Etat, qui a tenu en mains les destinées d'une grande nation, et en quelque sorte, celles de l'Europe entière; d'un homme qui s'est cru de taille a bouleverser en quelques jours toutes les institutions de son pays. Les raisonnements du prince auteur sont de ces vagues déclamations contre les tendances du siècle qui ont trainé pendant quinze ans dans les journaux royalistes de la restauration; les faits sont futiles et sans portée; le sentiment général même de son écrit, quoique révélant parfois une âme bonne et loyale, ne touche ni n'émeut. Là où on s'attendait à de l'abattement, ou tout au moins à de la tristesse, de la mélancolie, on est tout étonné de trouver un style froid, presque serein. Cet homme, en vérité, paraît avoir faiblement ressenti la catastrophe sous laquelle on devait le croire écrasé. A voir les petits efforts qu'il fait pour lui servir M. de Châteaubriand, on pourrait croire que son plus grand malheur aujourd'hui, c'est l'accueil que, dans son voyage de Londres, le duc de Bordeaux a fait au célèbre écrivain. Et nous ne serions pas surpris, que là fût la véritable cause de cette publication; et que, dans cette âme frivole, il n'y eut encore à l'heure qu'il est, autre chose que des chagrins de courtisan.

Ce nom de Châteaubriand revient à chaque instant sous la plume de M. de Polignac, et presque toujours avec quelqu'intention désobligeante. Tantôt il reproduit des phrases du *Conservateur* en opposition avec les actes ultérieurs de leur auteur; tantôt il rappelle avec raillerie ce mot du dernier discours prononcé par M. de Châteaubriand à la chambre de pairs (7 août 1830) : « Un siècle n'aurait pas autant mûri les destinées d'un peuple que les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France ». Puis viennent de légères épigrammes sur les mémoires *d'outre-tombe*. M. de Polignac ne parlera, quant à lui, que de ceux qui peuvent lui répondre. C'est la raison pour laquelle il publie cet écrit de son vivant. « Je répugne, dit-il, à la pensée de m'envelopper dans la majesté de la tombe (sur laquelle spécule souvent l'auteur passionné), dans le but d'attaquer sans danger ceux que je laisse après moi. Il faut oser parler tout haut, à tous et devant tous, ou bien s'abstenir de frapper quand on veut se tenir dans l'ombre. Aussi le poignard n'est-il pas mon arme, car on peut le cacher. » M. de Châteaubriand est évidemment aux yeux de M. de Polignac une des principales causes de la révolution de juillet, par la raison qu'il a semé la division parmi les royalistes; tout comme l'Ambassadeur de Russie, M. Pozzo di Borgo, a puissamment contribué au succès des journées de juillet. C'est de cette hauteur que le président du conseil de Charles X apprécie les événemens. Comment la révolution de juillet a-t-elle de si grandes obligations à l'ambassadeur du Czar? le voici. Il parait que, si pendant les trois journées le corps

Digitized by Google

diplomatique s'était réuni à St.-Cloud, la révolte devant ce seul fait eut perdu toute confiance en elle-même. Or, M. de Polignac oublia de convoquer le corps diplomatique. Celui-ci examina spontanément la question, et M. Pozzo s'opposa à la réunion. *Indè labes.* La raison de cette opposition, c'est que M. Pozzo di Borgo, quoiqu'ennemi de Napoléon, était au fond un *libéral* (M. de Polignac oublie un instant qu'il a promis de ne parler que de ceux qui peuvent lui répondre). Dans les premières années de la restauration, Monsieur, depuis Charles X, détourna son frère du projet qu'il avait conçu d'appeler M. Pozzo à la chambre des Pairs et de lui confier le portefeuille de l'intérieur; celui-ci voua à Monsieur et à son parti une rancune corse. M. Pozzo intrigua donc avec les chefs de l'opposition des deux chambres pour renverser le ministère Polignac, à telles enseignes que les conciliabules secrets se tenaient chez Mme de B..., dont l'auteur n'achève pas le nom par attachement pour sa famille. Du reste, le ministre de Prusse était aussi quelque peu du complot, en ce sens au moins qu'il se laissait dominer par son collègue; son langage était toujours calqué sur celui de l'ambassadeur de Russie; chez l'un et l'autre, c'étaient mêmes vues et mêmes expressions. La révolution, on le voit, ne s'est pas douté jusqu'aujourd'hui de ce qu'elle doit aux diplomates des cours du Nord. Mieux informée, un jour peut-être elle inscrira les noms de MM. Pozzo et de Werther sur la colonne de juillet.

M. de Polignac, dans son coup-d'œil historique et politique remonte au 18e siècle; mais c'étaient les dernières années de la restauration qui devaient présenter le plus d'intérêt. En avançant dans la lecture du volume, on attend vainement que cet intérêt se développe. Toujours le même vide, la même bannalité d'idées. La restauration ne présente qu'un long complot de l'opinion libérale contre le trône. Le mal remonte à Alexandre qui a voulu donner satisfaction aux idées nouvelles, de là la charte. Louis XVIII, quand il nomma Fouché et Talleyrand ministres décida la question dans le sens des révolutionnaires. Quand le ministère Polignac se forma, la révolution était partout, dans les chambres, dans la presse, dans les tribunaux et pardessus tout dans les sociétés secrètes. Cependant M. de Polignac ne voulait que la charte, seulement il avait l'intention d'exécuter rigoureusement quelques-unes de ses dispositions tombées en désuétude. Ainsi, il désirait rétablir l'élection directe; il voulait qu'aux termes de la charte, la chambre ne pût amender les projets de loi sans l'assentiment préalable de la couronne, etc.; telles étaient ses inoffensives intentions, quand la chambre des députés par le vote des 221, refusa son concours au ministère. C'était là, nous dit M. de Polignac, sortir de la constitution, car la chambre n'avait d'autre droit que de rejeter les projets de loi présentés par le ministère, c'est donc la chambre et non

Digitized by Google

la couronne qui prit l'initiative de l'inconstitutionnalité et se parjura. N'est-ce pas l'évidence même ? Que pouvait faire le roi ? Changer de ministère? Mais de deux choses l'une, ou le nouveau ministère n'aurait pas satisfait l'opposition et il eut été débordé et renversé, ou, s'il avait une nuance plus libérale, la royauté eût été prisonnière. Voilà le dilemne puissant, d'où sortit le coup d'état. Voyez en effet, Louis XVIII n'était-il pas captif sous les ministères Desolles et Martignac ? Louis-Philippe n'est-il pas depuis quatorze ans le prisonnier de ses ministres? La chambre des 221 fut donc dissoute. Un grand nombre de préfets avaient fait espérer des choix meilleurs. Il n'en fut rien, grâce aux sociétés secrètes, à une presse furibonde et à la destruction de l'influence du clergé qu'avaient amenée les mesures prises par les ministères précédents. On disait, mais l'auteur ne prend pas sur lui de garantir le fait, que la chambre nouvelle avait des intentions sinistres; il s'agissait de mettre le ministère en accusation. Quant au ministère, il était encore indécis. Il offrait de se retirer, mais le roi voulait qu'il restât. M. de Polignac avait quelque velléité de donner une prépondérance plus décisive à la chambre des pairs ; il lui aurait présenté à cet effet un projet de loi qui lui eût conféré des pouvoirs nouveaux. Accepté par la pairie, le projet eût probablement été repoussé par les députés ; mais par le fait, le désaccord s'établissait entre les deux chambres, et les pairs, de dépit, se rejetaient vers la couronne. Il communiqua cette profonde combinaison au grand référendaire Semonville, pour qu'il sondât l'opinion des pairs influents ; par malheur, la réponse que celui-ci rapporta, fut que les pairs ne désiraient d'autre extension à leurs prérogatives que la faculté pour leurs fils aînés d'entrer dans la salle du trône *en habit vert pomme*. D'après cela, on le voit, il est historiquement démontré qu'il ne restait d'autre ressource à la couronne que d'avoir recours à l'article 14 de la charte. Et ici se place une incroyable dissertation de casuiste pour prouver qu'en détruisant la charte à l'aide de l'art. 14, on la respectait et on restait fidèle à son serment.

Pourquoi ce coup-d'état si bien légitimé ne réussit-il pas? L'échec eut plusieurs causes. M. de Polignac eût voulu que, pour décréter les ordonnances, le roi quittât St.-Cloud et se rendit à Orléans ; le départ du roi était apparemment un moyen infaillible d'empêcher Paris de s'insurger. Mais les grands desseins sont souvent traversés par de petites causes. Plusieurs obstacles se présentaient, dit-il, et entr'autres le voyage du roi de Naples à Paris. Puissant obstacle sans contredit ! On eut pu aussi se transporter dans la Vendée ; on avait même promis des secours de cette province ; mais on exigeait le déplacement du général qui commandait la division. Or, pour cela, il eût fallu violer le secret du coup-d'état ; il paraît que le mystère du projet devait à lui seul en assurer le succès.

Digitized by Google

Reste un dernier point à éclaircir : pourquoi le gouvernement fut-il si impuissant devant l'insurrection? D'abord M. de Polignac, qui faisait l'intérim de la guerre, n'avait pas cru devoir s'assurer à l'avance d'un chef pour ses troupes. Le maréchal Marmont fut investi du commandement par ordonnance du 25. M. de Polignac lui écrivit le 26 au matin, mais il l'attendit vainement; ce ne fut que le 28 qu'il se présenta chez lui pour prendre ses lettres de service. Le plan était aussi habilement exécuté que profondément conçu. Le ministre de la guerre par intérim ne retrouvait pas son général en chef; il l'attendit avec une angélique patience pendant deux jours.

Mais les troupes pourquoi n'étaient-elles pas plus nombreuses à Paris? En quel nombre étaient-elles? M. de Polignac, quoiqu'il remplit les fonctions de ministre de la guerre, ne se rappelle pas exactement le chiffre. Mais, d'après des renseignements qu'il recherche dans diverses brochures publiées depuis, et en réunissant ceux que plusieurs officiers lui ont fournis, il croit pouvoir établir qu'il y avait 11,500 hommes à Paris, et 5,500 hommes dans un rayon de 4 lieues, plus 48 bouches à feu. S'il n'y en avait pas davantage, c'est qu'il fallait des garnisons dans d'autres villes de France, c'est qu'il fallait des troupes sur les frontières pour empêcher les Prussiens d'entrer en Belgique où le roi Guillaume avait invoqué leur secours contre l'opposition belge. Que de grâces nous devons à M. de Polignac, c'est pour nous sauver des Prussiens qu'il a laissé s'écrouler le trône de Charles X; quelque royaliste qu'il fût, nous étions les premiers dans son cœur; le salut de la branche aînée n'est venu qu'en seconde ligne. Un peu plus loin, l'auteur nous apprend cependant qu'on avait proposé de réunir plus de troupes près de Paris; mais la crainte de donner quelqu'indice des projets fit rejeter cette mesure. On avait une foi étrange dans la puissance du mystère. Au reste, M. de Polignac soutient qu'il y avait assez de troupes à Paris; Bonaparte, au 13 vendémiaire, n'avait-il pas soumis la capitale avec 6,500 hommes et quelques pièces de canon? Que fait la différence des circonstances? La cause de l'impuissance du gouvernement ne fut pas l'insuffisance du nombre des troupes. Quelle fut-elle donc? C'est 1° que l'insurrection s'étendit à toute la France; 2° qu'une partie des troupes passa du côté des révoltés. La prévoyance de M. de Polignac ne fut en défaut que sur ces deux points, rien que cela. Il ne s'attendait point à une explosion générale, et cependant il attribue cette explosion aux sociétés secrètes, et il affirme que les sociétés secrètes, il les connaissait dans tous leurs détails; il regardait depuis longtems la France comme étant en proie aux opinions les plus révolutionnaires. Tout cela, il paraît l'avoir oublié au moment décisif. Il n'avait pas cru davantage devoir s'assurer du moral des troupes. Il comptait sur l'honneur français, sur le serment de fidélité au roi. Il ne pouvait s'imaginer que des soldats

Digitized by Google

français fissent défaut au drapeau blanc ; en effet, le fait n'avait jamais eu lieu, pas même en 1789, pas même dans les Cent-Jours.

N'oublions pas de dire qu'une preuve sans replique, selon M. de Polignac, qu'on voulait, à toute force, une révolution et que les ordonnances n'en furent que le prétexte, c'est que leur retrait fut inutile et n'apaisa pas l'insurrection. « La cause n'existant plus, dit gravement M. de Polignac, l'effet devait cesser. » Et pour donner plus de profondeur à son raisonnement, le savant homme d'état ajoute en latin : « *Cessante causâ, tollitur effectus.* » L'esprit ne résiste pas à une démonstration aussi entraînante.

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse, de peur que le lecteur ne soupçonne notre bonne foi ; nous aimons mieux mettre notre responsabilité à couvert en terminant par quelques pages extraites du livre, et en laissant M. de Polignac parler lui-même des ordonnances et des journées de juillet.

«Quant à moi, dit-il, je déclare que, si je n'eusse partagé la croyance qu'un péril imminent menaça le trône en 1830, si d'un autre côté je n'eusse pas été convaincu que des exemples précédens avaient couvert de leur sanction les mesures conseillées à la couronne, aucune influence, quelqu'élevée qu'elle eût été, aucune considération politique ne m'eût arraché un concours que mon devoir m'aurait commandé de refuser. J'ai donc agi par conviction. Les ordonnances de juillet m'ont paru constitutionnelles ; elles sont telles encore à mes yeux. Il n'y eut pas alors violation de la Charte, mais bien action conforme à la Charte.

» . . . . . Si la révolution, n'eût pas été préparée et organisée de longue main, si la société n'eût pas alors été ébranlée jusque dans ses fondemens, si le trône n'eût pas été déjà dépouillé de sa force et de ses soutiens naturels, si la perturbation, la désaffection n'eussent pas été jetées dans les masses, à qui prétend-on raisonnablement persuader qu'une mesure préservatrice, prise dans le double intérêt du trône et, je puis dire, de la Charte (on l'a bien vu depuis), fût tout-à-coup devenue le signal d'un mouvement insurrectionnel dans tout le royaume? Est-il possible de supposer que cette mesure eût soudainement porté les populations à déchirer le drapeau d'Henri IV, à briser l'écusson de nos rois, à chasser de leurs fonctions toutes les autorités légalement établies, à pousser les cris sanguinaires dont la France retentissait sous la république, à faire flotter un étendard proscrit par les lois, et que, dans le sein d'une capitale riche et industrielle, au risque de compromettre tout un avenir de prospérité, cette mesure eût pu armer les bras d'une population *désintéressée* dans la lutte et transformer en un champ de bataille le sol tranquille d'une opulente cité! Certes, je défie le génie le plus infernal de pouvoir, en un jour, fomenter et soulever une pareille tempête!

Digitized by Google

» Mais si la prétendue provocation faite à l'occasion de la Charte, a véritablement été le motif du mouvement insurrectionnel de juillet, pourquoi donc la Charte et la monarchie disparurent-elles tout-à-coup dans le combat? Pourquoi le retrait des ordonnances ne mit-il pas fin à ce mouvement? La cause n'existant plus, l'effet devait cesser, *cessante causâ, tollitur effectus.* Et cependant on vit les chefs d'une multitude égarée, repousser le bénéfice de ce retrait et continuer la lutte; on vit la majorité de la Chambre élective décréter la déchéance du souverain dont la Charte protégeait l'irresponsabilité et l'inviolabilité; puis, proclamer en lieu et place la *souveraineté du peuple*.....

» Le monarque ne pouvait évidemment pas tirer ses ministres des rangs de la majorité nouvelle, récemment nommée par les colléges électoraux; il se fût constitué prisonnier, car il ne l'ignorait pas, et le fait depuis l'a prouvé, que cette majorité recelait une révolution dans ses flancs; dans le cas même où elle eût donné des conseillers à la couronne, la monarchie eût-elle été sauvée? Non certes, la chûte n'eût été que différée; car, ainsi que nous l'avons dit précédemment, si les nouveaux conseillers abandonnaient le principe qui les avaient élevés, la majorité leur faisait faute; s'ils y restaient fidèles, ils poussaient le trône vers l'abîme. Il vaut mieux tomber debout que de se laisser glisser par terre; le siècle avait d'ailleurs prouvé qu'en France, dans les temps d'anarchie, il n'y a qu'un pas des Tuileries à la place de la Révolution [1].....

» Posons nettement la question, et disons qu'en juillet 1830, en face de la majorité ennemie qui s'avançait contre la monarchie, aucune combinaison ministérielle n'était possible; fallait-il donc alors avoir recours à ces mesures humiliantes qui révèlent à la fois l'impuissance et la peur. Fallait-il, s'inclinant à droite et à gauche, adresser des coups de chapeau à toutes les opinions, aux hommes de tous les partis? Fallait-il remplir les feuilles publiques de protestations royales en faveur de la liberté, de l'égalité, des idées du siècle et autres tromperies pareilles, qui ne trompent personne, bonnes peut-être à débiter en temps de paix, lorsqu'on n'a rien de mieux à faire ou rien de mieux à dire! Certes si le Béarnais, pour maintenir les droits de sa couronne, n'eût eu à opposer à son peuple insurgé que des pamphets sur la liberté de la presse ou sur les progrès des lumières, je doute fort qu'il fût entré triomphant dans Paris; qu'il me soit permis de croire que les victoires d'Arcques et d'Ivry firent mieux ses affaires; de son temps, il est vrai, les baïonnettes n'étaient pas encore *intelligentes*! Elles le furent pour nous, elles

[1] Nom donné pendant la terreur à la place Louis XV, avant qu'elle eût reçu le nom de place de la Concorde

Digitized by Google

le seront aussi pour d'autres ; un principe de dissolution porte toujours son fruit.

» Ce n'est qu'après avoir attendu (trop long-temps peut-être), qu'un autre moyen de salut s'offrit à l'esprit du roi : après de mûres réflexions, après avoir consciencieusement consulté ses ministres, Charles X, à regret, mais forcé par la nécessité, se décida vers la mi-juillet 1830, à se prévaloir du droit que lui conférait la Charte, de rendre des ordonnances pour la *sûreté de l'État* .....

» Il est facile de juger d'un événement après coup ; mais les politiques de l'époque qui prétendaient alors ne voir dans la France qu'un pays tranquille et dévoué à son roi, eussent-ils donc eux-mêmes pu prévoir, sans donner un démenti à leur propre opinion, l'intensité du mouvement insurrectionnel qui en un *seul* jour, embrasa la capitale et les provinces ? Nous vîmes des ouvriers, ne sachant ni lire ni écrire, descendre dans les rues pour défendre la liberté de la presse ; des jeunes gens de quinze ans se précipiter au milieu des périls pour soutenir les droits électoraux, auxquels ils étaient étrangers ; les femmes mêmes prirent une part active à la lutte ; ces scènes de désordre se reproduisirent presque instantanément à Rouen, à Caen, à Nantes, à Lyon, à Bordeaux et dans plusieurs autres villes du royaume. Libre au noble pair dont j'ai plus haut cité les paroles, de penser que de pareils mouvements *mûrissent les destinées d'un peuple* ; quant à moi je n'y vois qu'un signe éclatant d'anarchie et de dissolution sociale. Le mal qui menaçait la France était, je dois en convenir, plus profond que je ne l'avais cru ; certes si l'avenir eût pu soudain m'être dévoilé, forcé que j'étais de rester dans les conseils du roi, j'eusse insisté pour que le monarque se rendît sur la terre classique de la fidélité française, et c'est de *Bourbon-Vendée* qu'eussent été signées les ordonnances de juillet [1].

» Il y eut insurrection dans la capitale lors de la promulgation de ces ordonnances ; toutefois il faut le dire, le succès de cette insurrection devint chose ixexplicable pour les vainqueurs eux-mêmes [2]. Je ne m'en étonne point ; pouvaient-ils supposer, malgré les tentatives faites pour atteindre ce but, qu'une partie de la force armée, chargée de rétablir l'ordre, restât spectatrice indifférente et finit même par se rendre complice du désordre qu'elle devait réprimer ? L'attitude d'abord incertaine de quelques régiments de la

[1] Deux mois avant les événemens de juillet, j'avais proposé à Charles X de convoquer les chambres à Orléans. Quelques obstacles, peut-être aussi l'arrivée prochaine du roi de Naples à Paris, empêchèrent qu'il fût donné suite à cette proposition.

[2] *Histoire de Dix Ans*, par M. Louis Blanc, 1er vol., pag. pag. 289.

Digitized by Google

ligne, puis leur défection au milieu de la lutte, durent nécessairement jeter de l'hésitation dans les mouvements militaires et agir sur le moral des soldats demeurés fidèles à leur drapeau; mais il y aurait injustice à rejeter sur le président du conseil un résultat qu'il eût rougi de prévoir. L'honneur français devait exclure de sa pensée le mot de *défection*, et si l'on veut juger avec impartialité de la suffisance des moyens de défense mis à la disposition de l'autorité militaire pour maintenir l'ordre en cas qu'il fût troublé, il est convenable de se reporter en idée à l'époque qui précède les ordonnances, époque à laquelle la croyance d'une défection dans la troupe eût naturellement rendu toute combinaison quelconque impossible. D'ailleurs, le président du conseil ne prit jamais part à la composition de l'armée; placé provisoirement et depuis quelques semaines à la tête de l'administration militaire, il ne put employer les moyens d'action, que tels qui lui avaient été remis.

» On a supposé que, plus occupé des lauriers qu'il allait cueillir à Alger que de la sûreté intérieure, le maréchal Bourmont avait enlevé les plus vaillants soldats des divers corps de l'armée, laissant nos régiments dans un état de désorganisation nuisible au service public : le fait n'est pas exact. L'armée entière ambitionnait l'honneur de partager les périls de l'expédition; dans le but de la satisfaire autant que possible, quelques régiments heureux purent envoyer de faibles contingents pour participer à la composition de l'armée expéditionnaire; les vides qu'ils laissèrent dans leurs corps furent aussitôt remplis, et les régiments restés en France présentèrent bientôt le même nombre de soldats sous les armes qu'ils avaient auparavant. Les cadres de l'armée française sur le pied de paix, pouvaient, avant la révolution de juillet, renfermer *deux cent quarante mille hommes* effectifs, d'après le vote des Chambres; mais le budget de la guerre, sans cesse diminué par une opposition malveillante, ne permettait pas que ces cadres, depuis quelques années, fussent au complet; l'administration militaire, pour faire face aux diverses dépenses qui pesaient sur elle, s'était donc trouvée dans l'obligation de donner des congés illimités à un *cinquième* des soldats des régimens de la ligne; cette réduction n'était que d'un *sixième* pour les régimens de la garde royale; il résultait de cette mesure forcée, qu'environ cinquante mille hommes étaient toujours absens de leur drapeaux; ainsi réduite au nombre de cent quatre-vingt-dix mille hommes, l'armée française, au mois de juillet 1830, était en outre diminuée de trente-quatre mille hommes qui combattaient alors sur les plages de l'Afrique; restaient donc encore environ cent cinquante-six mille hommes à la disposition du gouvernement, pour occuper les places de guerre sur les frontières et maintenir la tranquillité intérieure sur tous les points de la

Digitized by Google

France, en présence de l'agitation générale qui se manifestait au sein de la population.

» Les observations précédentes s'adressent à ceux qui reprochèrent depuis au président du conseil de n'avoir pas dirigé de droite et de gauche des forces suffisantes sur les divers points en proie à l'insurrection ; l'événement a prouvé que l'insurrection fut presque partout instantanée ; d'ailleurs l'exposé qui va suivre démontrera qu'entre le jour où le recours à l'article 14 de la Charte fut décidé et celui où les ordonnances furent signées, le temps manquait pour faire voyager les régimens loin de leurs cantonnemens. On rappellera peut-être qu'à cette même époque deux camps étaient formés dans le nord de la France : l'un d'infanterie, à Saint-Omer, l'autre de cavalerie, à Lunéville ; que tous deux réunis offraient un effectif d'environ vingt-cinq mille hommes, et que ces forces eussent pu être appelées près de la capitale avant la promulgation des ordonnances ; j'expliquerai les motifs qui empêchèrent ce mouvement d'avoir lieu, ce qui me donnera occasion de montrer que, jusqu'au dernier moment, l'attitude de Charles X, vis-à-vis de l'étranger, fut celle qui convenait au roi de France.

» Ce fut vers le milieu de la première quinzaine de juillet qu'on arrêta le principe des ordonnances [1] ; tout espoir d'obtenir une majorité tant soit peu bienveillante dans la chambre élective s'était évanoui. La session devait s'ouvrir le 3 août, les députés se pressaient d'arriver à la capitale; il était temps de prendre une décision : on la prit : le secret le plus *absolu* sur les mesures adoptées devenait nécessaire : il fut ordonné. Jamais, quoi qu'on en ait dit, secret ne fut mieux gardé, et jamais aussi secret gardé n'entrava plus le succès d'une entreprise ; on craignit avant tout, d'eveiller le moindre soupçon ; chargé *par interim*, depuis peu de temps, du département de la guerre pour tout ce qui concernait le *matériel* de l'administration, je me fis donner par mes bureaux l'état de situation des forces qui tenaient garnison à Paris et celui des régiments stationnés dans la première division militaire dont la capitale était le chef-lieu. J'envoyai l'ordre au 4e. régiment de la garde royale, alors en Normandie, de retourner dans ses quartiers près Paris [2]. J'ordonnai aux autres régiments dispersés dans cette même province par suite des incendies qui la dévastaient, de se concentrer principalement dans les villes de Caen et de Rouen ; connaissant l'influence qu'exerçait la ville de Lyon sur les provinces adjacentes, je résolus d'augmenter les forces qui y tenaient gar-

[1] Environ le 7 juillet.

[2] A Courbevoie. Quelque rapide que fût la marche de ce régiment, alors à Caen, il n'arriva à Versailles que le 29 juillet, après l'évacuation de la capitale.

Digitized by Google

nison ; dans ce but, et d'après les avis du lieutenant-général commandant la dix-neuvième division militaire, dont Lyon était le chef-lieu, quelques régiments reçurent l'ordre de se rapprocher de cette ville. Huit mille hommes, composant le corps de réserve de l'armée expéditionnaire d'Afrique, stationnaient à Toulon. Ce corps devenu inutile par suite de la prise d'Alger, fut disloqué ; les troupes qui le composaient furent réparties dans diverses villes du midi de la France, ce qui permit naturellement aux régiments qui occupaient ces villes de faire un mouvement rétrograde vers la capitale.

L'auteur raconte ici, qu'une dépêche de Bruxelles lui apprit l'entrée prochaine de trente mille prussiens en Belgique, ce qui le mit, dit-il, dans la nécessité de laisser à St.-Omer et à Luneville les troupes qui y campaient.

« C'est ainsi, poursuit-il, que la nécessité d'agir promptement, un incident politique que je ne pouvais prévoir et l'obligation d'un secret absolu sur le motif des ordres que j'avais à donner, secret qui fut scrupuleusement gardé par moi, même envers les personnes qui possédaient toute ma confiance, eurent pour résultat naturel de restreindre mes mouvements.

» Après tout, l'état d'agitation dans lequel l'esprit révolutionnaire avait jeté la France, commandait une égale surveillance sur tous les points du royaume : quant à ce qui concernait la capitale, les forces qui y tenaient garnison, celles qui étaient stationnées dans la banlieue ainsi que dans le reste de la division militaire, me parurent alors suffisantes pour arrêter et comprimer toute tentative d'insurrection, si une semblable tentative était faite ; telle fut mon opinion à cette époque, et certes je la crois fondée, comme on va le voir ; car, je le répète, je dus croire et je crus en effet à la fidélité de toutes les troupes sans exception ; autrement qu'eût importé le nombre ? Plus il eût été grand, plus grand eût été le mécompte. Au 13 vendémiaire, Bonaparte n'avait sous ses ordres que *cinq mille soldats*, *plus quinze cents patriotes* à qui la Convention fit distribuer des armes et quelques *pièces de canon* [1] ; il avait à combattre vingt-cinq mille gardes nationaux armés, équipés, et commandés par d'habiles officiers de l'armée, mais dépourvus d'artillerie ; l'insurrection éclata ; Bonaparte la réprima. Croit-on, de bonne foi, que la victoire lui fût restée si une partie de sa troupe eût *fraternisé* avec les insurgés ? Lui-même devait, plus tard, éprouver les effets d'une défection. Lorsque, dans les plaines de Leipsik, l'artillerie saxonne passa tout-à-coup du côté des alliés, ce mouvement imprévu désorganisa l'armée française ; une déroute complète en fut le résultat. Il y a souvent des causes inopinées de victoire ou de défaite, qui demeurent mystère jusqu'après l'événement ; l'histoire nous en présente de nombreux exemples. »

[1] *Histoire de la Révolution*, par M. Thiers.

Digitized by Google

Nous avons recherché dans le livre de M. de Polignac quelques faits peu connus qui présentassent un certain degré d'intérêt. L'ouvrage en est complètement dépourvu. Dans une des notes ajoutées en appendice, l'auteur prétend que le duc d'Orléans, à la mort de Ferdinand VII, fut très opposé au changement de l'ordre de succession et à l'abolition de la loi salique en Espagne. Il voulait que le gouvernement français intervînt à ce sujet et alléguait l'intérêt de sa maison. Quand Philippe V, disait-il, renonça en son nom et au nom de ses descendants mâles à la succession du trône de France, la loi salique donnait aux descendants mâles de ce prince, des droits à la couronne d'Espagne. Si on les leur enlève par l'abolition de la loi salique, la renonciation de Philippe V devient nulle à leur égard ; ils reprennent leurs droits comme héritiers du trône de France et passent avant la maison d'Orléans comme descendants en ligne directe de Louis XIV. Dans cette même note, M. de Polignac nous apprend qu'il avait préparé le mariage du prince Léopold de Saxe-Coubourg avec la princesse Louise d'Orléans. Il aspire décidément aux bonnes grâces de la Belgique.

En résumé, ce livre n'a qu'un seul mérite historique : c'est de mettre à nu toute la pauvreté d'intelligence des hommes aux mains de qui le gouvernement de la restauration était tombé et de donner ainsi la mesure de l'esprit de Charles X lui-même et de sa cour. Sous ce rapport, quoique depuis longtemps roi et ministres fussent jugés avec peu de faveur, la publication de M. de Polignac dépasse toute vraisemblance. La postérité peut-être se fût montrée incrédule, si elle n'avait eu cette preuve irréfragable. Il faut que l'ancien ministre soit aujourd'hui aussi mal entouré que son roi l'était lui-même, pour que les conseils d'aucun homme sensé ne soient venus le décider au silence et l'empêcher de fournir à l'histoire ce témoignage authentique de son incroyable nullité.

Digitized by Google

JACQUES II.

Le grand tort de la restauration de Charles II, avait été de laisser indécises les questions soulevées par la révolution qui avait conduit son père sur l'échafaud de Whitehall. La déclaration de Bréda accordait une amnistie limitée; elle promettait la liberté de conscience telle qu'il conviendrait au parlement de la définir, mais elle ne contenait aucune disposition sur l'étendue du pouvoir royal. La question débattue entre Charles Ier et le long parlement restait donc entière, et Monck fut coupable, non d'avoir prêté les mains à une restauration qui était dans les vœux du pays, mais d'avoir négligé l'occasion d'imposer à la royauté, au lieu de vagues promesses, un contrat qui l'eût renfermée dans les limites où le mouvement des idées tendait à la circonscrire; il eût épargné à son pays de nouveaux troubles, et à la dynastie des Stuarts la triste destinée de s'éteindre misérablement sur le territoire étranger.

Du reste, le rôle de Monck fut bien moins actif qu'on ne le

Digitized by Google

croit généralement. Loin de prendre l'initiative, il se laissa traîner à la remorque de Shaftesbury, et il est démontré aujourd'hui que ce dernier, homme à jamais célèbre dans l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre, fut le véritable auteur de la restauration des Stuarts ; sa tête puissante comprit et dirigea les sympathies populaires. Shaftesbury s'appuya principalement sur les classes moyennes qui virent avec terreur l'anarchie reparaître menaçante à la mort de Cromwell, et qui coururent au rétablissement de l'ancienne constitution comme à une ancre de salut; dans leur empressement, elles n'avisèrent qu'au plus pressé, et confiantes, parce qu'elles se portaient sans arrière-pensée au-devant du monarque, elles ne soupçonnèrent pas les orages que réservait à l'Angleterre une restauration sans conditions.

Ce ne fut pas la faute de Shaftesbury. Sa perspicacité ne lui fit pas défaut, mais ses recommandations et ses efforts furent inutiles ; il ne lui resta qu'à suivre le torrent.

Le parlement se fit l'interprète fidèle de ces sentiments de confiance illimitée, en prévenant les moindres désirs du monarque, en se montrant plus royaliste que lui-même dans les poursuites exercées contre les régicides. Ce fut un malheur pour Charles II : on le trompa sur l'ascendant de la royauté et sur les vrais besoins du peuple anglais ; des résistances au début de son règne l'auraient éclairé sur sa véritable situation, et auraient fait évanouir peut-être les rêves dangereux où son esprit se complut.

Qu'il ait, comme son frère, projeté l'établissement du pouvoir absolu et la destruction de l'église anglicane, on n'en peut douter; dans la pensée des fils de Charles Ier, ces deux buts ne furent jamais séparés ; leur père était mort victime des doctrines du protestantisme et des prétentions du parlement, ils voulaient la destruction du parlement et du protestantisme. Le protestantisme n'était-il pas la doctrine du libre examen, le catholicisme celle de l'autorité ? Seulement l'aîné des deux frères ne possédait ni assez de conviction ni assez d'énergie, pour sacrifier son repos à une mission dont il ne tarda pas à reconnaître les difficultés. Quand il vit le parlement désapprouver sa politique extérieure, lui montrer de la méfiance, le cœur lui manqua. Il se contenta d'être catholique et despote par la pensée, persistant à se vautrer dans de sales dé-

Digitized by Google

bauches, et à dépenser honteusement l'argent de Louis XIV, dont il avait consenti à devenir le pensionnaire, lui, roi de la Grande-Bretagne.

Jacques II, on doit lui rendre cette justice, avait la conviction qui manquait à son prédécesseur. Dès que Rome lui eut refusé une dispense pour faire acte extérieur d'anglicanisme, il n'hésita pas à afficher ses sympathies religieuses, à soulever de redoutables inimitiés, et à livrer ainsi aux discussions des partis la périlleuse question de ses droits de successibilité au trône. Un instant on songea à l'exclure au profit de ses filles, et l'exil auquel il se condamna lui-même put seul conjurer momentanément l'orage soulevé contre lui. Londres ne le revit qu'à l'époque où Charles, deux ans avant sa mort (mai 1682), profitant d'un de ces revirements d'opinion si communs dans l'histoire des gouvernements représentatifs, se décida à courir, sous la direction de son frère, les chances d'un système plus décidé. L'exécution de Russel et de Sidney (1683) révéla, dans le conseil du monarque, la présence d'un homme qui ne recula jamais devant l'effusion du sang de ses semblables, quand le succès de la mission qu'il s'était imposée lui parut l'exiger.

Tout fervent catholique qu'il était, Jacques II à son avènement (1685) consentit à se laisser couronner selon les rites de l'église anglicane. Sa conscience fut en repos : le serment de maintenir cette église ayant été formulé, disait-il, à une époque où elle était catholique, n'engageait pas à autre chose. On reconnaît là l'élève de ces hommes aux restrictions mentales, qui vont désormais en son nom prendre la direction des affaires publiques. Leurs interprétations sans doute ne lui manquèrent pas non plus, quand à la même époque il déclara solennellement son intention de respecter les libertés nationales, et, avec une feinte indignation, repoussa comme calomnieuse l'accusation d'aspirer au pouvoir absolu.

Grâce à ces actes de dissimulation et à la terreur qu'avait répandue la marche du gouvernement pendant les deux dernières années du règne de Charles II, le nouveau souverain s'assit sans obstacle sur le trône. Il n'aperçut aucun symptôme de l'opposition, qu'en sa qualité de catholique fervent il devait assez

Digitized by Google

naturellement redouter. A peine remis de longues convulsions politiques, le peuple aspirait au repos, et il se flattait que le monarque, parvenu à un âge où les passions perdent de leur vivacité (52 ans), modérerait les idées de sa jeunesse.

Les premiers mois s'écoulèrent sans événements remarquables. Dans la question de la fixation du revenu royal, le parlement montra une bienveillance que Charles II lui-même n'avait pas rencontrée : le chiffre fut élevé, et le revenu accordé pour la vie. Cette dernière disposition permettait en quelque sorte au souverain de ne plus réclamer le concours des représentants de la nation ; elle atteste de leur part une confiance qu'on a peine à s'expliquer envers un roi catholique. Le croirait-on ? Dans ce moment même, alors que toutes les paroles de Jacques respiraient la satisfaction la plus vive, le patriotisme le plus pur, il sollicitait, comme son indigne frère, la pension que payait Louis XIV pour tenir l'Angleterre enchaînée à son char ; il la recevait avec des larmes de joie, avec des expressions de reconnaissance servile, s'excusant des égards hypocrites prodigués au parlement, affirmant que son unique désir était d'établir dans ses états le système politique et religieux qui prévalait en France.

Dans des mémoires où il a cherché à pallier ses fautes, Jacques rejette sur le parlement la nécessité de cette honteuse dépendance. Les faits ne lui laissent pas cette triste excuse ; le parlement, si libéral envers lui au début de son règne, ne cessa de l'être que lorsqu'il le vit se faire l'instrument de la politique étrangère.

Les protestations du roi n'avaient trompé que le grand nombre. Aux esprits clairvoyants, il fut aisé de pénétrer ses véritables intentions. Les plus exaltés crurent le moment venu d'agir, et prirent pour drapeau le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II. Monmouth n'avait aucune des qualités d'un chef de parti ; sous le règne précédent il avait montré une insigne faiblesse, lors de la découverte d'un complot qui devait lui frayer les voies au trône au préjudice de son oncle. Cédant aux sollicitations, il quitta la Hollande, son asile, et débarqua en Angleterre où il espérait provoquer un soulèvement (juin 1685). Mais les temps n'étaient pas mûrs encore ; le renversement d'un gouvernement établi doit être préparé de longue main, et la révolution la plus populaire est des-

Digitized by Google

tinée à avorter plusieurs fois avant de réussir. Monmouth fit du reste tout ce qu'il fallait pour ruiner sa cause, et, quand il tomba au pouvoir de son adversaire, il s'abaissa jusqu'à vouloir le toucher par ses protestations de fidélité. Jacques se montra implacable, et ne crut pas verser le sang d'un des siens, en faisant périr sur l'échafaud un homme qu'il n'avait jamais reconnu comme le fils de son frère. Il est douteux au surplus que, dans son fanatisme du pouvoir absolu, la considération de la parenté l'eut arrêté, et Monmouth avait en quelque sorte renoncé à l'avance à invoquer les liens du sang ; car il avait pris le titre de roi, et avait imputé à son oncle dans un manifeste public les crimes les plus odieux : l'incendie de Londres, l'empoisonnement de Charles II, etc.

La rigueur de Jacques ne s'arrêta pas au chef du complot ; des poursuites atroces furent exercées contre une foule de rebelles obscurs qu'il eût été d'une saine politique de laisser dans l'oubli. La facilité avec laquelle la rébellion avait été comprimée, inspira au roi une foi entière dans la force de son autorité. Annoncer, par un exemple sévère, le sort réservé aux ambitieux qui s'attaqueraient à son pouvoir, lui parut un acte de haute politique, et il l'exécuta avec cette dureté de cœur, ce profond mépris pour la vie des hommes dont il fit constamment preuve quand l'existence de son pouvoir fut en jeu, ou que les intérêts du catholicisme lui semblèrent compromis. Il trouva pour docile instrument de ses passions, un homme que l'histoire a flétri, l'infâme Jeffreys.

Président de la cour du banc du roi, Jeffreys avait donné déjà de nombreuses marques d'une cruelle servilité, et d'un audacieux mépris pour les garanties judiciaires. Jacques en fit l'exécuteur de ses royales vengeances, et l'envoya dans les comtés où la rébellion avait rencontré des adhérents. Rien n'est comparable à la justice expéditive du tribunal ambulant que présidait Jeffreys, et quand on rappelle de nos jours les crimes commis contre l'humanité au nom de la liberté et de la philosophie, on devrait ne pas oublier non plus ceux qui le furent au nom de la légitimité et du catholicisme par les ordres d'un roi jésuite.

On a voulu justifier Jacques aux dépens de son délégué. Lui-même, dans ses mémoires, cherche à secouer la responsabilité de ces horreurs. Mais il est prouvé, par son propre aveu,

Digitized by Google

qu'il connut les circonstances affreuses de ce qu'il appelait si heureusement la *Campagne de Jeffreys*, et loin de les désavouer par une éclatante disgrâce, il n'eut pas honte bientôt après d'élever aux éminentes fonctions de lord chancelier, un monstre plus propre à être bourreau que juge. Il est prouvé aussi que précédemment sa vice-royauté en Ecosse s'était signalée par un système non moins sanguinaire et au lit de la mort, Jeffreys affirma avoir adouci encore la rigueur des instructions du roi.

Jusque-là tout avait réussi à Jacques; il commença à lever le voile qui couvrait encore ses projets. En ouvrant, quatre mois après la défaite de Monmouth (novembre 1685), la session du parlement, il demanda un subside pour augmenter l'armée permanente, et déclara son intention de conserver au service, en les exemptant de l'observation de l'acte du test, les officiers catholiques qui s'étaient montrés fidèles à sa cause. Cet acte du test, décrété sous le règne précédent pour servir de rempart à l'église anglicane, imposait à tous les fonctionnaires, militaires ou civils, un serment que les catholiques ne pouvaient prêter sans apostasie; il avait obligé Jacques lui-même, alors encore duc d'Yorck, à se démettre de sa charge de grand-amiral.

La démarche était hardie, car on ne pouvait se méprendre sur le but : Jacques voulait une armée dévouée à sa personne, et prête à appuyer les entreprises qu'il méditait. Dans sa présomptueuse confiance, il ne paraît pas avoir prévu l'opposition qu'il rencontra dans la chambre des communes. Le subside réclamé pour l'augmentation de l'armée fut rejeté à une forte majorité (225 contre 156); puis on adopta une adresse respectueuse mais ferme, qui déniait au roi seul le pouvoir de dispenser les fonctionnaires d'un serment prescrit par la loi. En recevant cette adresse, le monarque exprima un vif mécontentement et éclata en menaces. Le moment était d'autant plus mal choisi, que la révocation de l'édit de Nantes venait précisément de jeter sur les côtes de la Grande-Bretagne une foule de religionnaires, dont la présence attestait ce qu'il y avait à attendre de la domination d'un catholicisme intolérant. Le parlement fut prorogé indéfiniment, et le roi essaya de se passer de son concours.

A dater de cette époque, les coups portés à l'église anglicane se

Digitized by Google

succédèrent sans relâche, et durent la faire trembler pour son existence même.

En se séparant de Rome, Henri VIII s'était fait le pape de son clergé; sous Jacques II, la situation présentait cette singulière anomalie : un roi catholique chef d'une église schismatique. Pour que l'exercice de la suprématie en de telles mains ne suscitât pas les méfiances, la plus grande modération était indispensable; on n'en eut pas même l'idée. Une haute-cour ecclésiastique, instituée par Elisabeth qui avait senti le ridicule d'exercer, elle femme, une sorte de pontificat souverain, avait été abolie comme dangereuse sous le règne de Charles I. Jacques II la rétablit, malgré la défense formelle contenue dans l'acte du parlement (juillet 1686) ; il la composa de sept membres qui pouvaient siéger au nombre de deux avec le chancelier Jeffreys ; des pouvoirs exorbitants lui étaient conférés, et en faisaient un formidable instrument pour frapper clercs et laïcs que le pouvoir jugerait dignes de ses coups.

A peine installée, cette cour se mit à l'œuvre. Un ecclésiastique avait prononcé un sermon où le roi prétendit voir une offense à son autorité. L'évêque de Londres, sommé d'interdire l'audacieux prédicateur, se contenta de lui défendre de prêcher, et répondit qu'il ne pouvait infliger de peine plus grave sans un jugement légal. Pour cette réponse, dont la justesse et le fondement étaient incontestables, le prélat fut traduit devant la haute-cour ecclésiastique et puni de la suspension (septembre 1686).

Ce traitement rigoureux appliqué à un personnage aussi éminent, est un indice du sort qu'éprouvèrent des fonctionnaires plus obscurs. Cédant aux suggestions des jésuites dont le chef était le père Piter, et se riant de quelques catholiques prudents qui manifestaient de l'inquiétude sur l'avenir, le roi s'était fait convertisseur et montrait dans ce rôle une intolérance difficile à imaginer. Un système politique ou religieux prêché au nom du pouvoir, est toujours assuré de trouver des partisans, et Jacques fit des prosélytes. Tous ceux qui abandonnèrent l'église anglicane obtinrent en partage les faveurs de la cour; la destitution au contraire frappa les fonctionnaires qui ne voulurent pas mentir à leur conscience. En quelques mois, on en arriva à ce point qu'il n'existait plus dans toute l'Angleterre, qu'un seul shérif de la religion réformée.

Digitized by Google

Parmi les natures rebelles qui se montrèrent sourdes à toutes les sollicitations, on signale un colonel Kirke qui avait commandé à Tanger, et qui, vivement pressé par Jacques d'abjurer le protestantisme, lui répondit : « J'ai déjà, en cas de changement de religion, engagé ma parole, et promis à l'empereur du Maroc de me faire musulman.» On cite encore l'amiral Herbert, qui n'était pas renommé pour la régularité de ses mœurs, et qui voyant le roi le railler de sa répugnance à apostasier, lui fit cette réponse sévère: « Sire, j'ai mes faiblesses comme les autres, mais je ne suis pas de ces hommes qui, aussi fragiles que moi, invoquent à chaque instant leur conscience et leur religion. »

La répartie était d'autant plus sanglante que le roi, tout bigot qu'il était, ne comptait pas la chasteté au nombre de ses vertus, et que, dans ce moment-là même, la paix de son ménage était troublée par ses relations criminelles avec la comtesse de Dorchester. Les directeurs de sa conscience appartenaient à un ordre religieux, qui n'a jamais fait de la continence un devoir bien impérieux aux souverains qui le protégeaient.

Le comte de Rochester, frère de la première femme de Jacques II, figura aussi parmi ceux qui résistèrent aux sollicitations du royal convertisseur. Il fut puni par la suppression de sa charge de grand trésorier, et sa retraite laissa décidément, dans le conseil du monarque, la prépondérance aux catholiques.

Jacques n'avait pas voulu abolir d'une manière expresse l'acte du test; on aima mieux arriver au même but par des moyens détournés. A cet effet on s'adressa aux douze juges du banc du roi, et on leur demanda de déclarer que le souverain pouvait dispenser de l'exécution des lois. Evidemment il ne s'agissait pas de la remise d'une peine encourue pour un délit commis, mais de l'autorisation accordée pour un délit à commettre, ce qui était bien différent. Quatre des juges refusèrent, soutenant que c'était donner le pouvoir absolu au roi; ils furent destitués au profit d'autres plus obséquieux, et Jacques obtint la décision qu'il désirait.

C'était un important succès obtenu, dans un pays où les décisions judiciaires ont sur l'opinion une autorité qu'elles ne possèdent nulle part ailleurs. Jacques semble en avoir été ébloui. Désormais il prétendit ne plus restreindre ce pouvoir de dispenser

Digitized by Google

de la loi à des cas particuliers : un édit royal mit sur un pied parfait d'égalité les fidèles de toutes les communions chrétiennes, les déclara indistinctement admissibles aux emplois, et les exempta de la prestation du serment prescrit en faveur de l'église anglicane (avril 1687). Ce qui jusqu'alors avait été l'exception, devint la règle : pour obtenir des fonctions publiques, il fallait être non-conformiste, et parmi les non-conformistes, les catholiques naturellement obtenaient une préférence marquée. Rien de plus généreux en apparence que les doctrines professées à la cour par les jésuites de cette époque. L'intolérance se cachait sous le manteau de la liberté des consciences. En théorie, on ne réclamait que la liberté pour les catholiques ; en fait, on voulait une domination aussi exclusive en leur faveur que celle des protestants l'avait été contre eux.

Une faible fraction des sectes dissidentes se laissa prendre à ces dehors de tolérance. Nées de la réforme, ces sectes n'en voulaient à l'église anglicane que parce qu'elle n'avait pas été assez loin, que parce qu'elle avait conservé quelque chose des institutions romaines. Quand on leur eut fait comprendre que le papisme était l'ennemi commun, et qu'il se tournerait contre elles dès qu'il aurait abattu l'anglicanisme, elles repoussèrent une alliance dont la sincérité leur était à bon droit suspecte.

Les catholiques avaient beaucoup obtenu, et les plus modérés eussent voulu qu'on en restât là. Qui sait si l'Angleterre ne se fut pas résignée! Mais Jacques et ses conseillers n'étaient pas hommes à s'arrêter. On donna une solennité extraordinaire à la mission du comte de Castlemain; ce personnage, envoyé comme ambassadeur à Rome, comptait pour uniques titres son aveugle dévouement aux jésuites et sa qualité de mari complaisant d'une des maîtresses de Charles II. On établit des couvents jusque dans le palais de Saint James ; on ouvrit dans Londres même des chapelles catholiques, en nombre beaucoup plus considérable que ne l'exigeaient les besoins du culte ; on força, en quelque sorte, le nonce du pape, qui montra d'abord assez de prévoyance pour s'y refuser, à faire dans la capitale une entrée solennelle, suivi de religieux de différents ordres avec leurs costumes bigarrés ; on donna dans le conseil royal une place ostensible au jésuite Piter et à plusieurs de ses créatures.

Digitized by Google

Ces actes inutiles ne servaient qu'à témoigner d'un mépris insensé pour les sentiments du peuple anglais. L'ambassadeur d'Espagne lui-même hasarda quelques observations sur leurs conséquences probables, et sur les dangers d'accorder aux prêtres trop d'influence dans le gouvernement. Jacques un peu piqué demanda s'il n'en était pas ainsi à Madrid, et reçut pour réponse : « Oui, vraiment, et c'est ce qui fait que nos affaires vont si mal. »

Jusqu'alors on murmurait en secret; le mécontentement ne s'était pas encore manifesté avec éclat. De nouveaux coups portés à l'église anglicane vinrent enlever aux plus timides toute illusion sur les intentions du monarque. Jacques voulut imposer à l'université de Cambridge un bénédictin, et le vice-chancelier, pour avoir résisté, fut privé de sa place. Un conflit semblable, mais plus éclatant, plus grave par ses suites, éclata à propos de la tentative faite pour donner comme président à un des colléges de l'université d'Oxford, un renégat de l'anglicanisme, homme noté pour ses mauvaises mœurs. Les membres du collége, à qui l'élection était dévolue, n'eurent pas d'égard pour le protégé du roi, et réclamèrent, dans des termes respectueux, en faveur de leurs immunités. Jacques repoussa leurs prières et finit par destituer tous les opposants, c'est-à-dire, la grande majorité des membres du collége; puis, il leur donna pour successeurs des catholiques, en attendant qu'il pût livrer l'établissement lui-même aux jésuites (novembre 1687).

Peu de mois après, s'ouvrit la lutte avec les chefs de l'église nationale.

En avril 1688, Jacques II publia un nouvel édit sur la liberté de conscience, et l'envoya aux évêques avec injonction d'en faire donner lecture pendant le service divin. La conjoncture était embarrassante : sous le règne de Charles II, l'église anglicane avait consenti à ériger en dogme le principe de l'obéissance absolue, et à servir d'intermédiaire pour la publication. On mettait à profit son imprévoyance, et c'est dans ce sens qu'il faut expliquer le grossier propos attribué au père Piter : « Nous saurons bien faire manger leur propre ordure à ces insolents hérétiques. » Cependant la soumission n'était pas possible, et six évêques, réunis sous la présidence de l'archevêque de Cantorbury, se concertèrent pour rédiger

Digitized by Google

une requête qui expliquait leur refus. Ils la présentèrent au roi, qui répondit en termes où toute son irritation se dévoilait (28 mai).

Jacques pouvait encore reculer. A tout prix il eut dû éviter une rupture, et plusieurs de ses conseillers votèrent dans ce sens; mais les fougueux avis du père Piter furent préférés. Les prélats ayant refusé de retirer leur requête, et de se reconnaître justiciables de la cour du banc du roi où on se proposait de les traduire, furent envoyés à la Tour sous prévention de libelle séditieux (8 juin). Les marques de respectueuse sympathie qu'ils reçurent de la foule innombrable assemblée sur leur passage, fut pour la cour un dernier et solennel avertissement. Elle n'en profita pas, et ce procès célèbre commença un mois après.

Au jour fixé, les sept évêques comparurent devant la cour du banc du roi, et leurs avocats, choisis parmi les jurisconsultes les plus renommés du pays, employèrent à les défendre une adresse et un talent remarquables. Après douze heures de plaidoieries, les jurés entrèrent en délibération; il leur fallut la nuit entière pour se mettre d'accord sur le verdict de non-culpabilité qu'ils rendirent le lendemain matin. A Londres surtout la joie du peuple fut immense, et Jacques dût pressentir son exil, en entendant les acclamations par lesquelles ses propres soldats saluèrent l'acquittement des prélats.

La situation devenait toujours plus grave, et la rupture entre le souverain et le peuple toujours plus tranchée. Si la condamnation des évêques n'eut pas sauvé la cause de l'absolutisme, elle lui eût, au moins, donné de nouveaux moyens de prolonger la lutte. Mais qu'allait faire le roi, abandonné par ce pouvoir judiciaire qu'il s'était habitué à manier comme un instrument obéissant ?

Après plusieurs prorogations, le parlement avait été définitivement dissous (juillet 1687). La cour espérait beaucoup des mesures prises pour influencer les élections, des sommes dépensées à l'achat des conversions qui servaient à fasciner les yeux d'un souverain bigot. On sonda le terrain; l'intimidation et la corruption échouèrent également, et on se convainquit bientôt que le nouveau parlement serait bien moins maniable encore que l'ancien. La constitution prescrivait de convoquer d'autres représentants de la nation; on le fit, mais en reculant l'époque des élections

Digitized by Google

autant que possible. Dès lors, il devint évident que Jacques envisageait l'emploi de la force comme le seul moyen qui lui restât pour l'exécution de ses projets. Précisément vers cette époque, sa rupture avec Guillaume, l'époux de sa fille, vint accroître ses embarras.

C'est un spectacle odieux, sans doute, que celui d'un père détrôné par ses enfants. Mais ce serait être injuste envers Guillaume III que d'oublier la haute mission politique dont il était chargé : la défense de la nationalité hollandaise et de l'Europe elle-même menacée par l'insatiable ambition de Louis XIV. L'alliance dont il était le promoteur et le chef, restait inefficace sans la coopération de l'Angleterre, et avec le système que Jacques II s'était tracé, il fallait non-seulement renoncer à cette coopération, mais s'attendre à voir les ressources de ce grand pays mises à la disposition de la France.

Dans la lutte avec Louis XIV, à la question du maintien de l'équilibre européen, venait se joindre la question religieuse. Guillaume, le champion du protestantisme, était encore de ce chef l'antagoniste forcé de son beau-père qui, entraîné sur une pente fatale, poussa lui-même à la rupture.

En effet, Jacques II, après avoir vainement sollicité sa fille aînée, s'était tourné vers la cadette, la princesse Anne, avec l'intention peu déguisée, s'il parvenait à ses fins, d'exclure de sa succession le prince d'Orange et sa femme. De ce côté encore, son zèle convertisseur ayant échoué, il resta, après ce double refus, justement inquiet sur l'avenir réservé à cette restauration du catholicisme, qui était devenue l'objet de tous ses rêves et le but de tous ses efforts. Quatre grossesses successives de sa seconde femme ne lui avaient pas donné d'enfants : c'était, disait-on hautement, le résultat de la vie licencieuse que Jacques avait menée autrefois. Tout-à-coup, à la suite d'un pélérinage où son mari l'avait accompagnée, la reine se déclara de nouveau enceinte. Elle accoucha d'un prince, quelques jours avant celui où les évêques comparurent devant la cour du banc du roi. Mettre la circonstance à profit et publier une amnistie, c'eut été sortir avec adresse d'une position pleine de dangers. Quoique conseillé dans ce sens, l'obstiné monarque persista à n'en rien faire, et l'événement salué

Digitized by Google

par lui comme une faveur inespérée du ciel, ne fit qu'accélérer la catastrophe qui le menaçait.

Jusqu'alors la majorité du peuple anglais avait patienté, dans l'espoir que le système dont il souffrait n'aurait qu'une existence passagère, et que le protestantisme reprendrait le dessus après la mort de Jacques II. La naissance d'un prince de Galles dont le pape fut le parrain, trompait son attente et celle que puisait Guillaume dans les droits successibles de sa femme. Si ce dernier crut à une supposition d'enfant, ce lui fut un motif de plus pour attaquer son beau-père.

Aujourd'hui même il n'est pas aisé de se prononcer, en pleine connaissance de cause, sur la légitimité du fils de Jacques II. Les circonstances qui accompagnèrent la grossesse et l'accouchement, furent assez extraordinaires pour motiver les bruits les plus étranges. L'immense majorité de la nation crut à la fraude, et s'il faut faire la part des préventions populaires, il convient aussi de ne pas oublier que le monarque était le digne élève d'hommes pour qui la fin justifiait les moyens.

Dix jours après la naissance du prince, sept lords, parmi lesquels figuraient les noms de Russell et de Sidney, si chers aux amis des libertés anglaises, se réunirent pour exposer en commun au prince d'Orange la marche inconstitutionnelle du gouvernement de Jacques, et pour réclamer son intervention comme mari de l'héritière présomptive. Dans le principe Guillaume avait évité de se mêler du différend; plusieurs fois il avait tenté d'entrainer son beau-père dans une alliance contre Louis XIV. Déjà l'année précédente, l'ambassadeur des états-généraux avait pu se convaincre de l'inutilité de ses représentations à ce sujet. Un jour entre autres, il avait donné connaissance à Jacques d'une lettre interceptée, et écrite par un jésuite de Liége à un de ses confrères de Fribourg: le roi, y lisait-on, avait déclaré sa ferme intention de convertir l'Angleterre, et de mourir, s'il le fallait, martyr de cette sainte cause; ne survécut-il que quelques heures à l'accomplissement de cette grande œuvre, cela lui suffisait; il se considérait comme un enfant de St.-Ignace, et ne trouvait pas d'expressions pour peindre sa joie de ce que le pape lui avait permis de participer aux mérites de la société. Le silence avec lequel Jacques

Digitized by Google

accueillit la communication de l'ambassadeur, prouvait que la lettre exprimait bien sa pensée intime. Guillaume lui proposa de donner aux catholiques en Angleterre la position qu'ils occupaient en Hollande : libre exercice de leur religion, mais inaptitude absolue aux fonctions publiques. La transaction fut repoussée avec colère.

La naissance du prince de Galles ne rendit pas les relations plus amicales, et l'imminence d'une nouvelle guerre avec Louis XIV était si évidente, qu'au risque de compromettre le sort de la grande et généreuse lutte entamée déjà avec l'ambitieux conquérant, Guillaume devait se hâter. Une fois qu'il eut pris son parti, il fit ses préparatifs avec une habileté remarquable. Jacques au contraire montra une complète nullité, n'osant pas avouer ses relations avec la France, refusant même les offres d'assistance qui lui venaient de ce côté, à une époque où cependant il ne pouvait se dissimuler les dangers qui le menaçaient et l'insuffisance de ses propres ressources ; il se contenta de décréter quelques insignifiantes réparations qui ne pouvaient rétablir la confiance.

Quand Guillaume fut prêt à mettre à la voile, il publia une déclaration où, joignant ses griefs personnels à ceux de la nation, il appelait un parlement libre à décider la question de la légitimité du prince de Galles, et les mesures à prendre pour faire rentrer le gouvernement dans la légalité (10 octobre 1688). Six jours après, il prit congé des états-généraux qui, pleins de confiance en lui, avaient mis à sa disposition toutes les ressources de la république. Il avait embarqué 4,000 hommes de cavalerie, et 11,000 hommes, l'infanterie, avec des armes en nombre suffisant pour 30,000 autres. Ses drapeaux portaient, sous la célèbre devise de la maison d'Orange *je maintiendrai*, cette inscription : *pour la religion protestante et pour un libre parlement* ; ce devint le cri de ralliement de tous les ennemis des Stuarts.

A peine sortis du port d'Helvoetsluys, les vaisseaux furent battus par une violente tempête et forcés de regagner les côtes de Hollande. En Angleterre, les suites de la catastrophe furent exagérées et Jacques, attribuant sa délivrance à l'intercession de la vierge Marie, crut fermement ne plus avoir à craindre d'invasion, au moins jusqu'au printemps suivant. Loins de montrer découragé,

Digitized by Google

Guillaume sut faire tourner le désastre à son profit, en exagérant ses pertes et fortifiant ainsi son beau-père dans sa superstitieuse crédulité. En même temps il déploya une telle activité, que, quinze jours après, il put se remettre en mer (1er novembre). La traversée cette fois fut heureuse, et le conquérant, après avoir trompé sur sa direction la flotte ennemie qui l'épiait, aborda sur les côtes d'Angleterre, et débarqua sa petite armée sans éprouver de résistance.

Une honorable ressource restait à Jacques : c'était de se mettre à la tête de son armée, double de celle de son adversaire. Les chances étaient pour lui; aucune défection n'avait encore porté la démoralisation parmi ses soldats, et le peuple, tout favorable qu'il était à Guillaume, n'osait se prononcer en sa faveur; le souvenir des sanglantes exécutions qui avaient suivi l'entreprise avortée de Monmouth, était empreint dans tous les esprits. Jacques, qui cependant avait en mainte occasion donné des preuves de courage personnel, et avait montré même une certaine aptitude guerrière, s'amusa à répondre aux imputations de ses ennemis, laissant aux mécontents le loisir de s'entendre et de s'encourager. Le père Piter et les autres jésuites qui entouraient le malheureux roi, sentaient que sa présence à Londres pouvait seule les protéger contre l'animadversion populaire, et, dans leur égoïsme, ils l'empêchèrent de quitter la capitale. Jacques pouvait peut-être encore sauver sa couronne, en convoquant le parlement et en le prenant pour arbitre entre son gendre et lui. Le principe de légitimité eut probablement triomphé, et on se serait contenté de stipuler des garanties propres à empêcher l'établissement du pouvoir absolu, et la ruine de l'église anglicane. L'obstination du monarque repoussa, fort heureusement pour l'Angleterre, une transaction qui n'eut fait qu'ajourner la lutte décisive.

Guillaume, un peu surpris d'abord de l'indifférence apparente que lui témoignait le peuple anglais, mit à profit les irrésolutions et l'apathie de son beau-père. Après une première défection dans son armée, Jacques ne tarda pas à voir la désertion s'étendre jusque dans son palais. Ses conseillers, toujours plus occupés de leurs propres intérêts que de ceux de leur victime, mirent le sceau à leurs maladresses passées, en lui présentant la fuite comme la chance la

Digitized by Google

plus favorable qui lui restât : son absence, disaient-ils, allait mettre tout dans une confusion qui le rendrait bientôt l'homme indispensable. Jacques, accablé par une situation trop forte pour lui, prêta l'oreille à un avis qu'on pouvait croire dicté par les partisans de son gendre. Il fit d'abord partir la reine et son fils, et quand il eut, quelques jours après, reçu la nouvelle de leur heureuse arrivée en France, il quitta aussi son palais pour les aller rejoindre (11 décembre). Ce fut une véritable évasion, effectuée en secret et pendant la nuit. Elle fut connue le lendemain matin dans Londres, et provoqua un horrible déchaînement contre les papistes. Les plus compromis avaient suivi l'exemple du roi. Au milieu de ces scènes de désordre, les lords qui étaient dans la capitale, s'assemblèrent en l'absence du parlement qui restait dissous sans que le peuple eut été appelé à le renouveler; ils décrétèrent quelques mesures pour le rétablissement de l'ordre, et se mirent en rapport avec le prince d'Orange, qui put, dès ce moment, se considérer comme roi.

Cependant Jacques avait été reconnu au moment où il voulait s'embarquer. Quand il se vit traité avec respect par des hommes qu'il considérait comme des rebelles, il changea subitement de résolution; mieux inspiré qu'il ne l'avait été précédemment, il informa de ses intentions les lords réunis dans Whitehall. On ne put se dispenser d'envoyer une partie de ses gardes au-devant du monarque, qui parut étonné des quelques acclamations dont on salua son retour. Mais dans ce moment critique, Guillaume sut faire renaître les terreurs de son beau-père, qui consentit à quitter une seconde fois son palais sous l'escorte de soldats hollandais; peu d'heures après, celui qu'on allait lui donner pour successeur fit son entrée solennelle dans Londres.

Jacques avait gagné Rochester. On entretenait soigneusement ses craintes, tout en lui laissant un libre accès à la mer. Le malheureux se prit au piége, et rejetant les conseils plus énergiques de quelques serviteurs fidèles qui le suivaient encore, et qui lui représentaient son départ comme le décret d'expulsion de sa famille, il résolut de nouveau de s'embarquer pour la France. Tous les obstacles avaient été soigneusement écartés, et dans les derniers jours de décembre 1688, Jacques II arriva à Paris.

Digitized by Google

Au moment de son évasion, il en avait expliqué les motifs dans un document public : son projet, disait-il, était de retourner en Angleterre dès qu'aurait cessé l'aveuglement du peuple. Mais c'en était fait de son pouvoir sans retour ; il avait perdu l'estime de la nation, et avait accompli, avec une exactitude remarquable, cette prédiction de Charles II : « Si mon frère arrive au trône, il gouvernera avec une violence qui le renversera avant quatre années. » Prophétie renouvelée de nos jours, dit-on, par Louis XVIII, et qui ne s'est pas moins fidèlement réalisée.

Jacques II n'eut pas même la consolation de se voir plaint dans cette France, où il comptait recevoir tant de marques de sympathie. Toute bigote que commençait à devenir la cour de Louis XIV, elle était loin de présenter le spectacle d'un souverain docilement soumis à la domination des prêtres, et subordonnant à leurs conseils tous les actes de son gouvernement. Des fenêtres du château de Saint-Germain, le monarque détrôné put entendre maintes fois chanter ce couplet, qui résumait l'opinion que se formaient de lui les courtisans de son royal hôte :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aussitôt un royaume
Qu'il a su mettre sous ses lois.
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts ;
Je trouve qu'il a fait..... ses Pâques.

Digitized by Google

DES PROJETS DE MONARCHIE REPRÉSENTATIVE

du Roi de Prusse.

Depuis quatre ans que Frédéric-Guillaume IV est monté sur le trône, nous avons à maintes reprises cherché à attirer l'attention de nos lecteurs sur la politique intérieure de la Prusse [1]. Nous nous sommes surtout attachés aux débats et à la physionomie des États des Provinces. Nos comptes-rendus sont, à ce sujet, ce qui s'est publié de plus complet et de plus exact hors de l'Allemagne. C'est que nous avons aperçu dans ce pays un fait d'une extraordinaire importance pour l'Europe entière. A nos yeux, grâce aux concessions du roi actuel, à l'attitude prise par les États de plusieurs provinces, à la publicité de leurs travaux et surtout au mouvement général des esprits, la cause de la monarchie représentative est au fond gagnée en Prusse. Il reste quelques obstacles éphémères. Avant le jour décisif, la situation peut comporter encore quelques vicissitudes. Mais ce jour arrivera, et il n'est pas reculé dans un avenir bien éloigné. La monarchie représentative prussienne portera-t-elle le millésime d'une des dernières années de ce demi-siècle, ou celui d'une des premières années du demi-siècle suivant? Voilà désormais, suivant nous, à quels termes se réduit

[1] V. Tom. IV, p. 32. — T. V, p. 50. — T. VI, p. 312. — T. VIII, p. 66. — T. IX, p. 18 et p. 224. — T. X, p. 166.

Digitized by Google

l'incertitude. Cette opinion, nous l'avons déjà plusieurs fois émise, en voyant le caractère que prenait la situation de ce pays depuis l'avènement du roi actuel. Nous avons même pensé, à l'aspect des difficultés que le gouvernement rencontrait de la part des États des Provinces, que lui-même pourrait être appelé à préférer, dans son propre intérêt, des institutions représentatives plus complètes et plus centralisées. Il y a huit mois, nous faisions à ce propos les réflexions suivantes : « On a beau ne reconnaitre aux États-Provinciaux qu'une autorité consultative, imposer quelques restrictions à la publicité de leurs débats; on ne leur ôtera plus ni la force que l'opinion publique leur prête, ni la grande influence qu'à leur tour ils exercent sur l'opinion. Or, c'est là le gouvernement parlementaire dans ce qu'il a de plus important; le reste n'en est que la conséquence qui doit suivre un peu plus tôt ou plus tard. Si les États des Provinces doivent continuer à voir grandir ainsi leur ascendant moral, on ne sait vraiment pas ce que le gouvernement prussien gagnera à résister à l'établissement d'une représentation nationale. Il ne serait pas impossible qu'après s'être épuisé à lutter contre ce qu'on ne peut détruire, on finît par s'apercevoir qu'après tout huit assemblées délibérantes rendent l'exercice du pouvoir plus difficile que deux, et que quand on a tout le bruit, toute l'effervescence, tout le tiraillement du gouvernement représentatif, ce qu'il y a à la fois de plus sûr et de plus commode pour l'administration, c'est de pouvoir opposer à ces difficultés l'arme que les institutions représentatives possèdent seules, l'appui d'une majorité parlementaire. Il est, en définitive, plus digne et plus facile de s'entendre avec la majorité d'une représentation nationale, que d'avoir à s'escrimer de tous les côtés à la fois contre une pléiade de représentations locales, dont les efforts et les prétentions ne se mesurent pas toujours au rayon de leur territoire, et qui peuvent souvent ne représenter que des minorités. »

Depuis quelques jours un bruit s'est répandu qui viendrait singulièrement confirmer nos prévisions. Des journaux allemands et français ont révélé à leurs lecteurs que le roi de Prusse avait conçu le projet de doter son pays du gouvernement représentatif; il l'aurait communiqué à l'Autriche qui s'y serait vivement opposée.

Digitized by Google

D'autres journaux, il est vrai, ont nié ou amoindri le fait. Mais, malgré ce désaccord, la nouvelle s'accrédite en Europe dans des régions où il serait si aisé de lui ôter tout caractère de vraisemblance, si elle était fausse; on l'entoure d'ailleurs de circonstances si précises, que, quelque disposés que nous soyons à ne pas prendre en pareille matière nos vœux pour des réalités, il nous reste peu de doutes sur son authenticité. Il paraît certain que le roi de Prusse a réellement formé le dessein qu'on lui prête; que le projet n'est pas abandonné, mais que les efforts des cabinets étrangers, aidés peut-être de quelques influences de famille [1], sont parvenus à en suspendre pour le moment l'exécution.

Il était difficile de croire que l'esprit élevé du monarque prussien n'eût pas compris que le gouvernement représentatif se trouvait inévitablement au bout de la période transitoire que la Prusse traverse en ce moment. Peut-être, en concédant ce régime provisoire, son seul but n'a-t-il pas été de préparer ses peuples à des institutions plus larges, mais a-t-il voulu démontrer aux cabinets étrangers, à sa famille et à aux adhérents du système antérieur, la nécessité du dénouement.

Il doit devenir en effet évident pour tout le monde que les huit assemblées provinciales voient de plus en plus s'accroître leur influence; qu'espérer qu'on puisse reculer dans cette voie par des mesures énergiques, ce serait s'abandonner au genre d'illusions qui a coûté si cher aux Bourbons de la branche aînée. L'influence des États des Provinces se développant, les difficultés de l'administration et celles de la lutte se multiplieront chaque année. D'un autre côté, plus ces États acquièrent d'importance, plus l'esprit de provincialisme se dessinera. Or, c'est le grand écueil de la Prusse, que le manque de cohésion de ses provinces. Quel moyen plus certain a-t-elle d'amener leur fusion que de donner pour foyer commun à la vie politique du pays une représentation centrale? Dès ce moment aussi, les catholiques des bords du Rhin, et les Polonais du duché de Posen ne sont plus aux prises avec la royauté, ce sont des minorités que la couronne pourra se

[1] On sait que le roi de Prusse n'a pas d'enfants. L'opposition de son frère qui est son héritier présomptif, pourrait exercer une assez grande influence sur son esprit.

Digitized by Google

donner le mérite de protéger contre la prépondérance exagérée d'une majorité allemande et protestante. Aussi ne faudrait-il pas s'étonner que les provinces du Rhin n'accueillissent pas les nouvelles institutions avec autant d'enthousiasme que d'autres parties du royaume. Les catholiques rhénans sont plus forts à l'assemblée provinciale de Dusseldorf qu'ils ne le seraient dans les chambres à Berlin.

Le roi de Prusse a l'amour des grandes choses. Tous les projets d'une utilité un peu élevée doivent rencontrer les plus fâcheux obstacles dans ce fractionnement du pays, qui rétrécit l'horizon des esprits, localise les intérêts et les ressources et les empêche de converger vers un but commun. Les grandes mesures nationales froissent presque toujours quelques localités et en favorisent d'autres ; pour les exécuter, il faut qu'un gouvernement trouve quelque part l'appui de l'intérêt général contre des oppositions partielles. En administration d'ailleurs, les grandes mesures sont presque toujours coûteuses, et les gouvernements qui de nos jours ne s'appuient pas sur des institutions populaires sont condamnés à peu dépenser. Privés de l'appui moral d'une représentation nationale, ils doivent redouter de demander le moindre sacrifice nouveau à leurs sujets. Sans cette force qu'un gouvernement puise dans la sanction d'une chambre élective, jamais le pouvoir en Belgique n'eût pu songer à construire notre réseau de chemins de fer. Puis, les grands travaux exigent des capitaux, des emprunts. Un emprunt national en Prusse, avec le concours des huit assemblées provinciales, est une mesure presqu'impossible. C'est dans l'état actuel des besoins de la société, un obstacle qui doit singulièrement peser à un gouvernement peu disposé à s'endormir et animé du desir d'élever le pays qu'il régit.

Il ne faut pas oublier que la dynastie prussienne a de nobles et fortes traditions. La Prusse doit beaucoup à ses rois. Ce sont eux qui l'ont faite. Il y a peu de pays sur les destinées desquels l'action personnelle de leurs souverains ait eu une aussi vive et aussi heureuse influence. Les monarques prussiens sont habitués à se tenir à la tête de leurs sujets, et non à se traîner à leur suite. Il est naturel qu'un prince d'une intelligence élevée, d'un esprit jeune et vigoureux, ait l'ambition de ne point déroger à cette gloire de

Digitized by Google

ses ancêtres et de la continuer dans les voies nouvelles que les circonstances et le caractère des besoins de notre époque lui assignent.

L'activité avec laquelle le gouvernement prussien poursuit aujourd'hui l'une de ses plus grandes œuvres, le *Zollverein*, montre l'étendue de ses vues et le zèle qu'il met à accomplir les missions qu'il s'impose. On ne se restreint plus aux mesures intérieures; on ambitionne des ports sur la mer du Nord, Anvers à défaut d'Hambourg, on se préoccupe des intérêts maritimes; la diplomatie commerciale de la Prusse passe l'Atlantique; le *Zollverein* conclut un traité avec les États-Unis ; il est occupé à en négocier un avec le Brésil. Sa politique commerciale a considérablement grandi l'action de la Prusse sur l'Allemagne, et la fortifie encore tous les jours. Que serait-ce si, en faveur de cette autorité morale qu'elle exerce déjà, les sympathies politiques des populations venaient se joindre à leurs intérêts matériels? Que deviendrait l'influence rivale de l'Autriche? Le coup serait si terrible pour elle, qu'on peut dire que désormais le roi de Prusse, par son projet, dût-il se borner à le tenir à l'état de menace envers l'Autriche, s'est en quelque sorte rendu maître du cabinet de Vienne. C'est un triste nuage qui s'élève sur la fin de la carrière de M. de Metternich. Devant ce seul projet, que devient la politique sans lendemain du cabinet impérial et les doux rêves d'immobilité dont elle se berce ? Que devient la position de l'Autriche en Allemagne, et dans la diète? Que deviennent ses possessions italiennes? On conçoit qu'à ce bruit, le cabinet autrichien ait dû se réveiller en sursaut, et que désormais il va diriger d'actifs efforts contre la réalisation des desseins de Frédéric-Guillaume. Déjà sans doute, il aura appelé la Russie à son aide. Car le gouvernement représentatif en Prusse, ce serait l'isolement de la Russie; ce serait, en quelque sorte, un mur tout nouveau entre la Russie et l'Europe occidentale. L'influence russe se sentirait refoulée de plusieurs centaines de lieues vers l'Est. La liberté constitutionnelle aux portes de la Pologne russe, en Silésie, chez les Polonais du duché de Posen, c'est le feu à côté de la poudre.

L'événement serait en réalité si grand qu'il n'est pas possible de mesurer toutes les conséquences qu'il pourrait entraîner pour

Digitized by Google

l'Europe. Il est bien à prévoir sans doute que si le gouvernement prussien entre dans cette voie, ce ne sera pas sans précautions, ni réserve. Ce n'est pas assurément de la constitution belge que le roi de Prusse dotera ses peuples. Les nouvelles institutions, si elles voient le jour, se ressentiront des idées qui les ont précédées, des craintes et des obstacles qu'elles ont rencontrés avant leur naissance. Mais une tribune libre et nationale au centre de la Prusse n'en sera pas moins un fait d'une immense portée. La liberté, quand elle en est là, sait bien par sa propre influence se délivrer des entraves que la raison ne justifierait pas. A côté d'une tribune libre et puissante, combien de temps, par exemple, la presse peut-elle être arbitrairement enchaînée?

Un gouvernement constitutionnel de plus parmi les cinq puissants États qui décident des destinées de l'Europe, une grande monarchie représentative dans le Nord de l'Allemagne, c'est là un élément nouveau pour la politique et la civilisation européennes. Qui pourrait dire jusqu'où le libre développement de la vie politique et nationale pourrait porter les destinées et l'influence de la Prusse? Une fois établi, le gouvernement représentatif a bien moins d'obstacles à vaincre chez les peuples du Nord, calmes, patiens, amis de la régularité légale, qu'au sein des émotions soudaines, des passions vives et changeantes des populations méridionales. Il s'adapte bien plus aisément à leur caractère. Au fond même, il est d'origine septentrionale et germanique. C'est l'Angleterre, ce pays de souche germanique, qui, après avoir fait quelques emprunts à la Hollande, l'a donné aux États-Unis et à la France. Les difficultés qu'il rencontre au Midi et chez les peuples de la race gallo-latine, résultent principalement de ce qu'il a été fait pour d'autres natures. Qui sait ce que ces institutions peuvent produire dans un pays influent et éclairé du Nord de l'Allemagne où elles parviendraient à concilier l'énergie de la vitalité politique avec la maturité de la réflexion et le caractère persévérant de l'esprit national? Voyez où s'est élevée la petite Hollande au 17e siècle. Voyez ce qu'a fait l'Angleterre. Il pourrait y avoir là pour l'influence, si ce n'est même pour la prépondérance de l'élément germanique en Europe, un avenir bien nouveau. Sans doute, les embarras et l'affaiblissement de l'Autriche peuvent paraître un

Digitized by Google

affaiblissement pour l'Allemagne et un danger pour l'équilibre de l'Europe. Car il importe à l'indépendance des peuples de l'Europe qu'entre la Russie et la France, il y ait une Allemagne forte, capable de les contenir l'une et l'autre, de les empêcher de disposer en maîtresses absolues du sort des autres États; l'Angleterre, abandonnée à elle seule, risquerait de ne pas suffire à ce rôle, dans lequel l'Autriche aujourd'hui lui prête son appui. Mais l'énergie que les nouvelles institutions imprimeraient aux populations prussiennes, et qui de là rayonnerait dans les autres parties de l'Allemagne, serait une bien large compensation. La Prusse constitutionnelle pourrait peser d'un autre poids dans la balance politique de l'Europe que la Prusse d'aujourd'hui. Si un gouvernement habile parvient à y maintenir le patriotisme dans une direction élevée et à soutenir l'esprit militaire à côté de l'esprit de liberté, il y aurait là un rempart bien redoutable contre les envahissements de la Russie ou de la France.

L'événement dont nous parlons peut être différé. Peut-être même ceux qui en combattent le projet, espèrent-ils pouvoir d'ajournement en ajournement arriver à un nouveau règne qui le ferait avorter. Quoi qu'il en soit, les intentions du roi de Prusse constituent à elles seules un fait de la plus haute gravité. A notre avis, la volonté la plus forte, les mesures les plus énergiques, ne parviendraient plus à arrêter le mouvement politique de la Prusse et à en reculer bien loin le dénouement. Que sera-ce désormais, si ce dénouement est dans les vœux du monarque, si lui-même y aspire ? Quel encouragement pour l'opposition ! Où la résistance puisera-t-elle sa force? Et avec quel zèle et quelles chances de succès le gouvernement combattra-t-il ce que son chef désire ?

Une dernière réflexion. A la suite de la révolution de juillet, d'impatientes imaginations rêvaient une croisade contre le pouvoir absolu. Elles manquaient de foi dans le progrès paisible de la liberté, dans l'affaiblissement inévitable de ses adversaires. Si la guerre avait éclaté, que serait-il advenu ? Les nationalités menacées se seraient alarmées; le pouvoir absolu se serait appuyé sur elles. Il aurait résisté aux agresseurs, ou il aurait fait place à l'anarchie. Dans l'un et l'autre cas, la crise passée, la réaction serait venue; il aurait reparu avec de nouvelles forces, soit comme

Digitized by Google

restaurateur de l'ordre, soit comme défenseur de l'indépendance nationale. Les libertés étaient de rechef ajournées et comptaient de nouveaux ennemis et de nouveaux obstacles. La guerre n'a point éclaté, et qu'est-il arrivé ? Les idées de liberté n'ont cessé de s'étendre, non pas, il est vrai, brusquement et au gré de toutes les impatiences, mais sûrement et sans relâche. Chaque jour elles n'ont fait qu'un pas, mais chacune de ces conquêtes sans violence a été une conquête définitive et féconde. Si quelque chose a retardé leur marche, ce sont encore des abus de la force brutale; ce sont les émeutes de Paris, les excès de l'Espagne. Que les plus impatients le reconnaissent donc et qu'ils s'en souviennent dans les temps d'exaltation fébrile. La voie qui leur semblait trop longue et trop incertaine, est la plus sûre et la plus courte. C'est à la paix, c'est à l'ordre qu'il faut demander les progrès sociaux. La civilisation est désormais la plus forte; on peut avoir confiance en elle et lui laisser le soin de se frayer son passage. La force matérielle peut la retarder, elle ne peut la servir. La paix nourrit le progrès, la guerre sème la réaction. Malgré l'apparence paradoxale du mot, la guerre n'est plus que l'arme des faibles. Car les forts aujourd'hui sont ceux qui s'appuient sur les idées; et le cours régulier des choses de ce monde en assure le succès; il ne faut redouter pour elles que de voir les événements dévier de cette marche paisible et la suspendre pour avoir voulu la précipiter.

FIN DU TOME ONZIÈME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME ONZIÈME.

POLITIQUE, ADMINISTRATION, COMMERCE.

	Pages.
Balance commerciale de la Belgique.	62
Correspondance étrangère. France.	112
De quelques mesures propres à amener des réformes économiques dans l'exploitation du chemin de fer.	142
De l'état de sentiment national en Belgique.	177
Histoire et avenir des caisses d'épargne en France, par Ch. Dupin	215
Le commerce extérieur de la Belgique en 1843.	243
Le parti de la Jeune Angleterre.	259
Études historiques, politiques et morales, par le prince de Polignac.	272
Des projets de monarchie représentative du roi de Prusse.	301

HISTOIRE.

Histoire de la chûte des Jésuites au XVIII[e] siècle, par le comte de St-Priest.	15

Digitized by Google

Les Français en Belgique, en 1794. 121
La cour et la vie intérieure de Charles-Quint. 232
Jacques II. 284

VOYAGES.

Voyage aux montagnes rocheuses, par le R. P. Desmet. . 30
Une excursion de Belgique en Bavière. 69
L'Inde anglaise en 1843, par Ed. de Warren. 99
Une excursion de Belgique en Bavière. (Suite et fin). . . 152

SCIENCES, LITTÉRATURE.

Vie de Rancé, par M. de Châteaubriand. 5
Geoffroy-Saint-Hilaire, son caractère, ses découvertes. . 45
Le Haut-Fourneau, poëme. 197

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM.

Page 253 de ce volume, ligne 10, où il est parlé de l'exportation de la Belgique vers l'Autriche; au lieu de *draps*, il faut lire *sucres raffinés*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google